



MATHIEU LÉONARD

# L'IVRESSE DES COMMUNARDS

PROPHYLAXIE ANTIALCOOLIQUE  
ET DISCOURS DE CLASSE (1871-1914)

LUX

# L'IVRESSE DES COMMUNARDS

Prophylaxie antialcoolique et discours de classe (1871-1914)

MATHIEU LÉONARD



© Lux Éditeur, 2022

[www.luxediteur.com](http://www.luxediteur.com)

Conception graphique de la couverture: Quentin Poilvet

Image de la couverture: «V’là comme nous comprenons les affaires de la Patrie, nous. À bas les riches ce sont des soiffeurs, que tout le monde s’amuse et nous aussi. – Vive la Commune!»,  
*Souvenirs de la Commune*, gravures de Léonce Schérer, 1871

Dépôt légal: 1<sup>er</sup> trimestre 2022

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN (papier): 978-2-89833-021-6

ISBN (pdf): 978-2-89833-023-0

ISBN (epub): 978-2-89833-022-3

Nous reconnaissons l’aide financière du gouvernement du Canada pour nos activités d’édition.

## TABLE

### Introduction

*Un sujet tabou*

*Un XIX<sup>e</sup> siècle imbibé*

*Un monde médical partisan de l'ordre*

*Une «biopolitique» contrariée*

### 1. La Commune, un bateau ivre?

*La figure du citoyen-soldat ivrogne comme bouc émissaire de la défaite*

*Les canons du 18 mars*

*Les cabarets de la Commune*

*La Commune face à l'alcoolisme*

*La discipline introuvable*

*Les calomnies du général Crémer*

*Vandales et iconoclastes*

*Regard clinique sur la Semaine sanglante*

*La fragile neutralité de la Croix-Rouge*

*«Une horde avinée de chouans fanatiques»*

*Avilir une population insurgée*

### 2. Les médecins contre la Commune

*La théorie de la dégénérescence appliquée à la Commune*

*Voir des fous partout*

*Vol au-dessus d'un nid de communeux*

*Foules sentimentales ou criminelles*

*Les lois antialcooliques: prévenir et punir*

*L'origine des ligues de tempérance*

### 3. Boire et déboires en milieu ouvrier

*Du parlement du peuple à l'assommoir*

*Bons vins, mauvais alcools*

*L'alcoolisme, ennemi du prolétariat*

*L'alcool, réceptacle des passions politiques*

*Débats sur l'alcoolisme dans le mouvement ouvrier*

*Des anarchistes contre l'alcool et son monde*

*La tentation eugéniste du néomalthusianisme*

*Un singulier antialcoolisme ouvrier*

Conclusion

Notes

Bibliographie générale

*Aimons-nous et quand nous pouvons  
Nous unir pour boire à la ronde,  
Que le canon se taise ou gronde,  
Buvons, buvons, buvons!  
À l'indépendance du monde!*

Pierre DUPONT, *Le chant des ouvriers* (1846)

*Work is the curse of the drinking classes.*

Oscar WILDE

## INTRODUCTION

L'ivrognerie était l'élément de règne de cette révolution crapuleuse. Une vapeur d'alcool flottait sur l'effervescence de sa plèbe. La bouteille fut un des «instruments de règne» de la Commune. Elle abrutissait avec le vin et l'eau-de-vie les bandes imbéciles qu'elle expédiait à la mort, comme le Vieux de la Montagne hallucinait ses séides avec le haschisch. Ses bataillons marchaient en titubant au combat. Il y avait du *delirium tremens* dans la folie de leur résistance. Ils tombaient ivres morts sous les balles et sous les obus<sup>[1]</sup>.

Comme l'illustre bien la prose débordante de l'écrivain Paul de Saint-Victor, ancien secrétaire d'Alphonse de Lamartine, l'alcoolisme dont on a taxé les communards a servi de lieu commun réactionnaire pour dénigrer leur lutte. En effet, dans une certaine littérature versaillaise, l'alcool est un outil symbolique servant à discréditer la conduite désinhibée du prolétariat qui bouleverse l'ordre social. Certains détracteurs ne s'encombraient pas de nuances et décelaient dans l'ivrognerie la cause même de l'insurrection parisienne. D'autres en font d'abord le stigmate d'une décadence morale affectant le pays entier et ayant contribué à sa défaite face à la Prusse.

Dans son étude pionnière «After the Commune: Alcoholism, Temperance, and Literature in the Early Third Republic», l'historienne Susanna Barrows montre que ces poncifs étaient avant tout des tentatives de dénier politiquement à la classe des prolétaires le droit à l'existence. D'autant que le stigmate, en plus de gommer les causes de la Commune, en occultait la part féconde: «En assimilant la révolution à l'alcoolisme, les partisans de Thiers pouvaient contourner entièrement toute discussion embarrassante sur les causes sociales et économiques qui avaient déclenché la révolte, et renvoyer l'objectif de justice sociale des communards à des hallucinations sauvages de dipsomanes. Le bain de sang final pouvait être ainsi justifié comme une indispensable œuvre nationale de salubrité

publique<sup>[2]</sup>.» L'équation entre communard et ivrogne a servi la construction infamante d'un personnage avili humainement, répréhensible en tous points, au même titre que la figure chimérique de la pétroleuse, selon la légende colportée par la presse représentant une femme furieuse propageant l'incendie. Comme nous l'ont enseigné les propagandes modernes et la publicité, la répétition est la plus efficace des figures de rhétorique et, assénée sur tous les tons, la représentation du communard en butor enivré a pu entretenir un temps l'effet d'une vérité illusoire. L'opinion publique a fini par en accepter l'image comme une évidence sans s'interroger sur la construction d'un tel lieu commun. Or, comme nous allons essayer de le démontrer, cette légende noire d'un «accès de pétrolomanie alcoolique» (Maxime Du Camp) a été bâtie par la presse et les polygraphes de mauvais augure de l'immédiat après-Commune, mais aussi dans une large mesure par la littérature médicale. Une représentation renforcée par l'idée que la lutte contre l'alcoolisme aurait émergé directement après «le mauvais spectacle de l'ivresse<sup>[3]</sup>» donné par la Commune.

## *Un sujet tabou*

Il pourrait paraître périlleux de revenir sur «l'influence cachée de l'alcool<sup>[\*]</sup>» sous la Commune sans risquer de réactiver les clichés navrants qui ont accablé les communards à l'époque. Susanna Barrows souligne d'ailleurs que «presque immédiatement après la Commune, le sujet même de l'alcoolisme était devenu suspect, voire tabou, dans les milieux ouvriers et de gauche». Voilà un sujet refoulé sur lequel il vaudrait mieux ne pas s'attarder, au risque de verser dans le prisme réducteur du catalogue de curiosités. Il y a donc nécessairement quelques précautions à prendre quand on veut aborder les répercussions de l'ivresse supposée d'une foule ou d'un groupe sur le cours des événements, car elles posent d'emblée certains problèmes méthodologiques.

Ainsi, le biais cognitif produit par l'effet de loupe voudrait nous montrer l'emprise de l'alcool sous un angle exclusivement négatif. De l'ébriété

légère à la dépendance alcoolique, l'altération des sens par la boisson comprend pourtant des nuances, des paliers et des degrés, et surtout des fonctions sociales diverses. La qualité de l'ivresse est aussi tributaire de la qualité des individus qui s'enivrent, de leur disposition morale et des passions en présence. D'où la difficulté d'une approche quantitative et qualitative des états seconds. L'ivresse peut être identifiée à la fête comme à la violence, mais le passage de l'un à l'autre n'est pas automatique. Dans la société française de l'époque, on distingue l'ivresse occasionnelle, tolérée avec plus ou moins de bienveillance<sup>[4]</sup>, de l'ivrognerie qui fait désordre et est moralement répréhensible. C'est en gros la position de l'Église catholique, pour laquelle le vin reste un élément liturgique essentiel, avant son engagement dans la croisade pour la tempérance à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle: l'ivrognerie est vue comme un péché mortel, mais l'ivresse occasionnelle est vénielle selon Thomas d'Aquin, pour qui on doit pardonner à l'enivré s'il a bu «sans connaître la capacité enivrante du breuvage<sup>[5]</sup>».

Hors des considérations morales, l'historiographie s'intéresse aussi à la prescription et à l'usage, à des fins sédatives ou stimulantes, des boissons alcoolisées et des produits stupéfiants lors des conflits<sup>[6]</sup>. L'étude de la période 1870-1871 n'échappe pas à ces observations. Il serait biaisé de vouloir faire de la Commune un modèle d'abstinence ou d'opposer un démenti catégorique à la dramatisation réactionnaire de la consommation d'alcool parmi les insurgés. L'ivresse rappelle le rôle trivial de l'alcool, élément du quotidien, et réintroduit une dimension prosaïque là où le regard militant cherche du signifiant politique ou un récit purement héroïque. En outre, l'alcool est souvent mis en accusation en tant que cause première des émotions populaires alors qu'il ne fait que les exacerber et désinhiber leurs tendances profondes.

Disons-le d'emblée, on a certainement beaucoup bu à Paris pendant les deux sièges. Et la Commune a hérité des stocks d'alcool de 1870, dans un contexte de pénurie, imputable à l'impéritie de l'administration à stocker les denrées. Le vin et l'alcool sont les deux choses qui ne manquèrent point, à l'inverse du pain ou du lait<sup>[2\*]</sup>, durant l'un des hivers les plus rigoureux du siècle. De plus, l'aqueduc Médicis des eaux de Rungis et l'aqueduc

souterrain de la Dhuis ayant été bloqués par les Prussiens, il ne restait aux Parisiens que l'eau de la Seine, l'eau de pluie et l'eau des puits artésiens, qu'il fallait filtrer au charbon de bois pour les rendre potables.

Un rapport parlementaire de 1873, destiné à mettre en place une politique de répression de l'ivresse sur la voie publique, estimait «qu'au milieu même de la lutte dans la capitale assiégée, la consommation d'alcool pour cinq mois s'est élevée au chiffre qui suffit ordinairement pour une année». Peut-on tenir cette évaluation pour un chiffre officiel? En tout cas, l'offre était à la hauteur.

On a beaucoup dit que de mauvaises habitudes avaient été prises au sein des bivouacs, où les gardes nationaux pouvaient boire leur solde pour tromper l'ennui, le froid et la faim. Quand le moment de l'affrontement approchait, ils trouvaient dans la boisson un anesthésiant face à la mort. C'est ce que veut relever Zola, très hostile à la Commune, à la fin de son roman *La débâcle* (1892) dans un tableau paroxysmique: «C'était l'épidémie envahissante, la soûlerie chronique léguée par le premier siège, aggravée par le second, cette population sans pain, ayant de l'eau-de-vie et du vin à pleins tonneaux, et qui s'était saturée, délirante désormais à la moindre goutte.»

## *Un XIX<sup>e</sup> siècle imbibé*

Globalement, la consommation d'alcool par habitant en France a plus que triplé, de 1830 à 1885<sup>[3\*]</sup>. En 1861, un médecin parlait de l'alcool comme du «poison à la mode en France<sup>[7]</sup>». Sous Napoléon III, Armand Husson, employé à la préfecture de la Seine, publiait des statistiques sur l'alimentation des Parisiens: la consommation d'alcool pur par habitant et par an est passée de 8,96 litres en 1830 à 14,25 litres en 1854. Dans les données actualisées en 1875, la proportion s'élève à 17,24 litres par tête pour la période 1870-1871. Pour ce qui est du vin, Paris en consommait en moyenne 110 litres par an et par habitant en 1856, 168 litres en 1870-1871, et 215 litres l'année suivante<sup>[8]</sup>. À Belleville, la population ouvrière,

reléguée aux faubourgs par l'haussmannisation, croît considérablement, et avec elle, le nombre de marchands de vin qui passe de 2,6 pour 1 000 habitants en 1860 à 7,1 en 1867. Cependant, il faut garder en mémoire que la boisson a un coût et qu'en cette période d'extrême précarité, le budget du «trente sous», ainsi que l'on surnomme le garde national d'après sa solde de 1,5 franc par jour, n'est pas extensible. L'excès de libation ne peut pas être quotidien. Le litre de vin coûte à Paris de 40 à 80 centimes selon la qualité, et le canon au comptoir 10 à 15 centimes. Le litre d'eau-de-vie ordinaire est à 1,30 franc, et l'absinthe est à 5 francs le litre, ce qui la rend quasi inaccessible pour le prolétaire. «La solde ne permettait pas les festins à ces prolétaires devenus soldats, en eussent-ils eu le goût et le désir», résume l'historien de la Commune Edmond Lepelletier. Dans quelle mesure la situation insurrectionnelle offrait-elle un cadre exceptionnel pour les libations? Si on suit la réflexion de l'historienne Myriam Tsikounas selon laquelle, pour des insurgés, «prendre une Bastille et prendre une cave sont des actes presque similaires<sup>[9]</sup>», l'occasion peut avoir fait le larron.

Au cœur d'un XIX<sup>e</sup> siècle imbibé, où l'alcoolisme se hisse du rang de pathologie sociale des classes dangereuses à celui de «calamité nationale» qui engloutit les forces vives du pays, on comprend aisément que les épisodes alcooliques de 1871 – auxquels il faut se garder de donner un caractère systématique – ne sont pas en eux-mêmes imputables à la Commune. Ni le gouvernement de la Commune ni le Comité central de la garde nationale n'ont fait preuve de complaisance à l'égard des excès. Jacques Rougerie évoque même une «révolution morale<sup>[10]</sup>» soucieuse de se démarquer de la «fête impériale», et qui prend le risque de décréter des mesures impopulaires contre les jeux de hasard, la mendicité, la prostitution, le vagabondage, les musiciens ambulants et... l'ivresse sur la voie publique.

Cependant, on ne saurait voir dans l'ivrognerie constatée ici et là dans les rangs des fédérés un facteur décisif de la défaite militaire. Certes, on prescrit de l'eau-de-vie dans la bataille, comme en témoigne le petit tonneau des vivandières ou cantinières qui accompagnent la troupe depuis l'Ancien Régime<sup>[4\*]</sup>, mais il s'agit là d'une pratique militaire courante pour

échauffer la combativité. Fernand Braudel évoque le recours à l'eau-de-vie dans l'armée dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>[11]</sup>. L'usage s'en est ainsi banalisé et, depuis, comme le résumait un historien de l'alcoolisme membre de l'Académie de médecine, «on sait ce que sont les armées en campagne<sup>[12]</sup>...» Sur la même période, on a documenté des abus d'alcool dans tous les camps, y compris dans l'armée prussienne.

## *Un monde médical partisan de l'ordre*

En 1970, dans un ouvrage devenu classique, *Les écrivains contre la Commune*, Paul Lidsky tirait de l'oubli la littérature versaillaise et analysait la bile déversée par certains hommes de lettres sur les cadavres encore chauds des communards. Ces outrances, à la mesure de la frayeur qu'avait provoquée la Commune au sein de la société bourgeoise, furent inaugurales, selon Lidsky, d'un style polémique d'extrême droite, qui «reprendra les mêmes procédés de langue, les mêmes images et usera de la même violence verbale<sup>[13]</sup>».

Outre les effets de manche de ces lâches littérateurs, une autre prose a joué un rôle considérable dans la pathologisation des communards, celle des médecins hygiénistes et aliénistes<sup>[14]</sup>. Or, c'est bien imprégné de théorie de la dégénérescence de la race, qui irradie les discours aliénistes depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, que l'écrivain Maxime Du Camp peut affliger les communards d'une «fatalité organique»: «Un aliéniste a écrit: “L'homme devient alcoolique, mais il naît ivrogne; l'alcoolique guérit, l'ivrogne est incurable!” Il serait peut-être vrai de dire également: l'homme devient insurgé, mais il naît révolutionnaire; l'insurgé guérit, le révolutionnaire est incurable<sup>[15]</sup>.» Les nombreux emprunts au lexique médical chez Du Camp, comme dans l'œuvre de Zola, nous renseignent sur l'influence des mandarins de l'Académie de médecine dans la propagation d'un discours de stigmatisation de classe, autorisé de sa plus-value scientifique. L'impossible neutralité politique d'un corps médical, structuré par son attitude de classe, le fait pencher vers l'ordre.

Certes, on compte bien des médecins aux côtés de l'expérience communaliste. Certains par conviction, la plupart par sens du devoir<sup>[16]</sup>. En premier lieu, on peut citer trois élus de la Commune médecins de profession, François Parisel, Jean-Jacques Pillot et Paul Rastoul; et aussi le docteur Blanchon, médecin des pompiers de Paris, le docteur Courty, directeur général des ambulances civiles et militaires, remplacé le 4 mai par le docteur Émile Sémérie; Désiré Bourneville, réputé très anticlérical; Simon Noël Dupré; Paul Gachet; Edmond Goupil, qui démissionna le 7 avril; le chirurgien Paul Reclus, frère des savants Élie et Élisée, initiateur de l'anesthésie locale, alors interne à l'hôpital de la Pitié; Joseph Rousselle, directeur général des ambulances<sup>[5\*]</sup>; ou encore les blanquistes Édouard Vaillant et Victor Jaclard, tous deux docteurs en médecine. Le proudhonien Léopold Paget-Lupicin, officier de santé, est directeur de l'Hôtel-Dieu. Sa modération à appliquer certaines mesures anticléricales et sa bonhomie lui valent la sympathie des internes et des religieuses qui ne le dénonceront pas et protégeront sa fuite.

On compte aussi nombre de chirurgiens, parfois de simples pharmaciens ou étudiants en médecine intronisés chirurgiens-majors, officiant dans les légions de la garde nationale<sup>[17]</sup>, parmi lesquels Jules Pelletan ou Tony Moilin, exécuté le 28 mai. Le 4 avril, Parisel et Rastoul promulguent un décret pour former un bataillon de 120 médecins et d'élèves de la Faculté de médecine. Le 21 avril, 500 élèves sont réunis dans le grand amphithéâtre de l'École de médecine, sous la présidence de Paul Reclus, assisté de Rambaud et Dupré. Les élèves refusent toute ingérence politique et désertent massivement l'École, à l'instar des professeurs qui ont abandonné leur poste et du doyen Charles Wurtz, parti à Versailles le 31 mars. Les blanquistes Albert Regnard, Léonce Levraud et Gadaud, médecins, cherchent à mettre en place, sous la direction de l'Assistance publique dirigée par Camille Treillard, une commission médicale sous la tutelle de la Commune. Celui-ci, chargé d'humaniser les hôpitaux, souhaite organiser

des bureaux d'assistance communale pour les nécessiteux. Il sera fusillé le 24 mai par les versaillais dans la cour de l'École polytechnique.

D'autres médecins, républicains, francs-maçons ou nourris aux idées fouriéristes ou saint-simoniennes marquent leur distance, mais s'attachent à ne pas accabler les insurgés. Citons Ange Guépin, Louis Fiaux, Alfred Naquet<sup>[6\*]</sup>, Pierre-Adolphe Piorry, que la Commune a nommé doyen de la Faculté puis chirurgien de bataillon à son insu, et qui décline les deux titres, ou encore le fouriériste Valère Faneau. Ce dernier, pourtant «très peu sympathique à la Commune» selon Lissagaray, en dépit d'idées sociales avancées, continue à soigner les insurgés parisiens. Il est exécuté le 24 mai par les versaillais au séminaire Saint-Sulpice avec 80 fédérés blessés.

Qu'elle soit empreinte de catholicisme militant ou de positivisme, la grande majorité de la profession est complètement rétive aux bouleversements politiques et sociaux. Si certains médecins, partisans de l'ordre établi, ont fait «passer l'éthique de la profession avant leur préférence pour l'ordre<sup>[7\*]</sup>», beaucoup de praticiens choisissent de quitter la capitale. Les internes, externes et assistants médicaux restent en retrait.

«Dans l'ensemble, les médecins de province s'effarouchent des fureurs populaires, et le docteur Hénon, maire de Lyon, républicain quarante-huitard, fait avorter par exemple les tentatives révolutionnaires locales», note l'historien de la médecine Jacques Léonard<sup>[18]</sup>. Le décès dans des circonstances obscures<sup>[8\*]</sup> du docteur Pasquier, premier mort des hostilités lors de la «sortie torrentielle», cette marche vers Versailles du 3 avril, qui se solde par la déroute des fédérés, n'a certainement pas contribué au ralliement de la profession à la Commune. Pour les plus traditionalistes, l'anticléricalisme de la Commune et la laïcisation de l'Assistance publique font figure de sacrilège. Le décret de séparation de l'Église et de l'État se traduit effectivement par l'exclusion des ordres religieux servant aux ambulances et le remplacement des religieuses par des «citoyennes soignantes», décret qui rencontre une grande opposition parmi les soignants

et qui est appliqué avec plus ou moins de zèle selon les hôpitaux et les ambulances.

Mais c'est surtout l'exécution des otages ecclésiastiques lors de la Semaine sanglante qui constitue un crime inexpiable – une trentaine sur 85 exécutions attribuées à la Commune. De manière générale, les réactions hostiles s'inscrivent dans la réprobation quasi unanime de la révolution communaliste par le monde bourgeois. L'accusation d'ivrognerie y contribue aussi et parachève cette tentative de *damnatio memoriae*, dans une forme de *black-out* collectif.

### *Une «biopolitique» contrariée*

L'argument scientifique consolide le récit conservateur qui vise à disqualifier le prolétariat en brandissant l'épouvantail des classes dangereuses menaçant les hiérarchies fondamentales – la famille, la religion, la propriété. Aussi les nouvelles pathologies industrielles, les épidémies de choléra et de variole, la tuberculose, la syphilis, le crétinisme, l'hystérie féminine, la dépopulation, l'alcoolisme sont-ils mis sur le même plan que les «commotions politiques», la folie, la criminalité, l'anormal ou encore l'émancipation des femmes. Toutes les hantises bourgeoises sont amalgamées avec la peur de la maladie et de la *contagion*.

Le diagnostic impitoyable que pose le monde médical sur l'année terrible va déclencher la mise en œuvre d'une véritable prophylaxie sociale dans le mouvement plus large de médicalisation et de civilisation des classes populaires au XIX<sup>e</sup> siècle. Détenteurs du savoir face à l'irrationalité de la rue, des scientifiques soucieux de régénération nationale multiplient les études sur les débordements de la «vile multitude», notamment l'alcoolisme populaire et son effet sur la prolifération des pathologies psychiatriques. En 1872, le docteur Jules Bergeron, porteur d'un rapport médical contre l'ivresse publique devant l'Assemblée, désigne la Commune comme un «monstrueux accès d'alcoolisme aigu».

L'Académie de médecine utilise le moment décisif que constitue la Commune pour transformer l'ivrognerie en problème politique. La loi de 1873 réprimant l'ivresse sur la voie publique est le produit d'une préoccupation croissante qui, à la suite du soulèvement de 1871, transforme l'alcool en problème public majeur. Il s'agit non seulement de prévenir des pathologies évitables, mais aussi de faire de l'ivresse un délit, afin d'anticiper les troubles qui l'accompagnent. L'angle de l'alcoolisme vient en point d'appui à la psychiatrisation de la contagion révolutionnaire et de ses protagonistes, et à l'assimilation de la Commune à une «folie morale», selon un diagnostic amorcé en 1848 par les aliénistes les plus en vue (Bénédict-Augustin Morel, Moreau de Tours, Alexandre Briere de Boismont). Cette lecture médicale de l'insurrection, révélatrice d'une aversion savante pour les idées socialistes, permet de dépolitiser la Commune en la réduisant à l'action coordonnée de «fous démagogiques» qui entraînent dans leur sillage une masse de crédules abrutis d'alcool surgis des bas-fonds. De ce fait, elle justifie l'implacable fin de non-recevoir de Versailles et le bain de sang comme seule issue possible à cette «folie collective».

La guerre contre l'alcoolisme sert en quelque sorte de tête de pont au mouvement hygiéniste. Au sein de la société bourgeoise du XIX<sup>e</sup> siècle, la profession médicale a gagné en audience et acquiert un pouvoir politique grandissant qui tend à remplacer celui des propriétaires terriens et du clergé. En 1871, l'Assemblée nationale comprend 33 médecins sur 638 membres. En 1898, ils sont 62 sur 572 députés. Pour illustrer cette apparition des médecins hygiénistes dans la sphère législative et politique, Gérard Jorland écrit que «le mouvement de l'hygiène [s'est mué] en parti de l'hygiène<sup>[19]</sup>». Pensé comme une véritable ingénierie publique pluridisciplinaire – qui englobe la médecine, la chimie, les statistiques, la science militaire, les conditions de travail, le traitement de la criminalité, l'éducation, l'urbanisme, etc. –, l'hygiénisme cherche à s'instituer en science de gouvernement et de transformation sociale. Ce discours médical s'impose comme représentation du monde à ses contemporains.

La bataille de l'hygiène se double d'une passion militante contre la dégénérescence nationale, la «névrose révolutionnaire», le *morbus democraticus* (peste démocratique) et les exaltations de la foule. Il faut discipliner les mœurs et les corps des prolétaires. Gardons-nous cependant de réduire l'hygiénisme à une posture réactionnaire purement répressive. Les discours médicaux, souvent ambivalents, révèlent une tension entre un hygiénisme philanthropique, soucieux de pédagogie et de progrès social, et l'émergence d'une pensée eugéniste qui justifie le maintien des inégalités sociales par le déterminisme biologique – ouvrant par ailleurs la voie à un courant racialement polygéniste qui condamne le métissage au nom de la supériorité des races pures (Gobineau, Vacher de Lapouge).

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la raison hygiéniste va rassembler autour d'elle des intérêts à priori divergents. L'idée d'une amélioration de l'espèce transcende les bords politiques, reprenant l'enthousiasme du docteur Cabanis qui voyait dans l'hygiène une aspiration à «perfectionner la nature humaine générale» produisant «une espèce d'égalité des moyens qui n'est point dans l'organisation primitive, et qui, semblable à l'égalité des droits, serait alors une création des Lumières et de la raison perfectionnée<sup>[20]</sup>».

Parallèlement à la vision moralisatrice et préventive des médecins, fortement inspirée par le christianisme social qui va accompagner la notion de santé publique, le mouvement ouvrier s'empare petit à petit du problème de l'alcoolisme en son sein, avec l'objectif de réduire les «maladies sociales» et l'insalubrité qui touchent les travailleurs de l'industrie. Bien que parfois mal à l'aise avec l'aspect paternaliste du discours tempérant, les leaders prolétaires voient aussi l'ivrognerie comme un facteur de résignation dans leurs rangs et comme une nuisance considérable au bien-être ouvrier.

Dans le même temps, la pesante théorie de la dégénérescence circule bien au-delà des milieux aliénistes: «L'insistance sur une dégénérescence possible est une façon d'agiter un danger massif, de mobiliser les consciences, d'inventer des solidarités: accroître la force des grands messages collectifs dans une société où s'efface toujours plus l'argument religieux<sup>[21]</sup>.» La notion inonde l'imaginaire littéraire et se retrouve chez

Flaubert, Maupassant, Barrès, Dostoïevski, Ibsen et bien entendu Zola. Les termes «dégénéré» et «taré» s'invitent dans le langage courant à tout propos. «Le concept de dégénérescence, décidément évocateur dans ce contexte fin de siècle, s'applique enfin à la société, à la race, à l'espèce, bref aux collectivités, retrouvant la dimension organique de ses débuts. À la fin du siècle, le mot n'appartient plus au spécialiste, mais au journaliste, à l'homme politique, à l'homme de la rue. Énoncer la dégénérescence devient une banalité pour les eugénistes en mal d'inspiration<sup>[22]</sup>.»

Cette obsession de l'héréditarisme, qui veut déceler des pathologies héréditaires partout, circule jusque dans certains courants libertaires et néomalthusiens. Ainsi, ces nébuleuses politiques pourtant jugées intraitables vont se laisser aller au scientisme pessimiste et y glaner des arguments pour souligner la faillite de la civilisation industrielle et justifier leur rupture radicale avec une vie artificialisée et dégradée.

Alors qu'hygiénistes et socialistes s'accordent pour en appeler à l'interventionnisme d'État afin d'améliorer les conditions sanitaires générales, il convient aussi de s'interroger sur l'efficacité de la réponse publique, prudente de ne pas entraver une industrie florissante, le «lobby des alcooliers», et soucieuse de préserver un gain fiscal manifeste. Les historiens Lion Murard et Patrick Zylberman estiment sans ambages que «la tonalité autoritaire de nos politiques de santé relève de la fable»: «C'est bien plutôt la stupéfiante lenteur des amalgames centralisateurs et modernisateurs qui met à jour une histoire quasi stationnaire<sup>[23]</sup>.» En somme, le «biopouvoir» qui préside à «l'utopie de régénération physique après 1871» ne répond qu'en pointillé aux attentes de la croisade antialcoolique.

---

[\*] Dans un ouvrage récent sur l'ivresse sous la Révolution française, l'alcoologue Michel Craplet cherche à souligner l'évidence du rôle de l'alcool que «personne ne veut voir» sur certains événements: «Fort de mon expérience, j'ai suivi les effluves de l'alcool jusqu'au pied de la guillotine.» Son étude qui se propose d'«observer toute la Révolution à travers une bouteille» se défend d'être une simple histoire anecdotique, et s'intéresse à l'«alcooléatoire» et à la fonction politique du vin. Michel Craplet, *L'ivresse de la Révolution. Histoire secrète de l'alcool, 1789-1794*, Paris, Grasset, coll. «Document», 2021.

[2\*] «Si la nourriture solide manque dans Paris, le liquide ne manque pas, et on y débouche, chaque jour, d'innombrables bouteilles», écrit Louis Gallet, auteur dramatique et hospitalier à la Salpêtrière durant le siège, lui même fils d'un marchand de vin. *Guerre et Commune. Impressions d'un hospitalier, 1870-1871*, Paris, Calmann-Lévy, 1897, p. 107.

[3\*] Selon les statistiques gouvernementales, entre 1820 et 1869, elle passe de 350 000 à 978 000 hectolitres (en alcool pur) à l'échelon national. Compte tenu du degré de fraude qui touche alors le secteur de la distillation, ces chiffres sont certainement sous-évalués.

[4\*] Les femmes cantinières seront exclues de l'armée en 1890.

[5\*] L'ambulance désigne ici un hôpital provisoire, fixe ou mobile, annexe des hôpitaux militaires.

[6\*] Le député du Vaucluse, qui a fréquenté Mikhaïl Bakounine, est nommé doyen de la Faculté de médecine de Paris par la Commune, mais, résidant à Avignon, il n'honore pas sa fonction, qui échoit à Dupré. En décembre 1875, Naquet dépose à la Chambre des députés une première proposition de loi pour l'amnistie des communards.

[7\*] Parmi les plus dévoués chefs de service des hôpitaux: Aristide Verneuil et Édouard Cusco à Lariboisière, Ulysse Trélat et Jean Cruveilhier à la Salpêtrière, Alphonse Guérin et Charles Lailier à Saint-Louis, Léon Gosselin et Gustave Bernutz à la Charité, Paul Broca à la Pitié, etc. Cités dans Jean-Paul Martineaud, *La Commune de Paris, l'Assistance publique et les hôpitaux en 1871*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 48.

[8\*] Le baron Jacques-Alphonse Pasquier, chirurgien en chef de la gendarmerie, venu en parlementaire sur ordre du général Vinoy, est tué par balle par un très jeune factionnaire fédéré au pont de Courbevoie, le 2 avril.

## CHAPITRE 1

### LA COMMUNE, UN BATEAU IVRE?

Les détracteurs de la Commune ne sont pas les seuls à faire l'amalgame entre moments insurrectionnels et épisodes d'ivresse générale. Pour les tenants de l'ordre, toute révolution est peu ou prou crapuleuse – et l'étymologie de cet adjectif renvoie justement au mot latin *crapula* qui désigne l'ivresse, l'excès de vin. En Grande-Bretagne, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, la condamnation de l'ivrognerie et la crainte des conduites séditeuses qu'elle entraîne ont déjà cours face au phénomène de la *gin craze* (folie du gin) qui frappe particulièrement les classes populaires londoniennes et qui incite le Parlement à adopter les premières mesures législatives en Europe visant à freiner la consommation excessive d'alcool. Dans une lettre adressée à son frère Léopold, datée du 27 décembre 1790, Marie-Antoinette fait part de son désarroi face à la méchanceté de la plèbe avinée: «L'assassinat est à nos portes. Je ne puis paraître à une fenêtre, même avec mes enfants, sans être insultée par une populace ivre à qui je n'ai jamais fait le moindre mal...»

L'ébriété aurait-elle attisé les massacreurs de septembre 1792? Les récits des monarchistes abondent dans ce sens<sup>[1]</sup>. Si l'hypothèse est plus rarement reconnue par l'historiographie républicaine, Jules Michelet, lui, la corrobore très nettement: «Où s'arrêterait le meurtre sur cette pente effroyable? Qui serait sûr de rester en vie, si, par-dessus l'ivresse d'eau-de-vie et l'ivresse de mort, une autre agissait encore, l'ivresse de la justice, d'une fausse et barbare justice, qui punissait les simples délits par des crimes<sup>[2]</sup>?»

En 1850, pour ne citer que cet autre exemple, la comtesse Marie d'Agoult, sous le pseudonyme de Daniel Stern, décrit le sac des Tuileries du 24 février 1848 par une multitude ivre:

À partir de ce moment jusqu'à une heure avancée de la nuit, le château des Tuileries est abandonné à la multitude. Elle se répand à flots depuis les caves jusque dans les combles. Éblouie à l'aspect de ces splendeurs, curieuse, étonnée, étourdie de son propre bruit, excitée par sa propre licence, ivre de joie d'abord, de vin ensuite, elle s'y livre à tous les excès, à tous les caprices d'une imagination en délire. Ce château, d'où l'étiquette rigide d'une reine dévote et un veuvage sévère avaient, en ces dernières années, banni toute joie, devient le théâtre d'une immense orgie, d'une saturnale indescrivable<sup>[3]</sup>.

Le thème des «saturnales» révolutionnaires est un *topos* inspiré des séditions paysannes pré-révolutionnaires du XVIII<sup>e</sup> siècle, souvent qualifiées aussi de «bacchanales». L'authenticité de la sidération des privilégiés devant ces scènes de violence révolutionnaire où l'ordre social est mis à l'envers ne fait aucun doute, mais le rapprochement alcool-révolution est renforcé par un enjeu de représentation politique. Et pour bien faire, les littérateurs contre-révolutionnaires auront à cœur de toujours mêler ces actes sacrilèges à l'ivresse de la foule et à la débauche – recourant notamment au mythe de la prostituée révolutionnaire ou de la pétroleuse. L'usage immodéré de poncifs qui servent à marquer la moindre révolte du sceau de l'ivrognerie vise à réduire celle-ci à un déchaînement d'instincts et à l'altération du discernement.

On ne s'attardera pas trop ici sur l'abondante littérature de complaisance éditée immédiatement après les événements de 1871, mais il faut tout de même en souligner le rôle dans la diffusion de la légende alcoolique de la Commune. «La haute et basse pègre littéraire avaient trouvé dans la Commune un filon fort lucratif et l'entretenaient savamment, écrit Lissagaray. Ces écritures, souvent obscènes, titillaient les cervelles bourgeoises<sup>[4]</sup>.» D'après Jacques Rougerie, la Bibliothèque nationale recense environ 300 publications consacrées à l'Année terrible, parues entre 1871 et 1873. Ces factums répétitifs, rédigés par certains poètes et écrivains renommés, mais aussi par une foule de journalistes policiers, d'officiers, d'aristocrates ou d'ecclésiastiques, partisans de l'ordre, bonapartistes, monarchistes ou républicains d'ordre, apportent bien peu d'éléments factuels fiables. Ils se contentent de reproduire ou d'improviser, sur un ton pamphlétaire, les mêmes scies dénigrantes autour de la figure du fédéré et du complot ourdi par les chefs de l'insurrection... Les plus inspirés «polissaient de savoureuses épithètes pour décrire ces “barbares” dont les cadavres puaien<sup>[5]</sup>» en un florilège éprouvant pour le lecteur. Dans certains cas, ces charges sont grimées en témoignage direct et certaines des scènes décrites méritent qu'on s'y attarde, au moins pour ce qu'elles révèlent de l'imaginaire social des auteurs.

### *La figure du citoyen-soldat ivrogne comme bouc émissaire de la défaite*

La défaite de l'armée française contre les Prussiens est un traumatisme profond qui alimente l'idée selon laquelle l'alcoolisme serait l'un des symptômes du déclin national. L'institution militaire offre une perspective unique sur l'état physique de la «race française», jugé très mauvais depuis longtemps. Déjà, en 1867, dans un article

retentissant intitulé «Le problème de l'armée», le publiciste André Cochut passait en revue le nombre d'inaptes sur une classe d'âge appelée sous les drapeaux: sur 325 000 jeunes appelés, il recensait 109 000 «êtres infirmes ou difformes<sup>[6]</sup>». Après Sedan, c'est d'abord l'image de l'armée, fierté nationale, à laquelle il ne manque «aucun bouton de guêtre<sup>[\*]</sup>», qui se trouve douloureusement ternie.

À l'automne 1870, le gouvernement de la Défense nationale mobilise tous les hommes valides de 21 à 40 ans dans la garde nationale, suivant le modèle de l'armée révolutionnaire de l'an II. Cette levée en masse ne va pas sans poser des problèmes de discipline. On relève ici et là, dans les souvenirs militaires, des anecdotes sur ces troupes d'irréguliers qui roulent dans les fossés après des stations prolongées au cabaret; sur des soldats ivres morts transportés dans des charrettes à la traîne de leurs régiments; ou sur des positions de l'armée régulière prises sous le feu d'un bataillon aviné. Le chef du 3<sup>e</sup> bataillon de gardes mobiles de la Seine-Inférieure, le commandant Charles Besson, en donne un éloquent aperçu:

Paris avait encore des troupes irrégulières en assez grand nombre: éclaireurs, enfants perdus, corps francs, etc. Certains étaient parfaitement organisés; mais, il faut le reconnaître, la plupart étaient des modèles d'indiscipline, s'en allaient d'un village à l'autre et, sous prétexte de le détruire par ordre de l'autorité militaire, y mettaient le feu après l'avoir complètement pillé. Des hommes disparaissaient pendant quinze jours, un mois, et ne revenaient que lorsqu'ils n'avaient plus aucun moyen d'existence ou lorsqu'un nouveau caprice les prenait. L'ivrognerie était l'un des vices de la plupart de ces irréguliers<sup>[7]</sup>.

Autre particularité des bataillons de gardes nationaux: officiers et sous-officiers sont élus par leurs soldats. Les cabarets et estaminets sont des lieux privilégiés pour ces scrutins spéciaux, propices à un certain relâchement. Bien sûr, l'état-major nourrit une grande défiance à l'égard de ces milices citoyennes. Commandant en chef de la garde nationale de la Seine, le général Clément-Thomas, qui a mené la répression des ouvriers de juin 1848, y voit un obstacle pour la défense de Paris et «un ramassis d'ivrognes, de voleurs et de pillards, de lâches qui [furent] devant le premier casque prussien<sup>[8]</sup>». D'ailleurs, il démissionne en février 1871.

Dès septembre 1870, les autorités civiles et militaires rendent des décrets pour combattre l'ivresse. Le 19 septembre, le préfet de Police de Paris, Émile de Kératry, ordonne que «tout débitant de boissons convaincu d'avoir servi à boire gratuitement, ou moyennant paiement, à un homme ivre armé ou non armé, verra son établissement immédiatement fermé, sans préjudice des poursuites qui pourront être exercées contre lui conformément aux lois». Puis il impose la fermeture à 10 h 30 du soir. Des dispositions similaires sont prises à Saint-Denis, Orléans ou Pontoise tout au long de l'automne et de l'hiver 1870.

Le 20 septembre 1870, le général Trochu, chef du gouvernement de la Défense nationale, ordonne par voie d'affichage l'arrestation des fuyards et pillards «qui errent dans la ville en état d'ivresse, répandent des propos scandaleux et déshonorent par leur attitude l'uniforme qu'ils portent» et menace de les passer par les armes. Le journal républicain *Le Siècle* soutient cette politique, déplorant que les soldats qui surveillent les fortifications se laissent aller à ce «vice honteux», et le 25 septembre il déclare la «guerre à l'ivrognerie, car l'ivrogne est un complice inconscient du Prussien». Mais ces mesures disciplinaires n'ont que peu d'influence, comme le raconte un journaliste britannique:

On n'entend parler de tous côtés que d'ivrognerie, de pillage et d'indiscipline. Le général Noël, qui commande au Mont-Valérien, demande aux autorités supérieures d'instituer immédiatement des cours martiales dans sa forteresse. «Hier, écrit-il, quelques maraudeurs, appartenant pour la plupart aux corps des mobiles, ont franchi mes avant-postes et sont allés à Rueil se soûler et dévaster des propriétés. D'autres, au nombre de près de trois cents, se sont répandus dans Nanterre et ont dévalisé des maisons. Cinq de ces misérables ont été arrêtés et j'espère qu'on en fera bonne et prompte justice. J'ai donné l'ordre de tirer, sans pitié, sur tout individu, soldat ou autre, cherchant à forcer la ligne des avant-postes. Quant aux pillards, celui qui, sommé de se constituer prisonnier, fera mine de résister, sera, séante tenante, passé par les armes.» Toutes ces choses remontent loin dans l'histoire du siège. Le mal est venu des francs-tireurs et des mobiles parisiens puis la contagion a gagné les régiments de la ligne qui n'étaient qu'à moitié disciplinés. L'ivrognerie est devenue un mal universel; le grand froid et le manque de nourriture en sont la cause. L'amiral de la Roncière fait placer les ivrognes pendant plusieurs nuits aux postes les plus dangereux, il obtient par ce moyen une cure partielle<sup>[9]</sup>.

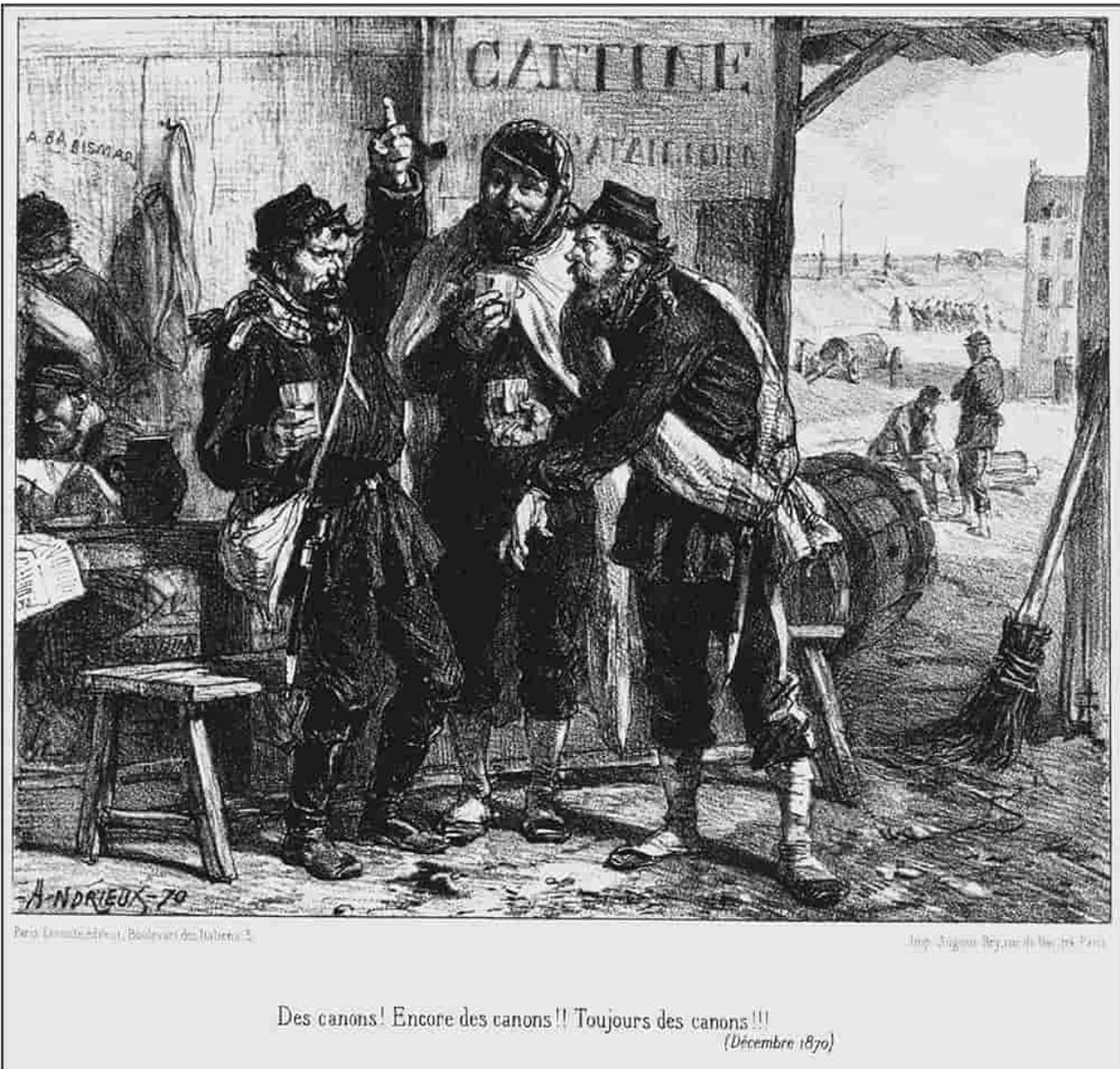
Dans une lettre du 18 décembre adressée à Trochu, le savant Henri Sainte-Claire Deville, membre de l'Institut de France, l'implore d'interdire l'eau-de-vie «dans l'armée, sur les remparts et dans les cabarets», de rationner sévèrement le vin et de ne le distribuer qu'en vin chaud aromatisé, après lui «avoir fait perdre par la chaleur la plus grande partie de son esprit»: «L'homme armé est une bête fauve qu'il faut museler, avec la discipline. L'usage des boissons fermentées détruit la discipline: l'eau-de-vie est nécessairement le plus terrible ennemi du soldat<sup>[10]</sup>.»

Ailleurs, certains édiles sont pris d'une grande lassitude, comme Pernolet, maire républicain du XIII<sup>e</sup> arrondissement, qui, désabusé, annonce le 25 février 1871 sa démission «à ses chers administrés», visiblement trop ingérables à son goût: «Peut-être êtes-vous devenus de bons soldats – je n'en sais rien, ayant toujours eu, pour les choses militaires, assez peu d'aptitude pour ne voir, dans toute guerre, qu'un acte abominable de pure sauvagerie –, mais ce que je sais, de science certaine, c'est que vous n'êtes pas sans avoir pris goût à la fainéantise, que vous êtes devenus joueurs trop enclins à la boisson et même un peu au chapardage, sans parler du reste<sup>[11]</sup>.»

Il faut préciser que c'est le gouvernement de la Défense nationale qui a lui-même facilité l'approvisionnement en vin de la capitale, le faisant acheminer par train pour

lutter contre la famine et le mécontentement populaire. Le 17 janvier, le maire du XI<sup>e</sup> arrondissement Jules Mottu convainc l'Assemblée des maires républicains d'organiser une distribution gratuite de vin par l'intermédiaire du réseau de boulangeries. Le maire du XII<sup>e</sup>, Alfred Grivot, lui-même négociant en vin, fait ainsi parvenir 20 000 hectolitres de vin supérieur, bordeaux ou bourgogne de premier choix, dans ses chais de Bercy, pour une valeur totale d'un million de francs<sup>[12]</sup>. Mais l'opération n'obtient qu'un succès mitigé et les stocks sont revendus aux négociants.

Durant le siège, cependant, les exemples de prise de conscience du fléau alcoolique ne manquent pas. Mettre un terme à «l'oisiveté et la vie de bivouac [qui amènent] l'ivrognerie<sup>[13]</sup>» devient une des préoccupations du gouvernement de Thiers alors qu'il négocie les conditions de paix à Versailles avec Bismarck en février 1871. L'enjeu de la démobilisation de la garde nationale est d'abord économique. Dans la balance: l'énorme tribut réclamé par l'Allemagne de 5 milliards de francs or et accepté par Thiers et, de l'autre côté, le coût quotidien de 600 000 francs pour entretenir une garde nationale appelée à être démantelée une fois la paix signée.



«Des canons! Encore des canons!! Toujours des canons!!!» Siège de Paris durant la guerre franco-prussienne, décembre 1870. Gravure de Clément-Auguste Andrieux (1829-1880).

La caricature de l'ivrognerie des gardes nationaux parisiens vient évidemment en renfort de la crainte de voir monter la grogne et l'agitation dans leurs rangs. D'autant que, depuis les assemblées des délégués à la salle du Tivoli-Vauxhall en février et jusqu'à la formation de la Fédération républicaine de la garde nationale, à laquelle adhèrent 215 bataillons le 15 mars 1871, les bataillons prennent une teinte de plus en plus révolutionnaire.

Dans ses *Souvenirs d'une morte vivante*, Victorine Brocher s'insurge rétrospectivement de l'insulte faite au garde national ordinaire, qu'elle dépeint sous

## les traits génériques d'un «Jacques Bonhomme»:

Pendant que vous, Messieurs, vous devisiez chez Bréban et autres, lui, Jacques Bonhomme, allait aux remparts, souvent l'estomac creux: «Bah! disait-il, je serrerais un peu plus mon ceinturon; la patrie avant tout.» Si par malheur il avait bu un verre de vin, frelaté, qu'ayant froid et faim, il fût un peu plus gai que de coutume, on le traitait d'ivrogne, etc.

Souvent il avait soupé d'un simple morceau de pain et de fromage, il passait ainsi la nuit, tout heureux du sacrifice qu'il s'imposait, espérant aider au salut de la France, sa seule ambition.

Pendant que lui, chair à canon gardant les remparts, rêvait au clair de lune la prochaine délivrance, le Paris riche, en vidant son verre de champagne, pensait: Jacques Bonhomme est un ivrogne, un paresseux, il est très content d'avoir l'occasion de se faire tuer, il aime mieux cela que de travailler<sup>[14]</sup>.

Cantinière au mess d'officiers de la garde nationale à la caserne Napoléon, rue de Rivoli, où elle met en place avec son mari des repas pour les plus pauvres, Victorine Brocher veut encore témoigner en défense de l'honneur d'une population salie par une réputation d'ivrognerie: «Quoiqu'en disent les mal intentionnés, chez nous je n'ai jamais vu un homme ivre, dans notre salle et dans notre service tout le monde s'est conduit dignement et respectueusement<sup>[15]</sup>.»

Le 10 mars, Thiers décide que seuls les gardes nationaux nécessaires pourront continuer à toucher leur solde. Cette «mise sous condition d'indigence» est vécue comme un véritable affront par les soldats-citoyens parisiens. Ils se sentent méprisés par l'Assemblée qui s'installe à Versailles le même jour, et par la presse progouvernementale qui ne cesse de les présenter comme un ramassis de fainéants et d'ivrognes. Le communaliste Gustave Lefrançais rend compte du sentiment de trahison qui prévaut à la veille de l'insurrection du 18 mars:

Supprimer brusquement la solde allouée jusqu'alors aux gardes nationaux, c'était à la fois une maladresse politique et un véritable crime social, puisque c'était condamner à une mort certaine par la faim plusieurs centaines de mille de citoyens et leurs familles, ainsi privés de toute ressource. Malgré cela, on s'acharna à représenter les trente sous comme une armée de misérables, décidés à vivre désormais dans la paresse et l'ivrognerie, à l'aide de leur allocation, et résolus à maintenir cette situation par la force s'il le fallait<sup>[16]</sup>.

Sous la Commune, il sera commode de noircir davantage le portrait du peuple parisien, dont la réputation a déjà été entachée pendant le siège par les accusations d'intempérance et de «noce éternelle<sup>[2\*]</sup>». Le vice qui a sali l'uniforme et désorganisé l'armée devient celui de la tourbe émeutière.

## *Les canons du 18 mars*

Le point de bascule historique est la journée du 18 mars durant laquelle Thiers et le général Vinoy échouent à récupérer les canons stockés au champ des Polonais sur la

butte Montmartre. Le plan versaillais d'occupation de la capitale, qui devrait, entre autres, permettre de défaire la garde nationale parisienne, a nécessité de placer 20 000 hommes pour tenir les parcs d'artillerie pendant la nuit. Or, l'attelage pour transporter les canons se fait attendre, les soldats piétinent et l'effet de surprise est raté. Alertée au petit matin, la population de Montmartre converge en masse vers la butte pour empêcher ce qu'elle voit comme un coup d'État. On veut priver Paris des moyens de se défendre. Le général Lecomte ordonne à trois reprises de tirer sur la foule, mais les soldats restent immobiles tandis que la foule implore. Un sous-officier sort des rangs et crie: «Crosse en l'air!» À cet instant se joue le mouvement de fraternisation. Les femmes en tête se mêlent alors à la troupe et offrent du pain, des harengs et du café aux lignards, postés là depuis cinq heures et toujours à jeun.

«La population fait boire les soldats et reprend les canons», peut-on lire dans les résumés de journalistes pressés. L'accent mis sur l'influence de l'alcool dans le déroulé de l'insurrection du 18 mars sert probablement à masquer l'humiliation subie par l'armée régulière. En 1914, le médecin et historien Lucien Nass parle encore du philtre magique des libations qui auraient déclenché la mutinerie:

Dès le début de l'insurrection, on voit le rôle que l'alcool va jouer dans cette convulsion tragique. Les lignards sont massés au bas de la place Saint-Pierre, cependant que les artilleurs cherchent à emporter les fameux canons de Montmartre. En face de l'armée, le peuple et des bataillons fédérés. Les fusils vont-ils s'abaisser, partir tout seuls? Ah! bien oui, on apporte du cabaret de la Tour de Solférino des brocs pleins de vin, avec accompagnement de charcuterie; c'est le signal de la crosse en l'air, des embrassades fraternelles: le drame tourne en comédie, la répression se noie dans la ripaille<sup>[17]</sup>.

L'anecdote se retrouve avec force détails qui fleurent l'improvisation dans le livre particulièrement à charge d'Edgar Rodrigues, *Le carnaval rouge*. Si la troupe a mis crosse en l'air, «c'est moins pour fraterniser avec le peuple que dans le but plus pratique de calmer sa soif», carrément. Contre toute vraisemblance, l'auteur laisse entendre que les choses ont même été organisées en amont: «Les femmes de Montmartre qui, paraît-il, connaissaient les agissements de l'intendance à l'égard du soldat s'empressèrent, à l'approche de la force armée, de courir chez les marchands de vin et les charcutiers voisins. (La veille de l'entrée des Prussiens, quelques femmes firent de même.) Chopines et cervelas vinrent bientôt circuler sous le nez des soldats affamés qui, pour saisir ces victuailles, lâchèrent leurs chassepots mis en faisceaux<sup>[18]</sup>.»

Le deuxième acte de cette journée fatidique a lieu dans l'après-midi, quand sous la pression de la foule, le général Clément-Thomas puis le général Lecomte sont passés par les armes des soldats du 88<sup>e</sup> régiment de ligne de manière expéditive. La poétesse Augustine-Malvina Blanchecotte y voit le signe de l'alcool et accable Charles

Lagrange, commandant du piquet qui conduit les généraux rue des Rosiers où ils seront fusillés: «Lagrange a lui-même révélé son crime, étant en état d'ivresse, et, revenu à la raison, il a confirmé ses aveux<sup>[19]</sup>.» Or, devant le conseil de guerre qui le condamnera à la mort, Lagrange prétendra que les généraux ont été tués par la foule et non par les soldats, et il ne sera nullement fait mention d'un état d'ébriété.

Soldats corrompus par le vin, mégères poissardes et meneurs imbibés forment la distribution du drame trivial reproduit à foison par une littérature anticommunarde affabulatrice dont la fonction est d'ôter toute signification politique à l'événement. Ne manque que la prostituée crapuleuse et, étonnamment, c'est le blanquiste Gaston Da Costa qui se charge de compléter le tableau, accréditant dans ses souvenirs le rôle du lumpenprolétariat féminin dans l'excitation qui participe à la mise à mort des généraux. Il n'a pas assisté à la scène, mais il affirme se baser sur des recherches minutieuses et des déclarations de témoins oculaires pour décrire avec précision «une de ces crises pathologiques familières aux foules sur lesquelles passe l'orage d'une révolution»:

[A]ux épouses, aux mères, a succédé, dans cette foule très mêlée, qui va escorter jusqu'aux buttes les prisonniers du Château-Rouge, l'horrible phalange des filles soumises et insoumises, venues du quartier des Martyrs ou sorties des hôtels, cafés et lupanars, alors si nombreux sur les anciens boulevards extérieurs. Au bras des lignards, accompagnées de la légion des souteneurs, elles ont surgi, triste écume de la prostitution, sur le flot révolutionnaire, et les voilà s'enivrant à tous les comptoirs, hurlant leur gueuse joie de cette défaite de l'autorité caractérisée pour elles par la préfecture de police et les mouchards. Ce sont elles, et joignez-y quelques pauvresses démoralisées par les atteintes délétères de la misère, qui, à l'angle de la rue Houdon, dépècent la chair, chaude encore, du cheval d'un officier tué quelques instants auparavant.

Toutes se répandront dans Montmartre, promenant leur ivresse, leur folie haineuse, et feront une abominable escorte au malheureux Lecomte et à ses officiers, lorsqu'ils graviront le Calvaire des Buttes<sup>[20]</sup>.

Le 24 mars, un article du *Courrier du Havre* intitulé «Ivres de vin et de sang» prétend avoir trouvé la véritable cause du basculement: «Ils sont misérables, criminels, infâmes, ces hommes sans nom qui promènent dans Paris, depuis une semaine, le meurtre, l'assassinat, la terreur. Mais ils ne sont tout cela que parce qu'ils sont ivres: ivres du matin au soir et du soir au matin.» La légende noire d'une Commune grise s'affirme.

Notons tout de même que, dans son édition du 20 mars, *Le Figaro* – quotidien monarchiste autoproclamé «non politique» – livre une chronique du 18 mars sans faire la moindre référence à l'ivresse des participants et propose une revue de presse qui recense les versions assez similaires publiées dans des journaux que l'on ne peut suspecter d'avoir de sympathies révolutionnaires: *La France*, *L'Univers*, *Le Soir*, *La Patrie*, *La Liberté*, *L'Opinion nationale*. Aucun de ces titres ne fait allusion à un

phénomène éthylique. Même absence dans *Le Siècle*<sup>[3\*]</sup>, en dépit de son indignation face à l'exécution des généraux. Idem pour *Le Gaulois*, journal de la grande bourgeoisie de droite, qui offre pourtant un récit très détaillé de la journée, mais ne fait mention d'aucun épisode alcoolique. Tout juste apprend-on que vers 11 heures au jardin du Luxembourg, «les soldats fraternisèrent alors avec la garde nationale et sortirent sans armes du jardin pour se répandre avec leurs nouveaux amis dans les cabarets voisins<sup>[21]</sup>». Ce qui est bien la moindre des choses. En revanche, dans l'éditorial du *Gaulois* du 24 mars, intitulé «Les assassins», la trame attendue se met en place: «Paris est aux mains d'une horde de brigands. Toutes les autorités légales l'ont abandonné à ces gredins ivres.»

Cela dit, il serait erroné d'imaginer que seuls les «gredins» boivent. Au soir du 18 mars, alors que la fête révolutionnaire s'étend dans la ville, la vie nocturne bat son plein dans les grands cafés au luxe tapageur, comme le constate le poète Catulle Mendès, effrayé par le cours des événements: «Cependant, de la Madeleine au Gymnase, les cafés regorgent de filles et de gandins. Tandis qu'on se soûle sur les boulevards extérieurs, on se grise ou à peu près sur ce qu'on nomme les grands boulevards. Toute la différence gît dans les qualités différentes des boissons. Quel peuple sommes-nous, bon Dieu<sup>[22]</sup>!»

## *Les cabarets de la Commune*

«La bohème des brasseries», c'est à elle que l'écrivain Edmond Goncourt associait Jules Vallès, le rédacteur du *Cri du peuple*. Certaines figures de la Commune étaient en effet précédées d'une solide réputation de viveurs. Du Quartier latin aux Grands Boulevards se dessine une vie sociale intense, essentiellement masculine rappelons-le, dont les centres névralgiques, les cafés, font office de clubs révolutionnaires. Plus que les usages alcooliques, c'est surtout la centralité de la brasserie et du cabaret, principaux lieux de convivialité en dehors du travail et du domicile, qui apparaît ici.

Le Café de la Renaissance, boulevard Saint-Michel, est le QG des blanquistes jusqu'au rocambolesque coup de filet policier du 7 novembre 1866 qui interrompt une réunion de 42 conspirateurs, dénoncés par un infiltré. Les futurs rédacteurs du *Père Duchesne*, Maxime Vuillaume, Vermersch, Humbert, déjeunent au Café du Croissant, rue Montmartre. Les proudhoniens fréquentent un café rue Serpente. Vallès, Vermorel et d'autres se voient à La Salamandre, boulevard Saint-Michel. À la Brasserie Théodore, rue Monsieur-le-Prince, on croise le peintre Courbet, Vermersch et Vallès, encore. Et le soir, tous les futurs dirigeants de la Commune se côtoient à la Brasserie Glaser, rue Saint-Séverin, haut lieu de la jeunesse révolutionnaire.

Situé au 6 boulevard Montmartre, le Café de Madrid est considéré comme le «berceau de la Commune»: «Un beau jour, la politique pénétra dans ce sanctuaire de l'absinthe et du bitter. Dès lors, le marbre des tables devint une tribune; chaque soir des Mirabeau<sup>[4\*]</sup> d'occasion, au verbe haut, y renversaient l'Empire en imagination et les soucoupes en réalité. Peu de temps après, sur les boulevards, on renversait les kiosques<sup>[23]</sup>!»

Dans son *Tableau de Paris*, Vallès dépeint le Madrid en repaire de tous les opposants à l'Empire, où se réunissaient aussi bien des «blancs, des tricolores ou rouges, pour blaguer ou menacer à voix basse». Rodrigues le décrit sous la Commune comme le «véritable état-major» où les «chefs de l'Hôtel de Ville», «couverts de galons», font «résonner leurs sabres et leurs éperons». Les libertés prises par les officiers de la garde nationale qui «ne payaient que ce qu'ils voulaient» auraient poussé le propriétaire des lieux à tirer le rideau «pour travaux» avant la chute de la Commune. L'endroit restera fermé par la suite, comme beaucoup d'établissements «politisés» ou suspectés de l'avoir été, mais il figurera dans le circuit touristique des agences anglaises qui proposent une visite des ruines parisiennes. Malgré sa réputation d'indicateur de police, le patron du café aura maille à partir avec la justice pour ses liens avec la Commune et tombera en déchéance.

Parmi les ouvriers parisiens, les choses ne sont pas uniformes et tous les métiers n'adoptent pas les mêmes pratiques de consommation d'alcool et de fréquentation des cafés<sup>[24]</sup>. Chez ceux dont le travail est particulièrement pénible, comme les travailleurs en bâtiment ou les métallurgistes, on constate une plus grande propension au lever de coude. À l'inverse, dans l'industrie du luxe, les bronziers, dont plusieurs sont des membres éminents de l'Association internationale des travailleurs, «n'ont aucun goût pour l'assommoir<sup>[25]</sup>». D'autres futurs communards sont en revanche tenus pour être de fameux piliers d'estaminet, comme le Brestois Jean-Louis Pindy, menuisier et gouverneur de l'Hôtel de Ville, auquel il fit mettre le feu; le feuillagiste Jules Johannard, «remarquable amateur de billard»; ou le peintre décorateur et blanquiste Gabriel Ranvier, abstème pour sa part, qui buvait des sirops «pour trinquer avec les buveurs de vin<sup>[26]</sup>», selon Jules Vallès. Dans *L'insurgé*, ce dernier offre le portrait rutilant du prolétaire insurgé Rouiller, cordonnier, «tribun de [mar]chand de vin» qui défend l'autonomie en toutes choses, quartiers, rues, maisons... et caves: «Curieux avec sa gouaillerie et ses colères, maniaque de la contradiction, éloquent devant le zinc et au club, toujours prêt à s'arroser la dalle, défendant toutes les libertés... celle de la souïaison comme les autres!» On imagine l'utilisation possible d'un tel personnage haut en couleur par un parti hostile<sup>[5\*]</sup>.



«Scène de café au boulevard des Italiens sous la Commune», *Illustrirte Zeitung*, 26 mars 1871.

«Les marchands de vin font florès, les cabarets, les caboulots ne désemploient pas, l'ivrognerie fait de jour en jour des progrès plus notables dans les classes inférieures, et gagne jusqu'aux vrais travailleurs, que le chômage laisse les bras croisés<sup>[27]</sup>», lit-on fin avril dans le journal versaillais *Le National*. L'information n'est pas bienveillante, mais elle recèle sans doute une part de vérité. À l'inverse des autres secteurs économiques de la capitale, l'activité des cafés parisiens se maintient et connaît même une période d'activité notable avec la reprise de l'approvisionnement en janvier 1871.

Par ailleurs, le marchand de vin est membre à part entière de la sociabilité ouvrière et certains vont effectivement participer à la Commune: Édouard Andignoux, membre du Comité central de la garde nationale dans le XV<sup>e</sup> arrondissement; ou Théodore Benoist, redoutable barricadier du quartier Grenelle; Auguste Bivel demeurant rue de Charonne, qui avait été condamné à une peine légère en 1863 pour vente de vin falsifié; Gervaux, capitaine fédéré; Claude Villers, propriétaire d'un café à Belleville qui sert de point de ralliement des délégués de bataillon du XX<sup>e</sup> arrondissement; ou encore Célestine Bournizieux, marchande de vin demeurant rue de Lappe, inculpée de

participation à l'insurrection du 18 mars. Avant de s'établir comme marchand de vin, Andignoux a été tailleur et Benoist, loueur de calèches. Les archives de police mentionnent d'autres tenanciers plus obscurs qui participent aux clubs, comme un dénommé Jules Senicourt, qui tient un café avenue Bel-Air<sup>[28]</sup>. Parmi les 36 306 insurgés arrêtés au terme de la Semaine sanglante, on compte 738 cafetiers<sup>[29]</sup>.



«La Grande colère et la grande ribotte du père Duchesne»,  
*Communardiana*, 1871. Lithographie de Henri Demare (1846-1888).

Dans l'imaginaire versaillais, ce sont les lieux de commandement de la Commune qui se voient transformés en cabarets. Ainsi la description caricaturale que *Le Figaro* fait de l'ex-préfecture de police aux mains de l'avant-garde blanquiste:

La préfecture de police se trouvant dépourvue d'employés, Raoul Rigault fit appel à tout ce que le Quartier latin contenait de fruits secs, de déclassés, et, avec une générosité toute communale, il leur distribua les

places, au hasard, indistinctement.

Tel buveur d'absinthe de «l'Académie» était chef de la première division, tel autre, hôte assidu du «Cochon fidèle» se trouvait soudain nommé sous-chef de cabinet!...

[...] Une fois absolument maîtres de la préfecture de police, les communeux se livrèrent aux débauches les plus fantastiques. Le jour, ils se faisaient apporter des bières qu'ils consommaient en s'entourant d'épais nuages de fumée de pipe.

Pour payer toutes ces libations, plusieurs communeux trouvèrent naturel de mettre au pillage les caisses de l'administration!...

[Le 25 mai] Théodore (sic) Ferré réunit dans un banquet vingt-huit de ses amis. Ils restèrent à table de six heures du soir à huit heures du matin.

À neuf heures, les convives, dans un état d'ivresse complet, abandonnaient la préfecture de police, après avoir, au préalable, mis le feu sur onze points différents à la fois<sup>[30]</sup>.

Dans la guerre de rue de la Semaine sanglante, les tenanciers de cafés et marchands de vin qui laissent leurs portes entrebâillées offrent aux communards des lieux de repli, alors que toutes les boutiques sont fermées. Barricades et cafés, une géographie connexe est dressée dans les *Cahiers rouges* de Maxime Vuillaume: le Café d'Orsay; la barricade de la rue Racine en face du Café Soufflet; le Café d'Harcourt, place de la Sorbonne, etc. C'est là où, pour la dernière fois, le 23 mai, Vuillaume rencontre un Raoul Rigault «en grand costume» vidant un verre de grenadine. Rigault lui annonce froidement qu'il vient de faire exécuter Gustave Chaudey<sup>[6\*]</sup>. Le lendemain, Rigault est abattu d'un coup de revolver, rue Royer-Collard, à deux pas du fameux «Boul'Mich'» – baptisé d'après la trouvaille argotique du même Rigault. Vermersch, quant à lui, réussit à trouver refuge dans une soupente du Café Théodore grâce à la complicité du patron, avant de pouvoir fuir hors de Paris.

Bien entendu, les sympathies des patrons de cafés pour la Commune dépendent des quartiers: pendant la Semaine sanglante, rue du Bac, un marchand de vin nommé Durouchoux est abattu par un fédéré alors qu'il tente d'arracher le drapeau rouge planté sur une école catholique<sup>[31]</sup>.

Reste, pour les amateurs de symbole, le souvenir de la dernière barricade de la Commune<sup>[32]</sup> qui tombe rue Ramponeau, du nom d'un cabaretier populaire de Belleville au XVIII<sup>e</sup> siècle, connu pour avoir arrosé généreusement les révolutionnaires de 1789.

Enfin, le cabaret parisien est encore le lieu où l'on s'assomme après la défaite. Comme en témoigne Edmond Goncourt, écrivain ennemi de la Commune, dans son journal relatant l'ambiance de plomb qui règne à Belleville les jours qui suivent la Semaine sanglante: «Des rues vides. Des gens qui boivent dans des cabarets, avec des visages malheureusement muets. Un quartier qui a l'apparence d'un quartier vaincu, mais non soumis.»

## *La Commune face à l'alcoolisme*

Un officier et publiciste monarchiste, mais hostile à Thiers, qui voyait dans la Commune «la manifestation d'un sentiment patriotique dévoyé<sup>[33]</sup>», contredisait ainsi la formule de Maxime Du Camp: «N'y a-t-il eu que *des chevaliers de la débauche et des apôtres de l'absinthe* parmi ceux de la Commune? Non, tous ceux qui prirent l'initiative de ce mouvement étaient sobres<sup>[34]</sup>.»

Comment les institutions de la Commune se sont-elles donc confrontées aux cas d'ivresse publique? On connaît au moins quatre arrêtés municipaux d'arrondissement qui répondent à une volonté de faire cesser des troubles liés à l'ivresse. Le premier décret, daté du 20 avril, concerne le XV<sup>e</sup> arrondissement. Il est signé par Victor Clément, Jules Vallès, Camille Langevin:



«L'ivrognerie sous la Commune», A. de Balathier-Bragelonne, *Paris insurgé. Histoire illustrée des événements accomplis du 18 mars au 28 mai 1871*, Paris, Bureau du journal *Le Voleur*, 1872.

Considérant qu'il est du devoir de la municipalité d'apporter son concours efficace à l'autorité militaire; considérant, en outre, que l'ivrognerie est une des causes les plus actives de désordre et d'indiscipline, et

qu'il y a urgence de remédier à cet état de choses;

La municipalité du quinzième arrondissement arrête:

Art. 1<sup>er</sup>. Il est expressément défendu à tout débitant de boissons, sous quelque prétexte que ce soit, de servir aucun liquide alcoolique à un citoyen quelconque en état d'ivresse.

Art. 2. Les débitants sont rendus responsables pour tout citoyen qui sera constaté en état d'ivresse sortant de leurs établissements.

Le second, du 10 mai 1871, est établi par les délégués du XI<sup>e</sup> arrondissement et prévoit l'arrestation des «femmes de mœurs suspectes exerçant leur honteux métier sur la voie publique, ainsi que les ivrognes qui, dans leur passion funeste, oublient et le respect d'eux-mêmes et leur devoir de citoyens». Il est signé par Émile Eudes, Henri Mortier, le maire Augustin Verdure, Augustin Avrial et Delescluze. L'initiative est saluée par le journal du soir *La Commune* du 12 mai qui invite à ce que l'exemple de la mairie du XI<sup>e</sup> soit imité.

Le 16 mai, les délégués Alfred Billioray, Baptiste Descamps et Pouget, représentant le XIV<sup>e</sup> arrondissement, livrent un arrêté de police municipale qui durcit la répression de la prostitution et de l'ivresse: toutes les «femmes de mœurs équivoques» seront arrêtées, les gardes nationaux trouvés en état d'ivresse seront privés de leur solde pendant quatre jours et celle-ci sera redistribuée aux enfants nécessiteux, les marchands de vin ayant servi des ivrognes seront punis d'amende et leur débit sera fermé en cas de récidive. L'affiche stipule que «l'ivrognerie est un vice dégradant en tout temps, mais plus ignoble encore dans la situation où nous sommes en ce moment, et qu'il est douloureux de voir certains gardes nationaux, indignes de ce nom, se mettre en état d'ivresse, ce qui est compromettant pour la noble cause que nous avons tous le devoir de défendre; [et] qu'il est temps, par conséquent, de prendre des mesures énergiques pour réprimer un tel état de choses». Le journal *Le Salut public* du 20 mai salue l'initiative en ces termes: «Bravo! Le soldat de la République doit être sobre et chaste. L'ivrognerie est le vice des armées monarchiques.»

L'ordre public incombe aux commissariats d'arrondissement, et certains commissaires peuvent faire du zèle, poursuivant leurs propres lubies, comme le dénommé Weiprecht qui semble avoir une dent contre les cochers et se spécialise «dans la répression de leurs écarts». Le journaliste Paul Ginisty ajoute qu'il «fait aussi la chasse aux ivrognes et a, à ce point de vue, beaucoup d'occupation<sup>[35]</sup>».

Parfois, les plaintes viennent d'en bas: dans une lettre publiée par le journal de tendance blanquiste *L'Affranchi*, daté du 16 avril, un dénommé Rennfert qui se dit «bon patriote et garde national alsacien» explique l'effet démoralisant de la bamboche parisienne sur les troupes qui rentrent du front:

Dans l'intérêt de la morale et de l'exemple patriotique, ordonnez donc une fois pour toutes une solide razzia dans certains cafés constamment occupés, soir et matin, par une nuée de gandins, de petits crevés, devisant,

politiquant, blaguant sur les événements de la journée, et cela en compagnie de cette affreuse graine, affreuse vermine que l'on nomme la cocotte de bas étage. Je vous assure, citoyens, que lorsqu'on vient de se battre et d'exposer sa vie près d'Issy et de Vanves, comme je l'ai fait, il est triste et peu édifiant, quand on rentre à Paris, d'assister au spectacle que nous donnent ces drôles-là lorsqu'ils s'abattent dans les cafés du boulevard St-Michel et dans bien d'autres endroits que vous connaissez, avec les drôlesses de la pire espèce.

D'autres fois, il s'agit de contrer la rumeur, distillée par la presse versaillaise, d'une révolution ivre. Ainsi, parlant de questions de ravitaillement, Paul Martine, membre de la commission de la mairie des Batignolles dans le XVII<sup>e</sup>, témoigne de sa propre intransigeance quant à la distribution du vin: «Quand ce sont les vivres, je réquisitionne, sans hésiter, tout ce qui m'est demandé (sauf le vin toutefois; sous ce rapport je suis inflexible. Le bruit court, nous le savons, à Versailles, que la Commune est défendue par des ivrognes. Je tiens à démontrer le contraire)<sup>[36]</sup>.»

La Commune se veut hygiéniste et prodigue des conseils alimentaires reprenant la vulgate scientifique de l'époque:

Dans l'état de siège, comment faut-il, comment peut-on combiner l'alimentation? [...] Les meilleures boissons sont le vin et le café. La bière, tout en contenant quelques principes alimentaires, a l'inconvénient d'alourdir l'esprit sans provoquer de forces. Les liqueurs fortes agissent en vertu de l'alcool, qui, à petite dose, sert aussi à enrayer le mouvement de dénutrition. L'abus des liqueurs entraîne l'hébetude, l'affaiblissement général et moral, et les maladies des organes les plus essentiels à la vie. Au contraire, le vin est salubre à tous égards; il contient une petite portion d'alcool qui est très favorable, des substances salines telles que des sels de potasse et de soude qui ont une action incontestablement utile, enfin des arômes qui stimulent l'appétit et la digestion. Le vin peut remplacer le bouillon, avec lequel il a de grandes analogies, abstraction faite de l'alcool<sup>[37]</sup>.

Le vin, «boisson hygiénique» – en tout cas, sûrement plus qu'une eau rarement potable –, fait aussi partie de l'alimentation des malades à l'époque. Le 14 avril, le délégué au commerce Émile Clément est chargé de distribuer aux blessés des vins fins, dénichés dans «des caves officielles».

Il y eut certainement plusieurs pillages de caves durant la période, dont le plus sensationnel est celui du cellier de l'empereur contenant 40 000 bouteilles de grands crus. Cette belle prise met en verve *Le Père Duchêne* du 20 avril, qui appelle à faire main basse sur le butin:

C'est cette piquette-là qui va foutre du sang dans les veines à ceux qui n'en ont plus! Buvez-moi ça, mes braves sans-culottes. Et n'ayez pas peur de vous foutre une petite ribote avec le vin des jean-foutres. Ça ne peut jamais vous faire du mal! C'est que ce n'est pas de la ripopée que la Commune vous fout là! C'est du vrai et du bon! C'est un vin d'aristos! Et vous savez que vous pouvez le boire, car c'est vous, travailleurs, qui avez fait pousser la vigne dont il est le sang. Ainsi, mes braves bougres, buvez sans remords, et à la santé de la Commune de Paris, nom de Dieu!

Maxime Du Camp livre un récit précis de la découverte. C'est Étienne Boudin, capitaine du bataillon qui occupe le palais des Tuileries, qui décèle le cellier impérial

caché derrière une maçonnerie fraîche, initialement pour la mettre à l'abri de la pépie des Prussiens. Boudin est décrit comme un «ivrogne, voleur, incendiaire et assassin», «génie du mal incarné», tenu pour être un des responsables de l'incendie de la bâtisse royale sur ordre du général Jules Bergeret. Dans un premier temps, 3 000 bouteilles du «bon vin de la tyrannie» sont évacuées par Boudin et ses hommes, avant qu'un officier scrupuleux, Jacques West, n'ordonne aux pillards, la main sur le sabre, de mettre un terme à la rapine. Du Camp va se saisir de cette tentative de razzia pour décocher ses perfidies habituelles à l'encontre du moment communaliste: «Rêver de délivrer l'humanité tout entière, vouloir proclamer la république universelle et aboutir à la conquête d'une cave amplement garnie, ce n'est vraiment pas suffisant pour mériter le respect de l'histoire<sup>[38]</sup>.» Reste que l'épisode illustre bien les tensions du moment révolutionnaire, oscillant entre la transgression et la soif de revanche sociale, d'un côté, qui se manifestent, après une vie de privation, par la «prise au tas» des richesses, et, de l'autre, le souci de légitimité d'un nouvel ordre politique en gestation.

## *La discipline introuvable*

Les rapports militaires donnent une idée de l'ampleur des problèmes de discipline dans la garde nationale et des réponses que l'état-major de la Commune cherche à y apporter. Que ce soit sous la responsabilité de Cluseret, Rossel ou Delescluze, les autorités militaires successives de la Commune ne font pas mystère des lacunes organisationnelles auxquelles elles sont confrontées et réclament en vain des mesures répressives.

L'épisode inaugural du commandement de Charles Lullier laisse une marque déplorable sur les premiers temps de l'insurrection. Ancien officier de marine au tempérament violent, notamment sous l'influence fréquente de l'alcool, il est nommé le 15 mars à la tête de la garde nationale, «à défaut de Garibaldi» que les fédérés espéraient voir prendre le commandement. Le 18 mars, il est maintenu à son poste, mais son comportement erratique et trouble – entre autres exploits imaginaires, il s'attribue d'avoir favorisé la fuite du gouvernement et des troupes loyalistes – finit par inquiéter. Lullier est démis de ses fonctions puis arrêté le 23 mars. Il continuera à nourrir une animosité très vive vis-à-vis des anciens communards. Et réciproquement. Gaston Da Costa blâmera notamment son «cabotinage alcoolique et [ses] trahisons».

Pour un militaire de métier comme Rossel, chef d'état-major puis délégué à la Guerre de la Commune, la démocratie directe qui prévaut dans les bataillons de la garde nationale est un fléau «funeste aux vrais intérêts de la démocratie». Dans sa raideur toute militaire, Rossel ne comprend pas que les fédérés souhaitent être traités

en citoyens et non en soldats<sup>[7\*]</sup>. Grinçant et sévère, son point de vue, retranscrit dans ses papiers posthumes, à propos de l'intempérance du peuple parisien qui «se soulève d'époque en époque», n'a rien à envier aux condamnations morales des conservateurs. Lors de son passage devant le troisième conseil de guerre, le 8 septembre 1871, le président de cour lui demande: «Vous aviez des troupes indisciplinées?» Rossel répond: «Aussi indisciplinées que possible. C'était surtout l'ivrognerie et le changement fréquent des chefs qui désorganisaient tout<sup>[39]</sup>.»

Les procès-verbaux des cours martiales de la garde nationale font cas de quelques affaires où l'alcool joue un rôle démobilisateur, mais finalement assez mineur. Ici, un chef de bataillon, accusé de négligence dans la surveillance du fort d'Ivry, se plaint d'avoir échappé à une exécution par ses propres soldats «horriblement ivres», alors qu'il avait installé des serrures sur les stocks de «provisions», dans le but de faire régner un semblant de discipline. Là, des cas de pillage à l'École militaire, incriminant un lieutenant «toujours en état d'ivresse», qui aurait incité ses hommes au vol. Ailleurs, une affaire de «refus d'obéissance pour marcher à l'ennemi», où les 12 inculpés mettent en cause l'ivrognerie de leur chef de bataillon Jean-Baptiste Witt, lequel se défend d'avoir bu et invoque une atrophie musculaire de la jambe qui lui donne l'air de tituber: «Si on avait eu affaire à un ivrogne, on ne m'aurait pas à plusieurs reprises donné les suffrages comme capitaine d'abord, puis comme chef de bataillon.» Mais les soldats clament qu'ils ont refusé de le suivre compte tenu de son état et qu'ils l'ont même conduit au poste de police. La cour accorde finalement le bénéfice des circonstances atténuantes aux deux parties, mais condamne tout de même un des accusés à trois ans de réclusion pour «outrages par paroles envers son supérieur<sup>[40]</sup>».

Le pouvoir des conseils de guerre pose une question de démocratie, et certains membres de la Commune remettent en cause l'existence même de la cour martiale et prônent son abolition en faveur de conseils de guerre par arrondissement. Parmi eux, Jules Allix minimise l'ivrognerie et la désorganisation dans la garde nationale qu'il juge «plus apparentes que réelles».



«Les défenseurs du secteur. – Allons les amis, du courage: Voici le rayon de soleil qui chasse les brouillards», *Souvenirs de la Commune*, gravures de Léonce Schérer, 1871.

On lit fréquemment que les portes de Paris et les barricades étaient mal gardées parce que les soldats étaient au cabaret. Un témoignage de Philippe Cattelain, chef de la Sûreté sous la Commune, tend à accréditer en partie ces allégations:

Si j'ai de ma vie ressenti un profond dégoût, c'est bien cette nuit d'avril, à la porte de Châtillon, quand nous sortions de l'enceinte. J'avais demandé qu'on baissât le pont-levis, montrant mon écharpe et ma commission signée Rossel, Ferré, Rigault, mais j'avais été reçu non par des citoyens luttant pour leurs droits, mais par un ramassis d'ivrognes stupides. L'un d'eux, commandant ou capitaine (je n'ai pas compté ses galons), cherchait à lire mon mandat, mais n'y pouvait parvenir, pendant que ses hommes, bavant l'ivresse, nous traitaient d'espions et poussaient des cris de mort<sup>[41]</sup>.

Robert Tombs, un des rares historiens de la Commune à faire référence au phénomène de l'ébriété, rapporte cette anecdote éloquente, bien que non sourcée:

L'ivrognerie, la négligence et la corruption restaient endémiques. L'ivrognerie était acceptée comme faisant partie de la vie – «vous savez à quoi ressemble la garde nationale» – et on décida d'éviter les remontrances en public pour ne pas entamer le moral. Il y a quelques exemples spectaculaires. Au cours de la nuit du 14 mai, quatre bataillons laissèrent une partie menacée des remparts sans surveillance tandis qu'ils pillaient la cave à vin d'un collègue des jésuites se trouvant à proximité; ils s'enivrèrent bruyamment et s'affublèrent des costumes de théâtre du collègue<sup>[42]</sup>.

Aussi, dans les rangs fédérés, on redoute que des agents de Versailles infiltrés par les moyens de la corruption et de l'ivresse ne parviennent à subvertir la Révolution. Joseph Charlemont, maître de boxe française qui en codifia les techniques, est commandant du 119<sup>e</sup> bataillon de gardes nationaux. Chargé de sa réorganisation, il débusque deux espions de Versailles – un prétendu sergent-major des zouaves et un soi-disant garibaldien, qui étaient «constamment dans les cabarets avec d'autres gardes et presque toujours dans un état d'ivresse manifeste<sup>[43]</sup>», – et les chasse *manu militari*.

Très attaché aux «bonnes mœurs» républicaines, le général Cluseret rend un décret le 11 avril pour lutter contre la corruption des gardes nationaux par l'ennemi, «considérant qu'il est entré tout récemment dans Paris une grande quantité d'argent uniquement employé en ce moment à détruire, par l'ivresse, les soldats invincibles du droit».

Le fameux général Dombrowski a également la réputation d'être intraitable avec les ivrognes et de procéder à leur destitution devant la troupe. Le 11 mai, le Conseil de légion du IV<sup>e</sup> arrondissement énonce un décret signé du chef de la légion Édouard Esgonnières et approuvé par Adolphe Clémence, délégué à la Commune, pour battre le rappel de l'incorporation obligatoire, on y lit: «Tout officier ou sous-officier ivre, ou dont la troupe se repliera par sa faute, sera cassé de son grade et déféré, s'il y a lieu, au conseil de guerre.»

Lors de la séance du Comité central de la garde nationale du 4 mai, le citoyen Lavalette propose un projet de rapport sur l'ivrognerie, mais celui-ci est ajourné *sine die*. La discussion du jour porte notamment sur la situation périlleuse de la redoute du Moulin de Saquet ainsi que de la perte du 55<sup>e</sup> bataillon, à propos duquel le colonel Adolphe Spinoy affirme que «tout le monde était ivre<sup>[44]</sup>».

Avec l'instauration du Comité de salut public et à mesure que le siège se tend, on cherche à appliquer des mesures d'exemplarité. Le 10 mai 1871, Édouard Moreau, commissaire civil de la Commune auprès du délégué à la guerre, tente de donner un

tour de vis disciplinaire avec le contrôle de la solde de la garde nationale, dont une partie est reversée directement aux épouses, afin d'éviter que l'argent ne soit dilapidé au cabaret. Il double la ration de vin, mais ordonne la fermeture des «débits de boissons établis dans les endroits occupés par les troupes et abandonnés par les habitants» et tout établissement de boissons, «d'où un citoyen sortirait en état d'ivresse». Le 16 mai, le Comité de salut public annonce l'arrestation d'officiers d'état-major de la garde nationale, qui manquaient à leur service pour bambocher avec des filles de joie au luxueux restaurant Peter's, passage des Princes, près des Grands Boulevards: «Ils ont été dirigés sur Bicêtre avec des pelles et des pioches pour le service des tranchées. Les femmes ont été envoyées à Saint-Lazare<sup>[8\*]</sup> pour confectionner des sacs à terre.» La Commune, qui avait d'abord ouvert les portes de la prison de Saint-Lazare, emprisonne près de 280 filles, entre le 18 et 28 mai, dont certaines suspectées de complot avec Versailles.

La narration anticommunarde allèguera que la Commune faisait concurrence déloyale aux cabarets «en distribuant plus de vin et plus d'eau-de-vie que les fédérés n'en pouvaient boire<sup>[45]</sup>». Mais contrairement à cette légende, la Commune procède plutôt au rationnement, et autorise à réquisitionner des vivres, à l'exception du vin et de l'eau-de-vie justement – ce qui a certes pu inciter certains gardes nationaux à piller les caves. En outre, les entrepôts de Bercy, où se situe la halle aux vins, ont été jalousement gardés par la population ouvrière du quartier qui y est employée. *Le Figaro* va même jusqu'à affirmer qu'elle se serait tenue à l'écart de la Commune: «Le 52<sup>e</sup> bataillon de la garde nationale, qui comprend le personnel du commerce des vins, n'a pas pactisé avec la Commune, et ne s'est pas laissé désarmer. Aux enrôleurs et aux meneurs, les garçons de cave et les commis répondaient, en agitant les lourdes pinces avec lesquelles ils gerbent les futailles: “Si vous venez nous attaquer, nous vous recevrons avec ces outils-là”<sup>[46]</sup>.»

D'une manière générale, les autorités militaires de la Commune se sont mesurées maladroitement à l'indiscipline d'une armée irrégulière. Peine perdue des décrets sans portée, les dysfonctionnements sont trop nombreux: désertions (jusqu'à 20 % des effectifs), abandons de poste, insubordination des officiers, cacophonie des ordres contradictoires et sous-estimation du danger par les chefs, confusion des chaînes de commandement, négligence et trahison, etc. L'influence négative de l'ivresse n'est sans doute qu'un facteur mineur dans le désordre militaire, toujours est-il qu'elle rend service à la guerre psychologique que mène Versailles en dépeignant les fédérés en ivrognes, parfois velléitaires et sans idéal, parfois fanatiques et sanguinaires.

## *Les calomnies du général Crémer*

Un témoignage a sans doute particulièrement contribué à marquer l'imaginaire versaillais à propos des prétendues orgies de la Commune, celui du général Camille Crémer. En délicatesse avec l'armée après la reddition de Metz, il s'était vu proposer le commandement de la garde nationale de Paris le 20 mars 1871 à la suite de Lullier. Mais méfiant vis-à-vis de la Commune, il dépose finalement contre elle devant la commission d'enquête parlementaire sur l'insurrection, «visiblement préoccupé de flatter cette commission partielle et furieuse, de laquelle, pensait-il, pouvait dépendre sa réintégration dans son commandement<sup>[47]</sup>».

C'était un spectacle navrant de voir ces salles de l'Hôtel de Ville pleines de gardes nationaux ivres. Quand on montait par le grand escalier, il y avait dans la grande salle tout ce que l'orgie peut avoir de plus ignoble, des hommes et des femmes ivres; on traversait deux ou trois autres salles plus calmes, et on arrivait à une autre qui donne à l'angle de la place de l'Hôtel de Ville et du quai. C'est là que le Comité tenait ses séances. [...] Tout ce qu'on a imaginé d'excentrique dans ces derniers temps, pour les petits théâtres, les Bouffes-Parisiens, n'est rien à côté de ce que j'ai vu. Si cela n'avait pas été si terrible, ces séances auraient été du plus grand comique<sup>[48]</sup>...



«V'la comme nous comprenons les affaires de la Patrie, nous.  
 À bas les riches ce sont des soiffeurs, que tout le monde  
 s'amuse et nous aussi. — Vive la Commune!», *Souvenirs de la  
 Commune*, gravures de Léonce Schérer, 1871.

Sa description du fonctionnement de la Commune est si outrancière, que le président de la commission d'enquête, le comte Daru, soupçonne une exagération et lui demande de confirmer: les membres de ce gouvernement n'étaient «vraiment qu'une bande de gens ivres»? Crémer confirme sans sourciller.

Dans sa volumineuse et inachevée *Histoire de la Commune de 1871*, Edmond Lepelletier, témoin de choix des événements, prend à cœur de répondre aux allégations de Crémer. Ses arguments esquissent une réponse logique à toutes les élucubrations de Crémer et, d'une certaine manière, suffiraient à clore le sujet de

l'alcoolisme supposé des communards: «C'était surtout l'aspect d'une barricade à la veille du combat que présentait l'Hôtel de Ville, et non celui d'un cabaret. On n'y buvait que parce qu'on avait chaud et soif, on y mangeait à l'heure où c'était nécessaire. On consommait des denrées vulgaires, des victuailles de rencontre, charcuterie et fromage, et l'on n'avait pas le temps, ni l'occasion, d'y faire ces prétendues orgies dont a parlé Crémer<sup>[49]</sup>.» Après avoir souligné l'impossibilité matérielle d'une beuverie permanente pour ces prolétaires devenus soldats, Lepelletier ajoute que les «bombances insultantes» des chefs auraient forcément suscité la désapprobation des gardes nationaux: «Croit-on que, parmi ces insurgés, dont la plupart étaient des convaincus et des patriotes exaltés, il s'en fût trouvé beaucoup disposés à suivre des chefs en fête? Il n'eût même pas été prudent, de la part des membres du Comité central, de festoyer dans le palais municipal, à plus forte raison de s'y montrer ivres jour et nuit, comme l'a raconté Crémer.»

Impitoyable envers les voleurs et les ivrognes, le peuple de Paris en révolution surveillait ses élus du Comité central de la garde nationale, se réservant le pouvoir de leur ôter leurs galons. Enfin, Lepelletier offre une démonstration rationnelle et convaincante, bien que tardive, en défense des communards contre la généralisation abusive du discours sur les excès alcooliques:

Qu'il y ait eu, dans les compagnies, des gardes ayant bu un coup de trop, c'est probable et même certain. L'inaction durant le siège, la privation d'aliments et le désir de soutenir leurs forces et leurs nerfs avec le vin, qui n'a jamais fait défaut, avaient développé des penchants à l'alcoolisme, malheureusement trop fréquents, mais ce n'étaient là que des tares accidentelles et des désordres restreints. Il est absurde de conclure du particulier au général, comme le voyageur anglais ayant remarqué une servante rousse. Il y a des individus qui boivent dans toutes les armées. Les soldats, et aussi les officiers, à Versailles, ne furent pas tous des modèles de sobriété. Mais de là à étendre à tous les excès de quelques-uns, comme n'ont pas manqué de le faire, à la suite de Crémer, les narrateurs de la Réaction, il y a loin<sup>[50]</sup>.

## *Vandales et iconoclastes*

La faction blanquiste, qui détient les leviers coercitifs de la Commune, a notamment en ligne de mire la communauté ecclésiastique et exacerbe les tendances farouchement anticléricales de la population parisienne. Le curé de Ménilmontant décrit une descente de fédérés au début de la Semaine sanglante au cours de laquelle, faute de pouvoir écrouer un prêtre, les gardes nationaux se rabattent sur la cave du presbytère et boivent tout son vin «selon la bonne habitude de ces illustres défenseurs de la Patrie<sup>[51]</sup>». Alors qu'elles sont poussées à fuir face à la recrudescence des combats, les communautés religieuses sont ponctionnées d'un tribut «pour les besoins de la patrie en danger<sup>[52]</sup>». Mais après la séparation de l'Église et de l'État décrétée le

2 avril qui préconise la laïcisation de l'enseignement et de l'Assistance publique, la Commune ne tranche pas sur la réquisition et municipalisation des biens ecclésiastiques, souhaitée notamment par Raoul Rigault.

Dans les rangs des privilégiés, les perquisitions sauvages – en principe interdites par un décret du 14 avril qui stipule qu'un mandat est toujours nécessaire – raniment la Grande Peur de 1789: «Du haut en bas de l'échelle, ce fut l'organisation du vol à main armée; en haut, on prenait les millions de la Banque; en bas, dès qu'ils étaient trois, les fédérés ivrognes se croyaient en force pour opérer des perquisitions, sans aucune espèce de mandat, chez ceux qu'ils traitaient d'infâmes réactionnaires, parce qu'ils leur savaient des couverts en argent<sup>[53]</sup>.» En réalité, les détournements privés sont relativement peu nombreux et la Commune tente à plusieurs reprises de mettre fin aux agissements incontrôlés et arbitraires, comme le 22 avril, lorsqu'elle punit de prison «des gardes nationaux et marins ivres qui avaient envahi le consulat de Belgique».

La destruction de monuments nationaux, symboles monarchique et impérial, est impardonnable aux yeux de conservateurs comme l'aliéniste Brierre de Boismont, père de la psychiatrie française, outré de la désinvolture des iconoclastes: «Une de ces brutes idiotes, qui avait travaillé la veille à scier une des colonnes de la place du Trône, nous assurait, dans les épanchements de l'ivresse, qu'il fallait détruire tous les monuments des rois, parce que les démocrates en construiraient de beaucoup plus beaux; probablement, selon lui, d'immenses cabarets avec des pyramides de tonneaux de vin<sup>[54]</sup>.»

John Furley, un émissaire britannique de la Croix-Rouge, qui circule entre Versailles et Paris tout au long des événements, s'offusque du vandalisme et des scènes licencieuses qui l'accompagnent: «Les objets inanimés eux-mêmes n'étaient pas épargnés: on avait brûlé une guillotine devant la statue de Voltaire, au milieu d'un cercle de sauvages frénétiques et ivres se livrant à une bacchanale<sup>[55]</sup>.»

Certes, on fume, on mange et l'on boit parfois dans les églises transformées en clubs politiques le soir venu – on en recensera 28 –, et cela suffit aux conservateurs pour y voir un acte sacrilège. Par ailleurs, la plupart des discours sont si violemment anticléricaux dans leur dénonciation des «charlatans en soutane» que la caricature s'en empare. Une gravure britannique anonyme montre des enfants des rues vêtus de haillons, hilares et hirsutes, un verre à la main et affublant une statue de la Vierge d'une tenue de vivandière<sup>[56]</sup>.

Par l'image, la caricature offre une autre facette du discours anticomunard. Dans ses croquis rassemblés sous le titre *Les folies de la Commune*, le caricaturiste Cham dessine les communards en brutes avinées et incendiaires. Sur l'une de ces scènes de

la vie quotidienne, on peut voir un gamin demandant du pétrole à un quincaillier, car «papa qu'était gris a bu celui qu'on m'avait donné pour mettre le feu». Dans un style plus troupier, les *Souvenirs de la Commune* par Léonce Schérer offrent une galerie de scènes égrillardes. Sur l'une d'elles, on voit un petit aréopage de membres du comité de l'Hôtel de Ville, ivres morts autour d'une table, le sol jonché de cadavres de bouteilles, s'exclamant: «V'là comme nous comprenons les affaires de la Patrie, nous. À bas les riches ce sont des soiffeurs, que tout le monde s'amuse et nous aussi. – Vive la Commune!»

### *Regard clinique sur la Semaine sanglante*

Le climat d'apocalypse qui s'empare de la ville lors de la Semaine sanglante parachève le mythe d'une révolution ivre de vin et de sang dans le discours des vainqueurs. On ne saurait nier la présence de l'alcool dans ces moments ultimes, mais si ivresse il y a, c'est surtout celle du désespoir. «On buvait pour s'étourdir et se battre; car il faut un peu d'ivresse ou de folie, pour tuer et fouiller avec du fer dans les poitrines de pauvres jeunes gens qui ne vous ont rien fait, et dont les mères, au loin, dans les pays perdus, sont tremblantes d'angoisse et d'horreur<sup>[57]</sup>», écrit Cattelain, délégué à la Sûreté sous la Commune.

Camille Pelletan, parmi les premiers journalistes républicains à sortir la Commune de sa légende noire, abonde encore dans ce sens: «Au milieu de ce Paris, que Dante n'aurait pas rêvé ainsi, les insurgés, harassés, épuisés, chassés de barricade en barricade pendant deux ou trois jours, sans repos, sans sommeil, sans espoir, ne se soutenaient plus que par une surexcitation perpétuelle, entretenue par les alcools<sup>[58]</sup>.»



«Communistes dans une église de Paris habillant une représentation de la Vierge en costume de vivandière», caricature anglaise, 1871.

Est-ce si surprenant et extraordinaire que ces femmes et ces hommes, démoralisés par le sentiment d’aller à la boucherie, aient recours à l’ivresse pour se donner du courage face à l’issue fatale? Le docteur Louis Fiaux décrit les longues heures d’angoisse avant la bataille: «Dans ces moments terribles où tout l’être est en jeu, où les nuits sont des veilles, où l’on peut à peine prendre quelque nourriture, le combattant n’empêche la dépression du système nerveux qu’en se soutenant par le vin, le café, l’alcool<sup>[59]</sup>.» On notera que le docteur Fiaux, qui était externe à l’hôpital Saint-Louis, fait finalement peu cas de l’alcoolisation durant la Commune dans son *Histoire de la guerre civile*.

Mais nombre de témoins sobres prétendent avoir relevé l'ébriété des combattants. En premier lieu desquels des médecins en prise avec les blessés. «Beaucoup de ces blessés de la Commune étaient manifestement en état d'alcoolisme; les accès de *delirium tremens* furent nombreux<sup>[60]</sup>», soutient le docteur Paul Legendre, à l'époque jeune interne à l'hôpital de Rochefort en Charente-Maritime qui accueillait les blessés avant qu'ils ne soient transférés au pénitencier de l'île d'Aix ou de l'île de Ré. Le thème du *delirium tremens* est récurrent dans la presse médicale. Le docteur Bidard-Huberdière qui dirige le service chirurgical de l'ambulance du palais de l'Industrie, qui contient jusqu'à 1 200 lits, n'épargne aucun détail sur l'ivrognerie de certains blessés qu'il recueille:

Comme tout le monde, je sais que pendant le premier siège, il a été fait dans Paris une consommation extraordinaire de vins et d'eau-de-vie. Mais je n'ai jamais eu à en constater les mauvais effets sur les blessés de l'armée et de la mobile. Sous la Commune, c'est autre chose; plus de la moitié des blessés sont encore gris au moment de leur arrivée à l'ambulance, et certains sont ivres morts.

[...] Les officiers ont plus de tenue que leurs hommes à cet égard. Ils sont rarement gris au moment de leur entrée. Mais les suites de leurs blessures sont là pour prouver qu'ils n'ont jamais fait partie d'une société de tempérance. Ils sont pris du délire alcoolique comme de simples insurgés dès que la fièvre survient, délire dégoûtant et presque de règle; il se montre dans la majorité des cas, on dirait qu'il se propage d'un lit à l'autre, comme s'il devait représenter la marche triomphale de la Commune. Voilà une des grandes causes de l'effroyable mortalité des communeux blessés<sup>[61]</sup>.

La médecine légale va aussi observer les effets de l'alcool sur les blessés, sujets à un plus grand nombre d'infections. On en déduit l'impossibilité de guérir les blessés imbibés. Pionnier de la tabacologie, le docteur Paul Jolly témoigne devant l'Académie de médecine avoir observé que «dans les hôpitaux militaires et les ambulances, presque tous les malheureux insurgés blessés en état d'ivresse étaient fatalement frappés de mort, tandis que les soldats de l'armée régulière, qui n'étaient pas dans les mêmes conditions physiologiques d'ébriété, guérissaient presque tous, même avec des blessures plus graves<sup>[62]</sup>».

«Nous croyons être dans le vrai en attribuant la gravité de ces désordres et leur rapidité à un vice de constitution, entretenu par les habitudes alcooliques qui existaient à un haut degré chez les défenseurs de la Commune. En un mot, chez eux, l'intoxication alcoolique nous a semblé favoriser singulièrement l'absorption consécutive de matériaux putrides qui donnaient lieu à cet ensemble de symptômes généraux graves constituant l'intoxication gangreneuse<sup>[63]</sup>», diagnostique le docteur Chenu dans un rapport à la Croix-Rouge.

Le docteur Paul Redard, au milieu d'un mémoire sur l'abaissement de la température dans les grands traumatismes par armes à feu, s'étonne de ne jamais trouver sur les soldats versaillais (qu'il appelle «nos soldats») une température aussi

basse que chez les insurgés. D'après des comparaisons faites entre les nombreux blessés des deux camps, réalisées auprès des ambulances de la presse<sup>[9\*]</sup>, il explique cette différence par l'effondrement du système nerveux dont sont frappés les sujets alcooliques. Et il n'hésite pas à affirmer que l'éthylisme est caractéristique de l'armée fédérée.

Chez tous les fédérés, nous l'avons vu, l'alcoolisme était *manifestement évident*; les blessés nous arrivaient dans un état d'ivresse aiguë, et la plupart n'ont pas hésité à nous avouer leurs habitudes alcooliques invétérées. L'armée insurgée, en effet, a été recrutée parmi les ouvriers, hôtes habituels des cabarets, et qui, comme nous l'ont démontré les travaux récents, présentent des habitudes alcooliques certaines. [...] Sans vouloir attribuer à cette seule cause [de l'alcoolisme chronique] les insuccès de nos amputations, nous n'hésitons pas à lui accorder une large part<sup>[64]</sup>.

Voici encore comment il explique la différence entre la réaction à la blessure chez le soldat versaillais, «champion d'une cause juste», et celle du fédéré «en proie aux passions les plus vives»: le soldat communal, un ouvrier frappé de sénilité précoce dont l'âge se situe entre 40 et 50 ans, ne peut rivaliser avec le jeune lignard de 18 et 20 ans, souvent fils de la campagne, pas encore contaminé par des habitudes alcooliques.

Ces «découvertes» ont des antécédents. Les complications chirurgicales chez les patients alcooliques ont déjà fait l'objet d'un débat à l'Académie de médecine en décembre 1870. Et le 1<sup>er</sup> avril 1871, le journal républicain *L'Opinion nationale* évoquait les lésions traumatiques liées à l'alcoolisme constatées durant le siège de Paris, où «la mortalité, à la suite d'opérations chirurgicales, a été véritablement effrayante et plus considérable qu'à aucune époque des guerres de Crimée et d'Italie». Toujours est-il que l'influence de cette expertise médicale se ressent sur l'opinion des contemporains. La comtesse de Ségur, qui étudie en dilettante les problématiques hygiéniques, n'affirme-t-elle pas que les fédérés «ont bu tant de vin et d'eau-de-vie pendant leur règne de bandits que la moindre blessure devient gangreneuse<sup>[65]</sup>»? Émile Zola, lui, croit constater sur les cadavres un état de putréfaction précipitée lié à l'alcool: «Les cadavres sont restés semés de la sorte un peu partout, jetés dans les coins, se décomposant avec une rapidité étonnante, due sans doute à l'état d'ivresse dans lequel ces hommes ont été frappés. Paris, depuis six jours, n'est qu'un vaste cimetière, où les bras manquent pour ensevelir les corps. J'en ai vu dans toutes les rues, on en compte à l'heure qu'il est une dizaine de mille<sup>[66]</sup>.» Cette supposée rapidité de la décomposition cadavérique sur les sujets imbibés n'est pas sans rappeler le phénomène de la combustion spontanée, selon lequel certains ivrognes saturés de gaz peuvent s'enflammer spontanément et ne laisser qu'un tas de cendres. Zola

reprendra cette légende, partagée par quelques médecins à l'époque, dans son roman *Le docteur Pascal* en 1893.

«Le vice de l'ivrognerie était arrivé au degré le plus effroyable, et on ne pouvait passer dans une rue sans y rencontrer des hommes, et ce qui est encore pis, des petits garçons dans un état complet d'ivresse<sup>[67]</sup>», s'indigne encore John Furley, qui impute lui aussi le nombre élevé de blessés et de morts chez les fédérés «à l'alcool, dont la consommation ne fut jamais portée aussi loin à Paris que durant la guerre civile<sup>[68]</sup>».

Les descriptions hallucinées de sarabandes où Bacchus et Thanatos s'entrelacent dans une même transe atteignent parfois des sommets de baroque, comme dans ce récit d'un médecin qui s'est aventuré du côté de Neuilly au plus fort de la bataille. Se rendant à son service d'hôpital par la porte Bineau, ce médecin eut à faire, sur les ordres sans réplique d'un colonel communex:

[U]ne de ces pérégrinations que l'on n'oublie pas de la vie, où chacun de ses pas rencontrait le grotesque mêlé au terrible; les détritres dégoûtants de l'orgie à côté des sinistres témoignages de la mort; les chants et les rires avinés se mêlant aux râles des mourants et aux plaintes des blessés; les éclats d'obus faisant leur fatale besogne, les brocs coulant à pleins bords d'un côté, le sang de l'autre et le vin se mêlant au sang dans le ruisseau.

Non loin de là, dans un jardin, ils étaient en grand nombre se tenant par la main, chantant ou plutôt vociférant et dansant autour d'une barrique bordelaise.

À ce moment, un sifflement sinistre s'était fait entendre, suivi d'un horrible vacarme...

Les hourras redoublèrent, les chants reprirent avec une sauvagerie nouvelle; la ronde devint échevelée, vertigineuse... et cependant elle n'était déjà plus au complet: plusieurs danseurs gisaient à terre, une terre à la fois rouge de vin et de sang<sup>[69]</sup>...

Quant au docteur Brierre de Boismont, son expertise de «physionomiste» n'est pas exempte de certains préjugés, comme nous le verrons, et il va jusqu'à trouver les stigmates de la dégénérescence sur les cadavres: «[L]a place du Trône était parsemée de cadavres. Pour un physionomiste, et principalement pour un médecin, les visages du plus grand nombre avaient leur cachet: on y trouvait gravés les traits de l'ivrogne, du fainéant, du débauché, du vicieux, du repris de justice; rarement ceux du vrai travailleur, mais le masque qui dominait était celui de l'imbécile et de l'idiot<sup>[70]</sup>.»

En forçant le trait de sa description d'une armée titubante composée d'idiots *non compos mentis*, Brierre de Boismont dévoile ce qu'il cherche en vain à maquiller par sa réprobation morale: traiter les vaincus en lie de l'humanité indigne du respect dû aux combattants, et leur interdire le courage et l'héroïsme, permet de justifier un massacre inexcusable.

À l'inverse de cette nécropsie inhumaine, Geneviève Bréton, jeune bourgeoise éclairée, engagée volontaire auprès de la Croix-Rouge, revendique le 2 juin dans son journal un dégoût salubre vis-à-vis du cynisme d'un milieu médical qu'elle juge inepte:

Oh! m'enfuir d'un tel milieu, loin des pelotons d'exécution, des administrateurs qui laissent mourir des enfants pour ne pas enfreindre la marche routinière des bureaux; loin des docteurs, sortes d'assassins patentés qui se servent des vies humaines pour l'étude. Et les femmes qui intriguent et les internes qui rient et des docteurs et des malades, et les infirmiers qui volent. Qu'ai-je vu, qu'ai-je vu depuis un mois qui m'a soulevé le cœur, indigné la raison et donné un dégoût insupportable de tout ce que je vois, comprends et entends<sup>[71]</sup>?

## *La fragile neutralité de la Croix-Rouge*

Il faut s'arrêter ici sur le rôle ambigu des ambulances de la Croix-Rouge française (ou Société de secours aux blessés militaires) durant la Commune. Les ambulances de la Croix-Rouge et les ambulances de la presse – elles fusionnent en 1872 au sein de la Croix-Rouge – préexistaient à la Commune. Elles ont résisté à l'ingérence du nouveau pouvoir qui voulait les réquisitionner et expulser les religieux de leur personnel soignant. Fondée en Suisse en 1864, lors d'une conférence diplomatique qui a abouti à l'adoption de la première convention de Genève, et dirigée en France par des royalistes ultramontains<sup>[10\*]</sup>, la Croix-Rouge est littéralement prise entre deux feux durant la Commune. Elle a toutes les difficultés à faire respecter son propre principe de neutralité, prise entre la suspicion des autorités de la Commune à son égard et le refus de Versailles, dont elle est politiquement proche, de considérer les fédérés comme des belligérants réguliers.

Ambulancière volontaire de la Croix-Rouge des Champs-Élysées, Geneviève Bréton n'évoque à aucun moment l'alcoolémie des blessés, en revanche elle fustige l'incompétence criminelle des chirurgiens dans les soins portés aux blessés dès les premiers combats du mois d'avril: «Dans mon ignorant empirisme, je remarque que les seuls malades qui ont guéri sont ceux auxquels on a le moins touché<sup>[72]</sup>.» Un soupçon plane sur le rôle trouble des ambulances de la Croix-Rouge. «Les aristos ne prennent nos blessés que pour les achever<sup>[73]</sup>!» murmurent entre leurs dents les compagnes de fédérés.

Le 7 avril, le docteur Chenu, médecin-chef des ambulances de la Croix-Rouge, est détenu à la Conciergerie après s'être rendu à l'ex-préfecture pour réclamer la libération de son fils, puis il est relâché le jour même. Raoul Rigault se débarrasse de

la délégation de soignants venus demander sa libération en s'exclamant: «Le père Chenu est un vieux réac, mais puisqu'il vous le faut, prenez-le<sup>[74]</sup>.»

Le 13 avril, la Commune ordonne la réorganisation des compagnies d'ambulances par arrondissement. L'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés s'organise de façon autonome pour répondre au besoin d'ambulancières révolutionnaires et parvient à en recruter plus d'un millier. Le 14 avril, le général Cluseret décide de réquisitionner le matériel de la Croix-Rouge et place la société sous le contrôle du docteur Joseph Rousselle, directeur général des ambulances sous la Commune. L'application du décret du 2 avril sur la séparation de l'Église et de l'État a entraîné *de facto* la mise à l'écart de nombreux membres des congrégations, frères brancardiers, sœurs de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, remplacés par des infirmières civiles ou des aides-soignants militaires. Ceci correspond à l'esprit du projet de laïcisation des services de santé et de l'Assistance publique: «L'aumône doit être remplacée par l'esprit de solidarité qui lie les républicains et la leur impose comme un devoir», lit-on dans le *Journal officiel* de la Commune du 12 mai. Cette substitution ne va pas sans créer un manque d'effectifs au sein du personnel soignant. De plus, les officiers de la garde nationale et les chirurgiens des ambulances font blocage aux infirmières-citoyennes, trop affranchies à leurs yeux conservateurs en dépit de leur dévouement, tandis que les hommes de troupe les accueillent avec ferveur. Le 13 mai, la nouvelle du viol et du meurtre d'une infirmière porteuse de la Croix-Rouge par des soldats versaillais, alors qu'elle était venue chercher des blessés au fort de Vanves, coïncide avec l'adhésion officielle de la Commune à la convention de Genève. Paschal Grousset, délégué aux relations extérieures, précise dans sa proclamation d'adhésion:

La Commune a fait mieux jusqu'ici que d'adhérer à la convention de Genève. Elle a scrupuleusement respecté toutes les lois de l'humanité, en présence des actes les plus sauvages, des plus sanglants défis à la civilisation et droit moderne, de nos blessés achevés sur le champ de bataille, de nos hôpitaux bombardés, de nos ambulances criblées de balles, de nos médecins et de nos infirmières même égorgés dans l'exercice de leur ministère<sup>[75]</sup>.

Par ailleurs toutes les «robes noires» deviennent suspectes de collusion avec Versailles. Rousselle se justifie par un arrêté sur la direction des ambulances: «J'ai surtout eu soin d'écartier des blessés ces visites fatigantes de gens qui, sous prétexte de religion, viennent démoraliser les blessés, et ajouter aux souffrances physiques des tortures morales...» Le 5 mai, Rousselle est destitué de son poste pour avoir échoué dans sa politique de réquisition des ambulances et il est remplacé par Ulysse Landeau. La société de secours fait obstacle à la mainmise de la Commune sur son matériel et ses finances. Rousselle déclare qu'il a renoncé à réquisitionner parce que les médecins

menaçaient de faire grève et que les blessés «surexcités par le personnel religieux et aristocratique [protestaient] aussi<sup>[76]</sup>». Les ambulances sont perçues comme le vecteur d'une propagande hostile, sans doute à raison. Le docteur Demarquay, chirurgien en chef des ambulances de la presse, déclarera publiquement vouloir détourner les fédérés du socialisme «sans famille, sans propriété et sans Dieu» pour les réinsérer dans le giron de la foi:

Je sais, par mon expérience personnelle, que l'ouvrier est plutôt égaré que méchant. Pendant la Commune, à la suite de l'échauffourée du Mont-Valérien, je reçus l'ordre de secourir les blessés fédérés. Je dus obéir, et le lendemain, les Frères de la Doctrine chrétienne qui les soignaient et moi-même nous fûmes en butte à mille dénonciations. Eh bien! ces fiers communards, au bout de quelques jours, étaient convertis, et lorsque Cluseret m'intima l'ordre de chasser les Frères, ces mêmes hommes intercédèrent près de la Commune pour que leurs modestes infirmiers en robe noire leur fussent laissés<sup>[77]</sup>.

De fait, une partie des ambulances, soucieuses de préserver leur autonomie, se réorganisent derrière les lignes versaillaises, profitant du pavillon de Genève pour exfiltrer des membres des congrégations menacés d'être pris en otages, et pour mettre leur matériel à l'abri des réquisitions. Le 24 mai, alors que les versaillais occupent les Champs-Élysées, l'ambulance de la Croix-Rouge, qui s'était maintenue jusque-là, ne soigne plus que les soldats de l'armée régulière.

Geneviève Bréton, évoquant l'attitude du docteur Chenu pendant la Semaine sanglante, dit qu'il «brave les balles sans broncher, mais refuse la grâce d'un enfant de sept ans parce qu'il a peur qu'on ne le fusille par soupçon de communisme<sup>[78]</sup>». Pour le récompenser de sa fidélité, le gouvernement de Thiers le nommera commandeur de la Légion d'honneur en juillet 1870. À la décharge des ambulances, il faut reconnaître que la terreur que fait régner l'armée versaillaise peut empêcher certains médecins de respecter le serment d'Hippocrate à la lettre. Ceux qui portent secours aux insurgés blessés risquent d'être envoyés à leur tour devant un peloton d'exécution.

Camille Pelletan cite un ancien interne des hôpitaux de Paris, témoin de l'exécution sommaire du vieux docteur Lecca, médecin de province, reconnu coupable d'avoir soigné des fédérés<sup>[79]</sup>. Aux Batignolles, c'est le docteur Ezquierdo, clérical et royaliste, mais chirurgien-major du 257<sup>e</sup> bataillon fédéré et apprécié dans son quartier pour son humanité, qui est fusillé à son tour après avoir tenté de réanimer un enfant victime d'un peloton versaillais. C'est encore le docteur Faneau qui refuse de dénoncer les fédérés parmi ses patients à un capitaine versaillais nommé Blanchet, qui le met en joue puis l'exécute sur-le-champ en s'exclamant «Vous êtes l'ami de ces coquins», faisant bien peu de cas du drapeau de Genève. Quelque temps plus tard, le journal *Le National* déplore que «par une déplorable erreur, des balles françaises [aient], en un instant, tué cette jeunesse brillante d'avenir<sup>[80]</sup>».

Rédigés en 1872, les souvenirs du docteur Bidard-Huberdière, chirurgien normand à l'ambulance du palais de l'Industrie, n'ont été publiés qu'en 1909 par extraits, puis intégralement en 1945. Ils offrent un témoignage précis, qui se veut sans passion ni colère, sur les événements que traverse ce service de la Croix-Rouge. Royaliste, Bidard est hostile à la Commune, mais s'efforce de demeurer impartial dans les soins qu'il prodigue et manifeste même une relative sympathie pour certains communards comme Adolphe Assi, proche de l'Internationale, ou Louis Maljournal, membre du Comité central de la garde nationale, et le général Auguste Okolowicz, qui sont tous deux soignés à son ambulance. Il exprime au demeurant un dégoût sans nuances envers les insurgés de base et goûte assez peu leur manque de déférence quand ils s'adressent à lui en donnant du «citoyen» en lieu et place de «docteur». Son humanité semble toutefois appréciée par les blessés sous sa responsabilité. Il confie sa douloureuse déception devant la brutalité des versaillais, dont il attendait la délivrance, alors même qu'il tente de faire respecter, tant que faire se peut, les règles de déontologie médicale dans son service. Ainsi, il pleure de rage lorsqu'un soldat de l'armée régulière l'empêche de soigner un blessé fédéré en lui intimant: «Pas les panser... mais les fusiller, voilà mon opinion<sup>[81]</sup>.»

Le parti pris n'est aucunement dissimulé chez le fondateur de la Croix-Rouge britannique, John Furley, qui ne cesse de vanter la bravoure des soldats de Versailles, adhérant à leur haine profonde pour la «canaille». Au terme de la Semaine sanglante, il contemple depuis son balcon de la rue Cambacérès, dans le VIII<sup>e</sup> arrondissement, les cadavres de 5 000 «communeux» alignés dans des tranchées, commentant le spectacle par cette phrase terrible: «Des martyrs étaient nécessaires<sup>[82]</sup>.»

Si la Commune a soupçonné les ambulances de la Croix-Rouge d'avoir aidé l'exfiltration de prêtres, ces mêmes ambulances ont sans doute permis à quelques communards d'échapper à la répression versaillaise en troquant leur képi de fédéré contre un bonnet flanqué de la croix rouge qu'ils monnayaient parfois au prix fort. Parmi la plus célèbre évasion, celle de Jules Vallès, qui, rasé et affublé de lunettes aux verres teintés, déguisé en conducteur d'ambulance, est malgré tout reconnu le 28 mai devant le Jardin des plantes par l'écrivain Maxime Du Camp, puis à l'hôpital de la Pitié par le directeur Le Bas, mais il n'est dénoncé ni par l'un ni par l'autre et parvient à échapper aux baïonnettes des soldats «luisantes comme des dents d'ogre affamé» (dixit Vallès). Étrange rencontre entre l'auteur de *L'insurgé* et cet écrivain ennemi, qui choisit néanmoins de ne pas ajouter l'infamie de la délation à l'exécration qu'il vouait aux acteurs de l'insurrection.

## «Une horde avinée de chouans fanatiques»

Pour peu que l'on déplace le point de vue, on ne peut manquer d'évoquer à son tour la férocité des troupes versaillaises mises «au diapason des généraux et des officiers, chauffées à blanc, saoulées de mensonge et d'alcool, dans les camps où on les dressait à l'ignoble besogne qui allait leur échoir<sup>[83]</sup>». Louise Michel évoque le conditionnement des soldats de Versailles: «Afin que [contrairement] au 18 mars, l'armée ne levât pas la crose en l'air, on gorgea les soldats d'alcool mêlé, suivant l'ancienne recette, avec de la poudre<sup>[11\*]</sup> et surtout entonné de mensonges<sup>[84]</sup>...» L'alcool joue ici le rôle inverse de celui qu'on lui attribue dans les événements du 18 mars: il sert de désinhibiteur de violence. Par la force des choses, les versaillais, excités par l'alcool pour en finir avec les séditeux parisiens, font également l'objet d'une représentation effrayante. Dans un article intitulé «Les réfractaires», le journal *Le Cri du peuple* du 27 avril battait le rappel contre l'attaque imminente d'une «horde avinée de chouans fanatiques».

Il existe bien des témoignages relevant l'ivrognerie des soldats versaillais. Ainsi le commandant du 119<sup>e</sup> bataillon de gardes nationaux, le boxeur Joseph Charlemont, échappe à «une bande d'agents de police et de soldats ivres de boisson et de sang», venus l'arrêter chez lui:

Après avoir perquisitionné partout, et n'ayant pas trouvé ce qu'ils cherchaient, furieux, ils emmenèrent la mère et l'enfant, au Luxembourg, pour les fusiller. Mme Charlemont put constater l'ignoble conduite des soldats de l'ordre, qui, par leur attitude et la grossièreté de leur langage, ne le cédaient en rien aux pires brigands renfermés dans les bagnes. Quatre fois, elle fut arrêtée et mise au bout des fusils avec menace de la fusiller si elle ne livrait pas son mari<sup>[85]</sup>.

Le journaliste communal Marc-Amédée Gromier rend compte du chaos et de la désolation qui règne à Montmartre le 27 mai apprenant que «le magasin, l'appartement et la cave de [sa] maison de la rue des Martyrs ont été pillés, saccagés par les soldats de Versailles, aidés par les filles de joie du quartier. Rien n'est demeuré intact, tout est perdu<sup>[86]</sup>...» Le journaliste Paul Ginisty reproduit des rapports de police des jours suivant la Semaine sanglante: «Trop de soldats ivres dans les rues: éviter cependant les punitions publiques, comme cette exhibition d'un quartier-maître de marine et d'un soldat attachés par le milieu du corps à un arbre des boulevards; le public proteste<sup>[87]</sup>.» On retrouve une description plus subjective chez Élie Reclus qui voit apparaître «la Propriété, l'Ordre et la Religion [...], sous la figure de trois soldats en pantalon rouge, la figure cramoisie de sueur, de vin et de colère<sup>[88]</sup>», traquant les

fédérés dans une cave où 35 personnes s'étaient réfugiées le 24 mai pour se protéger des obus. Cette compagnie, composée en majorité de bourgeois parisiens apeurés, n'a pas de mal à amadouer les soudards versaillais en leur offrant des bouteilles de vin.

Le récit de captivité d'un ouvrier non communard, typographe au très réactionnaire *Gaulois*, victime du ciblage de classe et raflé avec 15 autres compagnons à son imprimerie, est reproduit sans filtre dans ce même journal. On peut voir dans cette publication quelque chose comme un aveu à demi-mot que les choses sont allées trop loin, même pour des amis de l'ordre. Enfermés à Satory dans des conditions effroyables, les prisonniers sont couchés dans la boue à la merci des mitrailleuses braquées sur eux et prêtes à tirer au moindre mouvement: «Les plus hardis tentèrent de se lever; mais à chaque mouvement les meurtrières vomissaient du plomb, en même temps que les imprécations des soldats ivres; et les balles lancées au hasard frappaient “dans le tas”<sup>[89]</sup>.»

Ici encore, faute de données quantifiables, on ne peut que reprendre la réflexion frappée au coin du bon sens du docteur Sournia, auteur d'une *Histoire de l'alcoolisme*: «Il est vraisemblable que l'ivresse fut aussi répandue chez les communards exaspérés et épuisés que chez les versaillais victorieux.» Dans un souci de rééquilibrage, il cite le témoignage accablant d'un médecin aliéniste de Dinan sur la «libération triomphale» de la capitale: «À la rentrée des troupes dans Paris en 1871, nous pûmes voir par nous-mêmes l'ivrognerie dans l'armée poussée au plus haut degré. Lignards, mobiles, artilleurs, cavaliers rentraient dans un état épouvantable. Sales, déguenillés, ivres, ils allaient pêle-mêle, abrutis par les fatigues et les privations, sans doute, mais plus encore par l'ivresse<sup>[90]</sup>.»

Alors qu'il reprend son poste de responsable de l'admission à l'hôpital Sainte-Anne, le docteur Valentin Magnan, qui deviendra le chantre de la lutte antialcoolique, observe chez les internés des cas de *delirium tremens* émanant de chaque camp:

Ces hallucinations varient à l'infini, mais elles reflètent souvent l'objet soit des occupations journalières, soit des préoccupations dominantes du moment, avec cependant un choix tout particulier pour ce qui est le plus pénible, le plus désagréable. Ainsi, lors des derniers événements, pendant la guerre allemande, les malades voyaient des Prussiens, s'entendaient traiter d'espion, on les appelait Bismarck. Plus tard, pendant et aussitôt après la Commune, les alcooliques appartenant aux troupes régulières voyaient des communards, des gardes nationaux; ces derniers, au contraire, des versaillais<sup>[91]</sup>.

De son côté, Robert Tombs veut atténuer les légendes urbaines autour des «soldats paysans, solidement dopés à l'alcool et détestant ataviquement la ville<sup>[92]</sup>». Selon lui, «la troupe resta entièrement sous le contrôle de ses chefs: Paris ne fut pas mis à sac par une foule de ruraux enragés ou avinés<sup>[93]</sup>». Les troupes versaillaises restent dans l'ensemble plus disciplinées que déchaînées, même si l'avancée vers l'Est parisien est

propice à une montée des tensions, car «le soleil décuplait la fatigue et la soif, et le vin coulait à flots<sup>[94]</sup>». Les soldats de l'armée régulière ont été travaillés par la représentation des communards dépeints en «assassins» et en «voleurs», au cou desquels on accrochait des écriteaux portant ces mentions avant de les fusiller, «parfois on enfonçait dans leur bouche un goulot de bouteille, et l'on épinglait sur leur poitrine l'inscription: "ivrogne"<sup>[95]</sup>». Dans l'ensemble, Tombs offre l'image d'un bain de sang programmé froidement et implacablement dirigé par un commandement militaire composé essentiellement d'officiers bonapartistes et royalistes. Une chose reste certaine: l'alcool n'a pas été le facteur déterminant du massacre. Le choix est politique, résumé par le télégraphe de Thiers adressé aux préfets le 25 mai: «Le sol est jonché de leurs cadavres; ce spectacle affreux servira de leçon, il faut l'espérer, aux insensés qui oseraient se déclarer partisans de la Commune.»

### *Avilir une population insurgée*

À ce stade d'empilement d'épisodes alcooliques, l'effet d'accumulation engendre forcément une impression trompeuse. Une telle anthologie peut-elle prétendre à l'exhaustivité? Que pèsent ces cas dans la masse des centaines de milliers de Parisiennes et Parisiens qui ont participé à la Commune? Le soiffard fédéré est en quelque sorte l'arbre qui cache la forêt. Il sert un discours où l'anecdote lamentable doit sidérer l'opinion par la focalisation, l'exagération, la répétition et la généralisation. Un choix s'opère à dépeindre les excès supposés plutôt que les conditions d'existence et les aspirations d'une classe dont on entrave l'émancipation.

On a pu voir que l'ivresse des communards ne revêt aucun caractère déterminant dans le cours des événements de la Commune. Phénomène de masse ou ensemble d'épisodes marginaux selon les récits, on peut encore s'interroger sur la partialité des témoins directs.

Prenons le cas de l'infirmière Alix Payen, engagée dans le 153<sup>e</sup> bataillon de la garde nationale, qui adresse des lettres à sa mère à qui elle n'a aucune raison de cacher quoi que ce soit. Elle évoque seulement deux cas de fédérés portés sur la boisson au sein de son bataillon. L'un est le poète Paul Parelou qui, aux prises avec un chagrin d'amour, cherche, le soir venu, à réfréner son envie de boire outre mesure. L'autre est un tendre garnement de Clichy nommé Chanoine, qu'elle accompagne dans son village voir ses parents, qui écluse verre de vin sur verre de vin avec les amis qu'il rencontre à chaque pas<sup>[96]</sup>. Il ne s'agit donc pas d'une alcoolisation collective systématique.

À l'inverse, le chirurgien Bidard-Huberdière, qui ne cache pas son hostilité à l'endroit de la Commune, mais qui continue à soigner les gardes nationaux blessés, note dans son journal que l'état des fédérés s'est dégradé après les premiers revers du début du mois d'avril: «Bientôt les bataillons [ne sont] plus composés que de deux à trois cents ivrognes, hurlant pour s'encourager, marchant de travers pour se pousser, inspirant le dégoût sans se faire prendre au sérieux<sup>[97]</sup>.»

Les ouvrages de référence des acteurs, mémorialistes et historiens, témoins directs de la Commune, tels Louise Michel, Lissagaray, Lefrançais, Reclus, Jules Andrieu ou Arthur Arnould, ne font pas cas du phénomène alcoolique.

Élie Reclus, directeur de la Bibliothèque nationale sous la Commune, règle encore leur compte aux rumeurs versaillaises, en défendant l'honneur du peuple insurgé:



Détail du photomontage d'Ernest Eugène Appert, *Prison des Chantiers*, le 15 août 1871, Versailles. On peut identifier les communardes Louise Bonnefoy avec la casquette de cantinière, Hortense David Machu (à la bouteille) et Eugénie Morel (assise à gauche).

Ses ennemis le disent débauché, ivrogne, fainéant, dissipateur, lui attribuent toutes les infamies de Rome, de Sodome et de Gomorrhe. Mais le peuple des ateliers n'est point celui des Tuileries et du Jockey Club, de la Bourse et de la Maison Dorée. La vérité est qu'il n'est pas de grande ville dont la population prise en masse soit plus intelligente et moralement plus saine, plus sympathique, plus équitable. La ville avec ses 1,5 million d'habitants, fuyards non compris, la ville avec ses immenses trésors, publics et privés, appartient absolument à 200 000 *voyous*, comme on dit, aux crapules de Montmartre et aux charognes de Belleville, pour employer le langage élégant des amis de l'ordre; jamais ville ne fut plus rangée, plus paisible à l'intérieur. On mange tranquillement la soupe en famille, pendant que les bombes Thiers tombent par-ci par-là dans le quartier<sup>[98]</sup>.

On trouve bien chez Benoît Malon un passage quelque peu elliptique, où il semble faire le tri entre les braves et les «non-valeurs<sup>[12\*]</sup>», probablement dissipés par les effluves d'alcool:

Il est bien entendu que tous les fédérés n'étaient pas des héros sans peur et sans reproche, il y avait certainement des non-valeurs. Les sept ou huit mois de siège et de privations avaient donné à un trop grand nombre des habitudes que leurs camarades leur reprochaient sévèrement; mais il y avait parmi les combattants de la Commune 50 000 soldats de la révolution, à peu près tous ouvriers, héroïques de constance, de courage et d'abnégation<sup>[99]</sup>.

En tout cas, dans ces récits, on lira peu de descriptions d'effusions collectives joyeuses, à l'instar des banquets civiques de la Grande Révolution où l'on enchaînait moult toasts républicains. En dehors, sans doute, de la journée du 28 mars où «la Commune est proclamée dans une journée de fête révolutionnaire et patriotique, pacifique et joyeuse, d'ivresse et de solennité, de grandeur et d'allégresse, digne de celles qu'ont vues les hommes de 92... C'est aujourd'hui la fête nuptiale de l'idée et de la République<sup>[100]</sup>». Dans les témoignages, souvenirs, journaux ou correspondances de communardes et communards de diverses origines sociales, hommes et femmes de lettres ou du peuple, la question de l'ivrognerie est globalement en retrait. En revanche, on ne peut que souligner leur attention constante aux questions politiques et sociales de la Commune et aux enjeux stratégiques<sup>[101]</sup>, ainsi que leur volonté de prendre enfin la parole, dans les réunions publiques et les clubs.

De l'autre bord, parmi les commentateurs anticommunards, tous ne témoignent pas de la même attention à l'alcoolisme supposé des communards. Ainsi, il est presque étonnant que le docteur Alexandre Guéniot, qui livre dans ses *Souvenirs de la guerre de 1870 et de la Commune* un modèle de littérature hostile et sans nuances, ne fasse aucune mention de cette fameuse ivrognerie tant évoquée par certains de ses collègues. Et soucieux de donner autant qu'il peut une vision équilibrée d'un événement qu'il réprovoque en partie, le poète Catulle Mendès semble regretter les facilités auxquelles il a lui-même cédé: «Quelques hommes s'enivrant dans les débits de liqueurs – j'ai eu peut-être tort d'insister moi-même dans ces notes sur le côté

“beuverie” du mouvement insurrectionnel –, quelques hommes ivres ne doivent pas nous autoriser à traiter d’ivrognes cent mille hommes parmi lesquels il y a certainement des gens honorables et convaincus de la justice de leurs revendications<sup>[102]</sup>.»

Mais, quelles que soient les nuances autour du roman de l’alcool sous la Commune, il apparaît clairement qu’après 1871, le terme d’alcoolisme va servir de «mot codé<sup>[103]</sup>» pour discréditer l’irrationalité de la classe ouvrière. Une stigmatisation à laquelle l’élite du corps médical va vouloir fournir toute sa caution scientifique.

---

[\*] La sortie du général Le Bœuf, ministre de la Guerre de Napoléon III, est passée à la postérité. Tandis que Thiers, alors député, lui reprochait sa précipitation belliqueuse, il répliqua : «Nous sommes prêts et archiprêts. La guerre dût-elle durer deux ans, il ne manquerait pas un bouton de guêtre à nos soldats.» Il n’y a pas lieu de revenir en détail sur ce qui a profondément désorganisé l’armée française en 1870, fière de ses fusils chassepots, mais nettement inférieure en nombre et en artillerie. L’épidémie de variole cause à elle seule 23 469 morts au sein de l’armée française et près de 200 000 malades.

[2\*] «Il fait la noce éternelle. / La table est dans la tonnelle; / Mort ivre, il tombe dessous; / Et, c’est là sa réussite, / Il va, quand il ressuscite, / Au paradis pour six sous», c’est l’éloge du «Parisien du faubourg» que prononçait déjà Victor Hugo en 1859.

[3\*] Journal républicain modéré dans lequel officie Gustave Chaudey et qui publie en feuilleton *Les Rougon-Macquart* d’Émile Zola.

[4\*] Mirabeau (1749-1791), député du tiers état sous la Révolution, tenait une sérieuse réputation de libertin et d’intempérant.

[5\*] Ce dont ne se prive pas d’ailleurs le criminologue Cesare Lombroso dans son ouvrage *Le crime politique et les révolutions*, Paris, Félix Alcan, 1892.

[6\*] Exécuteur testamentaire de Proudhon et adjoint au maire de Paris sous Jules Ferry, Chaudey était tenu responsable de la fusillade qui va provoquer la mort du blanquiste Théodore Sapia lors des journées révolutionnaires du 22 janvier 1871.

[7\*] «La garde nationale, ce n’est pas une armée», notait Pierre Denis dans *Le Cri du peuple* du 29 mars 1871, «c’est le peuple armé, c’est le suffrage universel ayant un fusil pour appuyer au besoin son vote».

[8\*] Hôpital-prison réservé aux prostituées.

[9\*] Financées par souscription dans la presse nationale au déclenchement de la guerre contre la Prusse. Elles ont accueilli 25 000 hospitalisés, dont 2 614 fédérés, entre septembre 1870 et le 24 juin 1871.

[10\*] Mac-Mahon sera lui-même dirigeant de la Croix-Rouge française à la fin de sa vie.

[11\*] La légende selon laquelle l’ajout de poudre à canon augmente l’effet de l’alcool a déjà cours sous la Révolution, et «aussi bien la reine que les révolutionnaires ont été accusés de cette manipulation». Dans Michel Craplet, *L’ivresse de la Révolution. Histoire secrète de l’alcool, 1789-1794*, Paris, Grasset, coll. «Document», 2021, p. 65.

[12\*] Le terme de «non-valeurs sociales» est emprunté au lexique des aliénistes qui désigne les «dégénérés».

## CHAPITRE 2

### LES MÉDECINS CONTRE LA COMMUNE

*Le physiologiste n'est pas un homme du monde, c'est un savant, c'est un homme qui est saisi et absorbé par une idée scientifique qu'il poursuit: il n'entend pas les cris des animaux, il ne voit plus le sang qui coule, il ne voit que son idée et n'aperçoit que des organismes qui lui cachent des problèmes qu'il veut découvrir.*

Claude BERNARD, *Introduction à la médecine expérimentale*, 1865

*Méconnaître ou haïr la classe qui produit tout est la caractéristique actuelle d'une bourgeoisie jadis grande, qu'affolent aujourd'hui les révolutions d'en bas<sup>[1]</sup>.*

Prosper-Olivier LISSAGARAY

Avant de poser sur la Commune un regard qui se voudrait clinique, les pontes de la médecine qui assistent aux événements la voient d'abord avec des yeux de bourgeois. Les séances de l'Académie de médecine et de la Société de chirurgie de Paris «se sont tenues toutes les semaines comme si de rien n'était durant tout le siège et la Commune de Paris<sup>[2]</sup>», sauf pendant la Semaine sanglante. La littérature médicale reste muette sur le massacre des fédérés et les effroyables conditions des prisonniers, mais s'indigne des incendies et de l'exécution des otages versaillais. *Vae victis!*

La tonalité des bulletins comme *Le Journal de médecine et de chirurgie* ou *L'Union médicale* ne laisse planer aucun doute sur la position majoritaire au sein de la profession. Dans *L'Union médicale*, on énumère les noms des médecins dont les demeures ont été détruites:

On nous cite les docteurs Laboulbène, Audhoui et Dechambre, dans la rue de Lille; à la Croix-Rouge, le docteur Genouville; dans la rue de Beaune, le docteur Martineau, atteint en outre à la tête par un éclat d'obus qui, heureusement, lui a fait une blessure sans gravité; dans la rue Boissy-d'Anglas, le docteur Paris; rue Royale, le docteur Lacroix. Mobilier, bibliothèque,

souvenirs les plus chers, tout a été dévoré par les flammes. Dans un pareil sinistre, que de pertes irréparables et qui déchirent le cœur<sup>[3]</sup>.

Le bulletin salue notamment le courage du docteur Léon Le Fort qui, durant la Semaine sanglante, a résisté à l'ordre d'évacuation de son domicile, au 3, rue de l'Université, préservant ainsi le quartier d'un brasier certain. L'officier insurgé venu lui signifier l'ordre incendiaire, lui-même dans un état de démoralisation complet, a fini par s'enfuir, renonçant à mettre à exécution son projet d'incendie. Dans les colonnes du journal, on loue également l'intervention des internes de l'Hôtel-Dieu qui, au terme d'âpres négociations, ont fini par convaincre un bataillon de «jeunes gens de 14 à 18 ans, couverts de capotes marron qui leur descendaient jusqu'aux talons, avec des képis trop grands<sup>[4]</sup>», de renoncer à embraser Notre-Dame-de-Paris, ce qui aurait mis en danger 900 malades, dont 150 blessés fédérés, hospitalisés de l'autre côté de la rue. Il leur faudra encore le lendemain, mercredi 24 mai, pour circonscrire un nouveau départ de feu. Le lundi 22 mai, le palais du Luxembourg est épargné du sinistre grâce à la présence de blessés que l'ambulance, dirigée par le docteur Danet, refuse d'évacuer. Ajoutons qu'en gagnant du temps pendant l'évacuation de son ambulance remplie de blessés protégés par la convention de Genève, le docteur Mahé et son personnel réussissent à sauver l'hôtel de la Marine des flammes auxquelles les vouait un ordre du Comité de salut public, le 23 mai. Par ailleurs, *L'Union médicale* déplore la perte d'un manuscrit précieux sur l'histoire de l'ancienne Faculté de médecine de Paris qui a péri dans l'incendie d'une annexe de l'hôtel de ville appartenant à l'Assistance publique.

Sur le fond, *L'Union médicale* exprime sans détour «sa profonde aversion contre l'abominable régime [...] qui a opprimé Paris<sup>[5]</sup>» et compare les «barbares teutons» aux «sauvages communards», allant jusqu'à affirmer que «la Commune n'a été qu'un plagiat prussien<sup>[6]</sup>». Le matérialisme et l'athéisme qui ont animé l'insurrection sont relégués au rayon de la «science allemande» et les descriptions de la force brute manifestée par «les réquisitions à main armée, les mesures barbares des otages, le

bombardement, l'incendie par le pétrole» renvoient à une philosophie toute bismarckienne...

Lorsque sonne l'heure des comptes, le docteur Simplicite se dit «effrayé» par le nombre de médecins qui ont rempli des fonctions médicales «pendant l'ignoble proconsulat du 18 mars», mais refuse d'en révéler les noms<sup>[\*]</sup>. En revanche, il observe avec plaisir qu'à l'exception de deux ou trois d'entre eux, la plupart sont inconnus du *who's who* médical. «Ce n'est pas la fine fleur de la profession<sup>[Z]</sup>», se rassure-t-il. Pas de noms respectables donc, mais un «demi-monde médical», des «médecins sans clientèle», voire des usurpateurs.

Bien loin de ces sous-médecins, tout au-dessus du gratin, siège le docteur Jean-Baptiste Barth, vice-président de l'Académie de médecine en 1871. Il est l'intime confident de nombreuses familles de la haute société parisienne. Il est aussi un ami d'Adolphe Thiers et son médecin personnel. Barth a vu sa propre maison détruite durant les incendies de la Commune. À sa mort en 1877, deux mois après celle de Thiers, le docteur Émile Decaisne prononcera son éloge funèbre devant la Société française de tempérance, fondée lors d'une réunion au domicile du défunt, le 29 décembre 1871. Comme le raconte Decaisne dans son oraison, le traumatisme provoqué par les journées de 1871 a joué un rôle fondamental dans la création de l'association:

Pendant le siège de Paris et pendant la Commune, il avait vu dans tout leur jour les progrès effrayants de l'ivrognerie; il avait assisté comme nous, la honte et la rage dans le cœur, à ces saturnales monstrueuses et immondes faites de sang, de boue et d'alcool, et éclairées à la dernière heure par les lueurs sinistres de l'incendie qui n'avait pas épargné sa maison. Il avait compris comme nous tous ici que cette question de l'alcoolisme intéresse au premier chef l'avenir de nos populations, et son patriotisme lui avait démontré qu'il fallait s'en préoccuper, si l'on voulait que la France ne descendît pas du rang qu'elle a le droit, malgré ses désastres et ses malheurs, d'occuper parmi les nations<sup>[8]</sup>.

Mais – *medicus sit christianus*, un médecin ne doit-il pas être avant tout chrétien? – le ressentiment avait laissé place à la compassion et le bon docteur Barth s'était montré un bienfaiteur discret, comme il se doit, auprès

de «pauvres gens», «victimes indirectes de la guerre civile». Il avait pris sous son aile une famille ouvrière du faubourg du Temple dont le père s'était «compromis dans l'insurrection»:

Je le vois encore prenant les mains de la pauvre femme, caressant les enfants, séchant leurs larmes et trouvant pour chacun un mot d'encouragement, ramenant enfin l'espérance dans ces cœurs ulcérés par la misère et le désespoir. Il retourna au faubourg du Temple quatre ou cinq fois à mon insu. Bref, il fit si bien qu'il plaça en apprentissage deux des enfants et qu'il réussit à faire sortir de prison le mari repentant et corrigé pour toujours<sup>[9]</sup>.

Le joli conte rédempteur n'atténue en rien le mépris dont bien des médecins de l'Académie accablaient la population ouvrière et à fortiori communarde. À partir de 1871, les publications des docteurs Jules Bergeron, Gustave Bouchereau, Albert Dastre, Prosper Despine, Jean-Vincent Laborde, Aimé Linas, Étienne Lancereaux, Ludger-Jules Lunier, Bénédic-Augustin Morel, Valentin Magnan ont pour objectif d'influencer le débat public sur le danger de l'alcoolisme en mettant en avant la notion de «dégénérescence nationale» dont la Commune aurait été l'acmé. Comme nous l'avons vu chez Brierre de Boismont, qui décelait sur les visages mêmes des communards morts les traits de l'ivrogne et de l'idiot, «les aliénistes de l'époque sont unanimes pour reconnaître les stigmates de la folie et de la dégénérescence<sup>[10]</sup>» sur les cadavres ou les prisonniers. Dans cette opération de pathologisation du moment révolutionnaire, l'imaginaire de classe et le jugement politique partial qui en dérive se drapent d'oripeaux scientifiques pour déceler chez les chefs de la Commune les prétendus symptômes de troubles mentaux et souligner le danger national que représentent les libations collectives.

En 1871, au cœur d'un petit livre sur les effets de l'alcool, le médecin marseillais Prosper Despine concentre dans un passage sur la Commune tous les lieux communs sur le sujet:

L'alcool, cet agent excitateur par excellence de toutes les perversions du cœur, a joué un rôle immense dans la folie morale des communards parisiens. Les meneurs, fruits secs de la littérature, des arts, du barreau, de toutes les écoles, dévorés d'ambition et de ce besoin de jouissances matérielles qu'avait favorisé le règne déchu, individus complètement dénués de sentiments moraux, trompant le peuple, se servant de lui pour arriver d'un seul bond aux

richesses et au pouvoir; les menés, pervertis de longue date, non par imitation de ce qui se passe chez des peuples voisins, ainsi que l'a supposé le général Trochu, mais par toutes les causes d'infection morale qui pullulaient de plus en plus dans la capitale et dans les grandes villes; les meneurs et les menés, dis-je, ont été poussés au paroxysme de la folie, à ce besoin de destruction qui le caractérise, par les quantités énormes de boissons alcooliques qu'ils ont consommées en vidant les caves de toutes les maisons où ils pénétraient. Y avait-il parmi eux des fanatiques, ainsi qu'il s'en est rencontré parmi les hommes de 93? Non, on ne peut pas leur faire cet honneur. Il n'y avait chez eux que des ambitieux, que des orgueilleux, des pervers et des pervertis de toute espèce, de la pire espèce principalement, tous plus ou moins alcoolisés<sup>[11]</sup>.

## *La théorie de la dégénérescence appliquée à la Commune*

Dans *Les hommes et les actes de l'insurrection de Paris devant la psychologie morbide*<sup>[12]</sup>, le docteur Laborde, aliéniste à Bicêtre et pilier de la lutte contre l'absinthisme, trouve dans la Commune un domaine d'application des théories déterministes sur la pathologie héréditaire, qui sont au centre des débats des aliénistes de l'époque<sup>[13]</sup>. Il affirme que la «monstruosité psychique» qui anime un certain nombre d'insurgés provient d'une «prédisposition héréditaire» ou d'une «hérédité morbide», à laquelle s'ajoute le phénomène aggravant de la dipsomanie. Son livre se présente sous forme de notes adressées au pionnier de la psychiatrie expérimentale, le docteur Moreau de Tours<sup>[2\*]</sup>, l'un des pères de la pathologie héréditaire avec Prosper Lucas et, principalement, Bénédict Morel.

Issue des théories naturalistes prédarwinienne (Buffon, Lamarck), la théorie de l'hérédité-dégénérescence attribue un rôle biologique tout-puissant à l'hérédité dans la transmission et le développement de la folie. Elle apparaît alors totalement novatrice, jusqu'à devenir la théorie dominante dans la psychiatrie de l'époque. Le concept fourre-tout de la dégénérescence servira pendant près d'un siècle de clef d'analyse aux malheurs de l'époque, avant d'être rejeté par les psychiatres et de disparaître des manuels de médecine en 1950. Toutefois il faut en voir certaines réminiscences à travers des variants déclinistes contemporains.

Figure de proue de cette école, Bénédict Morel adjoint au facteur héréditaire une considération métaphysique fort répandue à l'époque selon laquelle la dégradation de l'espèce humaine serait inscrite dans ses gènes depuis le «péché originel». Pour Morel, la maladie mentale suppose une prédisposition héréditaire, une tare cachée qu'il définit comme une «déviation malade d'un type primitif» transmissible de génération en génération. Mais ce sont les conditions dégénératives liées au milieu – misère, malnutrition ou miasmes – qui exacerbent les pratiques déviantes et révèlent la tendance innée à la folie. «Tout en admettant que les dégénérescences ne sont pas toutes héréditaires et que les affections héréditaires ne sont pas toutes des dégénérescences, [Morel] montre bien une tendance à confondre les deux catégories<sup>[14]</sup>.»

Le psychiatre présente l'alcoolisme des classes dangereuses comme un moteur du processus dégénératif qui renvoie l'humain à l'état sauvage: «L'ivrognerie, par exemple, va provoquer chez la descendance n'importe quelle autre forme de déviation de comportement, que ce soit l'alcoolisme, bien sûr, ou que ce soit une maladie comme la tuberculose ou que ce soit une maladie mentale, ou même que ce soit un comportement délinquant<sup>[15]</sup>.»

Avec l'apparition et l'expansion des asiles d'aliénés, les médecins-aliénistes, qui classifient et isolent les «dégénérés», se sentent de plus en plus investis d'une mission de protection de l'ordre social en proie aux bouleversements de l'ère industrielle. Entre 1838 et 1913, le nombre de cas traités en établissement psychiatrique passe de 8 390 à 77 013, selon les statistiques officielles. En s'assignant le rôle de vigie, la psychiatrie, note Michel Foucault, «ne cherche plus essentiellement à guérir. Elle peut proposer de fonctionner simplement comme protection de la société contre les dangers définitifs dont elle peut être la victime de la part des gens qui sont dans un état anormal<sup>[3\*]</sup>».

La théorie de la dégénérescence permet de médicaliser toute une partie des alcooliques, des prostitués et des onanistes, érotomanes, homosexuels et autres «déviantes sexuels» ou jugés comme tels, mais aussi des rachitiques ou des mélancoliques, en les enfermant en hôpital psychiatrique le temps de

les «guérir», dans des conditions aussi peu soutenables que celles des détenus de droit commun.

Sous le Second Empire, Morel étudie la misère des ouvriers et paysans de Rouen et son impact sur l'incidence du crétinisme. Il affirme comme une évidence qu'«au sein de cette société si civilisée existent de véritables variétés qui ne possèdent ni l'intelligence du devoir, ni le sentiment de la moralité des actes, et dont l'esprit n'est susceptible d'être éclairé ou même consolé par aucune idée de l'ordre religieux». Et de poursuivre en lançant le célèbre syntagme: «Quelques-unes de ces variétés ont été désignées à juste titre sous le nom de classes dangereuses.» Dès lors, Morel écrit «au sénateur-préfet de Seine-Inférieure pour lui offrir ses services et lui proposer un véritable plan de surveillance des populations misérables<sup>[16]</sup>». L'étude de la folie, considérée comme une pathologie non plus individuelle, mais comme un produit social, est donc appelée à se développer sur le terreau de la question sociale. Et le thème de la dégénérescence sera utilisé pour traiter de l'ensemble des maux qui touchent la société. Ce nouveau regard médical éminemment idéologique offre un passe-partout pour «expliquer *a priori* tout phénomène de déviance, indépendamment de ses connotations culturelles, économiques ou sociales<sup>[17]</sup>» aux aliénistes qui sont «d'autant plus indulgents face aux approximations de la démonstration, que l'hérédité du dissemblable justifie leur ambition d'acquérir la position d'expert, conseiller du prince<sup>[18]</sup>».

Fort du corpus médical établi par Morel, l'auteur de *Les hommes et les actes de l'insurrection de Paris devant la psychologie morbide* applique la théorie de la dégénérescence à la Commune. Laborde fouille dans l'historique médical des insurgés qu'il tient pour responsables du «vent de folie» qui a soufflé sur Paris, à la recherche d'antécédents héréditaires et de désordres fonctionnels ou émotionnels<sup>[4\*]</sup>. Pour ses études de cas, il n'a évidemment procédé à aucun examen clinique, mais il a compulsé les biographies à charge des *Hommes de la Commune* rédigées par Jules Clère<sup>[19]</sup>, ouvrage que Laborde considère comme «sérieux, consciencieusement fait». C'est dire où Laborde place l'objectivité de ses sources! Derrière de simples initiales, on reconnaît aisément les blanquistes

Théophile Ferré, Raoul Rigault, Émile Eudes ou encore Jules Allix, figure excentrique de la Commune dont les antécédents psychiatriques ne manquent jamais d'être signalés.

Laborde brosse le portrait d'une jeunesse déclassée, biberonnée à l'athéisme, qui a fourni «la plupart des faiseurs de complots, des orateurs favoris des réunions publiques, et enfin des acteurs désignés du dernier drame qui vient de se jouer». Son portrait de Théophile Ferré concentre toutes les tares de l'insurgé type:

Une propension extrême à l'excitation, partant à la violence des paroles et des actes; un contentement et une admiration de soi sans limites. [...] Son nom se rattache aux déterminations les plus violentes, aux mesures les plus excessives de cette fatale période: perquisitions, séquestrations; atteintes à la liberté individuelle, à la liberté de la presse; exécutions sommaires, partielles ou générales; massacre des otages; finalement, participation aux actes incendiaires.

Laborde pense trouver dans l'aliénation de la mère de Ferré, victime de crises délirantes aiguës, et décédée dans un asile d'aliénés, la preuve d'une hérédité morbide. Ce qu'il ne dit pas, c'est ce qui a déclenché la psychose de la pauvre femme, internée après avoir été forcée par les versaillais à révéler la planque de son fils. Ainsi lit-on dans le dictionnaire Maitron:

Tentant de faire avouer à la mère l'endroit où son fils se cachait, on l'intimida en menaçant d'emmener sa fille, qui n'y aurait probablement pas survécu. Épouvantée, la mère pleura et supplia, malgré les tentatives de sa fille de la rassurer. Prise de panique, elle prononça «rue Saint-Sauveur». On cerna donc la rue en question pour arrêter Théophile Ferré, qui fut fusillé quelques mois plus tard. Marie Ferré fut relâchée au bout de huit jours, tandis que leur mère perdit la tête et mourut peu après à l'«asile d'aliénés» de Sainte-Anne<sup>[20]</sup>.

Quant à Rigault, l'enquête de personnalité de Laborde, plus proche d'une fiche de police au lyrisme échevelé que d'une étude clinique, le décrit comme «un fruit sec dans toute l'acception du mot, non pas qu'il manquait d'intelligence, loin de là, mais ses tendances le portèrent toujours à faire une application avortée, nulle ou malsaine de ses aptitudes». Ayant échoué à entrer dans les grandes écoles à cause de son dilettantisme, il aurait, selon l'aliéniste, préféré «fréquenter assidûment, avec des acolytes de son choix, certains établissements mal famés où l'on politiquait *inter pocula* [le verre à

la main] et dans l'orgie, sorte d'académies borgnes d'athéisme, de socialisme de mauvais aloi, de révolutionnisme excessif, en un mot de la débauche la plus profonde des sens et de l'intelligence».

La «vocation policière» de Rigault, qui prend la tête de l'ex-préfecture de police dès le début de l'insurrection et dont Blanqui disait qu'il était un «préfet né», n'échappe pas au discours psychologisant de Laborde:

[Souvent aux prises avec la police], il faisait plus, il s'exposait à ses recherches et à ses coups, s'étudiant, avec un malin plaisir, à la dérouter, à l'agacer, à jouer avec elle; il avait, en effet, la passion de faire lui-même de la police, d'étudier et de s'appropriier, en quelque sorte, les procédés mis en œuvre contre lui; et ce n'est pas le côté le moins curieux de cette étrange nature, que cette sorte de manie policière dont il fut possédé jusqu'au point d'arriver, hélas, à la réaliser avec la terrible violence de ses préméditations vengeresses et instinctives. [...] Il arriva enfin ce jour tant désiré où il lui fut donné de mettre à exécution l'objet favori de ses sinistres aspirations: tenir en ses mains le pouvoir absolu et discrétionnaire d'arrestations, de réquisitions, de vie sur les personnes.

Laborde croit déceler chez Rigault une révolte fondatrice contre le père – qui a lui-même été sous-préfet – et donc contre l'autorité, «témoignage d'une perversion morale et affective» qui va le conduire à 25 ans à décréter «officiellement le meurtre des pères de famille». De façon similaire, Laborde lie la supposée mégalomanie d'Émile Eudes à la pathologie du père «mort dans un état de folie confirmée».

L'écrivain et ami de jeunesse de Flaubert Maxime Du Camp, fils d'un chirurgien décédé alors qu'il était jeune enfant, a volontiers recours au vocabulaire médical et psychiatrique dans ses «autopsies sociales» de Paris, et particulièrement dans ses écrits sur la Commune, considérés comme un accès de «fureur maniaque». Péremptoire, il affirme que «plus d'une des brutes qui ont ordonné d'incendier notre ville avaient passé par des établissements d'aliénés et y retourneront», et que «plus d'un des malheureux qui leur ont obéi» y ont séjourné par la suite<sup>[21]</sup>. Il dresse au passage une nomenclature des dirigeants de la Commune selon leurs tares psychiques: le fantasque Jules Allix est décrit comme un «maniaque prophétique, ridicule et incohérent, mais bon homme, fort doux et absolument inoffensif»; les blanquistes Rigault, Ferré et Gabriel Ranvier seraient, quant à eux, atteints de «monomanie homicide»; le membre de

l'Internationale, Jean-Louis Pindy, de «pyromanie», car tenu responsable de l'incendie de l'hôtel de ville; le blanquiste Émile Eudes de «cleptomanie»; Delescluze de «monomanie du pouvoir»; Félix Pyat «d'alcoolisme, comme tous les fédérés; de lycanthropie féroce compliquée de lâcheté»; quant à Vermersch, il serait flanqué de «scatologie furieuse<sup>[22]</sup>», etc.

Jules Vallès, à qui Du Camp diagnostique un état de «monomanie raisonnante», est relativement épargné, alors qu'il offre, selon les termes de l'historienne Laure Murat, «un exemple unique, qui balaie tout le spectre des relations entre politique et aliénation mentale au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>[23]</sup>». Interné arbitrairement dans sa jeunesse par la décision de son père, qui voyait dans son opposition à Napoléon III un signe de folie, il doit sa libération à son ami Arthur Arnould, futur communard. Du traumatisme de son propre internement et de celui de ses proches (sa sœur et son ami, le dessinateur André Gill), Vallès tirera une conscience «anti-aliéniste» en opposition à l'idée de prédestination des théories de la dégénérescence. D'abord enfoui dans son œuvre, ce sentiment s'exprime avec une radicalité inquiète dans un article écrit en 1881 en hommage à Gill: «Il faut s'y mettre à mille et ne pas attendre d'être fou pour monter à l'assaut des bastilles. Nous irons peut-être bien un jour renverser tout cela, maisons de fous comme maisons de rois, mais peut-être aussi quand nous entrerons dans la place, je me heurterai contre un fou à cheveux blancs et à poings d'Hercule: ce sera Gill qui, ne me reconnaissant pas, me tuera<sup>[24]</sup>.»

## *Voir des fous partout*

L'ouvrage de Laborde est salué avec le plus grand sérieux par les membres de la Société médico-psychologique, lors de la séance du 15 janvier 1872. Les éminents confrères du psychiatre jugent son travail intéressant bien qu'approximatif sur le nombre d'aliénés réels au sein de la Commune. Les médecins présents, dont le docteur Lunier, auraient voulu charger un peu plus la barque. Le docteur Mundy, à qui l'on doit plusieurs avancées dans le transport des blessés en voiture-ambulance pendant la guerre, insiste sur le

rôle qu'auraient joué certains étrangers, dont «deux Hongrois, notoirement aliénés, qui s'étaient évadés de l'asile de Pest<sup>[25]</sup>».

Mais l'approche systématique de Laborde suscite tout de même quelques réserves. En mars 1872, dans les *Annales médico-psychologiques*, le docteur Baume émet des critiques sur le caractère assez peu scientifique, voire carrément exalté, des notes de Laborde: «La crainte de passer pour voir des fous partout n'arrête pas l'auteur.» Selon Baume, la généralisation du facteur héréditaire le fait glisser «sur une pente dangereuse». Loin d'être motivé par une quelconque sympathie à l'égard de l'insurrection, Baume estime que l'on doit condamner les communards sans en faire des fous organiques: «Nous doutons, à l'honneur des fous, qu'ils eussent commis les atrocités qui ont souillé la Commune<sup>[26]</sup>.» Et encore: «Un missionnaire a dit que ce serait faire tort aux sauvages que de leur comparer les héros sanguinaires de la Commune. N'est-ce pas compromettre devant l'opinion et devant la justice la cause des véritables aliénés en leur appliquant la même assimilation<sup>[27]</sup>?» Baume considère dangereux de substituer la psychiatrie à la «justice» (entendre ici «répression»), ce qui induirait à une déresponsabilisation pénale des protagonistes de l'insurrection. En outre, il en résulterait «un adoucissement des mœurs qui ne contribuerait certainement pas à l'œuvre de régénération physique et morale [qui] seule peut nous relever de nos désastres et nous sauver de la décadence».

Quant aux manifestations d'alcoolisme pendant la Commune, Laborde y voit un effet d'entraînement sur des «prédispositions psychopathiques»:

L'alcoolisme! ne l'a-t-on pas vu partout et comme dans une personnification armée, en ces temps de fatale mémoire, se traînant dans les rues de la cité, sur les remparts, près des casernes, dans les avenues et dans les jardins dévastés de la banlieue, trônant à sa façon dans les palais, souillant les églises, s'agitant et vociférant dans les réunions publiques, titubant sous la tunique sordide, le fusil sur l'épaule, le hoquet à la bouche et mêlé à des lambeaux de la Marseillaise?

Le génie mauvais de l'alcool «fut aux mains des meneurs un des principaux moyens, un instrument destiné à produire d'autres instruments d'autant plus dociles qu'ils sont rendus plus aveugles et inconscients». Ce à quoi le docteur Baume objecte que «l'art de chauffer les gosiers et les têtes

demandait une certaine mesure pour que l'instrument ne se retournât pas contre [les grands capitaines de l'Insurrection]», faisant entre autres allusion aux décrets pris contre l'ivresse publique. Baume y voit une preuve supplémentaire de l'emprise machiavélique des chefs fédérés sur les degrés d'ivrognerie du plus grand nombre, mis ainsi «dans cet état intermédiaire qui est plus que la simple ébriété, mais qui n'est pas encore l'ivresse complète»: «Le fond de cet état, c'est une disposition particulière de la volonté qui prête, à celui qui la possède, une activité incessante, le pousse en avant, enlève à ses déterminations la réflexion du premier moment, disposition qui en fait en un mot l'esclave d'impulsions irrésistibles capable des plus graves entraînements. De là une moyenne de manifestations et une résultante qui se résume en un état permanent d'excitation aiguë.»

Les réserves de Baume sur l'héréditarisme forcené de Laborde s'inscrivent aussi dans une polémique plus patriotique que scientifique qui oppose un aliéniste de Wurtemberg, le docteur Carl Starck, à son confrère français Bénédic Morel, particulièrement agacé de voir un médecin allemand reprendre ses propres analyses sur la décadence mentale pour les appliquer à la dégénérescence intellectuelle du peuple français *in extenso*. Ainsi le docteur Starck voit-il dans les événements de l'Année terrible rien de moins que «la démonstration de la dépravation et de la corruption du peuple français». Morel, piqué au vif dans son orgueil national, rétorque par la thèse du complot ourdi par des cosmopolites révolutionnaires<sup>[5\*]</sup>:

Sachez donc que lorsque vos soldats assistaient heureux et satisfaits à la chute de la colonne Vendôme et l'incendie de Paris, des millions de Français étaient prêts à venger la civilisation outragée et compromise par les coryphées révolutionnaires de l'Europe qui s'étaient donné rendez-vous dans notre malheureuse capitale. Nous savons d'où ils viennent, quel pays les a vus naître et quel pays les protège. Les noms seuls des chefs de l'Internationale révèlent leur origine<sup>[28]</sup>.

*In fine*, pour mieux réfuter Starck, Morel se voit contraint de démentir la thèse de l'aliénation mentale des insurgés: «Point n'est besoin de recourir, avec M. Starck ou autres docteurs s'il en existe à la science de l'aliénation pour expliquer les agissements des membres de la Commune, des

incendiaires et des pétroleuses. Je l'ai déjà dit ailleurs, ce ne sont pas là des aliénés, mais des monstres de l'ordre moral, que la partie saine de la nation réproouve de toutes ses forces et qui sont parfaitement responsables de leurs actes<sup>[29]</sup>.»

Faut-il qualifier les communards de fous ou de monstres sociaux? Ces distinctions ne sont pas si évidentes et peu d'aliénistes résistent à la tentation d'invoquer la folie collective ou de recourir au vocabulaire médical et psychiatrique pour qualifier l'exaltation révolutionnaire. La question de la folie morale des criminels – et ici, par extension, des communards – est au cœur du questionnement de la psychiatrie et de la criminologie de l'époque: faut-il criminaliser la folie ou pathologiser la déviance? La grammaire de ce discours est établie depuis 1848, quand les monomanies, théorisées par Jean-Étienne Esquirol, ont fait leur apparition dans les commentaires sur les grandes commotions politiques de l'époque. Selon Morel, la catégorie des monomanes comprend «une foule d'individus à projets chimériques, de réformateurs de l'espèce humaine, d'utopistes en tous genres, d'inventeurs; dont les découvertes sont impossibles à appliquer, ou qui poursuivent la vérification de problèmes insolubles<sup>[30]</sup>» et désigne autre chose que les maniaques, plus enclins à l'ivrognerie: «Les maniaques politiques, agités des spasmes du *delirium tremens*, incarnent le désordre pulsionnel de l'émeute. Les monomanes mettent pour leur part leur raison au service d'un délire abstrait ou utopie, exclue des normes du psychisme. Démontés et idiots politiques sont les produits de l'omnipotence de la masse, et d'une fascination pathologique pour le nouveau<sup>[31]</sup>.»

Les docteurs Morel, Moreau de Tours, Bergeret ont déjà fait une lecture médicale de la révolution de 1848, mêlant délire psychiatrique et idées démocratiques et communistes pour parler de «fièvre de la révolte contre tout principe d'autorité» et de «maladie démocratique, germe de toutes les révolutions<sup>[32]</sup>», selon les mots d'Alexandre Briere de Boismont, un des fondateurs de la Société médico-psychologique. Comme le souligne Laure Murat, pour ces savants, il s'agit d'une épidémie morale qui porte le nom de socialisme et de démocratie: «La maladie démocratique est bel et bien une maladie grave, chronique. Et c'est une maladie de classe, celle du

prolétariat, dont la psychiatrie, science bourgeoise, scrute le profil pathologique, l'anatomie et les symptômes, avec un effroi qui exprime, pour reprendre une formule de Louis Chevalier, "le caractère véritablement racial des antagonismes sociaux"<sup>[33]</sup>.»

La Commune n'a fait que confirmer les observations de Brierre de Boismont sur 1848, qui envisage même la création d'un établissement spécialisé entre l'asile psychiatrique et la prison politique<sup>[6\*]</sup>: «Frappé moi-même par la gravité des faits de 1848, car, dès cette époque j'habitais le haut du faubourg Saint-Antoine, et les insurgés avaient élevé devant mon salon une immense barricade, je signalai dans cette analyse la folie démocratique, égalitaire et sociale avec ses maniaques, ses monomanes, ses déments et ses idiots<sup>[34]</sup>.» Pis encore, la terreur de 1871 «a effacé celle de 93», selon lui. Conscient des divisions au sein de la Commune, il pense que le «socialiste» serait venu à bout du «jacobin anachronique». Car le socialiste, appuyé par une Internationale dont il surestime la puissance, «a un plan, un but, un programme; il sait bien ce qu'il veut, où il tend, et il connaît les forces dont il dispose» et des adhérents disciplinés. Il porte en quelque sorte le «nœud de la question, la doctrine sociale qui sépare, en deux camps irréconciliables, ceux qui possèdent et ceux qui n'ont rien». Dans sa prophylaxie, Brierre de Boismont préconise de combattre «la soif insatiable de jouir» et de stimuler «la croyance en Dieu, le respect de la Loi, la coalition de tous les honnêtes gens, l'instruction obligatoire, la flétrissure des immoralités publiques, la répression vigoureuse par l'autorité de toutes les causes de démoralisation du peuple, la surveillance des écrits perfides, hypocrites, audacieux, qui le flattent pour parvenir à ses dépens, la connaissance exacte de l'emploi du temps, la punition et l'expulsion de l'oisiveté<sup>[35]</sup>».

La Commune offre donc pour certains hommes de science un cas d'école auquel il suffit d'appliquer les grilles d'observation psychiatriques préalablement établies. Ainsi, au terme d'un opuscule d'une vingtaine de pages, après avoir fait la chronique des choses vues durant la dernière

semaine, le docteur Linas prétend se placer «sur le terrain de la médecine psychologique<sup>[36]</sup>», qu'il confond avec celui de sa propre sidération:

Au regard du médecin plus encore qu'aux yeux du vulgaire, ces faits apparaissent comme un immense phénomène de folie collective, comme l'explosion désordonnée d'un accès de manie épidémique. [...]

Tous ceux, en effet, qui parlent ou qui écrivent sur les événements accomplis à Paris depuis le 18 mars jusqu'au 28 mai, se servent, d'un commun accord, pour les qualifier, des mots maladie morale, aberration mentale, démence, convulsion, épilepsie, alcoolisme, délire, frénésie, rage, folie furieuse, monomanie, etc. Le *Times* de Londres a prononcé le mot de *delirium tremens*; les Allemands disent *morbus democraticus*. Ces expressions, empruntées au vocabulaire médical, sont sur toutes les lèvres et au bout de toutes les plumes; et notez bien que la plupart de ceux qui les emploient les prennent au propre plutôt qu'au figuré.

Sans négliger le facteur alcoolique, il ne manque pas de souligner le caractère pathologique des insurgés:

Il y avait enfin, ai-je dit plus haut, parmi les membres et les adeptes de la Commune, des fanatiques, des énergumènes; des monomanes, en un mot, des fous! La folie de quelques-uns était même de notoriété publique. Celui-ci avait passé deux ou trois années de sa vie à Charenton; celui-là avait hanté plusieurs établissements d'aliénés; cet autre avait été traité à Bicêtre pour des accès de délire alcoolique. Bien plus, deux des membres dont nous parlons ont été reconnus aliénés par leurs collègues, et, de ce chef, évincés de la Commune.

[...]

À part quelques rares exceptions, ce n'est point le rayonnement intellectuel qui se reflète sur ces visages, c'est le type instinctif et passionnel qui y domine. Aucune noblesse, aucune élévation, aucune dignité dans les traits, pour la plupart ridés, flétris avant l'âge, profondément ravagés par les stigmates ineffaçables des plus ardentes passions. Quelques-uns ont l'expression inoffensive et béate de mystiques et d'illuminés. D'autres présentent ce désordre particulier de la tête, cet égarement inexprimable de la physionomie, cet œil fiévreux qu'on n'observe d'habitude que dans les maisons d'aliénés.

Partant de ce constat sans appel, il décèle «diatribes furieuses», «élucubrations insensées», «divagations obscures, incohérentes, cabalistiques», «aberration intellectuelle» et «exaltation cérébrale» à tous les étages du vaisseau communaliste, notamment dans les clubs où la parole se libère et les journaux révolutionnaires – il cite *La Patrie en danger*, *Le Cri du peuple*, *Combat* ou *Le Vengeur* – dont la prose lui semble tout droit sortie «de l'imagination en délire d'un agité de Bicêtre ou d'un halluciné de Charenton».

De son côté, le docteur Jolly revient, lors d'une séance du 25 juillet devant l'Académie de médecine, sur l'usage supposé immodéré de l'absinthe et du tabac durant le siège et la Commune, et se lance dans une longue digression sur les «vandales cosmopolites sortant de repaires immondes», «glorifiant tous les forfaits, décrétant, proclamant et imposant l'athéisme». Convaincu par son lyrisme, il avance que «sans la double ivresse alcoolique et nicotique, sans l'exaltation toute fébrile, toute frénétique qui l'accompagne, aucun peuple du monde n'aurait pu commettre les cruels attentats, les horribles saturnales dont nous avons été témoins; car si, pour les concevoir, il fallait tout le génie des enfers, il fallait, pour les accomplir, toutes les fureurs, toute la rage de l'ivresse<sup>[37]</sup>».

### *Vol au-dessus d'un nid de communeux*

Loin de ces considérations impressionnistes agrémentées de mots du lexique psychiatrique, les asiles tiennent leurs registres et force est d'y constater que les événements politiques de 1871 n'ont pas une incidence majeure sur le nombre d'aliénés. Le siège ayant perturbé toutes les institutions, sous la Commune, le secteur psychiatrique a d'abord connu une réduction de son activité, comme en témoigne Legrand du Saulle, médecin-chef à l'hôpital Sainte-Anne<sup>[7\*]</sup>: «C'est à peine si les gardes nationaux amènent deux aliénés au dépôt par jour alors que la moyenne, en temps ordinaire, oscille entre 7 et 12<sup>[38]</sup>.»

Quant aux statistiques des «alcooliques entrés à Sainte-Anne en 1870-1871», publiées par Magnan et Bouchereau de l'Académie de médecine, elles montrent bien une hausse de 48 % des admissions en mai 1871 par rapport au même mois de l'année précédente, mais la part des alcooliques dans l'ensemble des internés à Sainte-Anne se stabilise à 29,88 % en juin 1871, soit à peu près la même proportion qu'en juin 1870 (28,2 %). Si l'on compare les données annuelles de 1870 et de 1871, l'écart n'est pas significatif: 191 alcooliques sur un total de 900 internés en 1870 et 156 alcooliques sur 689 en 1871.

Le médecin-chef de Sainte-Anne rejette l'accent mis sur le rôle des troubles mentaux dans les grandes commotions politiques. À l'appui, il cite notamment les travaux de Morel qui, en étudiant l'influence de la révolution de 1848 sur la prévalence de la folie, n'a trouvé à l'époque que 5 patients atteints de monomanie politique dans un établissement qui comptait 1 000 aliénés: «Les événements politiques les plus graves – s'ils donnent au moment où ils surviennent une couleur spéciale au délire – ne produisent nullement un accroissement d'aliénés, ainsi qu'on le croit d'ordinaire.» Constatant en outre une baisse très significative des morts volontaires chez les dépressifs, Morel l'expliquait par le fait que les candidats au suicide étaient «trop préoccupés, trop tourmentés et trop émus» par la situation politique et «voyaient leurs chagrins disparaître», provisoirement, face aux convulsions du pays. Dans les hôpitaux psychiatriques, écrit-il, la guerre et, dans une moindre mesure, l'insurrection sont propices au délire des aliénés, elles «[plongent] les femmes dans l'abattement et [jettent] les hommes dans des états d'exaltation maniaque<sup>[39]</sup>». Certaines s'imaginent néanmoins en Jeanne d'Arc tandis qu'on voit quelques hommes partir en croisade pour sauver le pays.

En qualité de médecin attaché au dépôt de la préfecture de police après la Semaine sanglante, Legrand du Saulle est aussi un témoin privilégié des turpitudes de l'immédiat après-Commune. Il prétend agir avec impartialité et la même bienveillance pour les insurgés que pour leurs otages: «Le jour où la politique s'introduira dans les choses de la médecine, je n'exercerai plus<sup>[40]</sup>!» Il publie ses observations en appendice de sa somme sur le délire de persécution:

Dans la première semaine de juin, j'observe au dépôt [des prévenus] trois femmes atteintes de mélancolie avec stupeur dans la même journée. L'une a été trouvée immobile et inerte dans une cave; l'autre a vu fusiller son mari et a failli elle-même être passée par les armes; la troisième a été transportée sans renseignement aucun. Plusieurs aliénés sont panophobes [dans un état d'anxiété constant] et gémissent; on les poursuit, on va les arrêter et les fusiller, ils sont innocents, ils n'ont pas mis le feu; ils pleurent, se jettent à genoux, demandent grâce et répètent constamment les mêmes mots: ah! Mon Dieu, mon Dieu!... Achevez-moi!... mais ce n'est pas moi!<sup>[41]</sup>

Observant qu'en juin «l'alcoolisme disparaît presque complètement» du dépôt, il constate la raréfaction des hommes jeunes et que «la folie frappe les femmes de préférence». Aussi note-t-il qu'une nouvelle forme de pathologie explose à mesure que l'ordre règne et que les délations se multiplient<sup>[8\*]</sup>: «Le délire des persécutions semble être tout à fait à l'ordre du jour. Cette variété délirante s'organise d'autant plus volontiers que les dénonciations s'exercent sur une plus grande échelle, que les arrestations sont plus nombreuses, que les mesures d'ordre public sont plus intimidantes et que les actes de répression sont plus terribles<sup>[42]</sup>.»

Au terme d'une enquête statistique sur les admissions dans les asiles durant la période de la Commune, le docteur Lunier, inspecteur général du service des aliénés et du service sanitaire des prisons de France, affirme quant à lui que «les émotions et les bouleversements de toute sorte qui ont accompagné l'invasion et l'insurrection du 18 mars 1871 devaient amener l'explosion d'un certain nombre de cas de folie». En même temps, il constate «la disparition momentanée des conceptions délirantes et des hallucinations chez un certain nombre d'aliénés en traitement<sup>[43]</sup>».

Cette influence nuancée des événements de 1870-1871 sur la prévalence de la folie intéresse aussi le docteur Tissot<sup>[44]</sup> qui souligne des résultats en apparence contradictoires: on enregistre 1 800 cas de folie consécutifs aux événements, tandis que le chiffre général des internés diminue de 3 000. La cause de la diminution est analysée selon plusieurs critères: la perturbation générale des services psychiatriques; l'accroissement des décès brutaux dans les asiles; la baisse de la population due à la guerre et aux épidémies, mais aussi à la répression, à l'exil et à la déportation des communards. Ainsi, pour Tissot, il y a bel et bien un lien entre aliénation et Commune et c'est précisément cette corrélation qui explique les apparentes incohérences entre les statistiques: si le nombre d'aliénés a diminué, c'est que la majorité d'entre eux s'est retrouvée détenue ou tuée.

Au contact des prisonniers ou des internés, les médecins ne font que corroborer des diagnostics qu'ils ont établis d'avance. Doit-on s'étonner

que le docteur Morel ait trouvé confirmation de ses analyses sur la dégénérescence alcoolique de la population parisienne, après une visite aux communards enfermés à la prison de Rouen, dont une centaine d'enfants pris les armes à la main<sup>[9\*]</sup>? «On compte parmi eux des délirants par persécution, devenus persécuteurs, des descendants d'aliénés, des candidats à la paralysie générale, des alcoolisés, des épileptiques, des individus d'une moralité telle et doués d'instincts si pervers qu'un auteur anglais a donné à cet état le nom de folie morale, *moral insanity*<sup>[45]</sup>.»

Lors d'une conférence, l'aliéniste Auguste Voisin, médecin à l'hospice de la Salpêtrière, évoque les différents cas de folie observés durant l'Année terrible, parmi lesquels celui d'une vivandière de 40 ans au profil de pétroleuse, prise d'hallucinations terrifiantes, «[vociférant] sans relâche» avant de mourir au bout de huit jours d'agitation constante dans une crise de paralysie générale liée à une hémorragie cérébrale. Voisin retranscrit son délire:

Nous avons fait brûler toutes les maisons, et c'était-il beau! Nous avons fait un beau feu d'artifice, nom de dieu! [...] Nous avons mis le pétrole sur les murs. Que c'était beau! Léonie, Madeleine P., Alexandrine ont mis le feu. [...] Nous avons du vin de Bordeaux. Nous brûlerons l'eau. Nous brûlerons la Loire pour faire une bassinoire. Nous avons mis des fourneaux dans les égouts. Si on mettait le feu, ça irait mieux, on trouverait tout facilement. C'est moi qui ai placé toutes les cartouches. Madeleine P. avait sa lunette d'approche et son fusil. La canonnière, c'est Madeleine, ah! ah! c'est si beau! (Elle chante.) La canonnière! Marche canonnière<sup>[46]</sup>!!!

Autre poste d'observation remarquable, celui de la Maison de santé de Saint-Mandé<sup>[47]</sup> que dirige depuis 1848 Mme Rivet, fervente catholique et fille de Brière de Boismont. Dans un ouvrage publié en 1875<sup>[48]</sup>, elle répète le refrain qui raconte que «les révolutions ont presque toujours compté parmi leurs chefs des aliénés». Elle rapporte les paroles d'une de ses patientes. «Plus très jeune», cette Madame A.<sup>[10\*]</sup> est une «veuve, bien née, ayant reçu une belle éducation, possédant une grande fortune», elle mène une vie de châtelaine en province, développant une obsession anticléricale doublée d'un fort sentiment de persécution. Sa consommation intempérante d'absinthe semble l'avoir entraînée dans un «dénouement

complet». Montée à Paris, elle s'engage avec ardeur aux côtés des communards. «Prise sur une barricade, en habit de fédéré, le fusil encore chaud, avec les insurgés qu'elle avait fanatisés jusqu'au dernier moment», elle est emmenée au camp de Satory, où les médecins la déclarent folle et le conseil de guerre annule la procédure à son encontre. Elle est alors placée temporairement dans l'établissement de Saint-Mandé, avant d'être envoyée dans un asile en province.

Mme A. me racontait qu'à la barricade où elle fut faite prisonnière, quelques défections se produisaient parmi les gardes nationaux, et qu'elle relevait leur énergie en leur donnant cette assurance qu'ils mouraient pour le grand principe humanitaire; qu'on pouvait tuer leur corps, mais que l'idée subsistait; qu'ils emportassent donc avec eux cette suprême consolation, que c'était un nouveau 93 qu'ils avaient commencé, que la révolution allait faire le tour du monde et que le moi devait, comme un infiniment mesquin, s'effacer devant d'aussi grandes considérations générales. [...]

Mes moyens sont infaillibles, jugez-en, je n'insulte personne, il est donc impossible de m'arrêter pour injures envers l'autorité. J'entre chez un marchand de vin, je m'assieds, je parle, un cercle se forme. Je m'échauffe, le cercle grandit. Bientôt l'enthousiasme est tel que la salle est comble. On monte jusque sur les tables pour m'entendre. Le cabaretier n'a garde de s'en plaindre, il vend ses consommations dans des proportions, considérables. J'entraîne d'autant plus les masses, que je suis une communarde, c'est vrai, mais une communarde de bonne compagnie<sup>[49]</sup>.

Dans un ouvrage de 1874, le docteur Lunier promet d'enrichir la connaissance sur l'influence des grandes commotions politiques et sociales sur la prévalence des maladies mentales, entre 1869 et 1873. Mais la brièveté du chapitre intitulé «Insurgés reconnus aliénés» et la pauvreté des arguments avancés mettent en doute la solidité du propos.

Si les médecins aliénistes n'étaient obligés, par discrétion et devoir professionnel, de ne pas faire connaître au public ce qu'ils connaissent des antécédents et des actes d'un certain nombre de personnages qui ont joué un rôle plus important pendant le siège de Paris, mais surtout pendant le règne de la Commune, on serait étonné de combien parmi les soldats et les chefs de l'insurrection, il y avait de paralytiques dans la période prodromique ou d'excitation ambitieuse, de fous lucides, d'hystéro-maniaques, d'héréditaires et d'alcoolisés. Peut-être un peu plus tard, quand les passions politiques seront moins surexcitées, sera-t-il possible d'étudier cette question dans son ensemble et sans parti pris et d'ajouter un chapitre important au livre intéressant, mais bien incomplet de M. Laborde; mais nous devons, pour le moment, nous contenter de reproduire quelques-unes des observations qui nous ont été adressées<sup>[50]</sup>.

S'ensuivent deux cas d'insurgés internés à l'asile de Clermont sous la direction du docteur Labitte. Le premier, un maçon dénommé Pierre, âgé de 47 ans, qui servait comme garde national, souffre d'une démence paralytique après un délire maniaque très violent, puis décède quelques jours plus tard. La seconde, Olympe, 55 ans, arrêtée comme pétroleuse, est restée dans un état d'agitation constant à partir de son arrestation et jusqu'à ce qu'elle meure d'épuisement nerveux. Invoquer le secret professionnel pour justifier de s'en tenir à ces deux exemples, même si les autres cas d'aliénés sont très richement documentés – et ce, dans un contexte d'opprobres généralisés contre les communards –, tient de la manœuvre dilatoire. On peut soupçonner dès lors Lunier de masquer le vide théorique de ses affirmations par un prétendu devoir de discrétion.

En définitive, on chercherait en vain chez les aliénistes de l'époque une approche qui ne soit pas en partie commandée par la condamnation morale et politique qui fait consensus au sein de la bourgeoisie. On trouvera les anathèmes les plus implacables sous la plume des médecins, bien après 1871, comme en témoigne cette déclaration du docteur Paul Granier, médecin attaché au dépôt de la préfecture de Paris, élève de Valentin Magnan et de Legrand du Saulle:

Par la nature de mes fonctions, disais-je au Congrès d'anthropologie de Bruxelles (1892), j'ai été appelé à examiner un certain nombre d'individus ayant joué un rôle important dans les émeutes et les insurrections, surtout dans les événements de la Commune. Ce n'est pas sans quelque surprise que l'on constate que la foule obéit à de véritables insensés qui, plus tard, viennent échouer dans un asile d'aliénés, alors que le calme étant revenu dans les esprits, leur exaltation détonne et se décèle assez aisément. Un événement qui provoque un émoi profond dans une nation est comme le coup de clairon qui rassemble en hâte l'armée des déséquilibrés. Ce sont les plus excités d'entre eux – souvent de véritables délirants – qui vont fasciner la foule par leurs propos enflammés et déjà les voilà à la tête du mouvement. Leur audace en impose et cette audace s'augmente naturellement de leur imprévoyance, de leur inconscience du danger, etc<sup>[51]</sup>.

Et quand il s'agit de modérer le jugement, c'est pour faire porter l'entière responsabilité de la violence sur les «fous démagogiques» qui auraient

fanatisé la masse crédule. «La seule image, dirait-on, que l'aliéniste bourgeois puisse se faire du prolétaire est celle d'un faible d'esprit mené par des instincts et manipulé par des meneurs<sup>[52]</sup>», note Jacqueline Thirard. C'est ainsi que le docteur Paul Le Gendre nuance à posteriori la vive réaction du jeune interne qu'il était lorsqu'il accueillait les blessés de la Commune à l'hôpital de Rochefort:

À cette époque, je ne trouvais aucune excuse à ces Français qui avaient voulu brûler Paris sous les yeux des Allemands; je ne connaissais qu'une version des événements du second siège. J'ai compris plus tard qu'il y avait eu parmi les insurgés plus de victimes que de meneurs – que l'alcool, distribué à profusion à une population d'affamés, avait créé une sorte d'ivresse permanente et de délire obsidional, capable de livrer les cerveaux populaires à toutes les suggestions d'une presse enragée, dont la plupart des journaux étaient soudoyés par des partis politiques. J'ai compris le rôle odieux des chefs, qui cherchaient, à la faveur des troubles, à reprendre ou saisir le gouvernail de la chose publique<sup>[53]</sup>.

## *Foules sentimentales ou criminelles*

La folie: cause ou conséquence de la Commune? Les théories des aliénistes s'égarèrent, inversant au besoin les rapports de causalité, masquant difficilement, derrière un substrat scientifique, leur nature idéologique. «Si l'on s'en tient aux analyses psycho-aliénistes, les troupes insurrectionnelles, parce que foules populaires, se composaient d'individus doublement irresponsables: aux attributs des "classes vicieuses", des hommes incultes, elles combinaient le comportement toujours pathologique des foules<sup>[54]</sup>.»

L'épouvante face à la foule, nommons-la «ochlophobie» (du grec *okhlos*<sup>[11\*]</sup>, la foule), habite les élites hantées, depuis le péché originel de 1789, par le spectre du «despotisme des masses». Dans ses annexes aux *Misérables*, Victor Hugo, qui désapprouve la Commune, mais soutiendra les proscrits, manifestait déjà son déchirement de républicain de gauche face aux événements de juin 1848: «Les exaspérations de cette foule qui souffre et qui saigne, ses violences à contresens sur les principes qui sont sa vie, ses voies de fait contre le droit, sont des coups d'État populaire, et

doivent être réprimées. L'homme probe s'y dévoue, et, par amour même pour cette foule, il la combat. Mais comme il la sent excusable tout en lui tenant tête! comme il la vénère tout en lui résistant!» Pour Hugo, la rue est illégitime et, même portée par de nobles aspirations, elle doit être châtiée pour son propre bien. Au cœur des inquiétudes de la bourgeoisie, l'ochlophobie alimente sa méfiance vis-à-vis de la démocratie et ses positions aristocratiques: «La seule chose raisonnable, un gouvernement de mandarins, le peuple est un éternel mineur», écrit Flaubert dans une lettre à George Sand, le 28 avril 1871, en plein moment communaliste.

Une dizaine d'années après la Commune, les théories de la foule ouvrent un nouveau champ savant qui emprunte à la psychiatrie, à l'histoire et à l'anthropologie criminelle positiviste. Dans *Les origines de la France contemporaine*, Hippolyte Taine – témoin écœuré des premiers jours de la Commune – use d'un lexique scientifique pour camoufler ses hyperboles sur la Révolution française. Son œuvre sert de passerelle entre l'histoire contre-révolutionnaire traditionaliste et la psychologie sociale de Gustave Le Bon ou Gabriel Tarde.

«Les foules des *Origines de la France contemporaine*, ces hordes bestiales, ivres d'alcool et de débauche, excitées par des brigands et des harengères dissolues, sont en effet peintes en couleurs indélébiles. Aucun autre écrivain du XIX<sup>e</sup> siècle n'aura créé une image aussi sauvage, effrayante et mémorable<sup>[55]</sup>», écrit Susanna Barrows. Zélateur de la Société française de tempérance, Taine tendait à faire de l'alcoolisme un fléau propre aux ouvriers: «Puisque les foules sont composées de tels êtres manipulés de surcroît par la lie de la population – la description [que Taine] en fait est un vrai festival de difformités mentales, de comportements asociaux, d'ivrognerie pathologique et de sauvagerie<sup>[56]</sup>.» En 1907, dans les colonnes des *Temps nouveaux*, l'anarchiste Amédée Dunois<sup>[12\*]</sup> souligne l'importance de la Commune dans la vocation historique de Taine, dont il rappelle le «fanatisme de classe» qui le rendrait inapte à comprendre les phénomènes révolutionnaires:

C'était au lendemain de la Commune. L'insurrection désespérée du peuple de Paris avait révélé aux classes dirigeantes la fragilité de l'état social tel que l'avait fait la révolution de 1789, et

avait amené leurs Diafoirus à se demander si cette fragilité n'avait pas sa cause dans une lésion organique et profonde, s'il n'existait pas, à la base même du régime, une tare occulte d'où venait tout le mal. Taine – je le regrette bien pour lui – était au nombre de ces Diafoirus<sup>[57]</sup>.

Nom du médecin pédant et incompetent dans *Le malade imaginaire* de Molière, Diafoirus devient par antonomase, dans les mots de Dunois, l'allégorie d'une médecine mise au service des discours antidémocratiques, dont une des caractéristiques idéologiques consiste à procéder à la biologisation de sociétés humaines complexes. Cette vision organiciste, qui repose sur des lois d'airain sociobiologiques supposées perpétuelles – «le trépied déterminisme-sélection-inégalité» –, naturalise un modèle politique inégalitaire assumé, lui-même maintenu par sa structure autoritaire. Selon ce schéma, «le sauvage apparaît comme un laissé-pour-compte de l'histoire, le prolétaire comme un raté de l'adaptation et de la lutte pour l'existence. Malheur aux vaincus et vive les forts<sup>[58]</sup>»!

Par la personnification de la foule, la psychologie sociale applique à celle-ci les comportements erratiques et irrationnels que l'on prête à l'alcoolique, à la femme hystérique, au malade mental, à l'enfant colérique ou au sauvage. «La masse est lâche, fanfaronne et féroce», décrète le père de l'anthropologie criminelle, l'Italien Cesare Lombroso, aliéniste d'origine juive, anticlérical, membre du Parti socialiste italien, raciste et misogyne. Lecteur de Laborde et de Du Camp, il reprend d'ailleurs à son compte leurs allégations de folie morale contre les chefs de la Commune, «c'est-à-dire l'instinct de la destruction sans la capacité d'une organisation quelconque, des impulsions criminelles sous l'accès d'idées délirantes, une insensibilité absolue, l'absence de remords, etc.<sup>[59]</sup>» Le criminologue italien va jusqu'à traquer les stigmates physiques de Louise Michel qui, selon lui, «a une physionomie de folle, mâchoire et nez énorme, front exagéré, caractères masculins, elle a des parents certainement bizarres<sup>[60]</sup>». Ajoutons par ailleurs que l'on doit à Lombroso le monument de misogynie qu'est l'ouvrage intitulé *La femme criminelle et la prostituée*, dans lequel il convoque pléthore de clichés historiques et anthropologiques pour expliquer par l'atavisme l'infériorité et l'immoralité de la femme. Bien entendu, les femmes de la Révolution et de la Commune lui servent à

illustrer son propos: «En 89, les femmes furent toujours plus féroces que les mâles dans la révolte. De même, les femmes participèrent à la Commune avec la dernière énergie, et en furent les héroïnes sanglantes. Dans le massacre des Dominicains, initié par une femme, elles surpassèrent en cruauté les hommes à qui elles reprochaient de ne pas savoir assez bien tuer<sup>[61]</sup>.» En outre, s'il s'est opposé à l'antisémitisme au moment de l'affaire Dreyfus, Lombroso est connu pour avoir validé scientifiquement nombre de préjugés racistes, en particulier à l'égard des paysans du sud de l'Italie.

Ce déterminisme scientifique connaît une certaine vogue, jusqu'à être appliqué aux arts et lettres. Ainsi, le docteur Max Nordau, lecteur assidu de Lombroso, dans son ouvrage *Dégénérescence* paru en 1892, invente la notion d'art dégénéré – exempte de la dimension raciste et antisémite qu'elle connaîtra sous le nazisme – qu'il applique aux tendances «fin de siècle»: le symbolisme, Verlaine, Mallarmé, Wagner, Barrès, Ibsen, Zola, Maeterlinck, Oscar Wilde, etc. Ces décadentistes, dont certains méritent, à ses yeux, d'être internés, sont des symptômes de l'égotisme qui règne sur l'époque: «Les dégénérés ne sont pas toujours des criminels, des prostitués, des anarchistes ou des fous déclarés; ils sont maintes fois des écrivains et des artistes. Mais ces derniers présentent les mêmes traits intellectuels – et le plus souvent somatiques – que les membres de la même famille anthropologique qui satisfont leurs instincts malsains avec le surin de l'assassin ou la cartouche du dynamiteur, au lieu de les satisfaire avec la plume et le pinceau<sup>[62]</sup>.»

Néanmoins, tous les émules de l'héréditarisme n'adhèrent pas à la doctrine du «criminel-né» ou à la pseudoscience des stigmates physiques de Lombroso. Le docteur Magnan oppose l'influence du milieu social et du libre-arbitre à l'atavisme mise en avant dans l'idée de «prédisposition naturelle au crime». Autre théoricien de l'anthropologie criminelle, opposé aux «exagérations» de la théorie du criminel-né, le médecin hygiéniste Alexandre Lacassagne insiste lui aussi sur l'importance du milieu social, ce qui ne l'empêche pas de souligner les liens de causalité entre criminalité et alcoolisme, et d'insister sur «l'influence spéciale de l'hérédité alcoolique».

Partisan de la peine capitale et des châtements corporels, il préconise en amont une «médication sociale du délit» qui s'exprimerait par la «manière forte»: «L'opinion publique se demande si ces procédés d'indulgence et de douceur peuvent être indéfiniment appliqués dans une société où les impulsifs et les détraqués, tous fils d'alcooliques, sont en révolte contre les lois. Faut-il user de faiblesse vis-à-vis des citoyens d'un pays où, en moyenne, par habitant, on consomme au moins 4 à 12 litres d'alcool et on en boit près de trois cent mille hectolitres sous forme d'absinthe par an<sup>[63]</sup>.»

Le docteur Gustave Le Bon, autodidacte ambitieux et «élitiste désabusé», range certains épisodes de la Commune parmi les actes des «foules criminelles». Il théorise avec résignation «l'avènement des classes populaires à la vie politique, c'est-à-dire, en réalité, leur transformation progressive en classes dirigeantes<sup>[64]</sup>». Son ouvrage majeur, *La psychologie de la foule*, traduit dans de nombreuses langues, va avoir une influence considérable sur le cours du xx<sup>e</sup> siècle et marquer de célèbres lecteurs, de Freud à Mussolini. Le premier en tirera sa théorie de la psychologie collective en y ajoutant une dimension sexuelle<sup>[13\*]</sup>. Il y trouvera également la confirmation de ses observations sur le peuple français qui est, selon lui, «le peuple des épidémies psychiques, des convulsions historiques des masses et il n'a pas changé depuis *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo<sup>[65]</sup>». Le second, fervent adepte de Le Bon selon son propre aveu, en retiendra surtout la notion de malléabilité de la foule et ses usages politiques à l'ère des masses et des chefs. «Toujours prête à se soulever contre une autorité faible, la foule se courbe avec servilité devant une autorité forte», écrit Le Bon. L'hypnose des scénographies fascistes offrira à la foule conditionnée l'illusion narcissique d'être unique et l'émerveillement «de se ressembler quand elle se regarde dans la glace<sup>[66]</sup>». Le fascisme saura «considérer la classe ouvrière comme une masse conservatrice et marier le socialisme aux croyances chauvines, aux idées usées de la tradition, pour ressusciter le mythe de la nation<sup>[67]</sup>». Le nationalisme remplit ainsi auprès des masses une fonction dérivative de la quête pour l'égalité. C'est sans doute là la seule postérité de Le Bon, qui

«livre en quelque sorte un manuel de manipulation et de démagogie à l'égard des masses<sup>[68]</sup>».

Les emprunts à Le Bon ou Lombroso dépassent les clivages politiques. Encore faut-il rappeler que ces discours que l'on considère rétrospectivement comme «réactionnaires» ne se limitent pas à l'image classique que l'on peut se faire du camp traditionnel de la Réaction politique. Le déterminisme biologique qui influence certaines idées politiques en gestation à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle s'appuie sur un scientisme progressiste, matérialiste, positiviste, parfois athée et socialiste. Dans son livre *La droite révolutionnaire* paru en 1978, en dépit de certaines de ses conclusions jugées hâtives et qui animent encore les débats des historiens, Zeev Sternhell a chamboulé la lecture binaire d'une opposition gauche/droite intangible, pour souligner le phénomène complexe des infiltrations et hybridations entre les camps. Ainsi, on retrouve certains ferments racialisés et antisémites, sur des bases prétendument scientifiques, dans la mouvance blanquiste (Flourens, Tridon, Régnard). On retient aussi qu'un des théoriciens eugénistes et racistes français les plus acharnés, Georges Vacher de Lapouge, a milité activement au sein du Parti ouvrier de Jules Guesde – sans pour autant que ses thèses soient jamais validées au sein de ce courant. Certains socialistes ont pu caresser dans le sens du poil l'anticapitalisme plébéien d'un Édouard Drumont, recourant au stéréotype du juif profiteuse, notamment au sein de la *Revue socialiste* de Benoît Malon jusqu'à la mort de ce dernier en 1893, moment où le nouveau directeur Gustave Rouanet assainit la revue sur des positions antinationalistes. Dans le même ordre d'idée, citons aussi la synthèse opérée par d'anciens jacobins de la Commune, des radicaux-socialistes et des nationalistes autour du journal *L'Intransigeant* d'Henri Rochefort; les atermoiements des socialistes et des anarchistes face à l'affaire Dreyfus, moment de clarification politique; ou encore les passerelles jetées à travers le Cercle Proudhon entre un Georges Sorel ou un Daniel Halévy et l'Action française.

Michel Foucault tranchera de manière plus expéditive la pénétration des thèmes du biopouvoir, et de leur forme ultime qu'est le racisme, au sein de la pensée de gauche, jusqu'à affirmer audacieusement que «le socialisme a

été, d'entrée de jeu, au XIX<sup>e</sup> siècle, un racisme. Et que ce soit Fourier, au début du siècle, ou que ce soient les anarchistes à la fin du siècle, en passant par toutes les formes de socialisme, vous y voyez toujours une composante de racisme<sup>[69]</sup>». C'est un argument massue, comme il le reconnaît lui-même, mais, poursuit-il, le racisme socialiste n'a été évacué du courant socialiste qu'après l'affaire Dreyfus. Selon lui, «les formes de socialisme les plus racistes» ont été le blanquisme, la Commune et l'anarchie, «beaucoup plus que la social-démocratie, beaucoup plus que la Seconde Internationale, et beaucoup plus que le marxisme lui-même».

Certes, on ne saurait nier l'existence d'un «antisémitisme à gauche» comme l'a étudié en partie l'historien Michel Dreyfus. Mais Foucault évacue de façon cavalière les principes internationalistes qui irriguent les fondements mêmes du mouvement ouvrier organisé. Rédigé en 1864, le préambule des statuts de l'Association internationale des travailleurs stipule clairement que ceux qui y adhèrent doivent reconnaître la vérité, la justice, la morale comme «la base de leur conduite envers tous les hommes, sans distinction de couleur, de croyance ou de nationalité». Ces principes, s'ils n'ont pas suffi à éviter certaines dérives, ont constitué néanmoins un garde-fou sans équivalent contre le racisme.

Pour fermer cette parenthèse et revenir à un sujet plus directement contre-révolutionnaire, on retrouve dans les ouvrages à succès du docteur Cabanès l'exploitation des méthodes à prétention scientifique de Lombroso, Sighele, Le Bon et Tarde. Historien des curiosités, il coécrit avec le docteur Lucien Nass *La névrose révolutionnaire*, en 1906, où ils réduisent la Révolution française à une succession d'épisodes pathologiques d'une «fraction du peuple en délire»: de folies sadiques, de suicide révolutionnaire, d'extravagances, de fanatisme, de fièvres. En 1914, le docteur Nass publie à son tour un *Essai de pathologie historique* sur le siège et la Commune:

L'auteur argumente, non pas en historien – ce qu'il se défend d'être – mais en médecin, les phénomènes morbides provoqués dans l'organisme social par des événements exceptionnels, tels que le siège d'une ville de deux millions d'âmes et l'insurrection qui suit la capitulation. Il cherche à établir l'étiologie de cette maladie, il la suit dans ses symptômes et son évolution

jusqu'au dénouement de la crise et à la guérison. [...] Il tire de cette étude un solide scepticisme sur la prétention qu'émettent les peuples et les hommes d'État de diriger à leur gré les événements politiques. Il n'en reste pas moins confiant dans les destinées de la Patrie, surtout si ceux qui les dirigent n'oublient pas le passé et savent arrêter, dans leur genèse, les crises convulsives à périodicité variable que sont les révolutions modernes<sup>[70]</sup>.

Névrose obsidionale, espionomanie, amazones demi-folles, ivrognerie incontrôlable de la garde nationale, complot de l'Internationale, sentimentalisme naïf de la foule révolutionnaire, mépris de la mort comme symptôme de psychopathie révolutionnaire, etc. Le récit de Nass remet au goût du jour tout un répertoire anticomunard revu et augmenté des récents apports de la psychologie sociale. «L'alcoolisme sous la Commune» y fait l'objet de tout un chapitre au prisme d'un miroir déformant. L'auteur y revendique même une certaine filiation avec les observations du docteur Laborde, pourtant décriées quarante ans auparavant. «Assurément, la plupart des grands acteurs du drame présentent des tares psychiques qui les font rentrer dans le cadre des demi-fous, sinon des fous à lier<sup>[71]</sup>», écrit Nass, qui impute à l'alcoolisme «un surcroît de tares». Il souscrit entièrement à l'analyse de Le Bon sur le monde moderne qui confère «à des foules de mentalité inférieure le droit de gouverner et de se livrer par l'intermédiaire de leurs représentants aux plus dangereuses fantaisies<sup>[72]</sup>»:

En réalité, si on veut établir rigoureusement l'observation mentale de la Commune, il faut faire deux parts des acteurs de la révolution. En premier lieu, la foule, avec ses caractères psychologiques très précis, identiques à eux-mêmes quels que soient le siècle et le pays, mais exagérés, exaspérés par la crise révolutionnaire; puis, conducteurs de ce troupeau aveugle, les chefs, singulièrement tarés, eux aussi, et bien dignes de mener le sabbat des jacqueries<sup>[73]</sup>.

Pour les médecins bourgeois, l'enjeu est moins de comprendre les motivations des classes laborieuses que de justifier l'issue brutale de la Commune par la fatalité de la folie; et surtout d'«empêcher que de tels assauts “insensés” contre l'ordre social ne se reproduisent<sup>[74]</sup>». Ainsi, une fois l'insurrection matée, «ils se [lancent] dans une sainte croisade: la réforme morale des classes ouvrières<sup>[75]</sup>». Ils trouvent dans la lutte contre l'alcoolisme à la fois un défi hygiéniste pour l'amélioration de la race – au sens générique de l'espèce humaine, mais aussi, mu par l'affolement

patriotique, au sens de la «race française» constitutif de la nation –, et un levier contre le danger social qu’il représente.

### *Les lois antialcooliques: prévenir et punir*

La Commune constitue de toute évidence une aubaine pour la croisade antialcoolique déjà envisagée en amont. Une fois l’insurrection neutralisée, reste à combattre le mal qui a mené le pays à la catastrophe: «Il faut un bouc émissaire à cette série inexplicable de désastres, un exutoire capable de rassembler une élite désemparée: on trouve l’alcool<sup>[76]</sup>.» Lors d’une séance devant l’Académie de médecine, le 24 janvier 1871, près de deux mois avant l’insurrection, le docteur Paul-Émile Chauffard insistait sur l’enjeu de combattre cette maladie sociale: «L’alcoolisme, s’il continue à se propager ainsi, rendra de plus en plus souffreteuses, dégradantes et infécondes les populations ouvrières de nos villes, et portera à la race française une nouvelle et funeste atteinte. Je n’ai pas l’espoir qu’en interrogeant de côté et d’autre la thérapeutique, nous arrivions à améliorer la situation actuelle<sup>[77]</sup>.»

Peu avant, en octobre 1870, sous le premier siège, était fondée la Société patriotique de tempérance, et dès janvier 1871, *L’Union médicale* consacrait une large part du contenu de la revue aux effets néfastes de l’alcoolisme sur la santé. Lors de la séance de l’Académie de médecine du 9 mai 1871, à la veille de la Semaine sanglante, le médecin hygiéniste Julien-François Jeannel lit un rapport sur l’ivrognerie dans l’armée française, insuffisamment réprimée par un système d’amende mis en place en 1869, et prône une répression plus sévère comme l’«une des conditions premières de notre régénération militaire<sup>[78]</sup>».

Sitôt la Commune défaite, les arguments ne se font pas attendre dans la presse bourgeoise. Deux jours seulement après la fin de la Semaine sanglante, le 30 mai, sous la rubrique «Simples conseils», *Le Figaro* invite à tirer les leçons de l’insurrection. En premier lieu, il convient d’imposer une taxe sur l’alcool et réviser le système du suffrage universel afin de le

conditionner au niveau d'instruction et de sobriété des votants et d'écarter du scrutin «ceux qui peuvent s'y laisser aveuglément conduire». Cette mise en cause du droit de vote est une manière indirecte de mettre en cause la légitimité légale que la Commune avait acquise par les élections du 26 mars, en déniait à ses électeurs toute compétence intellectuelle et morale.

Ce que nous demandons avant tout au nom de la dignité de ce suffrage universel, c'est que des lois nouvelles condamnant l'ivrognerie soient mises à l'étude le plus tôt possible.

Une peine encourue par tout individu pour état d'ivresse doit entraîner pour lui une perte plus ou moins limitée de ses droits d'électeur. Le vote d'un ivrogne doit être assimilé à celui d'un fou et est par conséquent annulable.

Si cette loi que nous demandons eût existé il y a quelques mois, nous n'eussions pas subi la honte de voir siéger à la Chambre une collection d'hommes qui tenaient leurs mandats de tous les pochards de la capitale, et qui nous ont conduits tout droit à la Commune.

Donc, suppression de l'ivresse par le Code pénal, fussent MM. les buveurs de chopes, de petit bleu et d'absinthe ne plus nous apporter leurs votes et leurs hoquets aux boîtes de scrutin<sup>[79]</sup>.

Début juin 1871, une première proposition de loi contre l'ivresse manifeste sur la voie publique est portée devant l'assemblée, puis une seconde en juillet par le député de Lozère Théophile Roussel, lui-même médecin et ami de Claude Bernard. Celles-ci prévoient des sanctions progressives, des amendes de 16 à 300 francs, des peines de prison de six jours à un mois, ainsi que l'affichage de la loi dans tous les débits de boisson.

Le 30 novembre 1871, le docteur Bergeron rédige pour l'Académie de médecine un *Avis sur les dangers qu'entraîne l'abus des boissons alcooliques*. On y lit un propos sur la Commune qu'on pourrait juger comme nuancé au regard de la sévérité du sérail médical sur l'événement:

Que pendant le siège enfin, quelques indignes débris de l'armée du Rhin et une partie de la population armée de Paris aient été en proie à une épidémie alcoolique qui devait fatalement aboutir aux nombreux accès d'alcoolisme aigu dont la population honnête a été, pendant deux mois, le témoin épouvanté, c'est encore là un fait malheureusement trop certain; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que dans l'insuccès de la lutte et de la défense, comme dans les hontes de la Commune, l'alcool n'a joué qu'un rôle secondaire et n'a jamais été qu'un appoint misérable aux causes plus générales et plus profondes de nos malheurs. [...] Tant et de si grands excès n'auraient pu se produire, si une partie de la population n'avait été déjà démoralisée par les habitudes d'ivrognerie invétérées<sup>[80]</sup>.

Tout un dispositif hygiéniste se met en place pour aboutir à l'adoption de la loi du 3 février 1873 qui consacre l'infraction d'ivresse publique: «Cette loi punit d'une amende ceux qui seront trouvés en état d'ivresse manifeste dans les rues, chemins, places, cafés, cabarets ou autres lieux publics. (Art. 1)» La contravention se transforme en délit en cas de récidive et devient passible d'une peine d'emprisonnement de trois jours ou plus. Enfin, toute personne qui aura été condamnée deux fois en police correctionnelle pour délit d'ivresse manifeste «sera condamnée au maximum des peines d'emprisonnement de 6 jours à 1 mois et d'une amende de 16 à 300 francs». À la seconde récidive, la personne sera déclarée «incapable d'exercer les droits suivants: 1° de vote et d'élection; 2° d'éligibilité; 3° d'être appelée ou nommée aux fonctions de juré ou autres fonctions publiques ou aux emplois de l'administration, ou d'exercer ces fonctions ou emplois; 4° de port d'armes pendant deux ans, à partir du jour où la condamnation sera devenue irrévocable». Les cabaretiers sont soumis aux mêmes peines que les récidivistes, s'ils ont servi à boire à des gens ivres ou à des mineurs âgés de moins de 16 ans. Même punition pour toute personne qui aura servi de l'alcool à des mineurs de moins de 16 ans.

Face à une Assemblée portant haut le retour à l'ordre moral, les arguments en opposition à cette loi – qu'il s'agisse de l'argument libéral contre l'atteinte à la liberté individuelle ou celui en faveur d'un dispositif préventif plutôt que répressif – demeurent lettre morte. Alfred Naquet tente en vain de plaider au sein d'un hémicycle orléaniste «pour le traitement médical des ivrognes et social de la misère<sup>[81]</sup>». Le docteur Achille Testelin, député républicain radical du Nord, ami de Delescluze, tonne à son tour contre le coût d'un tel engrenage: «Je me fais fort de trouver, tous les dimanches, au moins 1 500 délinquants dans mon département. (On rit.) Il faudrait donc tripler les prisons; mais, pour les tripler, il serait nécessaire de dépenser des sommes considérables. Vous nuiriez [...] au Trésor public.»

Pas moins de neuf lois concernant l'encadrement de la consommation d'alcool ont été votées entre 1871 et 1875. Leur motivation évidente, qui porte le sceau du paternalisme conservateur, est morale en ce qu'elles visent

à réduire ladite consommation. Mais elles répondent aussi à des impératifs fiscaux. Ainsi, la loi de septembre 1871 double l'impôt sur l'alcool, ce qui doit permettre de renflouer les caisses de l'État. Par ailleurs, en août 1872, le ministre de la Guerre, le général Le Flô, proche de la Société de tempérance, fait durcir les mesures pour lutter contre l'alcoolisme dans l'armée.

Parallèlement à cette succession de lois, les publications visant à prévenir le public des dangers de l'alcool vont se multiplier et marteler les mêmes idées reçues. Pour la seule décennie 1870, on peut citer les ouvrages suivants<sup>[82]</sup>: *Le démon alcool* de Prosper Despine (1871); *De l'abus des liqueurs alcooliques comme cause de dégénérescence physique et morale des peuples, et des moyens d'y remédier* de François-Eugène Beaufumé (1871); *De l'ivrognerie et des moyens de la combattre* du docteur Paul Burill (1872); *Moyens pratiques de combattre l'ivrognerie proposés ou appliqués en France, en Angleterre et en Amérique* d'Achille Foville (1872); *Intempérance et misère. Études sur la moralisation et le bien-être des classes ouvrières* de Joseph Lefort (1875); *De l'abus des boissons alcooliques* du docteur Victor Desguins (1877); *De la production et la consommation des boissons alcooliques en France et de leur influence sur la santé physique et intellectuelle des populations* du docteur Lunier (1877); *L'alcoolisme* d'Adolphe Homais (1878). Toutes ces publications font peu ou prou référence à «la terrible insurrection de Paris, pendant laquelle la plaie de l'ivrognerie était devenue plus que jamais une calamité nationale<sup>[83]</sup>». Néanmoins, le temps passant, l'obsession de la Commune s'estompe peu à peu. Assez vite, elle ne peut plus servir de mesure de toute chose, d'autant que l'évolution du «fléau alcoolique» apparaît alarmante. Il faut alors diversifier les cas d'espèce et revenir à des valeurs sûres, comme l'épidémie alcoolique dans les régions de l'Ouest: «Les médecins qui constataient la mort des fédérés de la Commune de Paris voyaient les cadavres de ces égarés tomber dans une putréfaction alcoolique presque instantanée; mais je me souviens d'avoir vu les enfants de notre Bretagne tomber ivres, le soir des pardons, sur l'herbe des fossés<sup>[84]</sup>.»

En 1874 paraît l'ouvrage de référence du docteur Valentin Magnan, *De l'alcoolisme, des diverses formes du délire alcoolique et de leur traitement*. Magnan, qui demeura quarante-cinq ans en poste à l'hôpital Sainte-Anne dans un sacerdoce complet, est décrit comme un être d'une douceur extrême avec ses patients. À la fin de sa carrière, il estime avoir traité 113 000 malades mentaux<sup>[85]</sup> et tient l'alcoolisme pour un facteur majeur de la dégénérescence. Sous l'influence du darwinisme, il laïcise les théories pessimistes de Morel et y insuffle la conviction que l'humanité peut progresser au prix d'un traitement radical. Une décennie plus tard, son élève Paul-Maurice Legrain poursuivra son œuvre<sup>[86]</sup>, devenant le principal théoricien de la dégénérescence et le pilier de la lutte antialcoolique. Il écrit en 1892, dans son ouvrage phare *De la dégénérescence de l'espèce humaine*: «Ce n'est pas à l'aurore de l'espèce humaine qu'il faut inscrire la perfection parmi les caractères de cette espèce, ce serait contraire aux conceptions positivistes de l'école évolutionniste qui a donné à l'homme sa vraie place dans la nature. La perfection est au contraire le but à atteindre<sup>[87]</sup>.» Il n'en demeure pas moins que le «fourre-tout maléfique» de la dégénérescence pousse encore un peu plus les limites du déterminisme neurologique et n'en finit pas de promettre «aux descendants des familles concernées un avenir d'accidents, d'affections morbides, de ratages et d'anomalies dont l'accumulation improbable dégonfle un peu la vraisemblance et desserre beaucoup l'étreinte<sup>[88]</sup>».

Magnan et Legrain sont les premiers à préconiser traitements et sanatoriums pour réformer les habitudes des alcooliques dépendants, même si la distinction entre «buveurs», «ivrognes» et «dégénérés» pose encore certains problèmes de classification. Mais l'expérience de rééducation alcoolique menée par Legrain sur quinze ans à l'asile de Ville-Évrard se révélera être un fiasco de l'aveu même du médecin, avec un taux de guérison à long terme évalué à seulement 2 à 3 %. Legrain décrit le cercle vicieux de l'hérédoolcoolisme: «Les dégénérés créent des buveurs et les buveurs créent des dégénérés<sup>[89]</sup>.» Selon lui, la répression doit permettre de responsabiliser le buveur lucide et d'écarter l'incurable. Magnan et lui ouvrent la voie vers une lente spécialisation de l'alcoologie. Précurseurs de

l'école eugéniste française, ils refusent cependant d'envisager l'élimination des dégénérés pour juguler la propagation de la dégénérescence: «Nous ne sommes plus à Sparte où l'on précipitait dans l'Eurotas les êtres qui naissaient incapables de concourir au maintien du bien-être collectif, et bien des considérations condamneraient un pareil procédé, pour peu que l'idée en vînt à quelqu'un. Et pourtant, le dégénéré est un danger social, danger immédiat et surtout danger futur en ce sens qu'il reproduit un dégénéré, c'est-à-dire une non-valeur et par surcroît un nouvel être dangereux<sup>[90]</sup>.»

À la différence de Morel, dont les écrits sont antérieurs à Darwin, Magnan a intégré la leçon du célèbre naturaliste anglais pour qui le principe de sélection bute sur le principe civilisationnel. Selon le biologiste victorien, en dépit du «danger social» à permettre la survie des plus faibles, les «hommes civilisés», *au contraire*, font tout leur possible «pour mettre un frein au processus de l'élimination»: «[N]ous construisons des asiles pour les idiots, les estropiés et les malades; nous instituons des lois sur les pauvres; et nos médecins déploient toute leur habileté pour conserver la vie de chacun jusqu'au dernier moment<sup>[91]</sup>.» Au passage, Darwin oppose de façon tout à fait fallacieuse ce prétendu trait de civilisation aux sociétés «sauvages» qui sacrifieraient les «faibles d'esprit et de corps». Ces préoccupations «altruistes» ne prémuniront pas sa pensée contre les instrumentalisations sélectionnistes en œuvre dans le darwinisme social: par Herbert Spencer, auteur de l'expression «sélection des plus aptes»; par l'inspirateur de l'eugénisme et cousin de Darwin, Francis Galton, à qui l'on doit les méthodes d'identification des individus par leurs empreintes digitales; ou encore chez le biologiste Thomas Henry Huxley, tenu pour le «bouledogue de Darwin».

Dans une lettre envoyée à Paul et Laura Lafargue le 15 février 1869, Marx croyait percevoir le hiatus entre Darwin et darwinisme, autrement dit entre les énoncés descriptifs d'un processus biologique d'évolution et ceux prescriptifs d'un impératif social de sélection: «C'est la lutte pour la vie dans la société anglaise qui a conduit Darwin à découvrir que la lutte pour la vie est la loi qui prévaut dans le monde "bestial" et végétal. Le darwinisme en revanche considère cela comme une raison déterminante

pour la société humaine de ne jamais s'émanciper de sa nature bestiale.» Reprenant certains termes de son ami Marx, Engels accepte la théorie de l'évolution, mais soupçonne les théories darwiniennes de mal dissimuler un «tour de passe-passe» visant à «scientifiser» un ordre social inégal par «la transposition pure et simple, du domaine social dans la nature vivante, de la doctrine de Hobbes: *bellum omnium contra omnes* [la guerre de tous contre tous] – et de la thèse de la concurrence chère aux économistes bourgeois, associée à la théorie malthusienne de la population<sup>[92]</sup>».

Sans réserve pour sa part, Louis Dumont – vulgarisateur du biologiste allemand Ernst Haeckel, à la fois pionnier de la science écologique et du racisme scientifique, auprès du public français – salue le caractère profondément inégalitaire des idées darwiniennes, y voyant une forme de justification d'un capitalisme héréditaire:

Les hommes ne partent pas d'un même point: facultés, instincts, organes, tout chez eux provient de l'hérédité; et c'est parce que l'hérédité conserve et perpétue les différences et les inégalités qu'elle est un principe de sélection et progrès. Il en est de même des biens de l'individu qui sont une extension de sa personnalité au dehors et proviennent d'accumulations de forces matérielles capitalisées par les ancêtres. La justice consiste pour la société, non pas à rétablir l'égalité parmi les individus, mais à protéger d'une manière égale le développement continu de toutes les séries héréditaires. Ces conséquences du darwinisme excluent complètement le socialisme dont les formes ont pour caractère commun d'être hostiles à l'hérédité<sup>[93]</sup>.

On voit ici la plasticité des théories darwiniennes qui emportent tout sur leur passage. Associées à la dégénérescence, qui s'est imposée comme un dogme incontesté, elles ouvrent le champ à l'eugénisme. Avec les obsessions militaristes et racistes de la société du XIX<sup>e</sup> siècle, la lutte pour l'existence et la sélection des plus forts est armée pour justifier l'insoutenable. Ainsi, la caution scientifique lève les derniers scrupules quand le racialiste Vacher de Lapouge, convaincu que le darwinisme a non seulement révolutionné la biologie, mais qu'il a aussi transformé la science politique, prédit avec fatalisme qu'au XX<sup>e</sup> siècle «les derniers sentimentaux pourront assister à de copieuses exterminations des peuples<sup>[94]</sup>».

## *L'origine des ligues de tempérance*

À partir de décembre 1871, les ligues contre l'alcoolisme vont se succéder: Association française contre l'abus des boissons alcooliques (1872), Société française de tempérance (1873), Union française antialcoolique (1895), Ligue nationale contre l'alcoolisme (1905). L'idée n'est pas neuve. En 1835, une éphémère première société de tempérance apparaît aussi à Amiens. Et en 1837, quelques années après la révolte des canuts, l'ancien procureur du roi à Lyon, M. Labourt, envisageait déjà une «société de sobriété bien organisée [qui] serait pour le pouvoir un gage de tranquillité plus efficace qu'une garnison double de celle qui s'y trouve aujourd'hui<sup>[95]</sup>».

À la différence des ligues anglo-américaines qui comptent à l'époque des millions de membres, la Société française de tempérance n'a pas pour vocation première de devenir une organisation de masse. Le nombre de ses adhérents culminera à la fin des années 1870 avec 518 membres soigneusement triés sur le volet. Représentative de l'entre-soi élitiste qui préside au retour de l'ordre moral, l'organisation n'admettra les femmes que très tardivement, puis une poignée d'ouvriers dociles et méritants, sélectionnés par un canal patronal, qui se voient décerner des médailles pour leur sobriété. Les affiliés de la Société française de tempérance, dont Magnus Huss est le correspondant étranger, forment un aréopage conservateur composé aux trois quarts de médecins et de savants (37 membres de l'Académie, dont Bergeron, Lunier, Pasteur, le baron Félix Larrey), de personnes issues de l'aristocratie (15 membres des grandes familles de la noblesse, dont le duc de Broglie, le prince de Brancovan, le marquis de Béthisy), de personnalités politiques (Théophile Roussel ou l'ancien garde des Sceaux du gouvernement de Thiers, Jules Dufaure), d'hommes d'affaires et philanthropes (le banquier Vernes, sir Richard Wallace), d'hommes de lettres (Émile Littré, Hippolyte Taine, Maxime Du Camp, le libraire Masson) ou d'ecclésiastiques (Mgr Dupanloup). La

plupart d'entre eux résident dans les beaux quartiers parisiens, à Neuilly ou à Versailles.

Le rôle de Pasteur dans l'accompagnement des sociétés de tempérance mérite d'être souligné. En dépit de ses relations compliquées avec certains médecins sceptiques quant à la révolution microbienne, il est élu le 25 mars 1873 avec une seule voix de majorité à l'Académie de médecine, en qualité de «membre associé libre» avec le soutien du docteur Bergeron. Admirateur de Napoléon III, Pasteur qualifie les événements de la Commune de «Saturnales de Paris» dans une lettre à Claude Bernard<sup>[96]</sup>. Pour relever le défi patriotique après la défaite, il crée en 1876 une «bière de la revanche», et fournit aux brasseurs des levures artificielles pour faciliter la fermentation. La bière, le cidre et surtout le vin sont vus comme des antidotes à l'alcool et l'on est convaincu qu'à raison de deux bouteilles par jour et par personne, on ne devient pas alcoolique, alors que 12 litres d'alcool distillé par an y suffiraient.

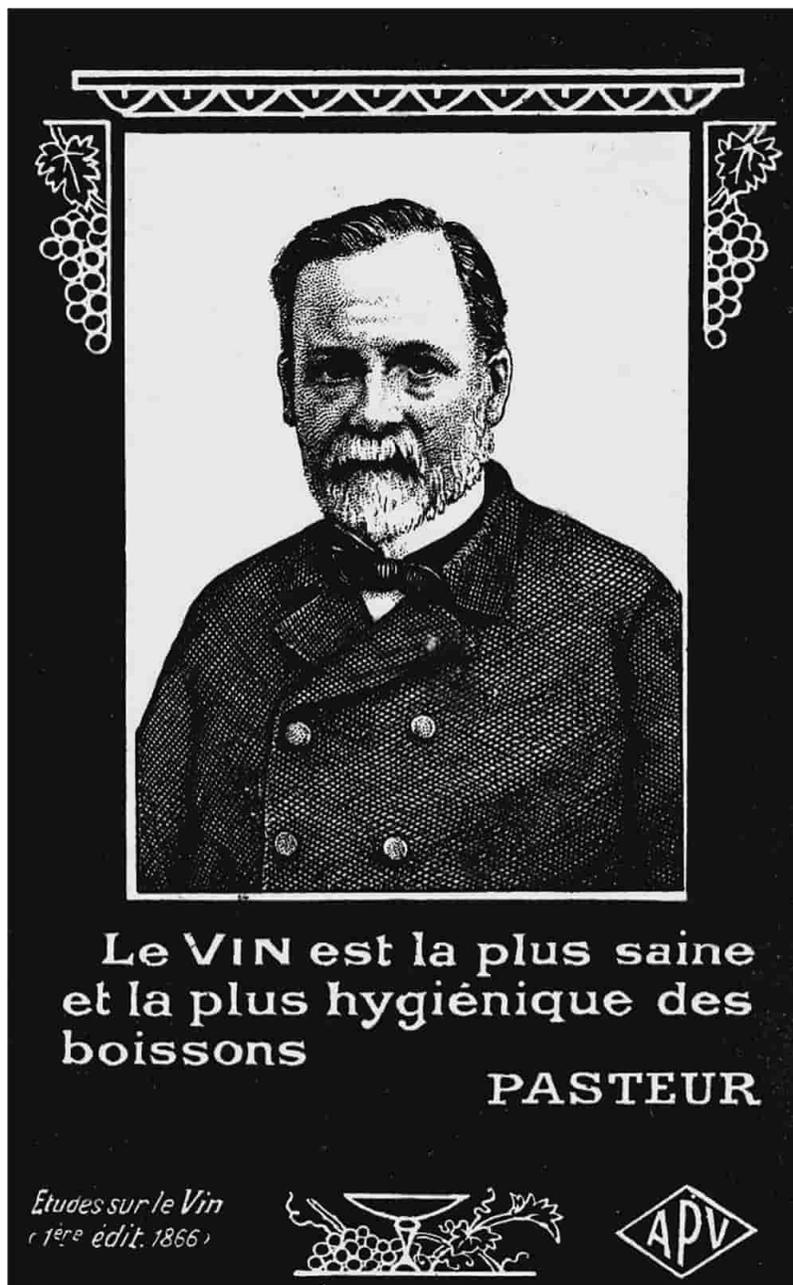
En 1866, dans ses *Études sur le vin*, Pasteur, qui a posé les bases de l'œnologie moderne en étudiant le processus de fermentation alcoolique, notait que le vin pouvait être, «à bon droit, considéré comme la plus saine, la plus hygiénique des boissons». Déclaration qu'il faut mettre en perspective avec les autres breuvages disponibles à l'époque, dont l'eau, qui pouvait contenir des bactéries pathogènes à la différence du vin. En outre, le savant voulait vanter la technologie de la pasteurisation, à savoir la destruction des germes pathogènes du vin par la chaleur à 50-60 degrés, une prétendue alternative à l'usage des sulfites, mais qui stérilise le vin, aliment vivant s'il en est, et le rend moins digeste. Toujours est-il que sa phrase sera reprise après la mort de Pasteur à l'envi par le lobby viticole comme une ode bachique, jusqu'à reproduire la maxime sur des timbres et des cartes postales à l'effigie du savant.

En dépit de ce premier élan de tempérance, la stratégie engagée en 1871 va vite boire la tasse et la lutte antialcoolique se voit freinée par deux décisions législatives: la loi du 14 décembre 1875 qui exonère les bouilleurs de cru de tout contrôle fiscal et la loi du 17 juillet 1880 qui supprime toute entrave à

l'établissement des débits de boisson. Dorénavant, seule suffit une simple demande adressée à la mairie. Le docteur Dastre, qui se réjouissait de la loi de 1873 visant à épargner à la «population saine<sup>[97]</sup>» le spectacle de l'ivrognerie, déchanté en 1899 et blâme la loi de 1880 qu'il qualifie de «néfaste, de folle ou de criminelle [car elle] a achevé de déchaîner sur notre pays le fléau de l'alcoolisme<sup>[98]</sup>». Il observe par ailleurs que la loi de 1875 a permis aux bouilleurs de cru de prospérer et de proliférer jusqu'à atteindre le nombre d'un demi-million au tournant du siècle, 1,3 million peu avant la guerre de 1914-1918.

Les statistiques de contravention pour ivresse publique établissent 59 347 délits en 1873, 86 418 en 1874, et atteignent un point culminant en 1875 avec 98 482 arrestations. Après la victoire électorale des républicains face aux monarchistes, les arrestations se stabilisent autour d'une moyenne de 75 026 au cours des cinq années suivantes (1876-1880)<sup>[99]</sup>. À Paris, en 1888, les interpellations pour ébriété constituent la majorité des délits constatés. Les mêmes statistiques montrent aussi que, par rapport à Paris, une certaine indulgence est pratiquée dans les campagnes. Contre le laxisme des agents chargés de dresser les procès-verbaux dans les localités rurales, le docteur Lunier préconise que «les maires et adjoints ne fussent jamais choisis parmi les débitants de boissons et que ces derniers ne puissent même pas être élus membres du conseil municipal<sup>[100]</sup>». Le midi de la France est quatre fois moins «délinquant» en matière d'ivresse publique que le Nord, ce qui semble corroborer la réputation de sobriété des régions viticoles: «Les cas d'ivresse poursuivis, c'est-à-dire à peu près exclusivement les cas d'ivresse tapageuse ou brutale, sont de beaucoup plus fréquents dans les départements qui consomment des boissons spiritueuses et principalement des alcools d'industrie, que dans ceux qui récoltent et consomment du vin<sup>[101]</sup>.» La distinction est bien nette entre des régions où l'alcoolisme est très présent (Nord industriel, Bretagne, Normandie, Centre) et des régions tempérantes (le Midi), préservées par un mode de vie rural, sobre et paisible. Concernant l'alcoolisme féminin, de 1874 à 1876, le pourcentage de femmes parmi les inculpés oscille entre 4 et 7,57 % selon les départements, avec en tête la Bretagne, la Normandie et le département

de la Seine. Le zèle répressif va s'amenuiser, si bien qu'en 1917, lorsque la loi de 1873 sera modifiée et durcie, on jugera qu'elle a été peu appliquée, au vu du développement de l'alcoolisme durant cette période.



Carte à l'effigie de Pasteur.

La première dynamique de la lutte antialcoolique se voit bloquée malgré l'alarmisme constant des hygiénistes. Outre la «difficulté de pénétrer les

comportements privés, au nom pourtant d'une défense de tous<sup>[102]</sup>», la législation se heurte au lobbying des alcooliers et restaurateurs. La République radicale triomphante glorifie le rôle du vin dans le redressement de la nation. La sobriété et l'antialcoolisme sont rangés dans le camp de la Réaction. Par ailleurs, l'esprit latin et rabelaisien, pour qui «la tradition bachique a valeur d'institution<sup>[103]</sup>», résiste à une guerre sainte dont les relents puritains déplaisent. Un des piliers du combat pour la tempérance, le médecin et député Joseph Reinach, oppose même l'ivresse «lourde et infâme» des liqueurs et des spiritueux à «l'ivresse gaie et bon enfant, l'ivresse gauloise» du vin et du champagne<sup>[104]</sup>. Toutefois, pour cet autre hygiéniste, si le vin s'inscrit bien dans le caractère national qui remonte à la Gaule, comme chacun sait, la tradition a ses limites: «On a pu comparer l'ivresse gaie, prompte à venir, prompte à partir, de notre ancienne Gaule avec l'ivresse lente, envahissante, progressive, triste et poussant au crime, qui caractérise les alcoolisés modernes, fils dégénérés des Gaulois. L'ivresse n'est jamais bonne et elle rend inconscient; mais elle devient un danger public quand elle amène la dégénérescence de la race<sup>[105]</sup>.»

De 1871 à 1880, la France se place au septième rang des pays européens pour la consommation d'alcool distillé; dix ans plus tard, elle tiendra la première ou la seconde place aux côtés de l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique.

En 1880, après l'abrogation du décret de 1851, le nombre de cafés augmente sensiblement, au point de parler d'un «âge d'or du cabaret», qui durera jusqu'en 1914. Le nombre de débits ne cesse d'augmenter dans tout le pays à partir de 1869, passant de 65 875 à 350 000 en 1879 pour atteindre son maximum au tournant du siècle avec près de 500 000 cafés, soit environ un pour 80 habitants.

Il faut attendre la fin du siècle pour que la propagande se répande auprès d'un plus large public, marquant un changement de stratégie du lobbying antialcoolique qui abandonne son entre-soi purement élitaire et paternaliste. Le docteur Legrain<sup>[106]</sup>, à la tête de l'Union française antialcoolique (UFA), va donner un nouvel élan à cette croisade. Les généreuses donations du banquier et philanthrope Alphonse de Rothschild contribueront à l'essor de

la tempérance militante – notamment par un legs de 250 000 francs en 1900. À cette date, l’UFA compte 40 000 affiliés et 435 sections réparties dans 72 départements, alors qu’à sa fondation, en 1895, elle n’avait que 300 membres. En 1903, Legrain quitte l’UFA jugée trop modérantiste et fonde la branche française de l’Ordre des bons templiers. En 1905, la Ligue nationale contre l’alcoolisme rassemble l’ensemble des sociétés de tempérance et contribue au passage à un antialcoolisme populaire qui va chercher à transcender les clivages partisans. La Ligue atteindra les 128 000 membres adhérents en 1914. Sur des positions intransigeantes d’abstinence totale, le docteur Legrain jouera un rôle marginal face au courant dominant, mais il n’en conservera pas moins une aura prestigieuse qui se manifestera notamment dans certains milieux ouvriers.

Dans son ouvrage synthétique, *Dégénérescence sociale et alcoolisme. Hygiène et prophylaxie*, paru en 1895, Legrain rappelle pudiquement que c’est «vers l’époque néfaste de 1870 [que] les pouvoirs publics s’émurent des progrès du mal», tout en déplorant que la lutte se soit «étrangement atténuée» depuis. L’effroi de la révolution s’est également atténué. En tout cas, la convocation de l’image repoussoir du communard ivrogne semble désormais dispensable tant il s’agit dorénavant d’instruire les masses sur les dangers de l’alcool et d’éviter de réveiller le spectre de la guerre civile.

---

[\*] En réalité, une liste nominative de 225 médecins ou chirurgiens, parmi d’autres professions, compromis sous la Commune avait été publiée en 1871 dans *Le livre rouge de la Commune. Extraits du Journal officiel*, par le journaliste délateur Georges d’Heylli à des fins de purges. Cette publication suscite de nombreuses lettres de protestation de médecins, restés à leur poste, qui estiment n’avoir fait que leur devoir.

[2\*] Moreau est l’auteur d’une étude pionnière sur le cannabis: *Du haschisch, des rêves et de l’aliénation mentale*, Paris, Librairie de Fortin, Masson et Cie, 1845.

[3\*] Michel Foucault, *Les anormaux. Cours du Collège de France, 1974-1975*, Gallimard/Seuil, coll. «Hautes Études», 1999, p. 296. Foucault analyse l’émergence d’un «racisme contre l’anormal» à partir de la notion de dégénérescence. Distinct du racisme ethnique, ce racisme interne «permet de filtrer tous les individus à l’intérieur d’une société donnée». Aussi, il précise qu’«entre ce racisme et le racisme traditionnel, qui était essentiellement, en Occident, le racisme antisémite, il y a eu très vite toute une série d’interférences, mais sans qu’il y ait jamais eu d’organisation effective très cohérente de ces deux formes de racisme, avant précisément le nazisme». Sur la circulation entre les notions de dégénération et le racisme scientifique, on se reportera à l’ouvrage de Claude-Olivier Doron,

*L'homme altéré. Races et dégénérescence (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, coll. «La chose publique», 2016.

[4\*] La responsabilité de Rigault et de Ferré dans l'exécution des otages fait d'eux les cibles d'une détestation particulièrement virulente chez les versaillais.

[5\*] Les recherches actuelles autour des théories du complot négligent ce moment de conspirationnisme d'État, où le gouvernement de Versailles va désigner, contre toute vraisemblance, l'Association internationale des travailleurs comme instigatrice de l'insurrection parisienne. La loi Dufaure du 14 mars 1872 va criminaliser l'appartenance à l'Internationale et pénaliser «les organisations visant à la grève, à l'abolition de la propriété privée, de la famille ou de la religion».

[6\*] On peut presque considérer que l'idée est prémonitoire du système de psychiatrie punitive mis en place par le régime soviétique pour enfermer les opposants.

[7\*] Legrand du Saulle précise être resté en poste par devoir médical: «Que devait faire le médecin? Rester auprès de ses malades. Pour lui, la politique n'existe pas. Il doit constamment planer au-dessus des discussions de parti, des petites gouvernements, des passions factieuses, des trames insurrectionnelles, et ne jamais descendre dans ces brûlantes arènes où les hommes débutent par des discours et finissent par des forfaits.» Henri Legrand du Saulle, «De l'état mental des habitants de Paris pendant les événements de 1870-1871», dans *Le délire des persécutions*, Clichy, Éditions du G.R.E.C., 1989 [1871], p. 504.

[8\*] 379 823 lettres de dénonciation, la plupart anonymes et souvent délirantes, parviennent aux autorités en un mois.

[9\*] L'historien Georges Duveau, reprenant les observations sur les conséquences congénitales de l'alcoolisme dans le monde ouvrier, n'hésite pas à écrire: «De fait, beaucoup de gamins impuissants, chimériques, à la fois tendres et cruels, qui prirent les armes pendant le siège et la Commune, charriaient dans leurs veines un sang vicié que leur avait légué des sublimes [surnom donné à l'ouvrier parisien] trop familiers de l'assommer.» Georges Duveau, *La vie ouvrière en France sous le Second Empire*, Paris, Gallimard, coll. «La suite des temps», 1946, p. 522.

[10\*] Je n'ai pas pu identifier cette communarde à partir des dossiers de condamnation ni des notices du Maitron.

[11\*] Dans la théorie cyclique des régimes politiques («anacyclose»), héritée de l'Antiquité grecque et reprise chez Cicéron ou chez Machiavel, l'ochlocratie («despotisme de la foule») est une phase qui succède à l'état dégénéré de la démocratie et ouvre la voie à la dictature puis à la monarchie.

[12\*] Formé à l'anarcho-syndicalisme, Amédée Dunois (1878-1945) participe à la fondation du Parti communiste français puis s'en éloigne en 1927 pour rejoindre les courants marxistes minoritaires de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO). Journaliste au *Populaire*, il devient une cible de choix pour Charles Maurras. Résistant de la première heure, il est arrêté par la Gestapo puis meurt en déportation. Il est le préfacier et biographe de Lissagaray dans la réédition de 1929 de *l'Histoire de la commune de 1871*.

[13\*] Évoquant la «structure libidinale de la foule», Freud en déduit que «la névrose exerce sur la foule une fonction désagrégante, exactement comme l'état amoureux». Voir Sigmund Freud, *Psychologie des foules et analyse du moi*, Paris, Payot, coll. «Petite bibliothèque Payot», 2013 [1921].

## CHAPITRE 3

### BOIRE ET DÉBOIRES EN MILIEU OUVRIER

Les «ravages de l'alcoolisme» ne sont pas une vue de l'esprit sortie du chaos de 1871. Depuis les années 1840, les premiers hygiénistes et économistes sociaux comme Louis René Villermé, Jean-Étienne Esquirol, Eugène Brunet ou Adolphe Blanqui commentent âprement les dommages sociaux et sanitaires où l'alcool joue une part, et leurs conséquences sur la santé publique: les abus des soudards des diverses campagnes militaires (retour de l'armée d'Italie, guerre de Crimée); les déchaînements de violence conjugale de maris avinés; les accidents fatals des marins en mer après des cuites de plusieurs jours; les offenses aux représentants de l'autorité à la sortie des tavernes; l'augmentation de l'incidence des pathologies mentales liées à la boisson, notamment chez les femmes; les statistiques croisées de différents pays qui semblent démontrer l'influence de la consommation d'alcool sur la criminalité; les cas d'altération du système nerveux; le taux de prévalence de la cirrhose en France, le plus élevé de tous les pays industriels; la tuberculose qui «s'attrape sur le zinc», etc. Ces commentaires s'appuient sur une science des statistiques encore balbutiante, mais destinée à quantifier toutes choses en les dépouillant de leur réalité sensible. Durant cette période d'industrialisation et de développement de la production des alcools distillés, le terme d'«alcoolisme» apparaît et va se diffuser dans le jargon médical. Avant la parution en 1849 de l'ouvrage *Alcoholismus Chronicus* du médecin suédois Magnus Huss, l'alcoolisme n'était pas considéré comme une entité nosologique distincte ou une maladie chronique, mais les praticiens se contentaient d'inventorier les pathologies liées à l'alcool sous la rubrique «abus de vins et de liqueurs» dans une démarche étiologique.

Bien entendu, si l'alcoolisme affecte toutes les classes sociales, l'attention des médecins, chez qui on compte aussi de gros buveurs, est presque exclusivement portée sur la classe ouvrière, en tant que classe la plus nombreuse et la plus misérable. C'est là, en somme, que sa diffusion est la plus préoccupante pour l'ordre public et menace le plus les bonnes mœurs. L'alcoolisme ou la toxicomanie des privilégiés se déroulent dans une discrétion confortable, tandis que l'alcoolisme populaire est forcément visible et tapageur. «On accuse [les populations ouvrières] à bon droit d'ivrognerie, mais que font sur nos boulevards ces lignes de cafés regorgeant d'oisifs et de buveurs

d'absinthe, qui envahissent la chaussée<sup>[1]</sup>?» s'indigne par exemple l'économiste et militant de la tempérance Paul Leroy-Beaulieu. Il y aurait aussi beaucoup à dire des interpénétrations sociales et du modèle que fournit la bourgeoisie aux classes populaires. Un médecin hygiéniste observe en 1899 que «depuis une dizaine d'années seulement, l'ouvrier a voulu imiter la classe bourgeoise, le commerçant, le commis voyageur, l'employé qui, eux-mêmes, avaient imité l'officier. Aujourd'hui, l'apéritif a envahi les campagnes<sup>[2]</sup>».

Comme le remarque l'historien Matthieu Lecoutre à propos de la période moderne: «L'ivrogne devient le reflet du bas peuple dans le miroir des élites.» Si «les élites sont censées s'enivrer joyeusement et sans violence, avec de grands crus», en réalité, «toutes les catégories sociales s'enivrent, de la “populace” à la haute noblesse, en passant par les ecclésiastiques<sup>[3]</sup>». Bien entendu, le monde bourgeois est lui aussi à la noce, mais sa dipsomanie est moins exposée à son propre regard réprobateur. Dans un juste retour des choses, les illustrateurs de la presse satirique et sociale se saisissent à leur tour du thème du festin perpétuel et de la débauche des nantis, signe de leur indifférence coupable et cupide face à l'état de pénurie du prolétariat.

Pour la morale bourgeoise, l'ouvrier est d'abord un enfant imprévoyant et intempérant, soumis aux tentations du monde industriel. Et l'alcoolisme peut être considéré comme un «vice particulier des classes laborieuses<sup>[4]</sup>». Comme le note l'économiste Émile Levasseur:

C'est ainsi qu'on voit, aux diverses époques de l'histoire du dix-neuvième siècle, deux plaies ronger la classe ouvrière et attaquer la moralité dans sa source en dissolvant la famille: l'ivrognerie des hommes et le libertinage des femmes. La classe ouvrière, faible par elle-même, était de plus entourée d'ennemis qui la poussaient au vice; ici, c'étaient les cabaretiers, spéculant sur l'imprévoyance, et faisant de larges avances à l'ivrogne qui, en venant les acquitter le samedi, après la paye, s'enivrait de nouveau et dépensait une partie du salaire de la semaine; là des patrons, indignes d'exercer un commandement sur leurs semblables, donnaient dans leur atelier l'exemple de l'inconduite et prélevaient une sorte de droit du seigneur<sup>[5]</sup>.

«Classes vicieuses», «classes dangereuses», ces termes apparaissent sous la plume d'Honoré Frégier, chef de bureau à la préfecture de la Seine, en 1840<sup>[6]</sup>, pour désigner les pauvres qui se détournent des piliers de la vertu que sont le travail et la famille, pour se livrer aux «mauvaises passions» comme la passion dégradante du vin. Il propose notamment d'arracher leurs enfants aux parents intempérants pour en faire des apprentis, mais aussi que l'administration municipale développe l'instruction populaire pour adultes. En revanche, Frégier désapprouve l'idée d'augmenter les taxes sur les liqueurs et le vin parce que cela pourrait nuire à l'industrie viticole. Le fonctionnaire de police se montre également sceptique quant à la constitution d'un délit d'ivresse publique, qui risquerait de mettre les éventuels prévenus en contact

avec de vrais malfaiteurs et de les corrompre pour de bon. Il préconise plutôt d'utiliser la presse pour mener une campagne de propagande contre les effets néfastes de l'ivrognerie:

Les asiles pour l'enfance, les écoles, les classes d'adultes, les cours de chant, des retraites agréables pour égayer avec décence les loisirs de l'ouvrier, le patronage des entrepreneurs, les préceptes de la religion et les enseignements de la presse; voilà en dernier résultat, les moyens les plus sûrs de remédier à l'ivrognerie ou plutôt de la prévenir. C'est moins par la répression que par des mœurs nouvelles qu'on parvient à réformer les habitudes vicieuses d'un peuple.

Selon l'historienne Myriam Tsikounas, les premiers hygiénistes cherchent dans l'ensemble «moins à guérir les malades qu'à supprimer par la morale les causes d'un fléau»: «Ils prônent une stratégie paternaliste, justifient la politique des bas salaires, fixent l'ouvrier à sa famille et la famille à la manufacture. Ils réclament une surtaxe des spiritueux, source de profit pour l'État, mais un dégrèvement du vin; ils cautionnent la fermeture des cabarets, assimilés à des lieux révolutionnaires<sup>[7]</sup>.»

En avril 1848, les émeutes sociales de Rouen marquent l'opinion comme un signe avant-coureur de l'insurrection parisienne de juin. Auguste Blanqui y voit une «Saint-Barthélemy» des ouvriers rouennais et le Russe Alexandre Herzen parle d'une «boucherie». Il se trouve également des commentateurs bourgeois pour réduire l'événement à une conséquence de l'intempérance ouvrière chauffée à blanc par les discours séditionnels. Dans son analyse, le docteur havrais Beauregard ressort les éléments d'un discours qui, comme on l'a vu, sera décliné sur tous les tons après la Commune:

C'est des cabarets de nos villes que sortent ces soi-disant travailleurs qui, mécontents de la position qu'ils se font par leur intempérance, s'en prennent ensuite à la société, et tentent de bouleverser son organisation tout entière. Dévorés de haine et d'envie, ils deviennent les fougueux partisans de doctrines perverses et voudraient posséder, sans se donner la peine de les acquérir, les avantages qui ont coûté tant de sueurs à leurs anciens camarades restés bons, économes et laborieux. On les voit sans cesse crier contre le monopole, contre les patrons, contre la religion et la famille!... La tête échauffée par l'ivresse, ils font appel aux mauvaises passions de ceux qui les entourent, et provoquent ces grèves fréquentes, aussi désastreuses pour le fabricant, que ruineuses pour l'artisan laborieux, parce que, forcé de vivre aux dépens du petit pécule qu'il amasse, il se trouve bientôt réduit à la misère!... C'est encore des cabarets que sortent ces agents de désordre qui poussent d'honnêtes ouvriers à changer leur noble et sainte mission d'époux, de pères de famille, contre le rôle ignoble et détestable de conspirateurs, de héros de barricades!<sup>[8]</sup>

Comme le souligne Didier Nourrisson, «l'alcool vient à point pour éluder la question sociale<sup>[9]</sup>». Son rôle dans les désordres est pris très au sérieux par le conseil municipal de Rouen et l'ancien maire Henry Barbet propose des peines «très sévères» contre les cabaretiers qui recevraient des mineurs de moins de 18 ans, qui donneraient à boire à

une personne déjà ivre ou qui délivreraient, pour emporter, des liqueurs alcooliques<sup>[10]</sup>.

Le décret du 29 décembre 1851, qui régit l'ouverture des débits de boissons et en facilite la surveillance par les autorités, répond en partie aux préoccupations comme celles de l'ancien maire de Rouen. La volonté de surveiller les cafés, cabarets et débits est explicitement politique, car, selon le pouvoir, «ces établissements sont devenus, en grand nombre, des lieux de réunion et d'affiliation pour les sociétés secrètes, et ont favorisé d'une manière déplorable les progrès des mauvaises passions». Toutefois, le Second Empire, plus inquiet du potentiel subversif du cabaret que du danger social que représente l'alcoolisme, se refuse à aller au-delà de cette mesure. On réprime les troubles que provoque ou accompagne l'alcool, mais on s'empêche encore d'incriminer l'ivresse en soi et de la pénaliser au niveau national.

Des arrêtés préfectoraux pour punir l'ivresse publique apparaissent dans les années 1860. Fin 1859, le préfet du Finistère et le maire de Brest interdisent aux cabaretiers de servir les clients ivres et donnent la possibilité aux autorités d'arrêter les individus en état d'ébriété manifeste. Mais la possibilité de rédiger une loi à l'échelon national, réclamée par les préfets par voie pétitionnaire, est rejetée par le ministre de l'Intérieur, Victor de Persigny, à travers une circulaire du 14 octobre 1861: «Le temps ne me paraît pas venu de provoquer une loi contre l'ivrognerie; mais à défaut de dispositions légales directement répressives de l'ivresse, le décret du 29 décembre 1851, sur les débits de boissons, me semble devoir fournir à l'administration le moyen de remédier à la plupart des abus qui ont été signalés.»

## *Du parlement du peuple à l'assommoir*

*Le peuple ne lit point; il travaille six jours de la semaine, et va le septième au cabaret.*

VOLTAIRE

Le cabaret est un enjeu central de la propagande antialcoolique<sup>[\*]</sup>. Certains ouvriers peuvent y dépenser le tiers de leur salaire, voire plus. Le lieu fascine tout autant les bourgeois, qui n'hésitent pas à se déguiser pour s'y rendre, et les plumitifs parmi eux en dépeignent l'aura mystérieuse. «Paris est la guinguette de l'Europe», écrivait Louis-Sébastien Mercier pendant la Révolution française, qui, mi-figue mi-raisin, ajoutait: «On serait tenté, en voyant les désordres qui naissent de la fréquentation des cabarets, de souhaiter que la loi de Mahomet fût en vigueur en France; mais ce serait se priver d'un des principaux bienfaits de la Providence, qui n'a fait naître la vigne que pour le bien de ses enfants<sup>[11]</sup>.»

«Le cabaret est le parlement du peuple», écrit encore Balzac en 1844 dans son roman inachevé *Les paysans*. Jusque dans le moindre village, le café remplit la fonction de l'antique forum. Proudhon vante d'ailleurs la fréquentation des cabarets qui «valent plus pour la civilisation que la maison de prière», pourvu qu'on y apprenne à ne pas s'enivrer ni à y «dévorer la subsistance<sup>[12]</sup>» du ménage, ajoute-t-il en moraliste. Peu après la Commune, Paul Leroy-Beaulieu constate que le cabaret a bel et bien pris «la place de l'Église» et s'est transformé en lieu du ressentiment social: «On y devient à la fois envieux, cupide, révolutionnaire et sceptique, communiste en fin de compte<sup>[13]</sup>.»

«C'est au cabaret, par affirmation, répétition et contagion que s'établissent les conceptions actuelles des ouvriers; et les croyances des foules de tous les âges ne se sont créées autrement. Renan compare avec justesse les premiers fondateurs du christianisme «aux ouvriers socialistes répandant leurs idées de cabaret en cabaret», note encore Gustave Le Bon en 1896<sup>[14]</sup>. «C'est aux abords du comptoir du marchand de vin que l'ouvrier de nos grandes villes s'intoxique avec l'entraînement de la malsaine camaraderie d'estaminet<sup>[15]</sup>», répète l'aliéniste Garnier.

Durant le mandat présidentiel de Mac-Mahon (1873-1879), la répression s'accroît sur les débits de boisson: dans la ligne de mire, les «brasseries à femmes» qui se livrent à des activités de prostitution, mais aussi les cabarets et estaminets, considérés comme des foyers de contestation. Dans les cafés populaires, un couvre-feu préfectoral à 10 ou 11 heures s'applique dans la plupart des villes, à 8 ou 9 heures dans les campagnes. Dans le contexte de répression antirépublicaine qui suit la tentative de coup d'État monarchiste du 16 mai 1877, les fermetures d'établissement et les restrictions vont encore se multiplier. En octobre 1877, les rapports de police font fermer un café de la commune rurale de Gueux en périphérie de Reims après qu'un chanteur ambulancier s'y produisant a traité le gouvernement de bêtes, de lâches, et les soldats de Versailles qui ont tué les enfants de Paris: «Les bons Français étaient ceux du côté de la Commune<sup>[16]</sup>.» Le 11 juin 1877, à Lodève (Hérault), un débitant est condamné pour les propos révolutionnaires tenus par son minot de trois ans qui, alors qu'on lui demandait ce qu'il voulait, s'exclamait: «La Commune ou la mort<sup>[17]</sup>.»

Sous le gouvernement de Léon Gambetta, les marchands de vin trouvent en lui un véritable saint protecteur. Gambetta, dont les adversaires prétendent qu'il «s'est formé dans une brasserie<sup>[18]</sup>», défend ces humbles commerçants contre des législations trop rigoureuses. «Messieurs, lorsqu'on décrie cette profession, on fait le procès même de la démocratie laborieuse<sup>[19]</sup>», s'exclame-t-il en 1880 devant les bistrotiers réunis à la salle parisienne du Tivoli-Vauxhall.

Certains cafés sont aussi des lieux de mobilisation dans le cadre des campagnes pour l'amnistie des communards à partir de 1875. Le 3 juin 1876, des militants socialistes se réunissent autour de Gabriel Deville au Café Procope, célèbre établissement du Quartier latin, où l'on porte un toast aux frères déportés en Nouvelle-Calédonie<sup>[20]</sup>. Durant les années 1880, avant que le mur des Fédérés ne soit consacré comme lieu de la mémoire militante<sup>[21]</sup>, les bistrots sont encore des lieux d'évocation, comme en témoignent les rapports de police, où l'on trinque furtivement à la revanche.

Le souvenir de la Commune va aussi faire l'objet d'une folklorisation dans les cabarets montmartrois. Fin 1885, Maxime Lisbonne, ex-officier de la garde nationale, ouvre la Taverne du Bagne au 2, boulevard de Clichy. La salle est décorée de portraits d'anciens communards qui ont connu la déportation en Nouvelle-Calédonie, tels Louise Michel, Amouroux, Humbert, Trinquet, Moussat et Pascal («mangés par les Canaques») et lui-même, ou d'autres qui ont été fusillés, comme Varlin, Ferré et Rossel. Dans une lettre adressée à Engels, le marxiste Paul Lafargue en offre une description mi-amusée, mi-atterrée:



Intérieur de la Taverne du Bagne.

Lisbonne, cabotin de profession, vient d'avoir l'idée géniale d'ouvrir un café où les portes sont des grilles, où les tables sont enchaînées, où tous les garçons sont vêtus comme des galériens, traînant la chaîne et la double chaîne [...]. Le succès a été fou; on fait queue pour aller boire un bock dans le bagne du citoyen Lisbonne, qui le fait payer double d'ailleurs. Les gens du monde y vont en voiture, et sont heureux de s'entendre tutoyer et d'être rudoyés par des gardes-chiourmes, qui se servent du langage académique du bagne pour parler aux clients<sup>[22]</sup>.

Effet de mode qui se dégonfle vite, le cabaret ferme, rapidement contraint de déménager à Belleville, ce qui n'empêche pas le truculent Lisbonne d'ouvrir, trois ans plus tard, la Brasserie des Frites révolutionnaires à Pigalle, où les pommes de terre

sont cuites, au choix, à la graisse «boulangiste, bourgeoise, cléricale, royaliste, bonapartiste».

Plus modestement, le cordonnier Napoléon Gaillard, surnommé l'Ingénieur des barricades, avait fondé dans son exil suisse un Café de la Commune à Carouge, près de la frontière avec la France. Les touristes étaient vite déçus, car «la seule curiosité du Café de la Commune résidait dans l'apposition, sur les murs de la salle, de nombreuses photographies représentant, bien entendu, les barricades élevées par le père Gaillard. Au milieu d'elles, un portrait en pied, à la plume, du vieux barricadier, par son fils. C'était tout<sup>[23]</sup>».

Repaire de révolutionnaires, d'anticléricaux, de socialistes, d'anarchistes, mais aussi lieux de campagne électorale républicains, radicaux ou boulangistes, le café sert en somme de quartier général. Le premier cercle marxiste français se serait formé au cœur du Quartier latin, quelques années après la Commune, au Café Soufflet, à l'angle du boulevard Saint-Michel et de la rue des Écoles, autour d'un petit groupe d'étudiants révolutionnaires animé par Gabriel Deville, puis, en 1877, par l'ex-bakouniniste Jules Guesde et le communiste allemand Karl Hirsch. Pour les groupes anarchistes aussi, le café est un lieu de prédilection pour les rencontres clandestines. Kropotkine se souvient des premières discussions à Paris, début 1878, réunissant des internationaux antiautoritaires autour d'ouvriers parisiens et de deux pionniers du socialisme italien, Andrea Costa et Anna Kuliscioff: «Une demi-douzaine d'entre nous se réunissaient dans les cafés et nous nous estimions heureux quand nous avions dans notre salle un auditoire d'une centaine de personnes<sup>[24]</sup>.»

La topographie des anarchistes parisiens des années 1880-1890 est un archipel formé de cafés de quartier, de cabarets, ainsi que de goguettes et de guinguettes plus périphériques où se développe entre autres un répertoire bien connu de chansons en rapport avec la Commune de Paris, d'après des textes d'Eugène Pottier, de Jean-Baptiste Clément ou de Jules Jouy.

Le journaliste Henry Leyret, qui a tenu quelque temps un mastroquet faubourg Saint-Martin pour y observer la vie ouvrière, se rappelle que la permission de nuit octroyée aux bistrotiers les soirs de Saint-Sylvestre provoquait un relâchement de la surveillance policière:

Pendant vingt-quatre heures, la police se montre plus tolérante envers eux [les bistrotiers], elle écoute moins aux portes, on est à peu près libre de chanter ce que l'on veut. «Nous ne tolérons pas de couplets politiques chez un marchand de vin», m'avait déclaré, sur un ton de maître, le commissaire de police dont j'ai parlé en un chapitre précédent. Bah! que risquais-je? Cette nuit-là, je laissai donc toute liberté à ma clientèle, au moins en ce qui concernait la politique! Elle en profita: chants socialistes, chants anarchistes, tout le répertoire révolutionnaire y passe, à la joie de tous. Je note qu'il y avait là une cinquantaine de personnes, hommes et femmes, ignorant leurs opinions réciproques, par conséquent sans entente<sup>[25]</sup>.

Dans sa chanson *Plus d'patrons*, écrite en 1890, Aristide Bruant croque avec moquerie le prolo de comptoir embrumé par les discours révolutionnaires:

*Je suis républicain socialisse  
Compagnon radical ultra  
Révolutionnaire, anarchisse  
Eq' caetera, eq' caetera.  
Aussi j'vas dans tous les métingues,  
Jamais je n'rate une réunion  
Et j'passe mon temps chez les manzingues<sup>[2\*]</sup>  
Où c'qu'on prêche la révolution.*

Henry Steele, un ouvrier mécanicien anglais qui travaille en France à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, constate que les lieux ouvriers parisiens font l'objet d'une constante surveillance policière:

De manière incompréhensible, vous ne rencontrerez jamais un seul policier en traversant les quartiers malfamés de Paris à la tombée de la nuit [...]; tandis que si vous vous rendez dans les véritables quartiers d'ouvriers [...] où la criminalité est inconnue, vous verrez la police rôder autour des portes des cafés, traînant dans les «Universités populaires» ou les clubs d'ouvriers, prêts à bondir sur le moindre malheureux qui exprimerait un peu trop fort un sentiment révolutionnaire, ou parlerait en termes peu affables du pouvoir en place<sup>[26]</sup>.

À contre-courant des clichés hygiénistes bourgeois, il loue la tempérance et le sens de la mesure de la classe ouvrière française, citant le succès d'un restaurant ouvrier coopératif du boulevard de Belleville, où l'on ne sert pas d'alcool, sauf un peu de vin pour accompagner le repas. Sociologue de comptoir au sens propre, Henry Leyret, lui, observe que le café est pour l'ouvrier «un lieu de délassement» où il vient pour bavarder, blaguer, chanter et échanger des opinions: «Son verre rempli, peu lui importe d'en renverser plus qu'il n'en boit, d'en donner aux camarades, pourvu qu'il cause, qu'il raconte des tours à sa façon, arrivant ainsi à se griser autant avec ses paroles qu'avec ce qu'il consomme.» Très peu de travailleurs vont au café dans «le besoin de s'asphyxier» (se griser), prétend-il. Au contraire, le dipsomane n'y est pas bien vu: «Plus d'une fois, j'ai entendu des ouvriers, parlant d'un camarade, dire “il boit”, “c'est un poivrot”. Et cela coupait la conversation comme un désaveu<sup>[27]</sup>.»

On peut observer que certains métiers<sup>[3\*]</sup> particulièrement pénibles incitent davantage ceux qui les pratiquent à avoir recours au carburant alcoolique pour alimenter le corps-machine prolétaire. Ainsi, l'eau-de-vie que le forgeron Bec-Salé, dit Boit-Sans-Soif, s'injecte presque dans les veines «au lieu de sang» dans

*L'assommoir*, chauffe «sa carcasse comme une chaudière» et lui donne une «force de machine à vapeur». Les statistiques montrent que les ouvriers en bâtiment et les métallurgistes sont surreprésentés parmi les personnes arrêtées pour désordre et ivresse sur la voie publique. Les journées de l'ouvrier commencent souvent par le coup du matin: «On sait combien l'ouvrier est coutumier de ce fameux coup, il ne gagne pas son atelier sans avoir, seul ou mieux en compagnie de camarades “tué le ver”<sup>[28]</sup>.» Ainsi la consommation d'alcool rythme la journée reconstituée de ce maçon limousin:

Au matin, en arrivant au chantier, notre maçon prend l'indispensable «café-marc», et le marc c'est d'habitude de l'eau-de-vie blanche, beaucoup plus toxique que les alcools ordinaires. Mais elle a la réputation de mieux soutenir l'ouvrier. À huit heures, quelques minutes de repos pour le demi-setier. À onze heures, le travail cesse et le compagnon se croirait déshonoré si en prenant son repas il n'absorbait pas son litre de vin rouge. À trois heures on redescendra des échafaudages pour prendre le «raccord» et à six heures, quand le coup de sifflet du chef de chantier annoncera la cessation du travail, on ne se sépare pas sans apéritif: de l'absinthe le plus souvent. Ce n'est pas fini! Après un dîner avalé à la hâte et composé généralement de mauvaise charcuterie, le maçon prendra enfin son dernier verre de la journée<sup>[29]</sup>.

L'habitus alcoolique de l'ouvrier offre évidemment une toile littéraire de choix aux écrivains et aux journalistes qui veulent «se faire une idée juste des souffrances qu'endurent les ouvriers, des opinions qu'ils professent et des passions qui les tourmentent<sup>[30]</sup>». Une idée juste ou déformée d'ailleurs, comme en témoigne la déflagration produite par la parution de *L'assommoir* de Zola en 1876, qui résonne assurément en harmonie avec l'imaginaire de la classe bourgeoise. Les déboires de Coupeau et de Gervaise représentent tous ceux de la classe ouvrière dans une longue descente aux enfers, jusqu'à l'asile d'aliénés pour lui et la prostitution pour elle. Cinq ans après sa parution, l'ouvrage dépasse les 100 000 exemplaires vendus. Si le succès est certain, l'accueil est mitigé. Le monde ouvrier y voit une attaque calomnieuse à son encontre. Aux premières lignes dans son mastroquet, Leyret décrit les réactions des ouvriers à la lecture du roman qui paraît en feuilleton dans le journal républicain *Le Bien public*:



Gervaise et Coupeau, Pôvriier zingueur, mangeaient ensemble une prune à l'Assommoir. (Page 36.)

«Gervaise et Coupeau, l'ouvrier zingueur, mangeaient ensemble une prune à l'Assommoir», illustration de *L'assommoir* par Frédéric Regamey, 1880.

— Vous n'avez donc pas lu ses feuilletons, celui de *L'Assommoir*? C'est du propre! À l'en croire, nous serions tous des «saoulots»!

[...] Un seul se rebiffa, expliquant que s'il avait un peu forcé la note, c'était dans l'intérêt de la classe ouvrière, et, frappant sur la table, il conclut:

— Zola a bien fait! S'il a décrit nos vices, c'est sur les bourgeois qui nous font ce que nous sommes que ça retombe<sup>[31]</sup>!

Les milieux bourgeois sont outrés quant à eux par la liberté de langage et le naturalisme sans filtre de Zola. En septembre 1876, le critique littéraire du *Figaro* s'étrangle: «Ce n'est pas du réalisme, c'est de la malpropreté; ce n'est pas de la crudité, c'est de la pornographie.» Il accuse même Zola de marcher dans les pas du marquis de Sade! Un mois plus tard, le journal donnera un point de vue plus nuancé et

élogieux, saluant le fait que l’auteur initie son lecteur «aux mœurs de la dernière classe des ouvriers parisiens». Au paroxysme du scandale, Zola est qualifié de «chef de la Commune littéraire», comble de l’ironie, compte tenu de son hostilité viscérale vis-à-vis de la révolution communaliste. La bourgeoisie hypocrite reproche à Zola d’avoir révélé ce que le bon goût se devait de maintenir dans l’ombre. Néanmoins, la Commune est bien le spectre de son roman, comme il l’écrit dans ses notes d’élaboration de *L’assommoir* en 1871, il veut comprendre ce qui aboutit à mai 1871. Pourtant, à tout prendre de cette retranscription de l’environnement ouvrier, l’approche de Zola reste une approche bourgeoise qui cède au cliché de la tragique prédisposition héréditaire de l’ouvrier: «Zola naturaliste fait de l’histoire naturelle; il raconte ce que les médecins matérialistes lui ont dit et montré, il ne va pas plus loin. Les “raisons” qui amènent Coupeau à boire ne l’intéressent pas, à peine les suggère-t-il<sup>[32]</sup>.»

Dans ses travaux préparatoires, Zola a considérablement puisé dans le livre du docteur Magnan paru deux ans auparavant, notamment de ses descriptions de *delirium tremens*: «Zola [n’y] a pas seulement trouvé la description de la cellule matelassée où Coupeau finit ses jours à Sainte-Anne, mais aussi l’idée que l’alcoolisme est un mal curable. Sa guérison requiert, dit le docteur Magnan, l’action conjointe des “médecins, philosophes, législateurs<sup>[33]</sup>”.» Zola, qu’on accuse d’avoir plagié Denis Poulot, s’étonne même ironiquement que ce ne soit pas le docteur Magnan qui lui intente un procès «pour avoir emprunté tant de passages à son beau livre *De l’alcoolisme*. Mon Dieu, oui! j’ai pris dans ce livre tout le *delirium tremens* de Coupeau; j’ai copié des phrases que le docteur a entendues dans la bouche de certains alcoolisés; j’ai suivi ses observations de savant pas à pas, et certes, si vous voulez bien comparer *L’assommoir* à son ouvrage, vous trouverez la matière d’un nouveau réquisitoire». Avec *Les Rougon-Macquart*, qui met en scène des personnages en proie à leur atavisme, Zola a contribué à vulgariser les thèses de la dégénérescence en les dramatisant: «Je ne veux pas peindre la société contemporaine, mais une seule famille, en montrant le jeu de la “race modifiée” par les milieux. [...] Ma grande affaire est d’être purement naturaliste, purement physiologiste. Au lieu d’avoir des principes (la royauté, le catholicisme), j’aurai des lois (l’hérédité, [l’innéité])», écrit-il dans ses notes en 1869.

## *Bons vins, mauvais alcools*

Sur un plan sanitaire, la mauvaise qualité de certains alcools est mise en cause dans le développement des pathologies mentales et de troubles épileptiformes. Ainsi, dans son livre *La vie ouvrière en France*, le syndicaliste révolutionnaire Fernand Pelloutier ne

déplore pas tant la consommation des boissons alcoolisées en elle-même que la toxicité de certaines liqueurs aggravée par les falsifications, qu'alimente la cupidité de certains marchands: «L'alcoolisme est donc propre à notre époque. Il résulte, comme toutes les plaies sociales [...] de la crise économique qui, en réduisant la puissance d'achat des consommateurs, a obligé les producteurs à débiter des boissons à bas prix, fabriqués par conséquent avec des substances nuisibles<sup>[34]</sup>.» Peu auparavant, on lisait dans *Le Père peinard* une charge contre la falsification des denrées industrielles et «de tout un tas de cochonneries de la chimie»: arsenic retrouvé dans le vin, plomb dans la farine, viande altérée. Émile Pouget, le rédacteur de cet hebdomadaire anarchiste qui use volontiers du langage populaire et argotique des faubourgs, rage contre la dépendance de l'ouvrier urbain vis-à-vis des commerces empoisonneurs: «Il faudrait, nom de dieu, de la bonne boustifaille, du bon piccolo, ou du chouette petit bleu, pour nous refaire du sang. Mais pour bouffer quelque chose de naturel, il faut être à la campluche; dans les villes y a plus moyen, aussi bien dans les petites que dans les grandes<sup>[35]</sup>.» Élisée Reclus avait lui-même noté que «le bon marché fait accepter le poison». Aussi, on constate que les politiques de surtaxe sur les alcools ont pour conséquence une prolifération des breuvages frelatés, certains alcooliers ou marchands de vin sans scrupules cherchant à récupérer leur marge en recourant à la falsification.



«*Delirium tremens* de Coupeau».

L'enjeu est double pour les premières sociétés de tempérance: débarrasser l'alcool des impuretés nuisibles qu'il contient et chercher les moyens de réduire la consommation de tous les alcools, même les plus purs. «Le gros vin bleu et surtout la mauvaise eau-de-vie, voilà le grand fléau qui vient ronger le peuple», déplorait le médecin breton Louis Caradec<sup>[36]</sup>. Les boissons fermentées non falsifiées – le vin, le cidre et la bière – sont généralement considérées comme naturelles et hygiéniques, si consommées avec modération, à la différence des alcools distillés (eau-de-vie) ou des liqueurs à alcool ajouté (absinthe), dont les chimistes ont identifié les principes toxiques. Le vin compense non seulement une eau impropre à la consommation, mais il comble

également les carences caloriques dans l'alimentation des plus pauvres. Si en 1875 la production viticole atteint son record absolu avec 84,5 millions d'hectolitres pour 39 millions d'habitants, les crises viticoles successives – l'apparition de l'oïdium en 1845, du mildiou en 1878 et l'effondrement du vignoble français à cause du phylloxéra de 1868 aux années 1880, faisant chuter la production de 85 millions d'hectolitres à 30 millions – poussent à la consommation de vins trafiqués et d'alcools industriels. Il faut attendre les années 1890 pour la résurrection du vignoble national grâce à l'introduction de cépages américains résistants au mildiou et au phylloxéra. En 1840, l'alcool industriel ne représentait que 7,7 % des alcools consommés; en 1880, il emporte 96,5 % du total. L'alcool constitue une industrie florissante, qui représente environ 12 % du produit national et 5 millions d'emplois à la veille de la guerre de 1914-1918<sup>[4\*]</sup>.

Compte tenu de la rareté de l'eau potable dans les logis ouvriers et sur les lieux de travail ainsi que du prix élevé des boissons de substitution, le consommateur est poussé vers l'alcool. L'eau-de-vie de mauvaise qualité coûte autant que le thé ou le café. Le philanthrope britannique sir Richard Wallace, qui accompagne le mouvement de tempérance après la Commune, finance des fontaines d'eau potable gratuites dans chaque arrondissement de la capitale. La première fontaine Wallace est inaugurée en août 1872 sur le boulevard de la Villette dans la bousculade.

Dans une caricature anticommunarde, imprimée par le journal *L'Éclipse*, on lit parmi les commandements du «pétroleur»:

*De l'AF au bleu tu passeras  
Te soûlant indéfiniment.  
À l'atelier jamais n'iras  
Puisque tu es gouvernement.  
Et quand de faim tu crèveras  
T'auras un chic enterrement<sup>[37]</sup>.*

Dans la première phrase, l'«AF» fait référence à l'eau-d'affe, désignation argotique pour l'eau-de-vie (on pense à l'étymologie lointaine de *av* qui veut dire «brûler» en sanscrit et le mot *affe* pour signifier «vie» apparaît au XVIII<sup>e</sup> siècle). L'eau-de-vie, surnommée «la boisson des misérables» par Eugène Buret en 1840, remplace dangereusement le vin dans les habitudes des «classes inférieures», notamment chez les chiffonniers. Ce tord-boyaux à deux sous renferme de 45 à 60 % d'alcool absolu en volume. 90 % des alcools sont distillés à partir de la fermentation de grains, de pommes de terre (alcool amylique), de betteraves à sucre (alcool isobutylique) ou de

mélasses. Les eaux-de-vie de marc de raisin (alcool vinique) sont non toxiques et plus estimées, mais très coûteuses. Les médecins dénoncent les impuretés comme l'aldéhyde pyromucique ou furfurool, trouvées dans les alcools mal rectifiés, c'est-à-dire où l'on n'a pas séparé l'éthanol (buvable) du reste: alcools de tête et alcools de queue. Si les alambics primitifs des distilleries agricoles sont accusés de produire des alcools dangereux et toxiques, les alcools d'industrie sont tenus responsables de généraliser la consommation.



«Le retour des amnistiés. Chauffez à côté de la fontaine Wallace, et vous verrez ceux qui manquent à l'appel»,  
*Le Titi*, journal républicain satirique, vers 1880.

Quant au bleu, il fait référence à la couleur que prenaient les vins rouges médiocres. La région parisienne, notamment le vignoble d'Argenteuil, produisait ces vins légers (8 à 11°) issus d'un cépage de «gamay grossier» (par opposition au «petit gamay» qu'on trouve dans le Beaujolais), dont la qualité s'est altérée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par de «condamnables secrets». La couleur bleuâtre provenait de l'emploi de la litharge, ou sel de plomb, pour faire disparaître le goût de piqué et les adoucir, mais qui pouvait, selon les traités d'hygiène de l'époque, causer des «coliques de plomb», parfois mortelles si la dose employée avait été trop forte. De longue date on utilisait

aussi du plâtre ou de la chaux pour arrondir l'acidité du vin. Ces piquettes, qualifiées de demi-vins, étaient consommées faute de mieux. Un de ces vins portait le nom de Piccolo, d'où l'on tire sans doute le verbe «picoler». En 1869, les vendanges d'Argenteuil avaient donné respectivement un total de 90 000 barriques, soient 202 500 hectolitres, et celles de Suresnes environ la moitié.

Il n'est pas rare non plus de trouver du vin sans raisin ou du vin saturé d'adultérants. «La fraude est ce que nous buvons, ce que nous mangeons.» Un magistrat de Nîmes dresse, non sans ironie, la liste de l'arsenal chimique incontrôlé qui servait à maquiller le vin:

La litharge, les sulfates de fer et de zinc, l'alun, l'acide sulfurique, l'acide tannique, le chlorure de sodium, les glucoses, le plâtre, la craie, la soude, la potasse, telles sont, dans la foule, quelques-unes des substances qui s'introduisent traîtreusement dans le jus de la treille; si l'on ajoute que l'arsenic lui-même a été employé pour épaissir les liqueurs et réaliser ainsi des économies de sucre, on aura le droit de se demander pourquoi on n'attribue pas exclusivement aux pharmaciens le débit des boissons qui ont subi de semblables préparations<sup>[38]</sup>.

En pointe de la répression des fraudes, le Laboratoire municipal de la préfecture de Paris, fondé en 1878 initialement pour lutter contre les falsifications alimentaires, sonne l'alarme. Il établit que plus de la moitié des aliments de base sont de médiocre qualité. Sur 36 échantillons d'alcool, 11 sont déclarés comme bons, 9 passables, 16 mauvais. Sur 62 échantillons de beurre, 11 peuvent être considérés comme bons, 25 passables, 26 mauvais<sup>[39]</sup>. Il en va de même pour la farine, le lait, etc.

Sous la III<sup>e</sup> République, une série de lois vont alors être votées pour protéger les buveurs de vin contre les falsifications: la loi Griffie (1889) définit légalement le vin en tant que «produit exclusif de la fermentation du raisin frais ou du jus de raisin frais»; la loi Brousse (1891) sur le vin de raisins secs et le plâtrage qui interdit aussi certains ajouts (acides borique et salicylique et autres conservateurs), mais oublie plusieurs substances dangereuses; la loi de 1894 interdit de vendre sous l'appellation de «vin» du vin frelaté ou mouillé, c'est-à-dire coupé à l'eau ou auquel le débitant a ajouté un colorant et des éthers toxiques (vinage). Mais face aux progrès de la chimie et à la puissance économique du lobby des producteurs et distributeurs, les mesures de contrôle ne font pas le poids.

Ce constat s'applique à tous les domaines de falsification alimentaire et au monde industriel en général, si bien que la formule du socialiste britannique William Morris<sup>[40]</sup> qui consacre une conférence à l'«âge de l'ersatz» prend tout son sens. En 1900, six ans après cette conférence, le nord de l'Angleterre sera frappé par un empoisonnement de masse à l'arsenic causé par une bière industrielle brassée avec un houblon de mauvaise qualité et trafiqué avec un sucre frelaté. Pour réduire les coûts,

l'acide sulfurique qui devait servir à extraire le sucre de la canne avait été remplacé par des pyrites (sulfure de fer) contenant de l'arsenic. L'intoxication touchera près de 6 000 personnes parmi lesquelles près d'une centaine mourront. Le rapport officiel sur l'empoisonnement à l'arsenic trouvera effectivement de l'arsenic en petite dose dans le sucre utilisé, mais ne conclura pas pour autant que ce substitut de brassage est nuisible. Cet événement n'aura aucun effet sur la législation, la commission d'enquête sur l'intoxication démontrant même que «l'alcool prédisposait les gens à l'empoisonnement à l'arsenic».

L'aventure de l'absinthe symbolise les atermoiements de la lutte contre l'alcoolisme au XIX<sup>e</sup> siècle et une vision romantique de l'alcoolisation de la société. La liqueur franco-suisse est d'abord parée de vertus stimulantes, digestives ou antiseptiques, puis se voit accusée de tous les vices, jusqu'à son interdiction en 1915. À l'origine de sa diffusion massive, la boisson accompagne l'armée d'Afrique pour la protéger de la dysenterie et de la malaria, mais bientôt on déplore que «l'alcool [ait] fait périr en Algérie plus de soldats que les balles des Arabes<sup>[41]</sup>». En métropole, la «fée verte» est d'abord une boisson chic, consommée par la bohème artistique et littéraire et les riches oisifs, mais sa production industrielle à bon marché hisse sa popularité au niveau de celle du vin, frappé par la crise du phylloxéra. Elle passe de 6 713 hectolitres en 1884 à 350 000 en 1909<sup>[42]</sup>. La consommation de l'absinthe s'est démocratisée à partir des années 1860, mais sa nocivité plus encore, en raison des falsifications qu'elle subit: mélanges d'alcools impurs (méthanol, salicylate de méthyle, thuyone), essences chimiques et oxyde de cuivre pour la coloration dans les mixtures à bon marché titrant à 70°.

Dans la perception médicale et morale, l'absinthisme se distingue de l'alcoolisme classique et s'apparente à la toxicomanie. Il contamine les classes laborieuses et la gent féminine, offrant aux littérateurs de l'époque des descriptions d'absintheuses en proie à toutes les débauches, sorties des bouges pour se livrer à la furie et à la destruction. En 1859, la thèse<sup>[43]</sup> du docteur Auguste Motet relie les phénomènes d'hallucination et d'épilepsie observés à l'hôpital Bicêtre à la liqueur. Prolongeant les expériences de 1864 de l'aliéniste Louis-Victor Marcé, dont il fut l'assistant, le docteur Magnan observe chez ses cobayes, principalement des chiens, mais aussi des rongeurs, des oiseaux ou des chevaux, les convulsions spécifiques à ce produit. Il leur fait d'abord avaler des boulettes de pain imbibées d'essence d'absinthe puis, pour s'assurer d'un résultat plus satisfaisant, leur injecte l'essence d'absinthe pure dans les veines, «moyen facile et rapide pour amener l'attaque épileptique». Une méthode et des conclusions scientifiques que conteste la revue scientifique *The Lancet*. Pourtant

cet alcool garde la réputation de conduire automatiquement au *delirium tremens*, et au comptoir, il devient «populaire de commander de l'absinthe en demandant "un train direct" ou "une correspondance", selon l'expression "train direct pour Charenton" ou "correspondance pour Charenton": soit une voie rapide pour l'asile de fous<sup>[44]</sup>».

À chaque boisson correspond un type sociologique de buveur. Dans *La vie ouvrière en France*, les frères Pelloutier, qui puisent beaucoup aux travaux des hygiénistes comme les docteurs Monin, Gauthier ou Magnan, empruntent au psychiatre Legrand du Saulle ses trois catégories de buveurs parisiens: «consommateurs de vin blanc (femmes, cochers, chiffonniers), consommateurs d'absinthe (artistes déclassés, irréguliers de la Bourse, de la presse et des théâtres, poètes incompris, etc.), consommateurs de vin rouge (la masse des travailleurs)<sup>[45]</sup>».

La sociologie de l'ouvrier parisien par Denis Poulot, petit patron d'atelier, à la veille de la Commune, est connue parce que Zola s'en est largement inspiré. Poulot y déploie sa typologie sur une échelle de huit degrés, partant de l'«ouvrier vrai», en passant par le «sublime» pour culminer avec le «sublime des sublimes». Le premier est présenté comme un travailleur modèle, sobre, épargnant, qui «n'aime pas les utopies», tandis que le dernier conjugue toutes les tares que l'on peut trouver dans les ateliers. Peu qualifié, il est sale, paresseux, ivrogne, indiscipliné, «bestial», «presque constamment entre deux eaux-de-vie». Et c'est près de la moitié du prolétariat de la capitale qui se retrouve dans cette catégorie. Quand «le torchon brûle» avec sa «bourgeoise», le «sublime des sublimes» part «en bordée» fréquentant les «bastringues» et les assommoirs, toujours entre deux rogommes de qualité douteuse et laissant des «poufs» (des ardoises impayées) chez le marchand de vin.

Les ouvriers des catégories intermédiaires cèdent aux tentations de l'ivresse et du cabaret seulement le dimanche ou la Saint-Lundi, reliquat d'une ancienne coutume populaire de prise de congé sauvage. Cette extension de jours chômés, souvent festive, affranchie de la connotation religieuse du repos dominical, est dénoncée dans les discours moralistes comme une des causes principales de l'oisiveté, de la débauche, de l'ivrognerie ou du manque d'épargne chez l'ouvrier. Les économistes s'inquiètent également de la perte sèche pour les coffres-forts du pays, évaluée à plusieurs millions, voire milliards de francs. Entre 1848 et la Commune, la Saint-Lundi est vue comme un rite de subversion ou, pire encore, comme «le laboratoire où se fait l'amalgame d'où sortent les grandes catastrophes<sup>[46]</sup>». De fait, les réunions publiques où s'échangent et se diffusent les idées socialistes sous l'Empire ont fréquemment lieu le lundi. Après la Commune, la disparition progressive de cette pratique coïncidera avec l'essor des campagnes contre l'alcoolisme dans le milieu ouvrier: «Avec la Saint-Lundi disparaît définitivement la notion de fête de la vie ouvrière et populaire – la

classe laborieuse va dorénavant adopter les normes imposées par la bourgeoisie, pour les utiliser en partie à ses propres fins<sup>[47]</sup>...»

## *L'alcoolisme, ennemi du prolétariat*

Il ne faut pas pour autant en conclure que le mouvement ouvrier organisé fait preuve de complaisance vis-à-vis de l'alcoolisme. Du point de vue socialiste, la consommation excessive d'alcool n'est pas un vice dont on puisse faire grief au prolétaire, mais une conséquence de l'usure de son labeur à laquelle il faut remédier en lui donnant des conditions de travail et de logement décentes. En 1845, dans *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Engels mettait en cause l'assujettissement du prolétariat à des conditions d'existence précaires et anormales qui poussent à l'alcoolisme:

Toutes les séductions, toutes les tentations possibles s'unissent pour entraîner les travailleurs à l'alcoolisme. Pour eux, l'eau-de-vie est presque l'unique source de joie, et tout concourt à la leur mettre à portée de la main. Le travailleur rentre chez lui fatigué et épuisé par son labeur; il trouve une demeure sans le moindre confort, humide, inhospitalière et sale; il a un besoin pressant de distraction, il lui faut quelque chose qui fasse que son travail en vaille la peine, qui lui rende supportable la perspective de l'amer lendemain.

Engels souligne surtout le caractère impérieux de la boisson pour le travailleur qui ne peut échapper à sa condition. Cela n'empêche pas le jeune bourgeois rhénan de céder à la condescendance, plutôt banale pour l'époque, dans son portrait du prolétariat irlandais pour lequel il emprunte au polémiste réactionnaire Thomas Carlyle: «Le caractère méridional, frivole de l'Irlandais, sa grossièreté qui le place à un niveau à peine supérieur à celui du sauvage, son mépris de tous les plaisirs plus humains, qu'il est incapable de goûter en raison même de sa grossièreté, sa saleté et sa pauvreté, autant de raisons qui favorisent l'alcoolisme – la tentation est trop forte, il ne peut résister et tout l'argent qu'il gagne passe dans son gosier<sup>[5\*]</sup>.»

Si l'alcoolisme sert de soupape au prolétaire pour supporter son quotidien d'exploité, l'anesthésie qu'il procure l'éloigne aussi de la lutte. Dans *Les soliloques du pauvre* (1895), le poète Jehan Rictus ironise sur la résignation de l'ouvrier parisien:

*Malheur! lui qu'a pris la Bastille,  
Y n' prend pus que l' tram du mêm' nom,  
Et y n' prend pus d' nombreux canons  
Que chez l' bistrot où qu'y croustille.*

Le héros révolutionnaire s'est mué en poivrot du quotidien. Peu avant la Commune, l'alcool était déjà perçu comme un frein au militantisme. Le citoyen Petit, par exemple, membre du bureau de l'Internationale à Amiens, déplorait en des termes très directs les obstacles qu'il rencontrait dans ses efforts pour réunir de nouveaux membres: «L'abrutissement, l'ivrognerie générale des travailleurs [rendent] le progrès des idées très lent, pour ne pas dire impossible<sup>[48]</sup>.»

À l'inverse, le discours bourgeois qui voit dans l'intempérance un problème global, source de tous les excès et désordres moraux, a tendance à ne considérer les émotions ouvrières que comme le résultat d'esprits échauffés par l'alcool. C'est ainsi qu'on lit dans un traité sur l'alcoolisme que la plupart des grèves ne sont «qu'un trouble fomenté un verre à la main<sup>[49]</sup>». Comme le note l'historienne Jacqueline Lalouette: «Ce discrédit ainsi jeté semble jouer un double rôle: d'une part préserver de la contagion ceux qui peuvent encore l'être, [...] d'autre part préserver la bourgeoisie elle-même en sa propre idéologie puisque communisme, socialisme, anarchisme, antimilitarisme ne peuvent être que la marque d'esprits pervers ou malades (d'alcoolisme)<sup>[50]</sup>.»

Selon ce type de discours, les révoltes ouvrières sont imputables exclusivement aux travailleurs, indépendamment de l'exploitation économique et des crises qu'ils subissent. En 1867, le conservateur Edmond Villetard, rédacteur du *Journal des débats*, reproche ainsi aux militants de l'Association internationale des travailleurs d'avoir flatté les «mauvaises passions» des tisserands en grève à Roubaix, alors que ceux-ci étaient frappés de plein fouet par la dépression économique, la mécanisation et les licenciements. Il enjoint l'association de tenir aux ouvriers un discours de sévérité et de «bons conseils» suivant ces préceptes: «Vous êtes ignorants, instruisez-vous; profitez des facilités qu'on vous donne aujourd'hui pour vous instruire. Plusieurs d'entre vous manquent de sobriété; qu'ils se corrigent; qu'ils travaillent les six jours de la semaine; qu'ils se préparent ainsi quelques économies pour les temps de chômage<sup>[51]</sup>.»

Les hygiénistes sont convaincus que leur œuvre salvatrice peut soustraire l'alcoolique à sa propre déchéance et le détourner d'un socialisme destructeur. Le 8 avril 1883, le docteur Bergeron, instigateur des premiers travaux législatifs de 1871 sur la loi contre l'ivresse publique, avance lors d'une allocution devant la Société française de tempérance qu'il faut mettre en place une politique réformatrice plus ambitieuse:

Il me semble qu'en poursuivant notre œuvre, nous travaillons à résoudre la question sociale, et qu'en d'autres termes, nous faisons aussi du socialisme, mais à notre manière qui est la bonne et la seule vraie. En

effet, obligés de reconnaître, d'une part, que l'inégalité des conditions sociales est, a été, et sera toujours dans la succession du temps, une conséquence inévitable de l'inégalité individuelle ou de la race, et bien convaincus d'autre part, qu'elle se reproduirait infailliblement le lendemain même du jour où quelque cataclysme aurait tout à coup réalisé l'égalité chimérique promise par des rêveurs ou des charlatans, nous voulons du moins atténuer les effets de cette inégalité<sup>[52]</sup>.

On retrouve chez le criminologue Lombroso cette idée d'un socialisme thérapeutique qui permettrait de guérir certains maux de la société et préviendrait certaines causes de délits, constituant de fait un palliatif à la diffusion des idées anarchistes, phénomène comparable, selon lui, aux épidémies de choléra.

S'emparant de la question sociale, le paternalisme hygiéniste tend à nuancer les représentations caricaturales du monde ouvrier et de l'amalgame entre alcool et révolution. Pour le député Joseph Reinach, si le rôle de l'alcool dans les commotions populaires ou certaines grèves violentes «allume les instincts meurtriers», il faut néanmoins convenir de son «influence paralysante» sur l'action politique. D'ailleurs, «tous ceux qui s'occupent d'organisation ouvrière savent qu'un militant ou administrateur ou secrétaire de groupe qui se met à boire est un homme perdu pour sa cause<sup>[53]</sup>».

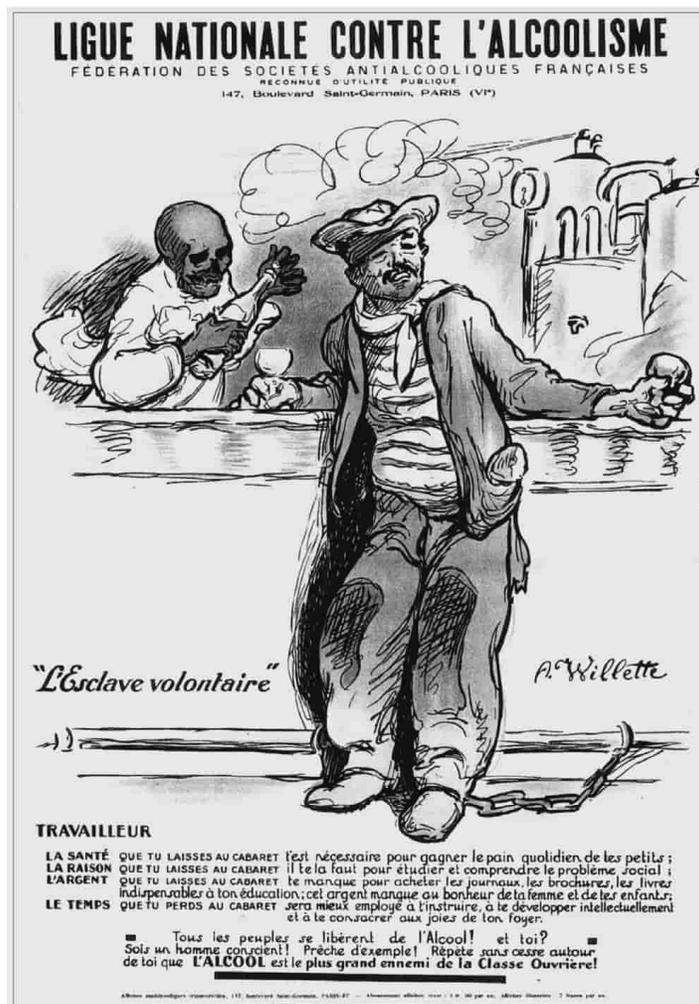
Pour le politicien, la sobriété de l'ouvrier ouvrirait de nouvelles perspectives utilitaristes d'entente interclassiste, faisant même de lui un potentiel actionnaire. Abandonnant son imprévoyance, l'ouvrier accéderait enfin au stade d'*homo æconomicus*:

C'est l'évidence que le monde ouvrier qui aurait donné un aussi magnifique exemple, qui, sur les ruines de l'alcoolisme, aurait édifié sa richesse et assis sa domination politique, ne serait plus secoué périodiquement par les mêmes agitations qu'aujourd'hui et cesserait d'être la dupe et la victime des démagogues. Il aurait les vertus qui sont, pour ainsi dire, à l'antipode des vices et des tares qu'il tient aujourd'hui de l'alcoolisme. Il pourrait continuer à s'appeler le «prolétariat»; le nom ne répondrait plus à la réalité<sup>[54]</sup>.

Guéri de l'alcoolisme, le prolétaire œuvrerait pour sa propre émancipation sans remettre en cause les fondements de la société capitaliste. Rien de moins!

L'hygiénisme, présenté comme une «véritable science de gouvernement», promeut l'amélioration des conditions matérielles des ouvriers, moins par souci d'égalité sociale que pour combattre «d'importants foyers de maladies épidémiques et infectieuses<sup>[55]</sup>». Portée par une pédagogie adoucie et non purement disciplinaire, la philanthropie hygiéniste multiplie les propositions pour éloigner l'ouvrier du cabaret, le lieu de son délassement. Elle prône notamment l'amélioration de son habitat exigu et insalubre pour l'encourager à rester chez lui. Outre la dignité du logement, elle préconise l'éducation, la moralisation de la vie de famille par la formation de la ménagère modèle, le développement des jardins ouvriers, des loisirs, de l'activité

physique... L'association ouvrière est encouragée dans la mesure où elle peut vaincre le cabaret et ses «brutales sensations» en offrant des «amusements innocents» ou de «nobles plaisirs de l'esprit<sup>[56]</sup>» (bibliothèques, conférences). En mai 1905, le docteur Legrain donne une conférence à Lyon plaidant pour «le repos du dimanche comme remède à l'alcoolisme».



«L'esclave volontaire», Ligue nationale contre l'alcoolisme, affiche d'Alphonse Willette, 1905.

S'il est vrai qu'une partie du clergé breton ou alsacien, notamment, montre une certaine complaisance envers l'alcoolisme qui est une sorte d'opium du peuple venant en renfort de la religion, il ne faut pas négliger le rôle que joue l'Église dans la moralisation des classes laborieuses. En 1900, Mgr Turinaz, archevêque de Nancy impliqué dans le combat pour la tempérance, dénonce dans une brochure les «trois

fléaux de la classe ouvrière»: la violation de la loi du dimanche, l'alcoolisme et la mauvaise tenue des ménages.

De l'autre côté de l'échiquier politique, on peut lire sous la plume de Georges Clemenceau, médecin de formation, en 1896, que «la question posée par l'usage et l'abus d'alcool n'est autre que le problème social tout entier<sup>[57]</sup>»! Dix ans plus tard, devenu chef de gouvernement et ministre de l'Intérieur, il mènera, sous la pression de la Ligue nationale contre l'alcoolisme, la longue bataille contre l'absinthe. Il diligente pour ce faire des enquêtes orientées sur la consommation de cette liqueur et ses effets négatifs sur la démographie ou la criminalité dans le département du Doubs, dont Pontarlier, centre de production de l'apéritif, est la sous-préfecture. Or, «les résultats furent surprenants, car il s'avéra que les départements où il y avait le plus d'aliénés alcooliques étaient ceux où l'on buvait le moins d'absinthe: le Morbihan, avec 36,3 % d'aliénés pour cause d'alcoolisme et une consommation en absinthe de 0,18 litre par personne et par an<sup>[58]</sup>». Une autre enquête, appuyée par les travaux du docteur Magnan, vieil ami de Clemenceau, et de son gendre, le docteur Alfred Fillassier, et diligentée auprès de tous les hôpitaux psychiatriques, accrédite le lien entre alcoolisme et dégénérescence mentale.

En 1906, la loi sur le repos hebdomadaire est votée dans un souci de rationalité économique: permettre la reproduction de la force de travail, favoriser l'épargne, combattre l'absentéisme sauvage de la Saint-Lundi, lutter contre l'alcoolisme et le surmenage. À cette occasion, on verra les intérêts syndicaux, les principes hygiénistes et la morale chrétienne, mais aussi la lutte pour la natalité et la régénération de la race, converger en une même revendication. On observe un «mouvement général qui transcende les clivages partisans dans la lutte contre l'alcoolisme<sup>[59]</sup>». L'État, lui, va miser sur l'enseignement antialcoolique à l'école<sup>[6\*]</sup> et à l'armée. Là encore, cet intérêt pour le bien-être ouvrier est commandé, non pas par un souci d'émancipation, mais au nom de «la préservation d'un ordre social ou de la grandeur, économique, militaire de la patrie<sup>[60]</sup>».

En revanche, le mouvement socialiste et syndical se retrouvera à nouveau seul pour batailler en faveur de la journée de huit heures, qui sera finalement adoptée en 1919. Pour la bourgeoisie possédante, la reconquête du temps libre sur le temps de travail a ses limites. Sur l'affiche de la Confédération générale du travail (CGT) réalisée en 1910 par Paul Poncet, l'argumentaire est sensiblement le même que pour la loi sur le repos hebdomadaire: «Les longues journées amènent les bas salaires, provoquent le chômage, engendrent la tuberculose, réduisent à la misère et poussent à

l'alcoolisme.» Tandis que «les courtes journées sauvegardent la santé, assurent le bien-être et permettent de se constituer un foyer: elles rendent la famille heureuse».

## *L'alcool, réceptacle des passions politiques*

Sur le sujet de l'alcoolisme comme sur le reste, les antisémites français sont au rendez-vous de leur passion funeste, prompts à détourner toutes les questions vers leur point de fixation<sup>[7\*]</sup>. Reinach est régulièrement pris pour cible, traité de «chimpanzé circoncis» dans le journal d'Édouard Drumont, *La Libre Parole*, qui s'indigne qu'un «Juif de Francfort» puisse représenter le combat contre l'alcoolisme «pour le pays et pour la race»: «Nous savons aussi que l'alcoolisme n'est qu'une conséquence, et aussi l'auxiliaire, de la corruption nécessaire aux Juifs qui ne peuvent asseoir leur domination que sur des peuples émasculés et aveulis. Nous savons encore qu'il a fallu une belle dose d'inconscience aux dirigeants de la Ligue anti-alcoolique pour demander au misérable chambardeur d'instruire ses adhérents sur l'état de dissolution de la France<sup>[61]</sup>.» En pleine affaire Dreyfus, Drumont, persuadé que «sous des formes diverses et des déguisements différents, le Juif est en réalité partout», profite de la croisade contre l'absinthe pour la désigner comme un «outil des juifs», arguant du fait que les banquiers Arthur-Georges et Edmond-Charles Veil-Picard, issus d'une famille juive alsacienne, détiennent la majorité des parts de la société Pernod. Pour rattraper le coup, un fabricant de Montbéliard décide de commercialiser une «absinthe anti-juive», sous-titrée «La France pour les Français», le slogan de *La Libre Parole*. La question de l'alcool continue ainsi d'être le réceptacle des obsessions politiques de l'époque.



Affiche de la CGT, réalisée par Paul Poncet, 1910.

Autre périodique à la pointe de l'antidreyfusisme, *L'Intransigeant* a été fondé par d'anciens proscrits de la Commune après l'amnistie de 1880, dont le polémiste Henri Rochefort. D'abord situé à l'extrême gauche, le journal se rapproche du boulangisme et de l'antisémitisme, à l'instar de certains blanquistes. Sur la question de l'alcool, Rochefort part très nettement en croisade contre le «péril alcoolique». En avril 1899, on peut lire un compte-rendu du septième Congrès antialcoolique, avec mention très élogieuse de l'intervention du docteur Legrain. L'article est signé par Olivier Pain, ex-chef de cabinet aux Relations extérieures sous la Commune de Paris, déporté en Nouvelle-Calédonie, d'où il s'est évadé avec éclat en 1879 en compagnie de Rochefort, Paschal Grousset et François Jourde.



Absinthe antijuive.

### *Débats sur l'alcoolisme dans le mouvement ouvrier*

Si on a vu l'hygiénisme se républicaniser et se socialiser, on constate que la question sociale s'hygiénise à son tour. Face au débat vicié qu'impose le moralisme bourgeois qui veut tout discipliner, le problème de l'alcoolisme est d'abord ressenti par le mouvement ouvrier comme un piège qui éloigne du terrain de l'autonomie de classe. Il y a une réelle réticence à considérer l'ouvrier comme une donnée de ce problème social. Comment pourrait-il, dans ses conditions d'exploitation, être responsable de sa propre aliénation?

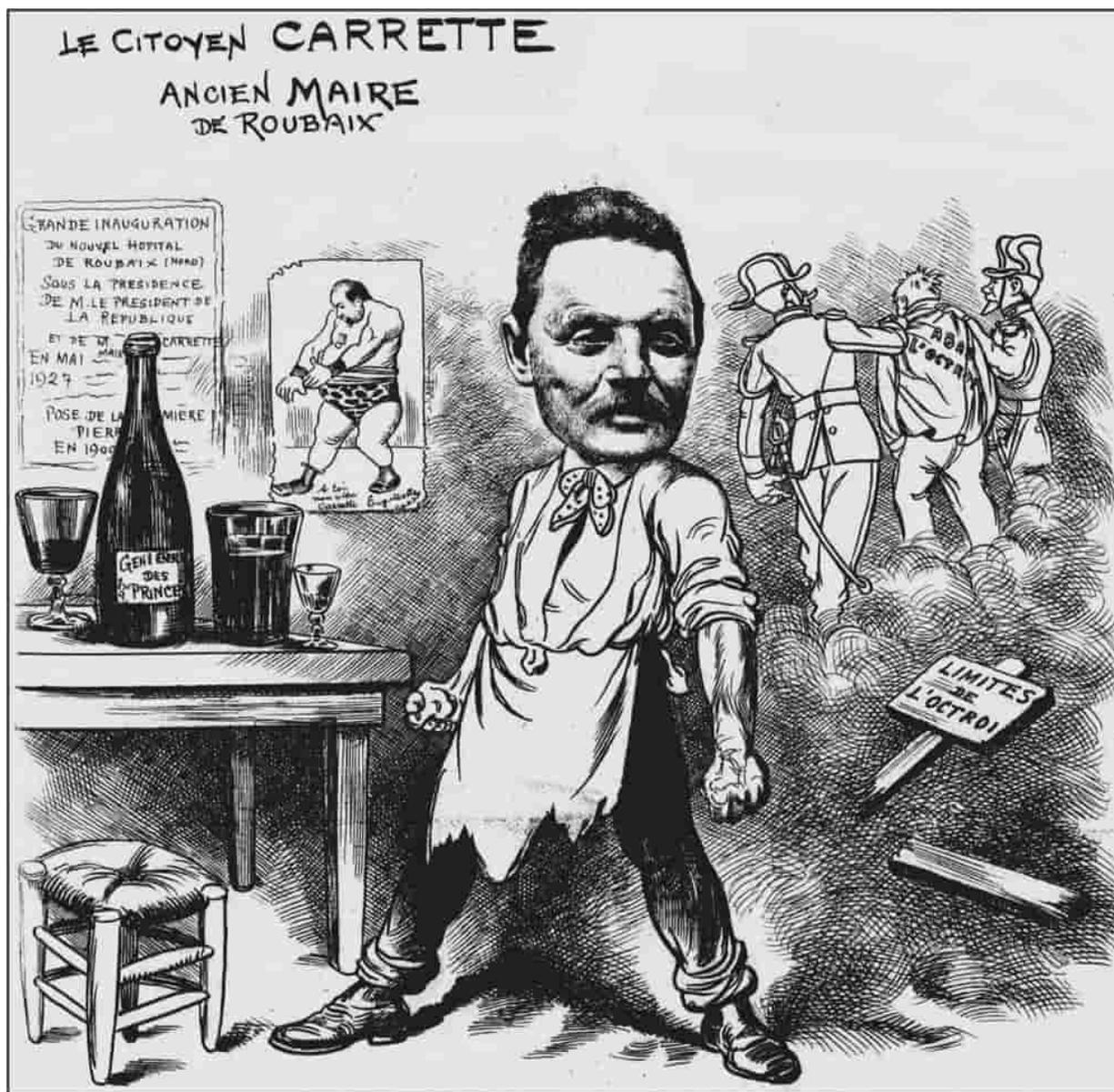
Le mouvement syndical et socialiste s'empare donc du sujet de l'alcoolisme de manière intermittente et avec une intensité irrégulière. En septembre 1898, lors du congrès de Rennes de la CGT, outre les questions de repos hebdomadaire, de la retraite à 60 ans, du sabotage et de la grève générale, la question de l'alcoolisme est mise à l'ordre du jour, malgré les protestations d'un délégué de la métallurgie et d'un représentant des cordonniers rechantant en vain à traiter un problème qui intéresse plus les hygiénistes que le prolétariat. Mis en rapport avec l'intensification de l'exploitation capitaliste, et notamment de la pression exercée par le machinisme,

l'alcoolisme est désigné comme un «danger social» et la «cause de dépérissement cérébral et d'atrophie physique pour la classe ouvrière<sup>[62]</sup>». Considérant que le problème «est un retard apporté à l'émancipation des travailleurs», le syndicaliste révolutionnaire Fernand Pelloutier est d'avis qu'il faut se «montrer sévère» à l'égard des ouvriers qui s'y adonnent, même s'il écrit dans son étude de la vie ouvrière en France que si l'alcoolisme est un vice inexcusable chez les bourgeois, il «est pardonnable aux classes populaires, pour lesquelles les conditions déplorables d'existence ont fait de l'usage des alcools un véritable et impérieux besoin<sup>[63]</sup>».

La CGT se prononce en faveur du monopole d'État et de la nationalisation du contrôle de la production, de la rectification et de la vente de l'alcool, afin d'éviter les distillations toxiques, les fraudes et les falsifications, avec l'idée récurrente que ce sont surtout les mauvais alcools qui sont responsables des pathologies. Une minorité des participants au congrès, conduite par l'anarchiste Émile Pouget, s'oppose aux mesures coercitives qui en appelleraient à l'État, considérant que la résorption du problème ne peut s'inscrire que dans une «émancipation intégrale». Elle enjoint aux militants de faire montre d'exemplarité «en s'abstenant de boissons alcoolisées». Ce débat, parmi d'autres, souligne la tension qui existe au sein du mouvement syndical entre une stratégie d'intervention d'un État social, la vision révolutionnaire d'un règlement intégral de la question sociale au soir du Grand Soir et la nécessité d'agir au quotidien pour l'amélioration des conditions de vie des prolétaires. Détail cocasse, à la fin de la discussion, le président de séance lit une communication de la bourse du travail d'Alger pressant les congressistes de faire la promotion de leur absinthe, laquelle est produite dans leur verrerie syndicale. La question de l'alcoolisme ne sera plus mise à l'agenda de la CGT jusqu'au congrès de 1912. En revanche, lors du premier Congrès d'hygiène des travailleurs en 1904, «la motion sur l'interdiction de l'entrée des boissons alcoolisées dans les ateliers sera repoussée par 23 voix contre 20<sup>[64]</sup>».

De plus, avec la timide émergence d'un syndicalisme viticole dans le Languedoc à partir de 1902, dont l'acmé sera la révolte du Midi de 1907, la question de la crise du secteur s'ajoute à l'agenda social. Une crise de surproduction fait baisser les ventes des vins du Midi, mis en concurrence avec les vins d'Algérie et de Tunisie, dont la production a explosé durant la crise du phylloxéra. Les viticulteurs manifestent aussi leur ras-le-bol face à la saturation du marché par les vins falsifiés. Mais pour le dirigeant socialiste Paul Lafargue, ce qui est en cause dans cette crise, c'est «la logique de la société capitaliste qui fait de la misère avec l'abondance<sup>[65]</sup>» qui est en cause dans cette crise. Cependant, dans leur ensemble, les socialistes peinent à reconnaître la cause du prolétariat dans ce soulèvement.

Par ailleurs, certains syndicalistes et socialistes, à l'instar des marxistes du Parti ouvrier de Jules Guesde, continuent à voir dans la lutte antialcoolique une déviation petite-bourgeoise, ou encore une tentative de déviation de l'objectif révolutionnaire<sup>[8\*]</sup>, sans pour autant nier l'existence du problème. L'alcoolisme en tant que produit du monde capitaliste maintient le prolétariat dans l'ignorance et la soumission, mais «ce n'est qu'après la Révolution que l'alcoolisme, la prostitution, les superstitions religieuses “disparaîtront” très simplement<sup>[66]</sup>»... Prophétie révolutionnaire sans cesse renouvelée, que les marxistes orthodoxes sont persuadés de voir réalisée de façon imminente.



«Le citoyen Carrette, ancien maire de Roubaix», *La Vie flamande illustrée*, 1903.

En 1893, Guesde est élu député dans la circonscription de Roubaix, ville du prolétariat textile où, sans caricaturer, la chope de bière est un élément essentiel de la sociabilité populaire flamande. Les guesdistes sont partis à la conquête du Nord «grâce au réseau des coopératives, des syndicats et des cabarets<sup>[67]</sup>» et la «ville sainte du socialisme» est le théâtre d'une des premières expérimentations de socialisme municipal depuis l'accession à la mairie, un an plus tôt, d'un maire cabaretier, Henri Carrette, qui s'appuie sur une équipe municipale constituée en grande majorité d'anciens ouvriers devenus débitants de boisson. Le conseil municipal socialiste est alors stigmatisé comme le «conseil des buveurs de bière<sup>[68]</sup>» par le patronat local, dont le paternalisme perdure jusqu'à nos jours. Les cafetiers représentent jusqu'à 25 % des militants guesdistes. «Le cabaretier débite du socialisme», comme le dit une ritournelle de l'époque.

Malgré tout, le mouvement ouvrier accompagne, avec plus ou moins de succès, la lutte pour la tempérance et la dénonciation des méfaits de l'alcool, particulièrement de l'absinthe, et de ses profits mirobolants.

Avant d'être rattrapé par le catholicisme, le socialiste atypique et écrivain Charles Péguy fustige, en 1903, la pusillanimité des parlementaires vis-à-vis des bouilleurs de cru, des alcooliers et autres «empoisonneurs»:

Fait inouï et fait vraiment nouveau: à la Chambre c'étaient les empoisonneurs qui se battaient entre eux pour savoir qui nous empoisonnerait le plus avantageusement, qui aurait le privilège de nous empoisonner, qui recevrait de l'État français le privilège d'empoisonner la France; la question qui se traitait furieusement n'était absolument pas la question de savoir comment on arracherait la France à l'empoisonnement alcoolique, c'était la question de savoir si nous serions empoisonnés par les énormes empoisonneurs du Nord, ou par les gros empoisonneurs des Charentes, ou par les moyens empoisonneurs du Midi, ou par les petits empoisonneurs de l'Est et de la Normandie... Sous la soudaine poussée des plus bas intérêts économiques locaux, rien n'exista plus. On ne connaissait plus les chefs ni le drapeau. Il n'y avait plus ni socialistes révolutionnaires, ni radicaux-socialistes, ni réactionnaires, ni nationalistes, ni cléricaux, ni conservateurs, ni monarchistes royalistes, bonapartistes, orléanistes et légitimistes; il n'y eut plus que des bouilleurs et des anti-bouilleurs; les bouilleurs et les anti-bouilleurs venaient de partout, se joignaient étroitement, comme jamais les hommes d'un même parti ne s'étaient joints depuis le commencement de la législature<sup>[69]</sup>.

De son côté, le député socialiste belge Émile Vandervelde, persuadé qu'on peut faire des émeutes avec des alcooliques, mais qu'on ne fera jamais pour autant «une révolution libératrice», veut faire disparaître les dernières traces d'indulgence qu'il perçoit dans les milieux sociaux-démocrates, chez ceux qui tolèrent un usage inoffensif de l'alcool, y compris du vin et de la bière. Lui préconise l'abstinence totale, à l'instar des leaders abstèmes des *trade-unions* britanniques, et promeut l'ouverture de «maisons du peuple», où les travailleurs pourront «donner libre cours à

leurs instincts de sociabilité, sans être moralement contraints, ou incessamment provoqués, à des consommations alcooliques<sup>[70]</sup>» grâce aux breuvages de substitution qui y seront offerts comme le thé, la limonade, le vin et la bière sans alcool. C'est ainsi que La Bellevilloise, forteresse coopérative ouvrière de l'Est parisien, bannit l'absinthe un an avant son interdiction en 1915. On verra aussi un cabaret «antialcoolique» parisien afficher sur sa devanture: «Ne buvons plus d'alcool. Allons chez Dupont boire du bon vin.»

La centralité du café lui est disputée par les bourses du travail qui essaient dans les principales villes à partir de 1887 (entre 1892 et 1902, leur nombre passera de 14 à 92), et les socialistes, qui conquièrent 70 mairies en 1892, ouvrent de nouveaux espaces prolétariens. Peu favorable aux bourses du travail, le médecin Victor Augagneur, républicain socialiste, élu maire de Lyon en 1900, soutient une politique hygiéniste et fait fermer un certain nombre de débits de boisson en augmentant les taxes.

Mais la concurrence des cabarets reste rude. Face au demi-million de débits de boisson disséminés sur le territoire, le combat est forcément inégal. Dès septembre 1887, l'hebdomadaire havrais *L'Idée ouvrière* dénonçait le système de paiement «au ticket<sup>[71]</sup>» des dockers et charbonniers du port qui devaient échanger ces tickets dans les cabarets contre du liquide, au sens figuré, et plus souvent au sens propre. De fait, la corporation est puissante et les critiques fusent sur la cupidité des marchands de vin dont le rôle social tend souvent à se confondre avec celui d'un banquier sinon d'un usurier, d'un auxiliaire de police, ou encore d'un bureau de placement. De fait, de nombreuses sociétés de compagnonnage se domicilient chez un débitant de boisson. «Dans certains quartiers de Paris, c'est au cabaret que les patrons plombiers, couvreurs,ourniers, vont recruter leurs ouvriers. Ces cabarets s'appellent des rendez-vous. Là, le bistrot, bon zig, est le banquier des compagnons: il leur avance une petite somme – deux francs – le matin. Et le compagnon paie une tournée. À la fin de la quinzaine, il rembourse. Et il paie une nouvelle tournée. Ce sont les intérêts du prêt: ils emportent souvent le tiers, la moitié du salaire<sup>[72]</sup>.»



«La guerre aux bistros», *L'Assiette au beurre*, 1912.

L'endettement est encore plus grand pour les ouvriers logés dans des cafés-hôtels maintenus par l'illusion de vivre à crédit. Dans leur enquête sociale intitulée *Marchands de folie* parue en 1913, les frères Bonneff détaillent les cercles vicieux qui enchaînent les ouvriers à leur créancier et à leurs habitudes intempérantes. Leur enquête les conduit jusqu'au service du docteur Legrain pour y constater un grand nombre de cabaretiers dans la section des alcooliques de Ville-Évrard, «aucune profession ne fournit un plus grand nombre de fous». Mais c'est avec les mots d'un autre pont de la lutte antialcoolique, le docteur Louis Dupré, spécialiste de l'hygiène militaire, qu'ils concluent leur ouvrage: «L'alcoolisme, agent de toutes les dégénérescences physiques et morales, est en train, sous les yeux des pouvoirs publics, indifférents et impuissants, de tuer notre pays<sup>[73]</sup>.»

La presse ouvrière pour la jeunesse prend le relais et se donne pour mission d'éduquer ses lecteurs à la prévoyance. En janvier 1913, le bimensuel *Les Petits Bonshommes* publie en dernière page un jeu de l'oie intitulé «De l'atelier à la

maison»<sup>[74]</sup>. L'ouvrier doit rentrer chez lui en économisant sa paye de 20 points, tandis que sur son parcours on compte 32 bistrot, où l'on perd de 1 à 5 points selon que l'on est seul ou en groupe, ou que l'on y joue aussi aux courses. Sur l'itinéraire, il y a 20 établissements bénéfiques, tels le syndicat ou la coopérative, le coiffeur, le libraire, l'école ou l'établissement de bain, qui donnent de 3 à 5 points. L'argument économique est également invoqué par *Le Réveil du peuple*, mensuel ouvrier antialcoolique, pour lister les «dépenses inutiles» qui rythment la journée du travailleur du matin jusqu'au soir: deux cafés rincette (ou arrosés), deux coups de vin, une absinthe et un apéritif quelconque, deux chopines en mangeant, soit un total de deux francs.

### *Des anarchistes contre l'alcool et son monde*

Dans les courants anarchistes, les prises de position sur l'alcoolisme et l'hygiénisme social se précisent au tournant du siècle. En avril 1899, dans les colonnes des *Temps nouveaux*, l'anarchiste Paul Delesalle fustige l'hypocrisie qui préside le septième Congrès contre l'abus des boissons alcooliques: «L'alcoolisme et ses ravages ne disparaîtront qu'avec le régime capitaliste. Voilà ce qu'il faudra dire au Congrès: quelqu'un l'osera-t-il? J'en doute.» Dans un souci d'éducation populaire, le journal ouvre progressivement ses pages aux questions d'hygiène à l'usage des travailleurs. Des médecins anarchistes, Marc Pierrot, Alfred Mignon (dit Max Clair), Edmond Duchemin, collaborent à la revue. En 1904, le docteur Segard souligne la place prépondérante et capitale des questions d'hygiène «dans les destinées sociales» et, constatant l'incurie gouvernementale, préconise une articulation de l'hygiénisme social et privé, motivée par un altruisme militant. La question de l'alcoolisme est traitée dans une note de bas de page:



la lutte contre l'alcoolisme de la critique des conditions de travail sous le capitalisme. Ainsi, dans *Le Libertaire* on peut lire: «Établissez une usine dans l'une des oasis du Sahara, et pourvu que la faim oblige les bédouins nomades à venir y travailler, vous ne tarderez pas à les voir, en sobres fils d'Allah, absorber, en dépit de la loi du Prophète, et à l'instar des ouvriers de la Villette, les vitriols des assommoirs que le commerce, toujours prévoyant, ne tardera pas à installer dans les environs<sup>[77]</sup>.»



«Quand donc que le Travail cassera la gueule au Capital?», Jossot, 1906.

Dans la presse satirique de sensibilité libertaire, la charge peut être féroce. Volontiers anticlérique, antimilitariste, anticolonialiste, antibourgeois, antijuge et antiflic,

*L'Assiette au beurre* n'épargne pas non plus les tares alcooliques de son temps, y compris celles du prolo. En 1907, l'individualiste Jossot illustre un numéro de l'hebdomadaire consacré aux «poivrots». Une page montre deux compères titubants, verre et bouteille en main, avec cette légende: «Nous autres travailleurs, heureusement qu'on a l'alcool pour nous soutenir.» Plus loin, un prolo attablé à une table de café confie: «Mes convictions sont retournées par les tournées.» Un ouvrier à casquette, affalé devant un verre et une bouteille de vin, s'adresse à sa femme qui, entourée de deux enfants en bas âge, lui en tend un troisième: «Mes gosses?... Qu'ils fassent comme moi; qu'ils travaillent!» Les autres catégories sociales ne sont pas en reste et l'on peut aussi voir un chirurgien au tablier ensanglanté qui ingurgite le contenu d'un bocal dans lequel flotte un fœtus: «Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse.»

De fait, la lutte contre l'aliénation alcoolique intègre bien le corpus doctrinal anarchiste de l'époque, mais le combat est difficile. Dans *Le Libertaire*, un certain Alfred Lorient s'étonne que les anarchistes ne combattent pas plus énergiquement la nuisance alcoolique, «un des principaux facteurs de l'autorité [...] produit de la société bourgeoise. [...] Si ça continue, la race humaine ne sera bientôt composée que d'individus idiots ou paralytiques!» s'exclame-t-il. Fustigeant le cynisme des gros industriels ainsi que l'hypocrisie des «bons bourgeois» qui composent les ligues antialcooliques et qui «ont tout intérêt à ce que les prolétaires s'alcoolisent», il exhorte ses compagnons à agir: «C'est à nous, anarchistes, à combattre énergiquement l'alcoolisme et à le faire disparaître autant que possible des milieux ouvriers<sup>[78]</sup>.»



«Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse», Jossot, 1907.

La critique de l'alcoolisme se fait encore plus radicale parmi toute une marge libertaire qui fait sécession avec l'ouvriérisme, l'anarcho-syndicalisme ou l'anarchisme social, et se retrouve dans les milieux libres, individualistes et les courants naturiens.

Ces derniers, préfigurant une forme d'écologie radicale, reprennent à leur compte certains arguments hygiénistes afin de les retourner intégralement contre le mode de vie industriel et la science même, dans un souci de régénération des corps et des esprits, conforme, selon eux, aux «lois de la nature». Dans leur quête d'un retour à un âge d'or primitif, les naturiens rejettent tout ce qui fait de l'homme une créature soumise et adoptent «l'abstention de l'alcool, coupable de l'aliénation des travailleurs, la libre procréation, synonyme de liberté sexuelle, l'alimentation végétarienne, pour améliorer sa santé, dans un but de lutter contre la dégénérescence de l'humanité causée par la modernité galopante<sup>[79]</sup>».

«L'absinthe, l'alcool, le comptoir, tout cela c'est du progrès, qu'on le veuille ou non. La civilisation est un bloc. Il faut l'accepter en entier ou la rejeter en entier», lit-on en 1905 dans *L'Ordre naturel*, publication des «clameurs libertaires antiscientifiques», qui invite donc à suivre la seconde option sans demi-mesure. L'aliénation alcoolique n'est pas l'axe central de leur rejet du monde industriel, mais le sujet est constamment présent. Il est suffisamment pris au sérieux pour qu'un de ses éminents militants, Henri Zisly, s'offusque du fait que certains médecins assimilent l'alcool à un aliment: «L'alcoolisme est un des éléments funestes de notre ignoble civilisation qui ne disparaîtra totalement qu'avec elle. Et venir proclamer l'alcool aliment, c'est justifier les fous, les dégénérés de tout genre, c'est également justifier tout l'appareil de répression exercé contre eux<sup>[80]</sup>.» Zisly utilise une rhétorique qui valide le discours aliéniste sur les causes de la folie alcoolique, mais se révolte contre ses conséquences répressives.

En 1903, *L'Ère nouvelle*, journal d'Émile Armand, inspiré par Tolstoï, Thoreau ou Jésus, publie une série d'articles sur l'«Alcoolisme et les revendications ouvrières». Il y est décrété que «pas plus avec l'action électorale qu'avec la grève, le syndicalisme et la coopération, les travailleurs ne peuvent préparer leur émancipation intégrale, s'ils n'en finissent pas tout d'abord avec l'alcoolisme». L'auteur, Jean-Baptiste Henry, un anarchiste chrétien, pointe notamment l'échec d'une expérience coopérativiste de verriers d'Albi en raison de l'indiscipline intempérante de ses associés, ou déplore que Jaurès ne s'intéresse pas assez à la question de l'alcoolisme, contrairement à son homologue belge, Émile Vandervelde. On assiste à une inversion des priorités: avant

même de renverser les rapports d'exploitation, il s'agit de modifier des comportements jugés nuisibles au sein de la classe ouvrière.

L'historien Arnaud Baubérot voit dans l'adoption d'un purisme hygiéniste par le courant anarcho-individualiste «un moyen de se constituer une identité collective et de résoudre le problème que posent sa marginalisation au sein du mouvement socialiste et la perte de ses espérances révolutionnaires<sup>[81]</sup>». Ce courant, porté par une génération de jeunes gens, est éducationniste et régénérateur, avide de connaissances, et prône la transformation sociale par l'expérimentation d'une forme de communisme pratique et immédiat, préalable à la révolution. Celle-ci ne peut se faire sans une exigence individuelle de non-compromission avec la modernité industrielle et ses marchandises frelatées. Ce sentiment de faire partie d'une élite d'hommes nouveaux régénérés, en conformité avec l'idéal type anarchiste, impose l'abandon des mauvaises habitudes, par la distinction quelque peu simpliste entre «besoins naturels» et «besoins factices» ou «perversions»: «Nous montrons comment un individu raisonnable doit s'y prendre pour établir cette distinction; comment il peut éviter ces perversions (tabac, alcool, etc.), ou s'en libérer: comment il doit s'y prendre pour satisfaire normalement ses besoins (respiration, température et pression, nourriture, propreté, etc.), comment il doit s'y prendre pour se préserver des maladies ou s'en libérer; comment il doit s'y prendre pour raisonner toujours correctement<sup>[82]</sup>.»

Albert Libertad, animateur de causeries populaires et fondateur, en 1905, du périodique *l'anarchie* qui connaît un tirage de 4 000 à 6 000 exemplaires, fait du refus de la viande, du tabac, des majuscules typographiques<sup>[9\*]</sup> et de l'alcool «un moyen de se distinguer de la masse grégaire que forme le monde ouvrier<sup>[83]</sup>» qu'il n'hésite pas à qualifier de «troupeau» ou d'«armée d'esclaves». D'une plume trempée de sarcasme, il dépeint la fête du 1<sup>er</sup> Mai 1905 à la bourse du travail de Paris en pantalonnade soûlographique, «avec tout au fond... les cabarets, les mastroquets, les mille tentacules de cette pieuvre terrible, l'alcool, [qui] sucent et aspirent le sang ouvrier<sup>[84]</sup>». Le 14 Juillet est quant à lui rebaptisé la «fête des poivrots». Appuyé sur ses béquilles, Libertad grimpe volontiers sur les tables des cafés de Montmartre fréquentés par les ouvriers et les exhorte à être «libres au quotidien» en renonçant à la passivité et à la résignation produites par l'alcool: «Ne buvez pas l'alcool, ne fumez pas le tabac. Tuez en vous ces gestes héréditaires qui ont créé en vous, malgré vous, un besoin contre vous. L'alcool ne fait pas que tuer [...]. Comme le tabac, il fait oublier et il ne faut pas oublier<sup>[85]</sup>.»

Dans un éditorial, il se distingue également par le dédain avec lequel il traite la révolte viticole de 1907 («les revendications de cette population sont banales et

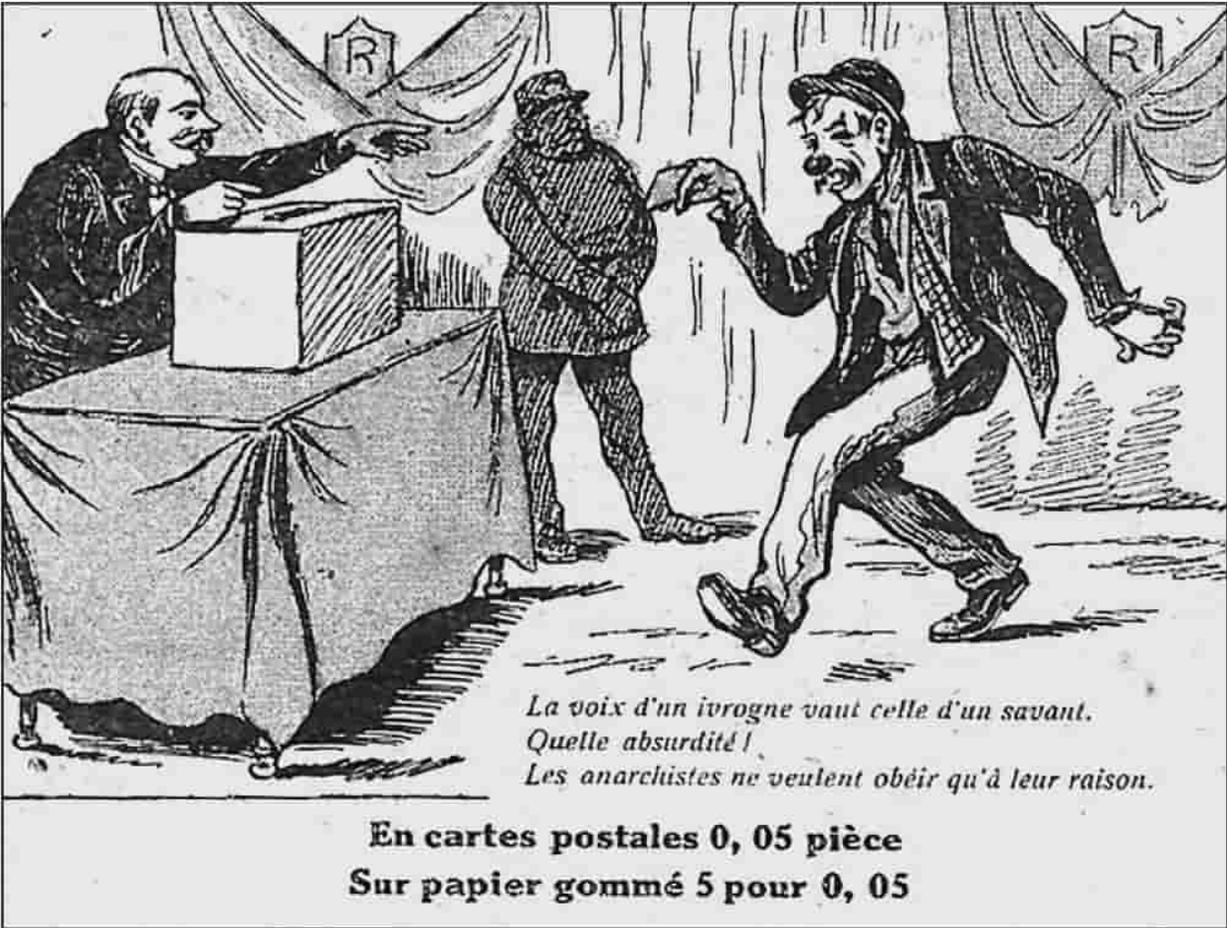
ridicules») et sa répression («l'acte tragique lui-même, égrenant quelques cadavres sur la terre narbonnaise, ne fait que donner la patine du prévu et du convenu»). Les événements du Languedoc lui «paraissent être une comédie»: «Les salves des soldats en ont fait une comédie grotesquement tragique. Rien de plus<sup>[86]</sup>.» L'hebdomadaire soupçonne dans ce «feu de paille», une agitation fausse pour relancer les affaires florissantes et la situation privilégiée des «seigneurs de la vigne», véritable «minorité exploitrice<sup>[87]</sup>».

Après la mort de son fondateur en 1908, le journal maintiendra une propagande antialcoolique et antitabagique constante jusqu'à la disparition du périodique en 1914. Le rigorisme affirmé dans les colonnes de *l'anarchie* contre la dépravation des masses laborieuses laisse parfois pantois. Ainsi on peut lire sous la plume d'un certain André Morin que «l'anarchiste alcoolique, pédéraste et pornographique relève de la tératologie» et qu'il convient que «ces diverses variétés disparaissent<sup>[88]</sup>» pour la crédibilité de la cause.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que ces anarcho-individualistes ne s'adonnent pas à la démagogie. Cette forme de parti pris élitiste s'illustre dans une carte postale diffusée par le journal en 1914 où sont brocardées les deux malédictions de la classe ouvrière: les élections et l'alcoolisme. On y voit un poivrot titubant jusqu'à l'urne, son bulletin à la main. La légende énonce: «La voix d'un ivrogne vaut celle d'un savant. Quelle absurdité! Les anarchistes ne veulent obéir qu'à leur raison.» Un propos qu'on dirait destiné à flatter les savants hygiénistes qui collaborent parfois au journal.

Toutefois, l'anarchiste ne saurait se départir de la part d'anormal en lui et la pensée réfractaire reprend sa place quand il s'agit de refuser les écoles spéciales pour enfants jugés «anormaux» par les médecins: «Disons vite: l'anormal, le pervers-pervers c'est l'enfant indiscipliné, le révolté, l'anarchiste. Ces fameuses écoles serviraient à écraser, dès la plus tendre enfance, ceux qui manifesteraient quelque amour de la liberté, quelque désir de vie entière<sup>[89]</sup>.»

André Lorulot, qui succède à Libertad, est particulièrement sensible à la théorie de la dégénérescence, mais s'il prétend libérer «les troupeaux humains en voie de déchéance organique et intellectuelle<sup>[90]</sup>», il veut encore s'opposer aux solutions autoritaires et prône l'«œuvre individuelle», à travers l'éducation personnelle, «seule arme d'affranchissement». Devenu probolchevique après 1917 et animateur de la *Libre pensée*, Lorulot soutient des thèses eugénistes et publie un essai de criminologie sociale où il s'intéresse à la réforme des méthodes répressives<sup>[10\*]</sup> en faveur de l'abandon des pratiques coercitives, mais pour le renforcement de méthodes eugéniques et hygiénistes.



«La voix d'un ivrogne vaut celle d'un savant. Quelle absurdité! Les anarchistes ne veulent obéir qu'à leur raison», carte postale, *l'anarchie*, 1914.

On trouve, dans les écrits de jeunesse de Victor Kibalitchich, qui signe «Le Rétif» dans le journal *l'anarchie*, des références au déterminisme biologique de Félix Le Dantec<sup>[11\*]</sup>, à la terminologie nietzschéenne du triomphe du fort sur le faible, aux théories de Le Bon sur la foule ou encore à la notion de dégénérescence. Dans sa période individualiste, celui qui n'est pas encore Victor Serge, futur protagoniste critique de la Révolution russe, puise en autodidacte éclectique dans ces théories qui lui permettent de vilipender la servitude volontaire des masses laborieuses: «La dégénérescence causée par des siècles d'esclavage a fait les hommes de nos jours faibles et puérils comme ne le seraient pas des enfants sains<sup>[91]</sup>.» À l'«atavisme d'asservissement», il oppose l'entraide des expériences communautaires dans les milieux libres composés d'individus libres associés par la camaraderie libertaire, vivant en «meutes», en lisière de la société. Trop impatient de voir surgir une révolte absolue, Kibalitchich fait le deuil du songe-creux du messianisme prolétarien et va

jusqu'à reprendre sans marquer de distance les thèses du criminologue et sociobiologiste italien Alfredo Niceforo qui valide l'arriération de la «race des pauvres». Et de conclure: «Les dégénérés, les brutes, les inconscients, formant aujourd'hui l'immense majorité des humains, ne sont capables que de former une société aussi défectueuse qu'eux-mêmes. On ne bâtit pas un édifice solide avec des matériaux pourris<sup>[92]</sup>.»

Ainsi, sans craindre les paradoxes, des anarchistes se réfèrent à l'utopie régénératrice tout en en rejetant les enjeux mêmes et la méthode. En guerre contre l'autorité, ils sont les premiers à combattre le militarisme, le patriotisme nataliste, l'idéologie républicaine, toutes les hiérarchies. Se réappropriant de manière autonome les outils de l'hygiénisme social, il s'agit pour eux d'améliorer la «race humaine», de briser les chaînes de la pathologie héréditaire et de la rendre plus saine et plus libre. Ennemis de toute mise au pas, ils n'en prônent pas moins une stricte discipline pour détourner et refondre l'utopie sanitaire sur des bases anarchistes. On peut s'étonner des emprunts que font les individualistes-anarchistes aux théories sociobiologistes pessimistes et inégalitaires.

Si les anarchistes individualistes refusent de reconnaître toute légitimité aux besoins induits par la société, c'est aussi parce qu'ils n'acceptent pas l'idée d'une nature sociale de l'homme et se montrent très méfiants vis-à-vis de la pensée sociologique qui prend justement son essor dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle. L'idée d'un déterminisme biologique les heurte finalement moins que celle d'un déterminisme sociologique et ils se réfèrent d'ailleurs volontiers aux théories de l'évolution<sup>[93]</sup>.

Comme nous allons le voir avec le néomalthusianisme qui se développe en parallèle et auquel on doit la pénétration des sciences biomédicales dans le mouvement libertaire<sup>[12\*]</sup>, les milieux individualistes ne sont pas les seuls à s'emballer pour les discours scientistes de l'époque (néolamarckisme, darwinisme social, eugénisme). Ces théories matérialistes et positivistes offrent l'attrait d'un affranchissement des dogmes religieux et font miroiter la possibilité de modifier le vivant pour l'améliorer. Elles apparaissent progressistes dans la mesure où elles prétendent transformer le milieu social et accompagner l'éradication de la misère et de ses maux.

Aussi, il faut rappeler qu'avant d'être battues en brèche, les théories héréditaristes sont prédominantes à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Certes, dès 1867, l'anatomiste Paul Broca s'y oppose dans son livre *Sur la prétendue dégénérescence de la population française*. Mais les premières critiques se développeront à partir des avancées de la biologie microbienne et de la médecine gynécologique-obstétrique, des travaux du pédiatre Eugène Apert, *Traité des maladies familiales et congénitales* (1907), puis avec la thèse du psychiatre Georges Genil-Perrin, *Histoire des origines et de l'évolution de l'idée de dégénérescence en médecine mentale* (1913). En faisant la

critique de l'hérédité dégénérative, Freud tiendra la psychanalyse émergente à bonne distance de la notion d'hérédité dans l'étiologie des névroses. Foucault explique cette résistance aux effets politiques de la théorie de la dégénérescence: «[La psychanalyse] a repris le projet d'une technologie médicale propre à l'instinct sexuel; mais elle a cherché à l'affranchir de ses corrélations avec l'hérédité, et donc avec tous les racismes et tous les eugénismes<sup>[94]</sup>.»

En 1902, le journal *l'anarchie* salue la parution de l'ouvrage de biologie évolutive du savant anarchiste Kropotkine, *L'entraide. Un facteur de l'évolution*<sup>[95]</sup>, dont la thèse devrait pourtant infléchir le déterminisme génétique en vogue dans le courant individualiste. Au moment de faire l'inventaire de son anarcho-nietzschéisme et avant de se jeter dans la mêlée des révolutions prolétariennes de Barcelone puis de Russie, Victor Kibaltchitch, devenu Victor Serge, évoquera l'influence de ce «livre décisif<sup>[96]</sup>» dans sa révision de la théorie de survie du plus fort. Dans son ouvrage, Kropotkine s'attaque à la théorie du *struggle for existence* de Thomas H. Huxley, qui décrit la nature comme une arène de gladiateurs. Soulignant de manière résolument optimiste le rôle de la coopération dans la nature, celui qu'on surnomme le «prince anarchiste» entend contredire certains lieux communs du darwinisme social sur son propre terrain, et réfuter l'idée d'une transmission héréditaire de l'altruisme en donnant la part belle à la culture, à «l'action directe du milieu et l'évolution» sur le vivant. Kropotkine s'oppose également à la vision hobbesienne des sociétés premières, en prise à une guerre de tous contre tous, en écrivant qu'il «est entièrement faux de représenter l'humanité primitive comme une agglomération désordonnée d'individus obéissant seulement à leurs passions individuelles et tirant avantage de leur force et de leur habileté personnelle contre tous les autres représentants de l'espèce. L'individualisme effréné est une production moderne et non une caractéristique de l'humanité primitive<sup>[97]</sup>».

André Pichot souligne néanmoins les limites de l'«altruisme évolutionniste» de Kropotkine qui en ferait un darwinisme sympathique. Selon lui, les options philosophiques anarchistes du géographe russe sont finalement peu compatibles avec la grille de lecture darwinienne sur laquelle il prend appui<sup>[98]</sup>. Jean-Christophe Angaut observe que Kropotkine se situe «dans un courant de naturalisation de la morale et de la société, position philosophique qu'il cherche à étayer au moyen du darwinisme, quitte à y côtoyer des ennemis de classe<sup>[99]</sup>». Ni partisan d'un ordre naturel donné pour acquis, ni d'un pur constructivisme social, la pensée de Kropotkine s'oppose au dualisme dogmatique dans une forme de «naturalisme critique», selon Renaud Garcia<sup>[100]</sup>.

## *La tentation eugéniste du néomalthusianisme*

Les essais individualistes ou naturiens de transformation des modes de vie sans perspective révolutionnaire sont souvent considérées, avec plus ou moins de sévérité, comme des formes de repli stérile par les tenants de l'anarchisme social. Ainsi, le journaliste libertaire et mondain Victor Méric règle son compte à la nouvelle génération qui ne croit plus en la révolution, regrettant même avec romantisme les «bombes d'antan». «Les anarchistes positifs, désireux d'obtenir des résultats, sont entrés dans les syndicats et s'occupent d'organiser la classe ouvrière. Les autres, les fous, les naïfs, les rêveurs et les fantaisistes ont abouti au naturisme, au sauvagisme, au milieu libre, à l'anarchisme scientifique, à l'anarchisme hygiénique, au tolstoïsme. À la vérité, il n'y a plus d'anarchisme. Il y a, de-ci de-là, de petites chapelles où des jeunes gens vaniteux et ignorants rivalisent d'outrecuidance et d'illogisme<sup>[101]</sup>.» On retrouve cette sévérité de jugement chez Max Nettlau, historien de souche bakouniniste, qui y voit «une grande perte d'énergie»: «À partir de 1885, des ramifications idéologiques, auxquelles on n'avait prêté aucune attention les années précédentes, se répandirent. Elles furent: le naturisme, l'apologie du primitivisme sauvage, puis le naturisme en matière diététique, le végétarisme... Par ailleurs, le néomalthusianisme, propagé avec mauvaise foi par Paul Robin, conquiert un terrain énorme<sup>[102]</sup>.»

Paul Robin est en effet l'instigateur du néomalthusianisme en France. C'est un ancien militant antiautoritaire de l'Internationale et chantre de l'éducation intégrale (basée sur des principes humanistes, l'autonomie de l'individu, la mixité, la laïcité et le rejet du patriotisme), qui a approché la mouvance malthusienne à Londres, où il s'était réfugié après la Commune, à laquelle il n'avait d'ailleurs pas participé. Selon lui, l'organisation politique est assujettie à la rationalité scientifique et le problème social peut être résolu par une natalité contrôlée, moyen de soulager la détresse d'un prolétariat surnuméraire. De telles vues suscitent, dès l'origine, des réticences au sein du mouvement socialiste et libertaire<sup>[103]</sup>. Kropotkine y voit «un palliatif» et «une entrave» à la révolution; le socialiste libertaire suisse James Guillaume, ancien proche de Bakounine, «une toquade», et Élisée Reclus une «grande mystification». Le grand géographe conteste les prémices malthusiennes d'une telle doctrine<sup>[13\*]</sup>: «La terre est assez vaste pour nous porter tous sur son sein, elle est assez riche pour nous faire vivre dans l'aisance.» Pour Jean Grave, rédacteur des *Temps nouveaux*, le néomalthusianisme est la «doctrine la plus réactionnaire [qu'il] connaisse». Plus réceptif, Sébastien Faure ouvre les colonnes du *Libertaire* à ces théories et participe

même à la revue *Régénération*. Dans l'ensemble, les socialistes de parti (Jaurès, Édouard Vaillant ou Lafargue) opposent, au mieux, une fin de non-recevoir aux thèses néomalthusiennes – à l'exception d'Alfred Naquet, rapporteur de la loi sur le divorce de 1884 et socialiste tardif, qui préface la brochure *Néo-malthusisme et socialisme* en 1910, d'un disciple de Paul Robin, Gabriel Giroud (qui signe George Hardy).

Toutefois, la thématique de la «grève des ventres<sup>[14\*]</sup>» va se diffuser dans le milieu ouvrier, où elle fait écho au refus du prolétariat de se voir considérer comme un vil bétail qui se reproduit pour fournir de la chair à patrons, à jouissance ou à canons. Cette position requiert une réappropriation directe du corps par la procréation consciente et l'amour libre, de sorte que la sexualité n'ait plus d'incidence malheureuse sur la reproduction. Et comme cette revendication du droit au bonheur individuel concerne en premier lieu la possibilité de libre maternité, donc de libération du corps des femmes, le néomalthusianisme apparaît comme étant fondamentalement féministe<sup>[15\*]</sup>: «La liberté de la femme, s'appuyant sur la science, sera la véritable régénératrice de l'espèce humaine», affirme Paul Robin. La maîtrise de la douleur et l'euthanasie, en tant que droit à disposer de sa propre mort, sont aussi au cœur de ses préoccupations. Aussi, en insistant sur l'autonomie des individus obtenue grâce à l'éducation et à son ancrage dans le mouvement révolutionnaire, le néomalthusianisme anarchiste se distingue du malthusianisme bourgeois qui ne voit dans le contrôle de la population qu'un principe strictement utilitariste pour pallier un déséquilibre systématique dans la production des ressources: «Considérant que les moyens préconisés par Malthus sont inacceptables, le néomalthusianisme propose de leur substituer une solution adaptée: la limitation des naissances par l'utilisation de techniques contraceptives. Il accorde à ces procédés un rôle émancipateur et révolutionnaire central et assure leur promotion par une éducation adaptée<sup>[104]</sup>.»

Le néomalthusianisme, profondément antinataliste, doit se défendre des accusations d'immoralité et d'antipatriotisme, menées notamment par le député Joseph Reinach, qui le mettent en porte-à-faux face au courant hygiéniste majoritaire, obsédé par la menace que fait peser la dépopulation sur le redressement national. L'idée de redonner aux femmes la maîtrise de leur corps en distinguant acte sexuel et reproduction s'apparente à de la pornographie pour l'ordre bourgeois. Le mouvement est dans le collimateur de la justice pour avoir diffusé du matériel contraceptif et des manuels d'éducation sexuelle. Victor Méric s'insurge contre les «acéphales qui défendent l'ordre et la morale», et promeut en langage cru l'idée d'une procréation réfléchie:

Un ivrogne rentre chez lui, le samedi soir; il a le cœur à la rigolade; il s'en ressent comme on dit dans les faubourgs; il collera un gosse à sa femme, passive et soumise comme une fille de boxon, un gosse qui

héritera des avantages alcooliques de son digne père. Il paraît que cela est très moral. Un autre individu, au contraire, prendra ses précautions. S'il se sait malade, affligé de tares physiques, il évitera la procréation; s'il se juge incapable d'assurer à l'enfant une vie paisible et heureuse, il évitera de mettre cet enfant au monde<sup>[105]</sup>.

Dans leurs journaux, *Régénération* ou *Rénovation*, les néomalthusiens débattent des mesures à prendre contre l'alcoolisme, ouvrent leurs colonnes au docteur Legrain, et s'interrogent sur l'interdiction du mariage entre alcooliques, prononcée à l'époque dans les États américains du Dakota et du Michigan – mesure qui ne convainc pas, pour l'heure<sup>[16\*]</sup>. Un numéro de *Rénovation* titre en une «Naissances limitées – Bonne éducation – Tempérance». Une attention particulière est portée au rôle de l'alcool dans l'imprudence procréatrice<sup>[106]</sup>. Dans sa brochure parue en 1906, *Le problème de l'alcoolisme*, la libertaire Madeleine Vernet écarte une solution législative répressive pour favoriser l'éducation antialcoolique. Opposée à l'interventionnisme étatique, la néomalthusienne voit dans l'éducation le principe premier de la formation d'individus libres. L'éducatrice a pu constater les méfaits de l'acclimatation à l'alcool dès le plus jeune âge dans les cités ouvrières rouennaises, où l'on complète avec du cognac ou du rhum «de très mauvaise qualité» le biberon du nourrisson dès que celui-ci semble indisposé. Ses observations corroborent celles du docteur Brunon dans un article de 1907, «L'alcool et l'enfant en Normandie», dans lequel il constate aussi l'imprégnation alcoolique dès l'enfance, consolidée à l'adolescence par la pratique de la bistouille, soit un café généreusement arrosé d'eau-de-vie, ainsi «les cas d'ivresse chez les apprentis de 12 à 15 ans sont très fréquents<sup>[107]</sup>». Aussi, dans un article intitulé «Néo-malthusianisme et socialisme», la doctoresse Madeleine Pelletier s'interroge: «Comment espérer faire comprendre le socialisme à des gens qui sont toujours à moitié ivres<sup>[108]</sup>?»



— Mes gosses?... Qu'ils fassent comme moi : qu'ils travaillent !

«Mes gosses?... Qu'ils fassent comme moi: qu'ils travaillent!», «Les poivrots», *L'Assiette au beurre*, Jossot, 1907.

Jacques Léonard observe néanmoins que, dès son origine, «le néomalthusianisme déploie ses séductions en direction des eugénistes<sup>[109]</sup>». Quand Paul Robin fonde la Ligue de régénération humaine et la revue *Régénération* en 1896, il affirme, dans le choix même des termes, la volonté d'enrayer «la dégénérescence de l'espèce humaine». C'est d'ailleurs l'intitulé d'une conférence qu'il donne devant les membres de la Société d'anthropologie en 1895 et dont la tonalité antinataliste reçoit un accueil mitigé. Dès l'origine donc du mouvement, il fait des appels du pied aux hygiénistes à partir du triptyque: «Bonne naissance, bonne éducation et bonne organisation sociale, dans cet ordre et dans cet ordre seulement.» Initialement porteur d'un eugénisme positif reposant sur la natalité choisie, Paul Robin cède au sélectionnisme, voyant comme un grand progrès de considérer la stérilisation de «certains tarés notoires, fous, épileptiques, rachitiques, scrofuleux, tuberculeux [qui] doivent s'interdire le parentage, ne doivent pratiquer le coït qu'absolument stérile<sup>[110]</sup>». Il estime qu'il faut faire preuve d'une «fraternelle bonté» avec les «résidus d'une fausse civilisation» à la condition impérative «qu'ils soient les derniers de leur pauvre race»!

Dans la partie «Choix des procréateurs» de sa brochure *Le néo-malthusianisme*, le propos de Robin ne s'embarrasse plus de considérations charitables et déplore la reproduction des «mauvais générateurs» qui entravent les perspectives amélioratives de l'humanité:

Il est bien peu de gens qui aient la modestie de se reconnaître leurs diverses infériorités. Les plus laids, les plus inintelligents, les plus vicieux, sont en général les plus disposés à croire qu'ils rendent un grand service à leur famille, à leur classe, à leur pays, voire même à l'humanité, en procréant le plus grand nombre possible de dégénérés de leur espèce. Et, comme ces dégénérés se recherchent (peut-être parce que les moins mauvais les évitent), leurs produits de double dégénérescence sont encore pires que leurs procréateurs<sup>[111]</sup>.

Enfin, Robin considère que les médecins devraient avoir le droit de procéder à des stérilisations pour certains cas «incurables», voire à des avortements «principalement à l'usage des femmes inintelligentes, maladroites, inférieures». De fait, cette tentation de contrôle de la procréation par les médecins fait entorse au principe libertaire présent dans le néomalthusianisme et reposant sur le choix inaliénable des individus. Confronté à sa propre sénilité, inconsolable de la mort de sa femme et conséquent dans sa volonté de ne pas constituer un poids pour la société, Robin se donne la mort le 1<sup>er</sup> septembre 1912 en absorbant deux doses de chlorhydrate de morphine dissoutes dans de l'alcool.

Il est difficile de ne pas déceler dans chaque forme de sélectionnisme la pente glissante qui conduira aux funestes applications des biopouvoirs modernes, élitistes et racistes, au cours du xx<sup>e</sup> siècle. En 1909, l'eugénique policière invitait déjà à castrer

les apaches, ces jeunes voyous du pavé parisien. Le docteur Viaud-Conand concluait son article paru dans *La Chronique médicale* en rappelant que «la collectivité humaine a le devoir de se protéger contre ces horribles déchets humains et surtout contre la descendance de ces procréateurs dégénérés<sup>[112]</sup>».

Dès 1907, les États-Unis ouvrirent le bal de cette quête de purification, avec la stérilisation des criminels et des catégories jugées «dégénérées» (handicapés mentaux, ivrognes, délinquants sexuels et surtout jeunes femmes pauvres de la minorité noire ou amérindienne), une pratique qui perdurera jusqu'au début des années 1970 et qui se soldera par environ 60 000 interventions, selon les statistiques officielles. De semblables dispositifs de stérilisation forcée seront mis en place au Canada (1928), sur les femmes autochtones notamment; en Suisse (1928); dans les pays scandinaves (1934) ou encore au Japon (1948).

La loi eugéniste décrétée en juillet 1933 par les nazis en Allemagne est d'inspiration semblable, et surgit à la faveur d'un climat eugéniste déjà entretenu en amont, notamment par les financements de la fondation Rockefeller dès les années 1920. Cette loi vise à stériliser les personnes atteintes d'une maladie héréditaire, au nombre desquelles les personnes sujettes à de graves crises d'alcoolisme, mais aussi les malades mentaux, les schizophrènes, les maniaco-dépressifs, les épileptiques, les aveugles, les sourds, les malformés. Entre 1933 et 1937, le régime nazi stérilisera de force 400 000 personnes. Dès 1935, à l'initiative d'Heinrich Himmler seront fondés les *Lebensborn*, sorte d'haras humains d'où devraient éclore les spécimens d'une race aryenne pure. Enfin, le programme d'extermination Aktion T4, initialement baptisé *Gnadentod*, soit «mort miséricordieuse», enverra plus de 200 000 handicapés mentaux allemands, dont des enfants, dans des centres de gazage entre 1939 et 1945, meurtre de masse modélisé préalable au génocide des Juifs<sup>[113]</sup>.

La France, comme l'a montré l'historienne Anne Carol, échappe à une législation eugénique d'ampleur. Non que les médecins, aliénistes, hygiénistes ou médecins militaires soient insensibles au chant des sirènes de l'héréditarisme et du sélectionnisme, mais on observe entre les deux guerres un repli de la profession vers son champ d'exercice privé, libéral, indépendant, conservateur et protecteur des secrets de famille, ce qui la préserve en quelque sorte d'un modèle dirigiste. Pourtant, à la fin de la III<sup>e</sup> République, l'encombrement des asiles affole les instances psychiatriques qui invitent les pouvoirs publics à mettre en place des politiques eugéniques. Le 8 janvier 1936, la Commission de surveillance des asiles publics d'aliénés de la Seine adopte elle aussi, sur proposition d'Eugène Raiga, un vœu adressé au ministre de la Santé ainsi formulé:

Considérant que le nombre des aliénés augmente dans des proportions alarmantes, qu'il n'est pas douteux que l'hérédité soit l'une des causes principales de cette déplorable progression, et estimant qu'il appartient aux Pouvoirs publics de prendre d'urgence des mesures tendant à préserver l'avenir de la race française, à l'honneur de demander à M. le Ministre de la Santé publique de rechercher les moyens de faire pénétrer dans les familles françaises, en vue d'encourager la pratique de l'eugénisme volontaire, la notion de l'hérédité propagatrice des maladies mentales<sup>[114]</sup>.

Le nombre des étrangers dans les asiles et leur «potentiel d'hérédité redoutable» accompagnent le nouveau péril qui travaille les médecins hygiénistes depuis le milieu des années 1920. En 1938, le docteur Anthelme Rochaix, reprenant les thèses de l'hygiéniste René Martial<sup>[115]</sup>, réclame une politique interventionniste draconienne en matière d'immigration:

Trop d'étrangers tarés, dégénérés, atteints de maladies chroniques, accompagnés de leur famille souvent dans le même état de déficience physique, pénètrent et s'installent chez nous. Souvent, à peine arrivés, ils sollicitent le secours de l'assistance publique, encombrant nos hôpitaux et nos asiles [...]. Une sélection sévère et judicieuse des étrangers qui viennent s'installer en France permettrait non seulement d'éliminer les indésirables, mais aurait un résultat positif, celui d'introduire chez nous des individus sains et rigoureux, assimilables, qui, par croisement, contribueraient au maintien et à l'amélioration de certains éléments de notre race<sup>[116]</sup>.

Dans les années 1930, la question de la race prend une importance inédite dans le monde médical et sera consacrée sous Vichy avec, notamment, la Fondation française pour l'étude des problèmes humains et le Commissariat général aux questions juives. Au 1<sup>er</sup> janvier 1940, les internés en asile sont au nombre de 110 188, soit près de dix fois plus que les personnes incarcérées dans un établissement pénitentiaire en France métropolitaine, soit 12 455 détenus.

C'est dans le contexte de l'Occupation que la famine dans les hôpitaux psychiatriques entraîne l'hécatombe par inanition de 45 000 malades<sup>[17\*]</sup>. Alors que des restrictions alimentaires drastiques touchent l'ensemble du pays, cette politique d'abandon et de tri de ces vies «sans valeur» souligne l'indignité du système psychiatrique français et ses conditions «préhistoriques» d'internement, qu'a décrites le journaliste Albert Londres dans son recueil d'articles *Chez les fous*, paru en 1925. Par le rejet hors de l'humanité de certains individus, l'eugénisme, forme d'hygiénisme dévoyé de sa finalité de prévention et d'amélioration des conditions de vie, porte l'extermination en son sein.

Pourtant, afin d'éviter une lecture moraliste et téléologique qui imputerait à l'eugénisme de Paul Robin la responsabilité des catastrophes advenues dans le siècle, il nous faut sans doute encore souligner les différences fondamentales, dans leurs

finalités mêmes, entre ce courant qui est opposé en principe à toute mesure coercitive ou disciplinaire, et celui, intrinsèquement raciste, d'un Vacher de Lapouge ou, plus tard, d'un Alexis Carrel, favorables à l'euthanasie par gazage des criminels. On pourrait déplorer ici la réduction du néomalthusianisme à ses tendances eugénistes et insister sur le fait qu'il se voulait émancipateur, socialiste, féministe et surtout pacifiste. Il fallait tout de même souligner les répercussions de la théorie de la dégénérescence. D'autant que la Ligue pour la régénération de Robin demeure la seule organisation qui se soit réclamée ouvertement de l'eugénique en France avant 1912.

Kropotkine, décidément clairvoyant, se tient à distance du néomalthusianisme et plus encore de l'eugénisme. Il intervient lors du premier Congrès international d'eugénique qui se tient du 24 au 30 juillet 1912, à Londres, pour opposer l'hygiène sociale au sélectionnisme, décelant dans les discours sur la stérilisation des indésirables, une «haine sourde des pauvres»: «Avant d'accorder à la société le droit à la stérilisation des personnes affectées par la maladie, par la faiblesse d'esprit, l'échec dans la vie, l'épilepsie (je signale en passant que l'écrivain russe que vous admirez tant, en ce moment, Dostoïevski, était épileptique), n'est-ce pas notre devoir sacré d'étudier soigneusement les racines sociales et les causes de ces maladies<sup>[117]</sup>?»

En revanche, rien d'étonnant à rencontrer le docteur Legrain au sein du comité consultatif français préparatoire du même congrès en compagnie entre autres des docteurs Magnan, Fillassier, Charles Bouchard, du pédiatre Adolphe Pinard, des criminologues Alexandre Lacassagne et Alphonse Bertillon, de Charles Gide et du député Joseph Reinach. Legrain n'y participe pas directement, mais on le retrouve peu auparavant, le 13 mars 1912, à défendre les néomalthusiens lors d'un meeting aux sociétés savantes organisé à l'initiative de la Fédération des groupes ouvriers néomalthusiens, aux côtés de Nelly Roussel, du docteur Sicard de Plauzoles, vice-président de la Ligue des droits de l'homme et du syndicaliste CGT Georges Yvetot. L'âme incarnée du combat contre la dégénérescence alcoolique tient un discours<sup>[118]</sup> de circonstance, dénonçant le triple fléau du militarisme, du capitalisme et de l'alcoolisme «si féconds en horreur». Tout en se gardant bien d'adhérer aux méthodes néomalthusiennes, il dit en comprendre les raisons, et pour cause, mais c'est pour lui l'occasion de dénoncer la «dégénérescence singulière de la fonction sexuelle» et l'«époque de dévergondage sexuel» en rapport à la «vie alcoolisée», et en appeler *in fine* à un effort moralisateur dans un éloge de la chasteté.

L'influence du néomalthusianisme essaime encore après la Première Guerre mondiale, notamment au sein du puissant mouvement anarcho-syndicaliste espagnol, qui y voit fondamentalement un levier éducatif rationaliste à opposer à la mainmise cléricale sur les corps et les consciences. Le pédagogue Francisco Ferrer, dont

l'exécution par l'État espagnol après un procès tronqué en 1909 a mobilisé une campagne internationale, en était un des précurseurs. Les débats au sein des revues anarchistes espagnoles révèlent aussi une tension entre l'approche eugéniste brutale et le néomalthusianisme libertaire, antibourgeois, qui cherche à offrir des moyens contraceptifs sans dénier «aux êtres humains les plus misérables et dégénérés le droit d'aimer<sup>[119]</sup>». Le souci de régénération, combiné à la discipline de la guerre civile, confinera à un certain rigorisme puritain, comme en témoigne en 1938 une affiche de la Fédération ibérique des jeunesses libertaires qui déclare la «guerre à l'immoralité»:

Le bar: c'est la pépinière de la désinvolture; Fermons-le!

La taverne atrophie et dégénère l'esprit de combat; Fermons-la!

Le bal: C'est l'antichambre de la prostitution, tuant les énergies du jeune combattant; Fermons-le!

[...] Tout être qui fréquente ces lieux ne mérite que le mépris.

À chaque homme sa mission – la guerre contre le fascisme!

À bas le parasitisme!

À un tournant particulièrement critique de la guerre civile et de la révolution, les libertaires espagnols rejoignent en somme la «révolution morale» de la Commune.

Si l'on se permet un grand saut dans l'espace et le temps, les néozapatistes du Chiapas ont instauré dès 1993 la «loi sèche» pour lutter contre les violences conjugales et un alcoolisme endémique hérité des pratiques coloniales, lorsque les patrons des latifundia rémunéraient les paysans indigènes en «liquide». Cet «alcoolonialisme» est décrit par Fernand Braudel dans *Les structures du quotidien* (1979): «Les peuples indiens ont énormément souffert de cet alcoolisme qui s'offrait à eux. Il semble bien qu'une civilisation comme celle du plateau du Mexique, en perdant ses cadres et ses interdictions anciennes, se soit abandonnée sans retenue à une tentation qui, dès 1600, avait fait chez elle d'incroyables ravages. Il s'agit d'ailleurs d'une politique consciente des nouveaux maîtres<sup>[120]</sup>.» En 1786, le vice-roi du Mexique ne s'y trompait pas quand il déclarait ne pas voir de «meilleur moyen de leur créer un nouveau besoin qui les contraigne étroitement à reconnaître leur dépendance obligée à [son] endroit<sup>[121]</sup>». Et de rappeler que les Anglais et les Français ont agi de la même façon vis-à-vis des Autochtones d'Amérique du Nord. Pourtant, il serait faux de ne voir dans l'introduction de l'alcool qu'un processus d'acculturation. D'une part, parce que les usages sacrés et communautaires de boissons fermentées et d'hallucinogènes ont préexisté à la colonisation occidentale, et d'autre part, parce que la consommation rituelle et collective d'alcool peut aussi participer dans certaines communautés à une forme de cohésion identitaire et de défense de la tradition, voire de résistance indirecte<sup>[122]</sup>.

## *Un singulier antialcoolisme ouvrier*

Bien qu'à la marge des masses laborieuses, les apports néomalthusiens contribuent à l'émergence de nouveaux profils de militants ouvriers, autodidactes, engagés dans l'éducation populaire, qui défendent l'amour libre et le contrôle des naissances.

C'est le cas du fameux mineur anarchiste de Montceau-les-Mines Benoît Broutchoux, antialcoolique, qui ne boit que du lait, du thé et parfois un peu de bière. Ou encore de Jules Durand, militant antialcoolique au sein du syndicat des charbonniers sur le port du Havre, ancêtre du syndicat des dockers, dont il est le secrétaire. En 1910, à l'embouchure de la Seine, l'alcoolisation est quotidienne: la ville comprend un café pour 73 habitants, et les débits de boissons sont concentrés autour des quais. Les propriétaires louent souvent des chambres aux charbonniers, leurs «perpétuels débiteurs<sup>[123]</sup>». Durand, le «buveur d'eau», est condamné à mort à la suite d'une «rixe d'ivrognes» sur les docks dans laquelle un chef d'équipe non gréviste perd la vie. Victime d'une cabale qui veut faire de lui le «responsable moral» de l'assassinat, celui qu'on surnommait le «Dreyfus ouvrier» perdra la raison. Il sera finalement totalement innocenté en 1918.

Autre exemple, celui du serrurier anarchiste Louis Rimbault, inculpé pour ses liens avec les bandits tragiques puis acquitté, qui opère une synthèse des idées néomalthusiennes et du végétalisme, déterminé à sauver l'homme des fléaux qui l'assaillent: «alcoolisme, tabagisme, vinisme, carnivorisme, caféisme, cocaïnisme, falsificationnisme, surmenage, sexualisme, prostitution et taudis<sup>[124]</sup>».

À l'arsenal de Brest, ville franco-bretonne aux confins d'un pays de Léon très catholique, le groupe la Jeunesse syndicaliste, membre de la Fédération des groupes ouvriers néomalthusiens, animé par l'anarchiste Victor Pengam, se donne pour but «d'étudier et de préconiser auprès des travailleurs les moyens d'améliorer leur situation», notamment par l'antialcoolisme et la contraception.

Au sein des courants antimilitaristes, on fait fréquemment valoir le fait que les casernes sont le théâtre d'une éducation à l'alcoolisme. L'anarchiste André Mounier est convoqué par un juge d'instruction le 12 novembre 1907 pour un article jugé antimilitariste paru dans le *Cubilot*, journal d'une colonie libertaire d'Aiglemont dans les Ardennes, où l'on ne boit que de l'eau. On peut y lire:

Depuis quelques jours déjà le mouvement inusité des gares, montre que l'ogre Patrie, comme chaque année, reçoit sa provende de chair fraîche.

Chair fraîche que dans deux ans elle rendra sous forme d'alcooliques, de syphilités, de tuberculeux ou de mouchards... Et tandis que les mieux doués, les plus forts, les plus beaux gars s'en vont à l'école de la paresse et de l'ivrognerie, les malingres et les souffreteux, les phtisiques et les estropiés restent pour travailler et faire des enfants, pour gagner le budget de la guerre et de la marine et régénérer l'espèce<sup>[125]</sup>.

L'hebdomadaire *l'anarchie* publie le slogan: «La caserne est l'école du crime, de l'alcoolisme, de la fainéantise. Qu'y va-t-on faire? Vive l'anarchie!» «L'alcool est un moyen de gouvernement, il conduit tout droit au militarisme, à moins que ce ne soit le militarisme qui conduise tout droit à l'alcoolisme<sup>[126]</sup>», lit-on encore dans un journal naturien après la Première Guerre mondiale.

Dans les années 1910, on voit apparaître une Association des travailleurs antialcooliques, qui devient la Fédération ouvrière antialcoolique (FOA), dirigée par le militant CGT Eugène Quillent. La FOA reçoit l'appui de l'âme du combat pour l'abstinence, le docteur Legrain. Les travaux de ce dernier sont repris, redisons-le, par l'ensemble du mouvement libertaire, jusque dans les colonnes de *l'anarchie* où il signe un article intitulé «Guerre à l'apéritif», le 16 avril 1914. La même année, le mensuel de la FOA, *Le Réveil du peuple*, reprend sur sa une la devise de la Première Internationale: «L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes», en y accolant le commandement suivant: «Au nom de l'humanité future, tu ne boiras pas d'alcool.»

Le libertaire Gustave Cauvin devient le secrétaire général de la FOA. Précurseur du cinéma militant, il part en tournée à travers le pays avec des petits films Pathé à projeter, *L'assommoir* (1909), *Ivrognerie et paternité* (1907) ou *Le Petit Béquillard* (1908), pour animer des débats sur l'alcoolisme et le néomalthusianisme. Ses conférences, très suivies, reçoivent le soutien du journal antimilitariste de Gustave Hervé *La Guerre sociale*, de *La Bataille syndicaliste* ou encore de *L'Humanité*. À Reims, son intervention est annoncée dans un journal ouvrier local par une ouvrière qui signe Micheline: «Nous ne voulons plus être celles que l'on bat ou qu'on engrosse, la chair à coups de poing ou les pailles à tout subir, les machines à faire des rachitiques, des miséreux. [...] Nous devons nous insurger. C'est ce que démontrera Cauvin samedi soir, avec le concours du cinéma social...» Dans un autre article, un dénommé Prolo affirme que le débat aura été salutaire: l'ami qui l'accompagnait s'étant aussitôt converti à l'abstinence<sup>[127]</sup>.

Cauvin émerge directement pour la très conservatrice Ligue nationale contre l'alcoolisme, issue de la fusion des différentes sociétés de tempérance, jusqu'à mettre la FOA et ses 16 000 membres sous sa tutelle en 1914. Un de ses acolytes, Jean Calandri, se souvient de cette étrange alliance interclassiste: «J'ai fait partie de la Ligue antialcoolique, patronnée par de vieilles rombières et même par le général

D'Amade, ce vieux massacreur d'Africains. Mon ami Gustave Cauvin était le conférencier officiel et moi son aide bénévole pour la préparation matérielle de ses conférences avec cinéma<sup>[128]</sup>.» Pendant la Première Guerre mondiale, en 1916, Cauvin continuera sa propagande antialcoolique par une série de conférences à travers la France, s'alignant sur le moralisme de la Ligue, substituant aux arguments néomalthusiens un discours à coloration fortement patriotique. Cette conversion à la guerre contre l'«agression allemande<sup>[18\*]</sup>» n'est pas unique dans les milieux socialistes et anarchistes, mais dans le cas de Cauvin, on peut aussi y voir d'abord un effet de l'union sacrée contre l'alcoolisme. La guerre de 1914-1918 sonne le glas de cet antialcoolisme ouvrier révolutionnaire si singulier.

Une certaine convergence antialcoolique, qui provoque une alliance de classes, clôt la séquence entre la guerre de 1870 et celle de 1914. «À la veille du conflit, toutes les sensibilités politiques font de l'alcoolisme un problème majeur de société<sup>[129]</sup>», souligne Bertrand Dargelos. Le bilan est lourd.

Le pinard et la gnôle distribués aux poilus marquent l'ambivalence entre le discours d'État contre l'alcool «ennemi de l'intérieur» et la complaisance de circonstance vis-à-vis de la fonction de la boisson comme «oubli de soi pour combattre l'ennui et affronter la mort<sup>[130]</sup>». Mais l'alcool et ses excès peuvent aussi bien entraîner une «forme passive de résistance à la guerre» et inspirer des entorses à la discipline. Trois lois antialcooliques sont votées durant la guerre: interdiction de l'absinthe et réglementation drastique des débits de boissons en 1915, suppression du privilège des bouilleurs de cru en 1916 et une nouvelle loi contre l'ivresse publique en 1917, qui complète et renforce celle de 1873. Le vin est une nouvelle fois perçu comme une alternative aux alcools forts, comme le proclame devant l'Académie de médecine, en 1915, le bien nommé docteur Pinard, spécialiste de la puériculture, qui se dit «convaincu qu'en permettant à tous nos soldats sous les drapeaux de boire à chaque repas le pur vin de France, on réagira puissamment, et bien que cela semble tout d'abord paradoxal, contre l'alcoolisme». La guerre donne lieu à des batailles d'arrière front entre les propagandes des lobbys pro et antialcool. En 1916, le journal d'extrême gauche à grand tirage, *Le Bonnet rouge* de Miguel Almereyda<sup>[131]</sup>, éclaboussé par plusieurs affaires de pots-de-vin, reçoit d'ailleurs des sommes importantes de la part de son administrateur, Émile Marion, un important lobbyiste des alcooliers, également directeur du *Courrier viticole*, qu'il a fondé en 1905. Il s'agit de contrer les «fanatiques de la Ligue nationale antialcoolique», Almereyda allant même jusqu'à affirmer que «le fléau [de l'alcoolisme] n'est pas dû au commerce des boissons, qui est des plus honorables. C'est une branche de la

prospérité nationale et un appoint des plus considérables pour nos finances<sup>[132]</sup>». Les siennes en particulier.

«C'est donc l'alcool qui gagna la guerre...» résume *L'Encyclopédie anarchiste*, en 1934, à la rubrique «Alcoolisme», exprimant un sentiment courant bien qu'à rebours du triomphalisme patriotique: «Par les larges distributions de vin et d'eau-de-vie aux martyrs des tranchées de guerre, la déchéance s'accrut dans une proportion formidable et pèse à l'heure actuelle sur les enfants conçus dans cette période de collective folie toxique<sup>[19\*]</sup>.» Pétain, le «vainqueur de Verdun», qui réclamait pourtant en 1917 des mesures draconiennes contre l'indiscipline due à l'ivresse, ne s'y trompa pas en rédigeant un «hommage au vin» en exergue d'un ouvrage publicitaire publié en 1935: «Le vin a été pour les combattants le stimulant bienfaisant des forces morales comme des forces physiques: ainsi a-t-il largement concouru, à sa manière, à la victoire.» Cinq ans plus tard, le 23 août 1940, le régime de Vichy interdisait les «apéritifs titrant à plus de 16°» rendus, eux, responsables de la défaite...

D'un carnage à l'autre: alors que le mythe du communard ivrogne et l'hystérisation du discours qui l'a accompagné semblent s'être dissipés pour une lecture moins infamante de l'événement, l'alcoolisme de masse entretenu pour la Grande Guerre revêt, pour un temps seulement, un caractère patriotique, redonnant au vin son rôle politico-social complexe de «boisson-totem<sup>[20\*]</sup>» de la société française.

---

[\*] Dans la gamme des débits de boissons, il existe des nuances entre le cabaret, généralement plus spacieux et où l'on offre plus de distractions, le café qui peut aussi se décliner en café-chantant ou café-concert, l'estaminet où l'on joue au billard, ou la guinguette où l'on peut danser, située au-delà des barrières fiscales de la ville. L'usage du mot «bar» venu d'Amérique se développe à partir des années 1870 (en témoigne l'intitulé du tableau de 1881 de Manet, *Un bar aux Folies Bergères*) et se généralise après la guerre de 1914-1918. Si ces termes sont parfois interchangeables, il s'agit de donner ici un aperçu de la place des débits de boissons dans la sociabilité ouvrière et de la hantise qu'ils représentent pour les discours moralistes.

[2\*] Bistrotiers.

[3\*] Selon l'étude de 1907 du docteur Benon sur l'alcoolisme à Paris, les professions qui présentent le plus grand nombre d'alcooliques sont les journaliers (12,62 %), le secteur de l'alimentation (15 %), du bâtiment (12,83 %), des transports (11,32 %), du commerce (10 %), de l'ameublement (5,61 %), du vêtement (5,65 %), et la fonction publique (5,09 %).

[4\*] Signe des temps, si de nos jours les vins et spiritueux représentent quelque 721 000 emplois directs et indirects en France, on aurait plutôt tendance à calculer le coût social de l'alcool pour les dépenses publiques de soins, qu'une étude de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies en 2015 évaluait à 118 milliards d'euros par an.

[5\*] Par la fréquentation des milieux ouvriers et de Mary Burns, patriote irlandaise, avec laquelle il s'installe à l'époque dans la «Petite Irlande» de Manchester, le quartier prolétaire de la ville, Engels, qui dit renoncer «à la société et aux banquets, au porto et au champagne de la classe moyenne» va affiner ses vues sur la question irlandaise.

[6\*] Un des premiers manuels d'éducation à l'abstinence à l'usage des élèves et de leurs éducateurs est rédigé en 1886 par le docteur Laborde, qui avait psychiatrisé à outrance les communards, lequel anime également des

conférences antialcooliques aux côtés du docteur Legrain à partir de 1896.

[7\*] En 1937, dans *Bagatelles pour un massacre*, le docteur Destouches, alias Louis-Ferdinand Céline, fera du «roi bistrot», un «vizir fidèle du grand roi juif» qui règne sur la dégénérescence et l'arriération nationale, allant jusqu'à voir dans les «miraculeuses quarante heures» arrachées par le Front populaire (le «gouvernement "Boom Bloum"») une aubaine pour les «grands vnicoles et distillateurs». Fervent partisan de l'hygiénisme et de l'abstinence, Céline a milité durant ses années de formation contre les «fléaux sociaux» (tuberculose, alcoolisme, syphilis) sous l'égide de la fondation Rockefeller, qui finançait les programmes eugénistes en Europe, et de la Société des Nations à Genève.

[8\*] Dans *Le manifeste du Parti communiste* (1847), Marx et Engels brocardent déjà les impasses réformistes du «socialisme bourgeois»: «Une partie de la bourgeoisie cherche à porter remède aux anomalies sociales, afin de consolider la société bourgeoise. Dans cette catégorie se rangent les économistes, les philanthropes, les humanitaires, les gens qui s'occupent d'améliorer le sort de la classe ouvrière, d'organiser la bienfaisance, de protéger les animaux, de fonder des sociétés de tempérance, bref les réformateurs en chambre de tout acabit...»

[9\*] L'institutrice Anna Mahé, également compagne de Libertad, militait pour une réforme de l'«orthographe simplifié».

[10\*] En 1922, son ouvrage *Crime et société* est préfacé par le docteur Legrain.

[11\*] Néolamarckien, Félix Le Dantec a pourtant adopté la devise darwinienne: «Être c'est lutter, vivre c'est vaincre.» Son ouvrage *L'égoïsme seule base de toute société* (1911) est lu avec ferveur par le petit milieu des anarchistes illégalistes de Romainville. Les thèses du sociobiologiste sont d'ailleurs très présentes dans les colonnes scientifiques de l'hebdomadaire *l'anarchie*. D'une façon tout à fait biaisée, certains criminologues voudront déceler dans l'engouement pour ces théories une clef d'explication de l'amoralisme et le passage à l'acte des bandits tragiques. Voir Émile Michon, *Un peu de l'âme des bandits. Étude de psychologie criminelle*, Paris, Dorbon-Ainé, 1913.

[12\*] Toutefois, Albert Libertad n'est pas néomalthusien. Le 26 août 1907, lors d'une conférence de la Ligue de régénération humaine à la bourse du travail de Paris qui réunit plus de 1 500 personnes, il s'oppose à l'idée de limitation des naissances, jugeant que «c'est la répartition [des richesses] qui est mauvaise» et non la surpopulation qui crée des pénuries.

[13\*] Sans disconvenir aux propos de Reclus, rappelons qu'au début du xx<sup>e</sup> siècle, la population mondiale était d'environ 1,7 milliard d'individus et l'activité humaine, au sens de capitalocène, n'avait pas encore l'incidence globale sur le vivant produite par la grande accélération relative aux changements technologiques d'ampleur après 1945.

[14\*] L'expression «grève des ventres» est lancée par la poétesse Marie Huot. En 1907, une brochure du même nom, de Fernand Kolney, suivie par *La chair à canon* de Manuel Devaldès en 1908 sont diffusées à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires et connaissent un succès considérable.

[15\*] La militante Nelly Roussel (1878-1922) et la docteure Madeleine Pelletier (1874-1939), première femme interne en psychiatrie en France, portent le flambeau de ce courant, même si leurs vues divergent sur la «fonction maternelle» des femmes.

[16\*] Dans les années 1920, l'individualiste pacifiste et propagandiste néomalthusien Manuel Devaldès s'enthousiasme pour la prohibition aux États-Unis. Considérant la lutte contre l'alcoolisme comme une priorité absolue pour l'amélioration de la race, il préconise, presque à contrecœur de ses principes libertaires, la stérilisation, l'internement et la prohibition légale du mariage des «dégénérés». Voir Manuel Devaldès, *La maternité consciente. Le rôle des femmes dans l'amélioration de la race*, Paris, Radot, 1927.

[17\*] On observe un phénomène similaire entre septembre 1870 et juin 1871, quand 473 internés trouvent la mort à l'hôpital Sainte-Anne, principalement pour cause de malnutrition. Les fous viennent en bout de chaîne des bouches à nourrir.

[18\*] Selon les termes du *Manifeste des seize* signé en 1916 par certains anarchistes, dont Kropotkine, même si la majorité du mouvement anarchiste reste sur des bases antimilitaristes. Un des cas les plus fameux de soutien à la politique de guerre fut celui de l'antimilitariste Gustave Hervé de *La Guerre sociale*.

[19\*] La notice est signée par le docteur Fernand Elosu (1875-1941) et renvoie abondamment aux travaux de l'incontournable docteur Legrain. Elosu, influencé par l'anarchisme tolstoïen, est l'auteur d'une brochure antialcoolique intitulée *Le poison maudit*, publiée en 1917, où il énonce que «l'œuvre d'émancipation comporte l'abstinence absolue».

[20\*] Dans ses *Mythologies*, Roland Barthes rappelle que le vin, lieu commun ambigu de la culture française, fait partie de la raison d'État: «Il est vrai que le vin est une belle et bonne substance, mais il est non moins vrai que sa production participe lourdement du capitalisme français, que ce soit celui des bouilleurs de cru ou celui des grands colons algériens qui imposent au musulman, sur la terre même dont on l'a dépossédé, une culture dont il n'a que faire, lui qui manque de pain. Il y a ainsi des mythes fort aimables qui ne sont tout de même pas innocents. Et le propre de notre aliénation présente, c'est précisément que le vin ne puisse être une substance tout à fait heureuse, sauf à oublier indûment qu'il est aussi le produit d'une expropriation.» Roland Barthes, *Mythologies*, Paris, Seuil, coll. «Pierres vives», 1957, p. 72.

## CONCLUSION

Rétrospectivement, la centralité de l'enjeu antialcoolique – que les différentes élites ont brandi pour le substituer à la question sociale – peut sembler bien étrange, mais il reflète l'enjeu patriotique et militariste qui sous-tendait alors l'état de siège hygiéniste. Aujourd'hui, l'ingénierie sociale est plus avancée en matière d'addictologie et, de fait, considérablement dépolitisée. L'approche dissuasive et répressive se concentre essentiellement sur la tolérance zéro au volant, tandis que les discours prophylactiques renvoient à une pathologie individualisée préconisant, dans les meilleurs des cas, un accompagnement non stigmatisant et non culpabilisant des «personnes consommatrices d'alcool» – le terme «ivrogne», si usité à la Belle Époque, a fort heureusement disparu du lexique médical. De ce point de vue, notre époque est bien différente de celle où l'alcool constituait un fait social total. Il faut sans doute chercher du côté de la «guerre contre la drogue», sociale et géopolitique, pour déceler une panique comparable, bien que considérablement plus dommageable encore sur le plan social et politique, à celle du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle face au «péril alcoolique».

Pourtant, il s'en faudrait de peu pour que surgissent à nouveau les stigmates. Fin 2018, par exemple, on a vu réactiver certains amalgames lors du soulèvement des Gilets jaunes. Le 17 novembre 2018, commentant les premiers chiffres d'une mobilisation d'envergure, le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, ressortait cette lointaine antienne pour discréditer les mouvements sociaux: «Il y a eu beaucoup d'alcool dans certains endroits, et pour tenir la nuit, avec le froid qui arrive, et du coup, ça a provoqué ces comportements idiots qui peuvent pousser à la violence, et là ça devient

inacceptable<sup>[1]</sup>.» Du coup, comme dirait le ministre, les préfets ont interdit la vente d'alcool dans plusieurs départements lors des «actes du samedi». Si bien que l'année suivante, la Fédération française des spiritueux déplorait qu'en raison de ces restrictions hebdomadaires, les Gilets jaunes eussent fait perdre «13 milliards d'euros à la première industrie de France<sup>[2]</sup>». Tout le spectre de la fonction sociale de l'alcool, à la fois carburant supposé de la révolte et enjeu économique de premier plan, est contenu dans ce ratio ironique.

Reste qu'au terme de cette étude, et pour revenir à son point de départ, si l'alcoolisme des communards n'aura été qu'un prétexte, la dimension «eugénique» avant la lettre de la répression mérite d'être soulignée. Elle se manifeste avec netteté dans le commentaire du psychiatre Brierre de Boismont qui prétend reconnaître le «masque de l'imbécile et de l'idiot» sur les visages des communards morts.

«La moindre faute d'hygiène dans la vie d'une nation met obstacle à son progrès. Par le fait de l'alcoolisme, une société recule de plusieurs siècles<sup>[3]</sup>», écrit le médecin militaire eugéniste, Charles Binet-Sanglé, compagnon de route du néomalthusianisme. La lutte contre l'alcool a été le vecteur d'une vision médicale du monde, qui se voulait volontariste, interventionniste et utopique, et qui considère l'alcoolisme comme la porte d'entrée de tous les fléaux sociaux, de toutes les folies, des vices prolétaires et des raptus révolutionnaires. L'objectif de cette pénétration de la biologie dans les dispositifs de pouvoir n'est pas seulement de guérir, mais d'agir sur les corps, au nom de l'intérêt général:

L'hygiène publique, qui est l'art de conserver la santé aux hommes réunis en société, est appelée à recevoir un grand développement et à fournir de nombreuses applications au perfectionnement de nos institutions. [...] Les fautes et les crimes sont des maladies de la société qu'il faut travailler à guérir, ou, tout au moins, à diminuer; et jamais les moyens de curation ne seront plus puissants que quand ils puiseront leur mode d'action dans les révélations de l'homme physique et intellectuel, et que la physiologie et l'hygiène prêteront leurs lumières à la science du gouvernement<sup>[4]</sup>.

Plus de soixante-dix ans séparent cet appel à constituer un pouvoir sanitaire et la Loi relative à la protection de la santé publique du 15 février 1902 qui impose l'institution de bureaux d'hygiène dans les communes de plus de 20 000 habitants et la nomination d'inspecteurs départementaux d'hygiène, chargés d'assurer le respect des mesures sanitaires (prévention des épidémies, vaccination, salubrité des logements, eau potable, etc.). Mais il faudra attendre la grippe espagnole pour que la santé publique se réinvente au premier plan des préoccupations publiques et mène à la création d'un ministère de l'Hygiène en 1921. Malgré des besoins pressants, la réponse de l'État en matière de santé, dans des domaines bien plus essentiels que la lutte antialcoolique, se fera attendre.

Malgré l'inflation du discours hygiéniste, force est de constater que la thérapeutique sociale et l'utopie d'une régénération nationale se sont heurtées à de nombreuses résistances, à commencer par l'incurie des politiques publiques elles-mêmes. Somme toute, les prescriptions hygiénistes ont peiné à réaliser «sa pleine intégration organisationnelle<sup>[\*]</sup>».

Il va sans dire que la gestion erratique de l'actuelle pandémie de COVID-19 – qui met en tension la recherche nécessaire de mesures de protection collective, la marchandisation de la santé par des intérêts économiques colossaux et les mesures liberticides imposées à la faveur de nouvelles technologies de contrôle –, ne peut que nous inciter à exiger avec plus de véhémence une «démocratie sanitaire» jusqu'ici introuvable.

---

[\*] L'expression est empruntée au sociologue américain Theodore Roszak qui l'applique à la société technocratique définie comme une forme sociale dans laquelle une société industrielle réalise sa pleine intégration organisationnelle. C'est l'idéal auquel se réfèrent généralement les hommes lorsqu'ils parlent de modernisation, de mise à niveau, de rationalisation et de planification. (Theodore Roszak, *Naissance d'une contre-culture*, Saint-Michel-de-Vax, La Lenteur, 2021 [1968], p. 19.)

# NOTES

## Introduction

- [1] «L'orgie rouge», dans Paul de Saint-Victor, *Barbares et bandits. La Prusse et la Commune*, Paris, Michel Lévy Frères, 1871, p. 249.
- [2] Susanna Barrows, «After the Commune: Alcoholism, Temperance, and Literature in the Early Third Republic», dans John M. Merriman (dir.), *Consciousness and Class Experience in Nineteenth-Century Europe*, New York, Holmes & Meier, 1979, p. 205-218.
- [3] «Les lois relatives à l'alcool», dans Damien Gros, *Naissance de la III<sup>e</sup> République*, Paris, PUF, coll. «Léviathan», 2014.
- [4] Sur la relative tolérance à l'égard de l'ivresse sous l'Ancien Régime et ses ambivalences, voir Matthieu Lecoutre, *Ivresse et ivrognerie dans la France moderne*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. «Table des hommes», 2011.
- [5] Matthieu Lecoutre, *Le goût de l'ivresse. Boire en France depuis le Moyen Âge*, Paris, Belin, 2017, coll. «Histoire», p. 149.
- [6] Lukasz Kamienski, «Les drogues et la guerre», *Mouvements*, vol. 86, n<sup>o</sup> 2, 2016, p. 100-111.
- [7] Ferdinand Issartier, *De l'alcoolisme moderne. Étude sociale sur le poison à la mode en France*, Paris, L. Leclerc, 1861.
- [8] Armand Husson, *Les consommations de Paris*, Paris, Guillaumin, 1856.
- [9] Thierry Fillaut, Véronique Nahoum-Grappe et Myriam Tsikounas, *Histoire et alcool*, Paris, L'Harmattan, coll. «Logiques sociales», 1999, p. 119.
- [10] Jacques Rougerie, *Paris insurgé. La Commune de 1871*, Paris, Gallimard, coll. «Découvertes», 2012 [1995], p. 53-54.
- [11] Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle*, t. 1, *Les structures du quotidien*, Paris, Armand Colin, 1967, p. 184.
- [12] Jean-Charles Sournia, *Histoire de l'alcoolisme*, Paris, Flammarion, 1986, p. 150.
- [13] Paul Lidsky, *Les écrivains contre la Commune*, Paris, La Découverte, 2021 [1970], p. 170.
- [14] Hormis trois articles scientifiques et le chapitre final de l'ouvrage de Laure Murat, les histoires de la Commune n'ont, à ma connaissance, que peu insisté sur la dimension psychiatrique du discours répressif. Jacqueline Thirard, «Psychiatrie et politique au xix<sup>e</sup> siècle, une tentative de psychiatrisation des communards en 1872», *Connexions*, n<sup>o</sup> 14, 1975; Catherine Glazer, «De la Commune comme maladie mentale», *Romantisme*, n<sup>o</sup> 48, 1985, p. 63-70; Michel Caire, «Du *Morbus Democraticus* à l'idéalisme passionné. Quelques réactions des aliénistes français au lendemain de la Commune de Paris», *Annales médico-psychologiques*, vol. 148, n<sup>o</sup> 4, 1990, p. 379-386; «La raison

insurgée», dans Laure Murat, *L'homme qui se prenait pour Napoléon. Pour une histoire politique de la folie*, Paris, Gallimard, 2011.

[15] Maxime Du Camp, *Les convulsions de Paris*, t. 4, *La Commune à l'Hôtel de Ville*, Paris, Hachette, 1881 [1878], p. 291.

[16] Voir Jean-Paul Martineaud, *La Commune de Paris, l'Assistance publique et les hôpitaux en 1871*, Paris, L'Harmattan, 2005.

[17] «Chirurgiens principaux des légions de la Garde nationale», dans Michel Cordillot (dir.), *La Commune de Paris 1871. Les acteurs, l'événement, les lieux*, Ivry-sur-Seine, L'Atelier, coll. «Jean Maitron», 2021, p. 1379-1390.

[18] Jacques Léonard, *La médecine entre les pouvoirs et les savoirs. Histoire intellectuelle et politique de la médecine française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, coll. «Historique», 1981, p. 280.

[19] Gérard Jorland, *Une société à soigner. Hygiène et salubrité publiques en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque des histoires», 2010, p. 298.

[20] Pierre-Jean-Georges Cabanis, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, Fortin, Masson et Cie / Charpentier, 1843 [1802], p. 264-265.

[21] Georges Vigarello, *Le sain et le malsain. Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, coll. «L'univers historique», 1993, p. 216.

[22] Anne Carol, «Médecine et eugénisme en France, ou le rêve d'une prophylaxie parfaite (XIX<sup>e</sup> – première moitié du XX<sup>e</sup> siècle)», *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 43, n<sup>o</sup> 4, 1996, p. 618-631.

[23] Lion Murard et Patrick Zylberman, *L'hygiène dans la République. La santé publique en France ou l'utopie contrariée, 1870-1918*, Paris, Fayard, coll. «Nouvelles études historiques», 1996, p. 583.

## Chapitre 1

[1] Michel Craplet, *L'ivresse de la Révolution. Histoire secrète de l'alcool, 1789-1794*, Paris, Grasset, coll. «Document», 2021, p. 149.

[2] Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, t. 2, Paris, Robert Laffont, coll. «Bouquins», 1979 [1849], p. 841.

[3] Daniel Stern, *L'histoire de la révolution de 1848*, Paris, Gustave Sandré, 1850.

[4] Prosper-Olivier Lissagaray, *Histoire de la commune de 1871*, Paris, E. Dentu, 1896, p. 410.

[5] *Ibid.*

[6] André Cochut, «Le problème de l'armée: réorganisation de la force militaire en France», *Revue des Deux Mondes*, vol. 67, n<sup>o</sup> 3, 1<sup>er</sup> février 1867, p. 645-677.

[7] Charles Besson, *1870-1871: histoire d'un bataillon de mobiles. Sièges de Paris*, Paris, E. Lachaud, 1872.

[8] Gustave Flourens, *Paris livré*, Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1871, p. 178.

[9] *À Paris pendant le siège, par un Anglais*, Paris, Paul Ollendorff, 1888.

[10] «L'alcoolisme pendant le siège de Paris», *La Tempérance*, n<sup>o</sup> 1, 1873.

- [11] *Les murailles politiques françaises depuis le 4 septembre 1870*, Paris, Armand Le Chevalier, 1873.
- [12] Jules Simon, *Souvenirs du quatre septembre. Le gouvernement de la Défense nationale*, Paris, Michel Lévy Frères, 1874, p. 257.
- [13] Martial Delpit, *Le dix-huit mars. Récit des faits et recherche des causes de l'insurrection*, rapport fait à l'Assemblée nationale au nom de la commission d'enquête sur le 18 mars 1871, Paris, Léon Techener, 1872.
- [14] Victorine Brocher, *Souvenirs d'une morte vivante*, Lausanne, A. Lapie, 1909, p. 130. (Réédition à Montreuil, Libertalia, 2017.)
- [15] *Ibid.*, p. 195.
- [16] Gustave Lefrançais, *Étude sur le mouvement communaliste*, Neuchâtel, C. Guillaume, 1871, p. 132.
- [17] Lucien Nass, *Le siège de Paris et la Commune. Essais de pathologie historique*, Paris, Plon, 1914, p. 218.
- [18] Edgar Rodrigues, *Le carnaval rouge*, Paris, E. Dentu, 1872, p. 25.
- [19] Augustine-Malvina Blanchecotte, *Tablettes d'une femme pendant la Commune*, Paris, Didier et Cie, 1872, p. 358.
- [20] Gaston Da Costa, *La Commune vécue. 18 mars-28 mai 1871*, t. 1, Paris, Ancienne maison Quantin, 1903.
- [21] A. de Balathier-Bragelonne, *Paris insurgé. Histoire illustrée des événements accomplis du 18 mars au 28 mai 1871*, Paris, Bureau du journal *Le Voleur*, 1872, p. 22.
- [22] Catulle Mendès, *Les 73 journées de la Commune (du 18 mars au 29 mai 1871)*, Paris, E. Lachaud, 1871, p. 12.
- [23] Rodrigues, *Le carnaval rouge*, *op. cit.*, p. 40.
- [24] Voir chapitre 3.
- [25] Georges Duveau, *La vie ouvrière en France sous le Second Empire*, Paris, Gallimard, coll. «La suite du temps», 1946, p. 516.
- [26] *Ibid.*
- [27] De Balathier-Bragelonne, *Paris insurgé*, *op. cit.*, p. 474.
- [28] W. Scott. Haine, *The World of the Paris Café: Sociability, among the French Working Class, 1789–1914*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1996, p. 144.
- [29] *Ibid.*, p. 145.
- [30] *Le Figaro*, 18<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 80, 1<sup>er</sup> juin 1871.
- [31] Jean-François Lecaillon, *La Commune de Paris racontée par les Parisiens*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2009, p. 170.
- [32] Selon Lissagaray, alors que Louise Michel la situe rue de la Fontaine-au-Roi.
- [33] Maurice d'Irisson d'Hérisson, *Nouveau Journal d'un officier d'ordonnance. La Commune par le comte d'Hérisson*, Paris, Paul Ollendorff, 1889, p. 40.
- [34] *Ibid.*, p. 25.
- [35] Paul Ginisty, *Paris intime en révolution. 1871*, Paris, Fasquelle, 1904, p. 48.

- [36] Paul Martine, *Souvenirs d'un insurgé. La Commune, 1871*, Paris, Perrin, 1971, p. 104.
- [37] Charles-Louis Livet, *Journal officiel de la Commune de Paris (20 mars au 24 mai 1871)*, Paris, L. Beauvais, 1871.
- [38] Maxime Du Camp, «Les Tuileries et le Louvre pendant la Commune», *Revue des Deux Mondes*, 3<sup>e</sup> période, t. 28, août 1878, p. 767.
- [39] Édouard Gerspach, *Le colonel Rossel, sa vie et ses travaux, son rôle pendant la guerre et la Commune, son procès*, Paris, E. Dentu, 1873, p. 210.
- [40] Livet, *Journal officiel de la Commune*, *op. cit.*
- [41] Philippe Cattelain, *Mémoires inédits du chef de la Sûreté sous la Commune*, Paris, F. Juven, 1909.
- [42] Robert Tombs, *Paris, bivouac des révolutions. La Commune de 1871*, Paris, Libertalia, coll. «Ceux d'en bas», 2014 [1999], p. 318.
- [43] Joseph Charlemont, *La boxe française historique et biographique. Souvenirs, notes, impressions, anecdotes*, Paris, L'Académie de boxe, 1899, p. 240.
- [44] La seule trace de cette séance que j'ai pu trouver provient de l'ouvrage de C.-A. Dauban, *Le fond de la société sous la Commune*, Paris, Plon, 1873, p. 207. L'auteur, monarchiste, s'est procuré grâce aux autorités militaires versaillaises un grand nombre de documents de la Commune et de la garde nationale dont il garantit l'authenticité.
- [45] Maxime Du Camp, *Les convulsions de Paris*, t. 2., *Épisodes de la Commune*, Paris, Hachette, 1879, p. 309.
- [46] *Le Figaro*, 18<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 78, 30 mai 1871.
- [47] Edmond Lepelletier, *Histoire de la Commune de 1871*, t. 2, *Le Comité central*, Paris, Mercure de France, 1911, p. 235.
- [48] Déposition du général Crémer dans *Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars*, Paris, Librairie législative / A. Wittersheim / Librairie Germer-Baillière, 1872, p. 307.
- [49] Lepelletier, *Histoire de la Commune de 1871*, t. 2, *op. cit.*, p. 241.
- [50] *Ibid.*, p. 242.
- [51] Abbé Tassy, *Ménilmontant sous la Commune*, Paris, F. Wattelier, 1872, p. 21.
- [52] Sur la vie sous tension des communautés religieuses sous la Commune, on lira avec curiosité la chronique des lazaristes dans les *Annales de la congrégation de la Mission ou recueil de lettres édifiantes écrites par les prêtres de cette congrégation et par les filles de la charité*, t. 31, n<sup>o</sup> 1, 1871.
- [53] Rodrigues, *Le carnaval rouge*, *op. cit.*, p. 227.
- [54] Docteur Alexandre Brière de Boismont, «Une maison d'aliénés dans les derniers jours du second siège de Paris», *Union médicale*, n<sup>o</sup> 35, 24 juin 1871, p. 410.
- [55] John Furley, *Épreuves et luttes d'un volontaire neutre*, Paris/Louvain, J. Dumaine / Veuve Ch. Fonteyn, 1874, p. 375.
- [56] La légende dit «*Communists in a church dressing an image of the virgin in vivandière costume*». Musée Carnavalet.
- [57] Cattelain, *Mémoires inédits du chef de la Sûreté sous la Commune*, *op. cit.*

- [58] Camille Pelletan, *Questions d'histoire. Le Comité central et la Commune*, Paris, Maurice Dreyfous, 1879.
- [59] Louis Fiaux, *Histoire de la guerre civile de 1871. Le gouvernement et l'assemblée de Versailles, la Commune de Paris*, Paris, G. Charpentier, 1879, p. 510.
- [60] Paul Le Gendre, *Du Quartier latin à l'Académie. Réminiscences*, Paris, N. Maloine, 1930.
- [61] F. Vincent-Leroy, «Une ambulance chirurgicale pendant la Commune d'après les souvenirs inédits du Dr Bidard-Huberdière», *Le Pays bas-normand*, 38<sup>e</sup> année, n° 1, 1945, p. 90-91.
- [62] *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, t. 36, 35<sup>e</sup> année, 1871, p. 553.
- [63] Jean-Charles Chenu, *Rapport au conseil de la Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer, sur le service médico-chirurgical des ambulances et des hôpitaux, pendant la guerre de 1870-1871*, t. 1, Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, 1871, p. 300.
- [64] Paul Redard, «L'abaissement de la température dans les grands traumatismes par armes à feu», *Archives générales de médecine*, vol. 1, 6<sup>e</sup> série, t. 19, 1872, p. 29-60.
- [65] Citée par Paul Lidsky, *Les écrivains contre la Commune*, Paris, La Découverte, coll. «Poche», 2021 [1970], p. 66.
- [66] Lettre du 29 mai 1871 au journal *Le Sémaphore* de Marseille.
- [67] Furley, *Épreuves et luttes d'un volontaire neutre*, *op. cit.*, p. 445.
- [68] *Ibid.*
- [69] Jean-Vincent Laborde, *Les hommes et les actes de l'insurrection de Paris devant la psychologie morbide. Lettres à M. le Dr Moreau (de Tours)*, Paris, Germain Baillièrre, 1872, p. 109-110 et 115.
- [70] Briere de Boismont, «Une maison d'aliénés dans les derniers jours du second siège de Paris», *loc. cit.*, p. 446.
- [71] Geneviève Bréton, *Journal. 1867-1871*, Paris, Ramsay, 1985, p. 243.
- [72] Bréton, *Journal*, *op. cit.*, p. 236.
- [73] Vincent-Leroy, «Une ambulance chirurgicale pendant la Commune d'après les souvenirs inédits du Dr Bidard-Huberdière», *loc. cit.*, p. 90-91.
- [74] *Ibid.*, p. 50.
- [75] De Balathier Bragelonne, *Paris insurgé*, *op. cit.*, p. 696.
- [76] Vincent-Leroy, «Une ambulance chirurgicale pendant la Commune d'après les souvenirs inédits du Dr Bidard-Huberdière», *loc. cit.*, p. 51.
- [77] *Les ambulances de la presse. Annexes du ministère de la Guerre pendant le siège et sous la Commune. 1870-1871*, Paris, Marc / Baillièrre et fils, 1872, p. 366.
- [78] Bréton, *Journal*, *op. cit.*, p. 242.
- [79] Camille Pelletan, *La Semaine de mai*, Paris, Maurice Dreyfous, 1880, p. 38.
- [80] *Le National*, 3<sup>e</sup> année, n° 859, 14 juin 1871. Voir Bernard Desmars, «Faneau (de la Cour), (Ferdinand-) Valère», *Dictionnaire biographique du fouriérisme*, juillet 2011.
- [81] Vincent-Leroy, «Une ambulance chirurgicale pendant la Commune d'après les souvenirs inédits du Dr Bidard-Huberdière», *loc. cit.*, p. 125.
- [82] Furley, *Épreuves et luttes d'un volontaire neutre*, *op. cit.*, p. 312.

- [83] Louis Dubreuilh, *Histoire socialiste*, t. 11, *La Commune*, Paris, Jules Rouff et Cie, 1908, p. 425.
- [84] Louise Michel, *La Commune*, Paris, La Découverte, coll. «Poche», 2015 [1898].
- [85] Charlemont, *La boîte française historique et biographique*, *op. cit.*, p. 256.
- [86] Marc-Amédée Gromier, *La Commune. Journal d'un vaincu*, Paris, Victor-Havard, 1892, p. 39.
- [87] Paul Ginisty, *Paris intime en révolution. 1871*, Paris, Fasquelle, 1904, p. 10.
- [88] Élie Reclus, *La Commune de Paris au jour le jour. 1871, 19 mars-28 mai*, Paris, Schleicher Frères, 1908, p. 376.
- [89] «Quatre mois de captivité», *Le Gaulois*, 4<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1170, 21 septembre 1871. Cité par Dubreuilh, *Histoire socialiste*, t. 11, *op. cit.*, p. 481.
- [90] Jean-Charles Sournia, *Histoire de l'alcoolisme*, Paris, Flammarion, 1986.
- [91] Valentin Magnan, *De l'alcoolisme, des diverses formes du délire alcoolique et de leur traitement*, Paris, Adrien Delahaye, 1874, p. 38.
- [92] Jacques Rougerie, préface à *Paris libre 1871*, coll. «Points», Seuil, 2004.
- [93] Robert Tombs, *La guerre contre Paris, 1871*, Paris, Aubier, coll. «Historique», 1997 [1981], p. 338.
- [94] *Ibid.*, p. 289.
- [95] Michel Winock et Jean-Pierre Azéma, *Les Communards*, Paris, Seuil, 1971 [1964], p. 162.
- [96] Alix Payen, *C'est la nuit surtout que le combat devient furieux. Une ambulancière de la Commune, 1871*, Libertalia, coll. «Poche», 2020, p. 88.
- [97] Vincent-Leroy, «Une ambulance chirurgicale pendant la Commune d'après les souvenirs inédits du Dr Bidard-Huberdière», *loc. cit.*, p. 59.
- [98] Reclus, *La Commune de Paris au jour le jour*, *op. cit.*, p. 303.
- [99] Benoît Malon, *La troisième défaite du prolétariat français*, Neuchâtel, C. Guillaume, 1871, p. 221.
- [100] *Le Cri du peuple*, 1<sup>re</sup> année, n<sup>o</sup> 20, 30 mars 1871.
- [101] Voir Jacques Rougerie, «Comment les communards voyaient la Commune», *Le Mouvement social*, n<sup>o</sup> 37, octobre-décembre 1961, p. 58-67.
- [102] Mendès, *Les 73 journées de la Commune*, *op. cit.*, p. 50.
- [103] «After 1871 much of the bourgeoisie used alcoholism as a code word for working-class irrationality and as an overarching explanation for the French defeat.» Susanna Barrows, «After the Commune: Alcoholism, Temperance, and Literature in the Early Third Republic», dans John M. Merriman (dir.), *Consciousness and Class Experience in Nineteenth-Century Europe*, New York, Holmes & Meier, 1979, p. 208.

## Chapitre 2

- [1] Préface à la deuxième édition de son *Histoire de la Commune de 1871*, Paris, E. Dentu, 1896 [1876].

- [2] Natalie Pigeard-Micault, «Faculté et Académie de médecine face à la Commune de Paris», *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, vol. 2, n° 18, 2012, p. 37.
- [3] *Union médicale*, n° 29, 1<sup>er</sup> juin 1871, p. 337.
- [4] *Ibid.*, p. 342.
- [5] *Union médicale*, n° 30, 8 juin 1871, p. 350.
- [6] *Ibid.*, p. 351.
- [7] *Union médicale*, n° 36, 27 juin 1871, p. 425.
- [8] *La Tempérance*, t. 6, n° 1, 1878, p. 50.
- [9] *Ibid.*
- [10] Didier Nourrisson, *Le buveur du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, coll. «L'aventure humaine», 1990, p. 214.
- [11] Prosper Despine, *Le démon alcool, ses effets désastreux sur le moral, sur l'intelligence et sur le physique. Moyens d'y porter remède*, Paris, F. Savy, 1871.
- [12] Jean-Vincent Laborde, *Les hommes et les actes de l'insurrection de Paris devant la psychologie morbide. Lettres à M. le Dr Moreau (de Tours)*, Paris, Germain Baillière, 1872. Le docteur Laborde, qui mène de curieuses recherches sur les suppliciés, étudiera au scalpel l'hémisphère gauche du «tueur de bergers», Joseph Vacher, exécuté en 1898.
- [13] Jean-Christophe Coffin, «L'hérédité et la médecine mentale française au XIX<sup>e</sup> siècle», *Ethnologie française*, vol. 24, n° 1, 1994, p. 70-80.
- [14] Martial Guédron, «Aliénation, dégénérescence et monstruosité dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle. À propos d'un traité de Bénédic-Augustin Morel», dans Didier Plassard, Corinne Saminadayar-Perrin et Yanna Kor (dir.), *Littérature monstre. Une tératologie de l'art et du social (1848-1914)*, Liège, Presses universitaires de Liège, coll. «Situations», 2020, p. 77.
- [15] Michel Foucault, *Les anormaux. Cours du Collège de France, 1974-1975*, Gallimard/Seuil, coll. «Hautes Études», 1999, p. 296.
- [16] Robert Castel, *L'ordre psychiatrique. L'âge d'or de l'aliénisme*, Paris, Minuit, coll. «Le sens commun», 1977, p. 86.
- [17] Marc Renneville, «L'anthropologie du criminel en France», *Criminologie*, vol. 27, n° 2, 1994, p. 206.
- [18] Jean-Jacques Yvorel, *Les poisons de l'esprit. Drogues et drogués au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Quai Voltaire, 1992, p. 80.
- [19] Jules Clère, *Les hommes de la Commune. Biographie complète de tous ses membres*, Paris, E. Dentu, 1871.
- [20] Renaud Poulain-Argiolas, «Ferré Marie, Françoise», *Le Maitron*, 15 avril 2021.
- [21] «Les aliénés», dans Maxime Du Camp, *Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1879, t. 4, p. 340.
- [22] Maxime Du Camp, *Les convulsions de Paris*, t. 2, Paris, Hachette, 1880, p. 342.
- [23] Laure Murat, *L'homme qui se prenait pour Napoléon. Pour une histoire politique de la folie*, Paris, Gallimard, coll. «Folio», 2013 [2011], p. 363.

- [24] Jules Vallès, *Le réveil*, 23 octobre 1881. Voir également Aude Fauvel, «Punition, dégénérescence ou malheur? La folie d'André Gill (1840-1885)», *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n<sup>os</sup> 26-27, 2003, p. 277-304.
- [25] *Annales médico-psychologiques*, 5<sup>e</sup> série, t. 7, mars 1872, p. 257.
- [26] *Ibid.*, p. 296.
- [27] *Ibid.*
- [28] *Annales médico-psychologiques*, 5<sup>e</sup> série, t. 5, 1871, p. 291-299.
- [29] *Ibid.*
- [30] Bénédicte-Augustin Morel, *Traité des maladies mentales*, Victor Masson, Paris, 1860, p. 259.
- [31] Emmanuel Fureix, «Mots de guerre civile. Juin 1848 à l'épreuve de la représentation», *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n<sup>o</sup> 15, 1997, p. 27.
- [32] *Annales médico-psychologiques*, t. 10, 1850, p. 519.
- [33] Murat, *L'homme qui se prenait pour Napoléon*, *op. cit.*, p. 308.
- [34] Alexandre Briere de Boismont, «Une maison d'aliénés dans les derniers jours du second siècle de Paris et quelques mots sur la maladie démocratique», *Union médicale*, 24 juin 1871.
- [35] *Ibid.*, p. 418.
- [36] Aimé Linas, *Les événements de mai 1871, racontés et jugés par un docteur en médecine*, Paris, Victor Masson et fils, 1871.
- [37] *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, t. 36, 1871, p. 552.
- [38] Michel Caire, «L'Asile Sainte-Anne au quotidien. Sous les obus», *Nervure*, 1989, n<sup>o</sup> 9, p. 70-72.
- [39] Murat, *L'homme qui se prenait pour Napoléon*, *op. cit.*
- [40] Legrand du Saulle, *Le délire des persécutions*, *op. cit.*, p. 513.
- [41] *Ibid.*, p. 512.
- [42] *Ibid.*, p. 514.
- [43] Ludger Lunier, «Influence des événements de 1870-1871 sur le mouvement de l'aliénation mentale en France», *Annales médico-psychologiques*, 5<sup>e</sup> série, t. 8, 1872, p. 161-184.
- [44] Claude-Joseph Tissot, *La folie considérée surtout dans ses rapports avec la psychologie normale*, Paris, A. Marescq, 1877. Cité dans Catherine Glazer, «De la Commune comme maladie mentale», *Romantisme*, 1985, n<sup>o</sup> 48, p. 63-70.
- [45] «Révolution et folie», *Le Courrier du Havre*, 28 avril 1871.
- [46] «De la folie causée par le siège de Paris et par la Commune», *Union médicale*, 29 août 1872, p. 349.
- [47] Adèle Hugo y sera internée à partir de 1872 pour de multiples troubles de la personnalité.
- [48] Dans Madame Rivet, *Les aliénés dans la famille et dans la maison de santé. Étude pour les gens du monde*, Paris, G. Masson, 1875. Cité par Michel Caire, «Du *Morbus Democraticus* à l'idéalisme passionné. Quelques réactions des aliénistes français aux lendemains de la Commune de Paris», *Annales médico-psychologiques*, vol. 148, n<sup>o</sup> 4, 1990, p. 379-386.
- [49] Rivet, *Les aliénés dans la famille et dans la maison de santé*, *op. cit.*, p. 243.

- [50] Ludger Lunier, *De l'influence des grandes commotions politiques et sociales sur le développement des maladies mentales. Mouvement de l'aliénation mentale en France pendant les années 1869 à 1873*, Paris, F. Savy, 1874, p. 231-232.
- [51] Paul Granier, lettre du 5 octobre 1897, cité dans Dr Cabanès, *Les indiscretions de l'Histoire*, Paris, Albin Michel, 1903, p. 337.
- [52] Jacqueline Thirard, «Psychiatrie et politique au XIX<sup>e</sup> siècle, une tentative de psychiatrisation des communards en 1872», *Connexions*, n<sup>o</sup> 14, 1975, p. 64.
- [53] Paul Le Gendre, *Du Quartier latin à l'Académie. Réminiscences*, Paris, N. Maloine, 1930, p. 25.
- [54] Glazer, «De la Commune comme maladie mentale», *loc. cit.*, p. 67.
- [55] Susanna Barrows, *Miroirs déformants. Réflexions sur la foule en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, coll. «Historique», 1990, p. 78.
- [56] *Ibid.*, p. 75-76.
- [57] Amédée Dunois, «Taine historien», *Les Temps nouveaux*, 12<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 43, 23 février 1907.
- [58] Jacques Léonard, *La médecine entre les pouvoirs et les savoirs. Histoire intellectuelle et politique de la médecine française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, coll. «Historique», 1981, p. 268.
- [59] Cesare Lombroso et Rodolfo Laschi, *Le crime politique et les révolutions par rapport au droit, à l'anthropologie criminelle et à la science du gouvernement*, t. 2, Paris, Félix Alcan, 1892, p. 49.
- [60] *Ibid.*, p. 126.
- [61] Cesare Lombroso et Guglielmo Ferrero, *La femme criminelle et la prostituée*, Paris, Félix Alcan, 1896, p. 72.
- [62] Max Nordau, *Dégénérescence*, t. 1, Félix Alcan, 1894, p. v-vi.
- [63] Alexandre Lacassagne, *Peine de mort et criminalité. L'accroissement de la criminalité et l'application de la peine capitale*, Paris, A. Maloine, 1908, p. 120-121.
- [64] Gustave Le Bon, *Psychologie des foules*, Paris, Félix Alcan, 1896, p. 3.
- [65] Sigmund Freud, *Lettre à Minna Bernays*, 3 décembre 1885.
- [66] Claude Lefort, «L'analyse marxiste et le fascisme», *Les Temps modernes*, n<sup>o</sup> 2, novembre 1945.
- [67] *Ibid.*
- [68] Matthijs Gardenier, «Gustave Le Bon: influence de l'extrême droite?», *Nonfiction*, 28 mars 2014.
- [69] Michel Foucault, «*Il faut défendre la société*». *Cours au Collège de France, 1976*, Paris, Gallimard/Seuil, coll. «Hautes Études», 1997.
- [70] Lucien Nass, *Le siège de Paris et la Commune*, Paris, Plon, coll. «Essais de pathologie historique», 1914.
- [71] *Ibid.*
- [72] Gustave Le Bon, *La psychologie politique et défense sociale*, Paris, Flammarion, 1910, p. 109.
- [73] *Ibid.*
- [74] Susanna Barrows, «After the Commune: Alcoholism, Temperance, and Literature in the Early Third Republic», dans John M. Merriman (dir.), *Consciousness and Class Experience in Nineteenth-Century Europe*, New York, Holmes & Meier, 1979, p. 205.

- [75] *Ibid.*
- [76] *Ibid.*
- [77] Émile Chauffard, «Discussion sur l'alcoolisme», *Bulletin de l'Académie de médecine*, t. 36, 35<sup>e</sup> année, 1871, p. 83-85.
- [78] *Union médicale*, 1<sup>er</sup> juin 1871, p. 323.
- [79] *Le Figaro*, 18<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 78, 30 mai 1871.
- [80] Jules Bergeron, «Rapport sur la répression de l'alcoolisme», *Bulletin de l'Académie de médecine*, t. 36, 35<sup>e</sup> année, 1871, p. 993.
- [81] Didier Nourrisson, «Aux origines de l'antialcoolisme», *Histoire, économie et société*, 7<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4, 1988, p. 499.
- [82] Des ouvrages similaires ont commencé à paraître avant 1870, mais en quantité moindre. Parmi eux, celui de Louis-François-Étienne Bergeret, *De l'abus des boissons alcooliques. Dangers et inconvénients pour les individus, la famille et la société*, Paris, J. B. Baillière et fils, 1870.
- [83] Achille Foville, *Moyens pratiques de combattre l'ivrognerie*, Paris, J. B. Baillière et fils, 1872, p. 11.
- [84] Adolphe Homais, *L'alcoolisme*, Paris, E. Donnaud, 1878.
- [85] Théodore Zeldin, *Histoire des passions françaises*, t. 5, *Anxiété et hypocrisie*, Paris, Recherches, coll. «Encres», 1979, p. 83.
- [86] Paul-Maurice Legrain, *Hérédité et alcoolisme. Étude psychologique et clinique sur les dégénérés buveurs et les familles d'ivrognes*, Paris, Octave Doin, 1889.
- [87] Paul-Maurice Legrain, *De la dégénérescence de l'espèce humaine, sa définition, ses origines*, Paris, 28, rue Mazarine, 1892, p. 4.
- [88] Léonard, *La médecine entre les pouvoirs et les savoirs*, *op. cit.*, p. 269.
- [89] Legrain, *Hérédité et alcoolisme*, *op. cit.*, p. 411.
- [90] H. Thulié, «Étude de sociologie. Nécessité de l'assistance des dégénérés inférieurs», *Revue mensuelle de l'école d'anthropologie de Paris*, vol. 8, 1898, p. 9.
- [91] Charles Darwin, *La filiation de l'homme et la sélection liée au sexe*, Paris, Syllepse, coll. «Matériologiques», 1999 [1871], p. 222.
- [92] Friedrich Engels, *Lettre à Lavrov*, 12 novembre 1875.
- [93] Léon Dumont, *Haeckel et la théorie de l'évolution en Allemagne*, Paris, Germer Baillière, 1873, p. 6-9.
- [94] Georges Vacher de Lapouge, «L'anthropologie et la science politique», *Revue d'anthropologie*, 16<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> série, t. 2, 1887, p. 136-157.
- [95] L.-A. Labourt, *Recherches historiques et statistiques sur l'intempérance des classes laborieuses et sur les enfants trouvés*, Paris, Guillaumin et Cie, 1848, p. 107.
- [96] Louis Pasteur, *Correspondance de Pasteur, 1840-1895*, vol. 2, Paris, Flammarion, 1951, p. 530.
- [97] A. Dastre, «L'alcoolisme et l'absinthisme», *Revue des Deux Mondes*, 3<sup>e</sup> période, t. 2, 1874, p. 464.

- [98] A. Dastre, «La Lutte contre l'alcoolisme», *Revue des Deux Mondes*, 4<sup>e</sup> période, t. 154, 1899, p. 693.
- [99] Maurice Yvernes, «L'alcoolisme et la criminalité», *Journal de la Société de statistique de Paris*, n° 49, novembre 1908, p. 375-377.
- [100] Ludger Lunier, «Résultats de l'application de la Loi 1873», *La Tempérance*, t. 6, n° 1, 1878, p. 17.
- [101] *Ibid.*, p. 13.
- [102] Georges Vigarello, *Le sain et le malsain. Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, coll. «L'univers historique», 1993.
- [103] Nourrisson, «Aux origines de l'antialcoolisme», *loc. cit.*, p. 492.
- [104] Dominique Kalifa, «Vices et vertus. Ivresse de la Belle Époque», *Revue de la BNF*, n° 53, 2016, p. 74.
- [105] A.J. Martin, «La réforme de la législation de l'alcool en France», *Revue d'hygiène et police sanitaire*, n° 10, 1888, p. 567.
- [106] Didier Nourrisson, «Paul-Maurice Legrain (1860-1939), l'apôtre français de la tempérance», communication au 134<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Bordeaux, 2009. Sur le rôle des femmes et notamment de l'épouse du docteur Legrain dans la lutte pour la tempérance, voir les travaux de Victoria Afanasyeva: «The Making of a Hero: Maria Legrain, a French "Temperance Apostle"», *The Social History of Alcohol and Drugs*, vol. 33, n° 2, automne 2019, p. 206-222; et le blogue *France tempérance. Histoire(s) du mouvement antialcoolique en France*.

### Chapitre 3

- [1] Paul Leroy-Beaulieu, *La question ouvrière au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Charpentier et Cie, 1872, p. 302.
- [2] Raoul Brunon, «L'alcoolisme ouvrier en Normandie», *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, 21<sup>e</sup> année, 1899, p. 436.
- [3] Matthieu Lecoutre, *Ivresse et ivrognerie dans la France moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, thèse d'histoire moderne, Université de Bourgogne, 2010, p. 590.
- [4] Louis-René Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures textiles*, Paris, Jules Renouard et Cie, 1840.
- [5] Émile Levasseur, *Histoire des classes ouvrières en France depuis 1789*, Paris, Hachette, 1867, p. 153.
- [6] Honoré Frégier, *Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes et des moyens de les rendre meilleures*, 2 volumes, Paris, J.-B. Baillière, 1840.
- [7] Myriam Tsikounas, «Les premiers historiens français face à la question du boire», dans Thierry Fillaut, Véronique Nahoum-Grappe et Myriam Tsikounas, *Histoire et alcool*, Paris, L'Harmattan, coll. «Logiques sociales», 1999, p. 107-108.
- [8] F.V. Beauregard, *Causeries villageoises sur les dangers physiques, moraux et sociaux qui résultent de l'abus des liqueurs fortes*, Le Havre, O. Prudhomme, 1852.

- [9] Didier Nourrisson, «L'antialcoolisme en Seine-Inférieure avant la Grande Guerre», *Cahier des Annales de Normandie*, n° 24, 1992, p 467-479.
- [10] *Ibid.*
- [11] Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, t. 10, Amsterdam, s. n., 1789, p. 208.
- [12] Pierre-Joseph Proudhon, *De la justice dans la Révolution et dans l'Église*, t. 1, Paris, Garnier frères, 1858, p. 454.
- [13] Leroy-Beaulieu, *La question ouvrière au XIX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 335.
- [14] Gustave Le Bon, *Psychologie des foules*, Paris, Félix Alcan, 1896, p. 116.
- [15] Paul Garnier, *La folie à Paris. Étude statistique, clinique et médico-légale*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1890, p. 58.
- [16] Archives départementales de la Marne dans Susanna Barrows, «Parliaments of the People: The Political Culture of Cafés in the Early Third Republic», dans Susanna Barrows et Robin Room (dir.), *Drinking: Behavior and Belief in Modern History*, Berkeley, University of California Press, 1991, p. 87-97.
- [17] Archives départementales de l'Hérault dans Barrows, «Parliaments of the People», *loc. cit.*
- [18] Jérôme Grévy, «Les cafés républicains de Paris au début de la Troisième République. Étude de sociabilité politique», *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 2, n° 50, 2003, p. 52-72.
- [19] Léon et Maurice Bonneff, *Marchands de folie*, Paris, Marcel Rivière, coll. «Bibliothèque des sciences économiques et sociales», 1913, p. 2.
- [20] W. Scott Haine, *The World of the Paris Café: Sociability among the French Working Class, 1789–1914*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1998, p. 224.
- [21] Voir Éric Fournier, *La Commune n'est pas morte. Les usages politiques du passé de 1871 à nos jours*, Paris, Libertalia, 2013.
- [22] Lettre à Engels du 19 novembre 1885. Notice «Lisbonne, Maxime», *Le Maitron*, 26 juillet 2009.
- [23] Maxime Vuillaume, *Mes Cahiers rouges au temps de la Commune*, Paris, Société d'éditions littéraires et artistiques, 1910, p. 372.
- [24] Pierre Kropotkine, *Autour d'une vie. Mémoires*, Paris, P.-V. Stock, 1898.
- [25] Henry Leyret, *En plein faubourg. Notations d'un mastroquet sur les mœurs ouvrières*, Paris, Les Nuits rouges, 2000 [1895], p. 94.
- [26] Henry Steele, *The Working Classes in France: A Social Study*, Londres, Twentieth Century Press, 1904, p. 101. Traduction de l'auteur.
- [27] Leyret, *En plein faubourg*, *op. cit.*, p. 54.
- [28] Paul-Maurice Legrain, *Dégénérescence sociale et alcoolisme. Hygiène et prophylaxie*, Paris, Georges Carré, 1895, p. 110.
- [29] Abel Chatelain, «La vie des migrants maçons limousins dans le V<sup>e</sup> arrondissement de Paris au début du XX<sup>e</sup> siècle (d'après le Dr Louis Bonnet, 1912)», *Études de la région parisienne*, n° 43, 1969, p. 32-45. Cité par Michael R. Marrus, «Social Drinking in the Belle Epoque», *Journal of Social History*, vol. 7, n° 2, 1974, p. 141.
- [30] Marcel Édant, «La misère à Paris. XII. Belleville», *Le Gagne-Petit*, 14 mai 1886.
- [31] Leyret, *En plein faubourg*, *op. cit.*, p. 56.

- [32] Jean-Charles Sournia, *Histoire de l'alcoolisme*, Paris, Flammarion, 1986, p. 141.
- [33] Jeanne Gaillard, «Réalités ouvrières et réalisme dans *L'assommoir*», *Cahiers naturalistes*, 23<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 52, 1978, p. 39.
- [34] Fernand et Maurice Pelloutier, *La vie ouvrière en France*, Paris, C. Reinwald / Schleicher frères, 1900, p. 321.
- [35] Émile Pouget, «Les empoisonneurs», *Le Père peinard*, 1<sup>re</sup> série, n<sup>o</sup> 16, 9 juin 1889.
- [36] Louis Caradec, *Topographie médico-hygiénique du département du Finistère*, Brest, E. Anner, 1860.
- [37] *Nouvelle église socialiste dite religion internationale de la gouape universelle*, affiche imprimée au bureau de *L'Éclipse*, 1871.
- [38] M. de Neyremand, «L'art de frelater les vins», *Annales d'hygiène publique, industrielle et sociale*, 1876, 2<sup>e</sup> série, t. 46, p. 515-516.
- [39] V. du Claux, «Le monde des fraudeurs», *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 3<sup>e</sup> série, t. 9, 1883, p. 5-11.
- [40] William Morris, *L'âge de l'ersatz et autres textes contre la civilisation moderne*, Paris, Encyclopédie des Nuisances, 1996.
- [41] Charles Gaumont, Félix Hément et Aristide Roger, *Les curiosités scientifiques de l'année 1867*, Paris, Ch. Delagrave et Cie, 1868, p. 128.
- [42] Estimation de Galtier-Boissière, «Absinthe», *Larousse mensuel illustré*, vol. 1, n<sup>o</sup> 32, octobre 1909.
- [43] Auguste Motet, *Considérations générales sur l'alcoolisme, et plus particulièrement des effets toxiques produits sur l'homme par la liqueur d'absinthe*, Paris, Rignoux, 1859.
- [44] Jad Adams, *Hideous Absinthe: A History of the Devil in a Bottle*, Londres, I.B. Tauris, 2008 [2004], p. 61.
- [45] Pelloutier et Pelloutier, *La vie ouvrière en France*, *op. cit.*, p. 312.
- [46] Robert Beck, «Apogée et déclin de la Saint Lundi dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle», *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n<sup>o</sup> 29, 2004, p. 153-171.
- [47] *Ibid.*
- [48] Lettres à Chémalé du 22 août et du 4 décembre 1867.
- [49] Paul-Maurice Legrain, «L'alcoolisme. Ses effets pernicieux au point de vue physique, intellectuel et moral», *Rapport présenté au Congrès de la Ligue française de la moralité publique*, Lyon, septembre 1894.
- [50] Jacqueline Lalouette, «Le discours bourgeois sur les débits de boisson aux alentours de 1900», *Recherches*, n<sup>o</sup> 29, décembre 1977, p. 315-347.
- [51] Edmond Villetard, *Histoire de l'Internationale*, Paris, Garnier frères, 1872, p. 167.
- [52] *La Tempérance*, 2<sup>e</sup> série, t. 4, n<sup>o</sup> 1, 1883, p. 91.
- [53] Joseph Reinach, *Contre l'alcoolisme*, Paris, Fasquelle, 1910, p. 157.
- [54] *Ibid.*, p. 158.

- [55] Bertrand Dargelos, *La lutte antialcoolique en France depuis le XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Dalloz, coll. «Nouvelle bibliothèque de thèses», 2008, p. 56.
- [56] Eugène Picard, *Dangers de l'abus des boissons alcooliques*, Paris, E. Dennaud, 1874, p. 126.
- [57] Georges Clemenceau, *Le grand Pan*, G. Charpentier et E. Fasquelle, 1896, p. 270.
- [58] Marie-Claude Delahaye, «Grandeur et décadence de la fée verte», *Histoire, économie et société*, 7<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4, 1988, p. 480.
- [59] Bertrand Dargelos, «Une spécialisation impossible. L'émergence et les limites de la médicalisation de la lutte antialcoolique en France (1850-1940)», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n<sup>os</sup> 156-157, 2005, p. 67.
- [60] Lalouette, «Le discours bourgeois», *loc. cit.*, p. 333.
- [61] *La Libre Parole*, 19<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 648, 24 janvier 1910.
- [62] X<sup>e</sup> Congrès national corporatif, *Compte rendu des travaux du congrès*, Rennes, Imprimerie des arts et manufactures, 1898.
- [63] Pelloutier et Pelloutier, *La vie ouvrière en France*, *op. cit.*, p. 322.
- [64] Michel Bouillé, «Les congrès d'hygiène des travailleurs au début du siècle. 1904-1911», *Le Mouvement social*, n<sup>o</sup> 161, octobre-décembre 1992, p. 52.
- [65] Paul Lafargue, «Les misères de l'abondance», *Le Cri du Var*, 26 mai 1907.
- [66] Marc Angenot, «Jules Guesde, ou la fabrication du marxisme orthodoxe», *Actuel Marx*, n<sup>o</sup> 23, 1998, p. 38.
- [67] Michel Offerlé, «Mobilisation électorale et invention du citoyen: l'exemple du milieu urbain français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle», dans Daniel Gaxie (dir.), *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. «Références», 1985, p. 149-174, dont p. 170.
- [68] Rémi Lefebvre, «Le conseil des buveurs de bière de Roubaix (1892-1902). Subversion et apprentissage des règles du jeu institutionnel», *Politix*, vol. 14, n<sup>o</sup> 53, 2001, p. 87-115.
- [69] *Cahiers de la Quinzaine*, 4<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 12, 17 février 1903.
- [70] Émile Vandervelde, *Essais socialistes. L'alcoolisme, la religion, l'art*, Paris, Félix Alcan, 1906.
- [71] «L'ouvrier du port et le ticket», *L'Idée ouvrière*, 1<sup>re</sup> année, n<sup>o</sup> 2 du 17 au 24 septembre 1887.
- [72] Léon et Maurice Bonneff, «Les Mastroquets», *Les Hommes du jour*, n<sup>o</sup> 137, 3 septembre 1910.
- [73] Bonneff, *Marchands de folie*, *op. cit.*, p. 186.
- [74] Lucien Mercier, «Enfance et socialisme: Jean-Pierre et Les Petits Bonshommes, deux journaux des années 1900», *Le Mouvement social*, n<sup>o</sup> 129, octobre-décembre 1984, p. 29-59.
- [75] «Hygiène et solidarité», *Les Temps nouveaux*, 10<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 10, 9 juillet 1904.
- [76] Marc Pierrot, *Travail et surmenage*, Paris, Temps nouveaux, 1911.
- [77] *Le Libéraire*, 21 décembre 1902.
- [78] «L'alcoolisme», *Le Libéraire*, 13<sup>e</sup> année, 8<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 46, 15 septembre 1907.
- [79] Thomas Coste, *Le naturisme libertaire de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle (France, Royaume-Uni, Allemagne)*, mémoire de master 2 d'histoire, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

2019.

[80] *L'Ère nouvelle*, 15 janvier 1903, p. 14.

[81] Arnaud Baubérot, *Histoire du naturisme. Le mythe du retour à la nature*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. «Histoire», 2004.

[82] Paraf-Javal, «Quelques explications au sujet de notre programme», *Bulletin du groupe d'études scientifiques*, 1<sup>er</sup> décembre 1910, p. 2-3.

[83] Baubérot, *Histoire du naturisme*, *op. cit.*

[84] «Le premier mai», *l'anarchie*, 1<sup>re</sup> année, n° 4, 4 mai 1905.

[85] André Colomer, «Le roman des “bandits tragiques”», *La Revue anarchiste*, 1<sup>re</sup> année, n° 12, décembre 1922, p. 6-7.

[86] «Comédie tragique», *l'anarchie*, 3<sup>e</sup> année, n° 116, 27 juin 1907.

[87] Louis Virieux, «Feu de paille», *l'anarchie*, 3<sup>e</sup> année, n° 118, 11 juillet 1907.

[88] André Morin, «Variétés anarchisantes», *l'anarchie*, 3<sup>e</sup> année, n° 127, 12 septembre 1907.

[89] «Pervers-pervertis», *l'anarchie*, 3<sup>e</sup> année, n° 152, 5 mars 1908.

[90] André Lorulot, «Contre la dégénérescence», *l'anarchie*, 3<sup>e</sup> année, n° 133, 24 octobre 1907.

[91] Victor Serge, *Essai critique sur Nietzsche*, nada, 2018 [1917], p. 27. Voir aussi Yves Pagès, «Les premières armes de la critique: retour aux sources de l'individualisme anarchiste de Victor Serge, dit Le Rétif», *Socialisme*, n°s 226-227, juillet-octobre 1991, p. 299-311.

[92] «Les pauvres», *l'anarchie*, 5<sup>e</sup> année, n° 237, 21 octobre 1909, dans Victor Serge, *Le Rétif. Articles parus dans «l'anarchie» 1909-1912*, textes réunis et présentés par Yves Pagès, Paris, Librairie Monnier, 1989, p. 97-101.

[93] Anne Steiner, «Mouvement ouvrier et propagande antialcoolique: le cas particulier des anarchistes individualistes», *Les Cahiers de l'IREB*, n° 17, 2005, p. 94.

[94] Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, t. 1, *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque des histoires», 1976, p. 157.

[95] Voir Renaud Garcia, *La nature de l'entraide. Pierre Kropotkine et les fondements biologiques de l'anarchisme*, ENS Éditions, coll. «La croisée des chemins», 2015.

[96] Serge, *Essai critique sur Nietzsche*, *op. cit.*, p. 104.

[97] Pierre Kropotkine, *L'entraide. Un facteur de l'évolution*, Paris, Hachette, 1906, p. 116. (Réédition: Paris, nada, 2020.)

[98] André Pichot, *La société pure. De Darwin à Hitler*, Paris, Flammarion, coll. «Champs», 2001 [2000], p. 107.

[99] Jean-Christophe Angaut, «L'entraide de Kropotkine: un socialisme darwinien?», dans Vincent Bourdeau et Arnaud Macé, *La nature du socialisme. Pensée sociale et conceptions de la nature au XIX<sup>e</sup> siècle*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, coll. «Annales littéraires», 2017, p. 375-392.

[100] Garcia, *La nature de l'entraide*, *op. cit.*, «Chapitre 3. Un social-darwinisme sympathique?».

[101] *Les Hommes du jour*, n° 18, consacré à Sébastien Faure, 1908.

[102] Max Nettlau, *Histoire de l'anarchie*, Paris, Artefact, 1986 [1934], p. 263.

- [103] Voir André Armengaud, «Mouvement ouvrier et néo-malthusianisme au début du xx<sup>e</sup> siècle», *Annales de démographie historique*, 1966, p. 7-21. Et aussi Francis Ronsin, «La classe ouvrière et le néo-malthusianisme: l'exemple français avant 1914», *Le Mouvement social*, n<sup>o</sup> 106, 1979, p. 85-117.
- [104] Éric Hello, *Les néomalthusiens français et les sciences biomédicales (1880-1940)*, thèse de doctorat en épistémologie et histoire des sciences, Université de Bordeaux, 2016, p. 82. Travail très complet et remarquable, que l'on peut consulter en ligne sur le site *HAL. Science ouverte*.
- [105] Victor Méric, «Paul Robin», *Les Hommes du jour*, n<sup>o</sup> 102, 1<sup>er</sup> janvier 1910.
- [106] Sur ce point j'ai consulté le mémoire de maîtrise de Renaud Violet, *Régénération humaine et éducation libertaire. L'influence du néomalthusianisme français sur les expériences pédagogiques libertaires avant 1914*, Université Marc Bloch (Strasbourg II), soutenu en 2002.
- [107] Raoul Brunon, «L'alcool et l'enfant en Normandie», *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 4<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 8, 1907, p. 82.
- [108] *Rénovation*, 1<sup>re</sup> année, n<sup>o</sup> 4, 15 juillet 1911.
- [109] Jacques Léonard, «Les origines et les conséquences de l'eugénisme en France», *Annales de démographie historique*, 1985, p. 207.
- [110] Paul Robin, *Le néo-malthusianisme. La vraie morale sexuelle, le choix des procréateurs*, Paris, Librairie de Régénération, 1905.
- [111] *Ibid.*, p. 13.
- [112] Anne Carol, «Médecine et eugénisme en France, ou le rêve d'une prophylaxie parfaite», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 43, n<sup>o</sup> 4, octobre-décembre 1996, p. 626.
- [113] Voir «De l'eugénisme au nazisme (1868-1939)», dans Jean-Marc Royer, *Le monde comme projet Manhattan. Des laboratoires du nucléaire à la guerre généralisée au vivant*, Paris, Le Passager clandestin, coll. «Essais, enquêtes et manifestes», 2017, p. 303-320.
- [114] Isabelle von Bueltzingsloewen, «Réalité et perspectives de la médicalisation de la folie dans la France de l'entre-deux-guerres», *Genèses*, n<sup>o</sup> 82, 2011, p. 52-74.
- [115] Sur le rôle de l'hygiéniste René Martial dans l'élaboration du «racisme scientifique» en France, voir Benoît Larbiou, «René Martial, 1873-1955. De l'hygiénisme à la raciologie, une trajectoire possible», *Genèses*, n<sup>o</sup> 60, 2005, p. 98-120.
- [116] Von Bueltzingsloewen, «Réalité et perspectives de la médicalisation de la folie dans la France de l'entre-deux-guerres», *loc. cit.*
- [117] Pierre Kropotkine, «The Sterilization of the Unfit», *Mother Earth*, vol. 7, n<sup>o</sup> 10, décembre 1912.
- [118] Rambaud *et al.*, *Sus aux faux moralistes. Compte rendu sténographique du grand meeting de protestation du 13 mars 1912, aux sociétés savantes*, Paris, Éditions de la Confédération des groupes ouvriers néomalthusiens, 1912, p. 25-31.
- [119] José Chueca, «Eugenesia y neomalthusianismo», *Salud y Fuerza*, vol. 11, n<sup>o</sup> 57, 1914, p. 321-322. Voir Jorge Molero-Mesa, Isabel Jiménez-Lucena et Carlos Tabernera-Holgado, «Neo-Malthusianism and Eugenics in the Struggle over Meaning in the Spanish Anarchist Press, 1900-1936», *História, Ciências, Saúde – Manguinhos*, vol. 25, supp. 1, 2018.

[120] Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle*, t. 1, *Les structures du quotidien*, Paris, Armand Colin, 1967, p. 187.

[121] *Ibid.*

[122] Voir Marie Chosson, «“Ceux qui ne boivent pas perdent le chemin de leurs ancêtres”. Évolution des usages sociaux de l’alcool dans une communauté indigène des Hautes Terres du Chiapas», *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, vol. 107, n<sup>o</sup> 3, 2015, p. 303-318.

[123] Voir Anne Steiner, «1910: Jules Durand, charbonnier et martyr», *Article 11*, 21 mars 2014; et Jean-Pierre Castelain, *Manières de vivre, manières de boire. Alcool et sociabilité sur le port*, Paris, Imago, 1989.

[124] Bertrand Dargelos, *La lutte antialcoolique en France depuis le xix<sup>e</sup> siècle*, Paris, Dalloz, coll. «Nouvelle bibliothèque de thèses», 2008, p. 159.

[125] Jean Prolo, «Pro patria», *Le Cubilot*, n<sup>o</sup> 35, 6 octobre 1907.

[126] Gérard de Lacaze-Duthiers, «Bistrocratie», *Le Néo-Naturien*, n<sup>o</sup> 9, décembre-janvier 1922-1923.

[127] *La Cravache de Reims*, n<sup>o</sup> 25 et n<sup>o</sup> 27 du 6 et 21 juin 1913. Cité dans Nina Almberg et Tanguy Perron, «La propagande par le film: les longues marches de Gustave Cauvin», *1895. Revue d’histoire du cinéma*, n<sup>o</sup> 66, 2012, p. 34-49.

[128] René Bianco *et al.*, «Cauvin, Gustave Virgile», *Le Maitron*, 4 avril 2014.

[129] Dargelos, *La lutte antialcoolique en France depuis le xix<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 135.

[130] *Ibid.*, p. 169. Voir Charles Ridet, *L’ivresse du soldat*, Paris, Vendémiaire, coll. «Chroniques», 2016. Voir Stéphane Le Bras, «L’ivresse dans l’armée française pendant la Grande Guerre. Un mal pour un bien?», dans Matthieu Lecoutre, *L’ivresse entre le bien et le mal. De l’antiquité à nos jours*, Berne, Peter Lang, coll. «L’Europe alimentaire», 2018, p. 167-186.

[131] Pour une biographie de ce personnage romanesque à la fin tragique, on se reportera au livre d’Anne Steiner, *Révolutionnaire et dandy. Vigo dit Almereyda*, Paris, L’échappée, coll. «Dans le feu de l’action», 2020.

[132] Voir Ridet, *L’ivresse du soldat*, *op. cit.*, p. 95.

## Conclusion

[1] «“Gilets jaunes”: “Il y a eu 282 interpellations”, annonce Castaner sur RTL», RTL, 18 novembre 2018.

[2] «Les Gilets jaunes ont freiné la croissance du marché des spiritueux en 2018», *L’Usine nouvelle*, 19 juin 2019.

[3] Charles Binet-Sanglé, *Le haras humain*, Paris, Albin Michel, 1918, p. 59.

[4] *Annales d’hygiène publique et de médecine légale*, t. 1, 1<sup>re</sup> partie, 1829, p. vi et vii.

## BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- BARROWS, Susanna, «After the Commune: Alcoholism, Temperance, and Literature in the Early Third Republic», dans John M. Merriman (dir.), *Consciousness and Class Experience in Nineteenth-Century Europe*, New York, Holmes & Meier, 1979, p. 205-218.
- , *Miroirs déformants. Réflexions sur la foule en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, coll. «Historique», 1990.
- , «Parliaments of the People: The Political Culture of Cafés in the Early Third Republic», dans Susanna Barrows et Robin Room (dir.), *Drinking: Behavior and Belief in Modern History*, Berkeley, University of California Press, 1991, p. 87-97.
- BAUBÉROT, Arnaud, *Histoire du naturisme. Le mythe du retour à la nature*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.
- BERNARD, Henri, «Alcoolisme et antialcoolisme en France au XIX<sup>e</sup> siècle: autour de Magnus Huss», *Histoire, économie et société*, 3<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4, 1984, p. 609-662.
- BIHL-WILLETTE, Luc, *Des tavernes aux bistrots. Une histoire des cafés*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1997.
- BOUCHET, Thomas, *Les fruits défendus. Socialismes et sensualité du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Stock, 2014.
- CAIRE, Michel, «Du *Morbus Democraticus* à l'idéalisme passionné. Quelques réactions des aliénistes français au lendemain de la Commune de Paris», *Annales médico-psychologiques*, vol. 148, n<sup>o</sup> 4, 1990, p. 379-386.

- CAROL, Anne, *Histoire de l'eugénisme en France. Les médecins et la procréation XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, coll. «L'univers historique», 1995.
- CODDENS, Michel, «La théorie de l'hérédité-dégénérescence. Morel, Lombroso, Magnan et les autres», *L'en-je lacanien*, 2016, n° 27, p. 123-149.
- CORDILLOT, Michel (dir.), *La Commune de Paris 1871. Les acteurs, l'événement, les lieux*, Ivry-sur-Seine, L'Atelier, coll. «Le Maitron», 2021.
- DARGELOS, Bertrand, *La lutte antialcoolique en France depuis le XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Dalloz, coll. «Nouvelle bibliothèque de thèses», 2008.
- DELUERMOZ, Quentin, *Commune(s), 1870-1871. Une traversée des mondes au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, coll. «L'univers historique», 2020.
- DEMEULENAERE-DOUYÈRE, Christine, *Paul Robin (1837-1912). Un militant de la liberté et du bonheur*, Paris, Publisud, coll. «La France au fil des siècles», 1994.
- DUBUC, Vincent, «Anarchisme et alcoolisme», *Le Grognard*, n° 1, mars 2007.
- DUVEAU, Georges, *La vie ouvrière en France sous le Second Empire*, Paris, Gallimard, coll. «La suite du temps», 1946.
- FILLAUT, Thierry, Véronique Nahoum-Grappe et Myriam Tsikounas, *Histoire et alcool*, Paris, L'Harmattan, coll. «Logiques sociales», 1999.
- FOUQUET, Pierre, Martine de Borde, *Le roman de l'alcool*, Paris, Seghers, coll. «Médecine et Histoire», 1986.
- FOURNIER, Éric, *La Commune n'est pas morte. Les usages politiques du passé de 1871 à nos jours*, Paris, Libertalia, 2013.
- GLAZER, Catherine, «De la Commune comme maladie mentale», *Romantisme*, n° 48, 1985, p. 63-70.

- GODINEAU, Laure, *La Commune de Paris par ceux qui l'ont vécue*, Paris, Parigramme, 2010.
- GROS, Damien, «Les lois relatives à l'alcool», dans *Naissance de la III<sup>e</sup> République*, Paris, PUF, coll. «Léviathan», 2014.
- GUILBERT, Françoise, *Le pouvoir sanitaire. Essai sur la normalisation hygiénique*, thèse de doctorat en droit, Université Robert Schuman de Strasbourg, 1992.
- HAINÉ, W. Scott, *The World of the Paris Café: Sociability, among the French Working Class, 1789–1914*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1996.
- HELLO, Éric, *Les néomalthusiens français et les sciences biomédicales (1880-1940)*, thèse de doctorat en épistémologie et histoire des sciences, Université de Bordeaux, 2016.
- HOCHMANN, Jacques, *Théories de la dégénérescence. D'un mythe psychiatrique au déclinisme contemporain*, Paris, Odile Jacob, 2018.
- JORLAND, Gérard, *Une société à soigner. Hygiène et salubrité publiques en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque des histoires», 2010.
- LALOUETTE, Jacqueline, «Le discours bourgeois sur les débits de boisson aux alentours de 1900», *Recherches*, n<sup>o</sup> 29, décembre 1977, p. 315-347.
- , «La consommation de vin et d'alcool au cours du XIX<sup>e</sup> siècle», *Ethnologie française*, vol. 10, n<sup>o</sup> 3, 1980, p. 287-302.
- , «Les débits de boissons urbains entre 1880 et 1914», *Ethnologie française*, vol. 12, n<sup>o</sup> 2, 1982, p. 131-136.
- LÉONARD, Jacques, *La France médicale. Médecins et malades au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, coll. «Archives», 1978.
- , *La médecine entre les pouvoirs et les savoirs. Histoire intellectuelle et politique de la médecine française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, coll. «Historique», 1981.

- , «Eugénisme et darwinisme. Espoirs et perplexités chez des médecins français du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle», dans *De Darwin au darwinisme. Science et idéologie*, Paris, Vrin, coll. «Histoire des sciences», 1983, p. 187-207.
- , *Archives du corps. La santé au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Ouest-France, coll. «De mémoire d'homme», 1986.
- LEPELLETIER, Edmond, *Histoire de la Commune de 1871*, 3 volumes, Paris, Mercure de France, 1911.
- LIDSKY, Paul, *Les écrivains contre la Commune*, Paris, La Découverte, coll. «Poche», 2021 [1970].
- MARTINEAUD, Jean-Paul, *La Commune de Paris, l'Assistance publique et les hôpitaux en 1871*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- MURARD, Lion et Patrick Zylberman, *L'hygiène dans la République. La santé publique en France ou l'utopie contrariée, 1870-1918*, Paris, Fayard, coll. «Nouvelles études historiques», 1996.
- MURAT, Laure, *L'homme qui se prenait pour Napoléon. Pour une histoire politique de la folie*, Paris, Gallimard, 2011.
- NOURRISSON, Didier, «Aux origines de l'antialcoolisme», *Histoire, économie et société*, 7<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4, 1988, p. 491-506.
- , *Le buveur du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, coll. «L'aventure humaine», 1990.
- , *Crus et cuites. Histoire du buveur*, Paris, Perrin, coll. «Pour l'histoire», 2013.
- PICHOT, André, *La société pure. De Darwin à Hitler*, Paris, Flammarion, coll. «Champs», 2000.
- PIGEARD-MICAULT, Nathalie, «Faculté et Académie de médecine face à la Commune de Paris», *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, vol. 2, n<sup>o</sup> 18, 2012, p. 23-39.

- PRESTWICH, Patricia E., «French Workers and the Temperance Movement», *International Review of Social History*, vol. 25, n° 1, 1980, p. 35-52.
- , «Paul-Maurice Legrain (1860-1939)», *Addiction*, vol. 92, n° 10, 1997, p. 1255-1264.
- QUÉTEL, Claude et Jean-Yves Simon, «L'aliénation alcoolique en France (XIX<sup>e</sup> siècle et première moitié du XX<sup>e</sup> siècle)», *Histoire, économie et société*, 7<sup>e</sup> année, n° 4, 1988, p. 507-533.
- RIDEL, Charles, *L'ivresse du soldat*, Paris, Vendémiaire, coll. «Chroniques», 2016.
- ROUGERIE, Jacques, *Procès des communards*, Paris, Julliard, coll. «Archives», 1964.
- , «Composition d'une population insurgée. L'exemple de la Commune», *Le Mouvement social*, n° 48, septembre 1968, p. 31-47.
- SIMONNOT, Anne-Laure, *Hygiénisme et eugénisme au XX<sup>e</sup> siècle à travers la psychiatrie française*, Paris, Seli Arslan, 1999.
- SOURNIA, Jean-Charles, *Histoire de l'alcoolisme*, Paris, Flammarion, 1986.
- STEINER, Anne, «Mouvement ouvrier et propagande antialcoolique: le cas particulier des anarchistes individualistes», *Les Cahiers de l'IREB*, n° 17, 2005, p. 91-96.
- THIRARD, Jacqueline, «Psychiatrie et politique au XIX<sup>e</sup> siècle, une tentative de psychiatisation des communards en 1872», *Connexions*, n° 14, 1975, p. 59-70.
- TOMBS, Robert, *La guerre contre Paris, 1871*, Paris, Aubier, coll. «Historique», 1997 [1981].
- , *Paris, bivouac des révolutions. La Commune de 1871*, Paris, Libertalia, coll. «Ceux d'en bas», 2014 [1999].
- VIGARELLO, Georges, *Le sain et le malsain. Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, coll. «L'univers historique», 1993.

## *Sites consultés*

- *Le Maitron*, où on retrouve les entrées du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*: [www.maitron.fr](http://www.maitron.fr)
- *Gallica*, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France (BnF): [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr)
- *Retronews*, le site de presse de la BnF: [www.retronews.fr](http://www.retronews.fr)
- *Fragments d'histoire de la gauche radicale*:  
[www.archivesautonomies.org](http://www.archivesautonomies.org)
- *La Commune de Paris*, site de l'écrivaine Michèle Audin:  
[www.macommunedeparis.com](http://www.macommunedeparis.com)

La révision du texte est d'Hélène FRÉDÉRICK

L'epub et la mise en page sont  
de [claudebergeron.com](http://claudebergeron.com)

Lux Éditeur  
C.P. 60191  
Montréal, Qc H2J 4E1  
[www.luxediteur.com](http://www.luxediteur.com)

MATHIEU LÉONARD

## L'IVRESSE DES COMMUNARDS

### PROPHYLAXIE ANTIALCOOLIQUE ET DISCOURS DE CLASSE (1871-1914)

La légende noire d'une Commune grise semble avoir vécu. Or, en décembre 1871, l'Académie de médecine n'hésitait pas à qualifier l'insurrection de «monstrueux accès d'alcoolisme aigu». En réalité, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on observe le discours réactionnaire se draper d'oripeaux scientifiques amalgamant prolétariat, socialisme, maladie mentale et ivresse en une repoussante allégorie de la révolution.

Cette étude part d'une minutieuse archéologie du mythe de l'ivrognerie des communards dans la littérature versaillaise et médicale. Elle décrit aussi comment, au lendemain de l'insurrection, l'hygiénisme s'investit d'une véritable mission sanitaire contre le «fléau de l'alcool» dont il faut détourner les classes dangereuses afin de régénérer la nation.

Au cœur de cette vision du monde se diffuse l'obsession de la dégénérescence, qui prépare le terrain à l'eugénisme, et laissera, contre toute attente, ses scories jusque dans l'anarcho-individualisme et le néomalthusianisme.

Mathieu Léonard est l'auteur de *L'émancipation des travailleurs. Une histoire de la Première Internationale* (La fabrique, 2011) et a participé au mensuel *CQFD*. Il est aussi vigneron en vin naturel.

# zlibrary

*Your gateway to knowledge and culture. Accessible for everyone.*



[z-library.se](http://z-library.se)

[singlelogin.re](http://singlelogin.re)

[go-to-zlibrary.se](http://go-to-zlibrary.se)

[single-login.ru](http://single-login.ru)



[Official Telegram channel](#)



[Z-Access](#)



<https://wikipedia.org/wiki/Z-Library>